DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13261 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 17 SEPTEMBRE 1987

Le programme Eurêka, les satellites commerciaux et la coopération technologique

De Kourou à Madrid

« Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle. » Si Ariane, immobilisée depuis un an, avait dans la nuit manqué son tir de reprise, si le programme Eurêka, à la conférence de Madrid, n'avait trouvé son second souffle, la lente et difficile construction européenne aurait reçu un coup sérieux.

Les traités, les accords formels, gardent leur importance, mais ce ne sont pas les débats juridiques qui font avancer l'Europe. Ce sont les projets menés en commun. A cet égard, Ariane est symbolique. Voulu par la France en 1973, le lanceur aurait sans doute été abandonné un an plus tard sans la pression des partenaires européens.

Depuis, les succès d'Ariane ont uni l'Europe autour d'elle. Au début, l'Allemagne fédérale n'acceptait Ariane qu'en échange de la construction du laboratoire Spacelab, destiné à la navette américaine. La Grande-Bretagne avait refusé de financer le développement du lanceur. Ces deux pays sont désormais persuadés de la nécessité d'Ariane pour l'Europe et participent aux études de la future version Ariane-5.

L'Europe spatiale est ainsi bien partie. En novembre, les ministres européens se réuniront à La Haye pour adopter un programme spatial qui les engagera jusqu'à l'an 2000. S'ils paraissent prêts à de considérables efforts financiers, c'est que les succès passés, en premier lieu ceux d'Ariane qui a pris à une Amérique stupéfaite une bonne moitié du marché des lancements commerciaux, les ont convaincus que les lourds investissements spatiaux sont payants à long terme.

Du succès du dix-neuvième tir d'Ariane dépendait la conférence de La Haye, cruciale pour l'avenir. Un échec n'aurait pas découragé les techniciens ; ils auraient continué, comme ils l'ont fait depuis un an, d'étudier toutes les causes possibles de panne et de trouver des améliorations. Les clients de la société Arianespace auraient certes rechigné. Mais ils n'auraient pas rompu leurs contrats pour la bonne raison que, depuis l'explosion de Challenger et pour encore deux ou trois ans, il n'y a pratiquement plus d'autre lanceur disponible. En revanche, comment aurait-on pu amener dans deux mois à La Haye les gouvernements européens à engager le formidable pari qui leur sera proposé ?

Avec quelques années de retard, le programme Eurêka ressemble au programme Ariane. Même ambition au départ : l'indépendance technologique européenne. Même démarrage un peu hésitant. Mais l'idée forte d'Eurêka, c'est d'avoir donné l'initiative aux industriels en leur imposant seulement de trouver des partenaires dans plusieurs pays. Faire se rencontrer des hommes qui s'ignoraient ou se craignaient était une entreprise risquée, mais deux ans ont suffi pour apaiser les craintes. Dix projets seulement avaient été adoptés à la fin de 1985. Ils ont été cinquante-huit à Madrid, portant le total à cent soixante-cinq. Un véritable changement d'échelle est en cours, qui pose d'ailleurs quelques problèmes financiers.

Cet engouement tient pour partie aux premiers succès des projets déclenchés il y a deux ans. Mais il vient surtout de la prise de conscience par les chefs d'entreprise que l'Europe technologique est une nécessité. Peu importe que l'agent majeur de cette conversion ait été l'impitoyable concurrence japonaise. Le mouvement est lancé, il était vital que les égoïsmes nationaux ne viennent pas le freiner. Madrid a montré que certains gouvernements, au départ sceptiques, avaient maintenant compris l'enjeu.

(Lire page 35 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

Le succès d'Ariane renforce l'Europe dans la compétition spatiale

Le lanceur Ariane a renoué avec le succès, renforçant ainsi la position de l'Europe dans la compétition spatiale. Pour son dix-neuvième tir, la fusée a mis en orbite deux satellites, l'un australien, l'autre européen. La préparation du lancement n'a connu qu'un incident mineur, mais qui a cependant failli faire reporter le tir. La mise à feu a finalement eu lieu le mercredi 16 septembre à 2 h 45 (heure de Paris). Ce succès, qui rassure les constructeurs et les clients d'Ariane, doit permettre au lanceur européen de continuer sa brillante carrière commerciale. Il va aussi faciliter les décisions, financièrement lourdes, que doivent prendre dans deux mois les gouvernements sur l'avenir de l'Europe spatiale.

KOUROU
de notre envoyé spécial

« Nous avons fait tout ce qu'il fallait et presque au-delà. Si cela ne marche pas, ce sera une péripétie douloureuse mais il faudra continuer. » Tout a bien marché. Ariane a, pour son dix-neuvième vol, fait un parcours pratiquement sans faute et calmé ainsi, non sans s'être fait désirer, les dernières inquiétudes de M. Jean Sollider, PDG de la Société européenne de propulsion (SEP), qui construit les moteurs du lanceur européen.

Mise à feu, le mercredi 16 septembre à 2 h 45 min 28 sec (heure française), soit avec près de deux heures de retard sur l'horaire prévu, Ariane s'est élevée rapidement dans le ciel, illuminant comme en plein jour la forêt guyanaise, avant de disparaître de la vue, quelques instants plus tard. Peu après, les stations de contrôle de Natal (Brésil), d'Ascension puis de Libreville (Gabon) confirmaient la bonne marche de l'engin *qui plaçait ses deux satellites de* télécommunication — l'australien Aussat K-3 et l'européen ECS-4 — d'une valeur de 140 millions de dollars, sur leur orbite provisoire.

C'était aussitôt la joie pour les équipes du centre de contrôle des opérations qui oubliaient d'un coup les seize mois de travail passés à revoir l'ensemble du troisième étage, à l'origine de l'échec du 31 mai 1986, mais aussi les contraintes d'un service de sécurité particulièrement renforcé sur la base.

Succès donc pour Ariane, qui paraît repartir du bon pied. Il faut dire que jamais peut-être un lanceur n'avait été autant contrôlé, vérifié, choyé que celui-là. Aucun risque n'a été pris et l'on en voudrait pour preuve le remplacement, voilà une dizaine de jours, de la centrale à inertie, véritable cerveau du lanceur, sur laquelle on avait de légers doutes. De même, les responsables du tir n'ont pas hésité à affréter un avion spécial pour se faire livrer, en Guyane, un nouveau système électronique de contrôle de pilotage du premier étage, qui fut installé sur Ariane dans la journée de dimanche. Enfin, les techniques contrôlèrent sur le pas de tir cinq prises électriques de la centrale à *inertie du lanceur en raison des* inquiétudes de son fabricant écossais (Ferranti), qui avait découvert en usine des anomalies sur les composants de même type.

Tout s'est donc bien passé comme le souhaitait le futur propriétaire du satellite ECS-4, M. Andrea Caruso, directeur général de l'organisation internationale Eutelsat qui, en réponse à une question sur les primes qu'auraient dû verser en cas d'échec les compagnies d'assurance, répondit : *« Je n'ai pas besoin d'argent mais de satellite. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 11.)

L'ENQUÊTE : terrorisme, sécurité et diplomatie

Un entretien avec M. Robert Pandraud

Un an après l'attentat de la rue de Rennes à Paris, qui, le 17 septembre 1986, fut le dernier et le plus meurtrier d'une campagne terroriste (onze morts) lancée par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes (CSPPA), M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, fait le point, pour le Monde, *sur la politique antiterroriste du gouvernement.*

« Durant la vague d'attentats de septembre 1986, vous dénonciez publiquement la famille Abdallah comme *« un groupement de tueurs »*. M. Charles Pasqua, de son côté, affirmait que *« la police a suffisamment d'éléments pour être intimement convaincue de la culpabilité de la famille Abdallah »*. Or, aujourd'hui, une autre piste, remontant au Hezbollah libanais, l'emporte, entraînant une crise ouverte avec l'Iran. La police se serait-elle trompée ?

– Charles Pasqua et moi n'avons jamais dit que les attentats revendiqués par le CSPPA, le Djihad islamique et d'autres organismes de tueurs en provenance du Liban avaient tous été commis par la même organisation. Nous ne privilégeons aucune piste : il y en a plusieurs.

Le seul point sur lequel nous avons des preuves majeures, c'est la coordination de tous ces groupes au Liban. Peu m'importe le détail de leur organigramme et de leurs liaisons au Moyen-Orient, c'est le problème d'autres services : notre mission à nous, c'est de prévenir les attentats et de riposter tous azimuts.

Les Abdallah, après ce qui a été fait par tout le monde, ont été bloqués à Kobayat. Nous avons fait en sorte qu'ils y restent tandis que l'un d'eux était condamné à la détention à perpétuité. Mais nous n'avons abandonné aucune piste, et elles ont donné les résultats que l'on sait.

– Le CSPPA, c'est qui, c'est quoi ?

– Des communiqués et des appels. Un sigle qui n'a fait parler de lui qu'une fois, par un message, depuis un an. Mais, encore une fois, savoir qui se cache derrière n'est pas, pour nous, l'essentiel.

Nous ne nous posons pas de grandes questions philosophiques, nous recherchons l'efficacité, nous agissons. Saisir le maximum d'armes et d'explosifs, mettre le maximum de coupables en prison, expulser ceux qui sont susceptibles de le devenir ou qui participent aux mouvances, faire en sorte que les règlements de comptes politiques se passent en dehors de chez nous : c'est cela notre travail, et nous l'avons mené rondement.

Propos recueillis par
EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 14.)

Le débat sur la composition des « noyaux durs »

Des privatisations en circuit fermé

Au cours d'un colloque sur les privatisations, organisé le mardi 15 septembre à Paris par *le Figaro*, M. Bérégovoy, tout en prenant acte de l'engouement des Français pour les privatisées, a contesté la composition des « noyaux durs », dont M. Balladur, pour sa part, a défendu le principe et la mise en œuvre.

Les privatisations sont un succès. Personne ne le conteste plus. Même M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre socialiste de l'économie, intervenant à un colloque sur ce sujet, reconnaissait l'engouement des Français pour les titres des sociétés privatisées par le gouvernement de M. Chirac. Il n'y a pas de débat idéologique sur les privatisations comme il y en eut un sur les nationalisations. On peut le regretter, *mais on doit le constater.*

Les critiques dénonçant le *« bradage »* des entreprises publiques lors de leur cession par l'Etat se sont peu à peu éteintes, faute de correspondre à la réalité économique. Mis à part Saint-Gobain, toutes les sociétés rendues au privé ont vu, après la flambée due à la nouveauté, leurs actions retrouver des cours compatibles avec leur prix d'émission (*le Monde* du 1er septembre).

Il ne reste plus, pour prêter le flanc à la critique, qu'un point de taille : les « noyaux durs ». Constitués d'un ensemble d'industriels et de financiers, français et étrangers, triés sur le volet par le ministre d'Etat, ils doivent assurer aux privatisées un minimum de stabilité au sein d'un actionnariat atomisé entre des dizaines de milliers de petits porteurs.

La sélection des composantes du « noyau dur », tout comme la surprime qu'ils ont à payer par rapport au prix d'émission, relève du pouvoir discrétionnaire de M. Balladur. Il y a là forcément matière à contestation, et le ministre le sait bien, qui se défend avec véhémence lors de chacune de ses interventions sur le sujet. Les socialistes ne se privent pas de dénoncer le *« copinage »* qui aurait, selon eux, présidé au choix des heureux élus.

CLAIRE BLANDIN.

(Lire la suite page 34 ainsi que l'article de FRANÇOIS MORIN : « Les trois cercles des liaisons financières ».)

Le Monde
CAMPUS

Le supplément CAMPUS du *Monde* reparaîtra sous sa forme habituelle, en demi-format, le mercredi 7 octobre (nos éditions datées du jeudi 8). Cette parution marquera un nouveau développement de nos informations à caractère universitaire : outre le supplément mensuel (le premier mercredi de chaque mois), *le Monde* publiera, sous le sigle « CAMPUS », une page hebdomadaire (les autres mercredis) et une rubrique quotidienne.

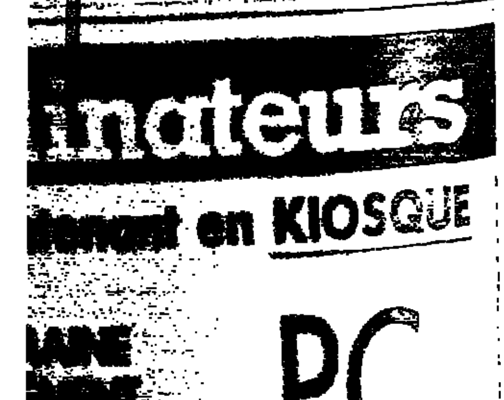
« Normale Sup » à Lyon

L'Ecole normale supérieure de Lyon vient d'ouvrir ses portes. Etape importante pour la décentralisaion de la recherche et pour la région Rhône-Alpes, qui espère ainsi renforcer sa position de deuxième pôle scientifique français, la création de Normale Sup' Lyon est également un événement national. Elle consacre la mutation définitive des anciennes écoles de Saint-Cloud et de Fontenay. Les quatre-vingt-treize élèves de la première promotion seront en effet les pionniers d'une grande école scientifique originale.

La rentrée a également eu lieu dans les classes préparatoires aux grandes écoles de gestion. Ces « prépas HEC », qui suscitent un engouement croissant chez les meilleurs bacheliers, se dérouleront-elles à l'avenir en deux ans ? Les écoles les plus huppées le souhaitent. Les moins cotées le craignent. Le ministère hésite à trancher. En revanche, le concours d'entrée commun aux dix-huit ESCAE (les écoles des chambres de commerce de province) devrait, dès cette année, être modifié.

A noter enfin l'organisation à Saint-Etienne, du 22 au 24 septembre, des journées UNISTEL sur la télématique universitaire, réalisées avec le concours du *Monde*.

Lire pages 17 à 20



Débats

Le croisé sarcastique

Alain Finkielkraut se trompe de cible quand il dénonce la jeunesse...

par ERIC GHEBALI (*)

VOILA Alain Finkielkraut, dans son article du *Monde* du 4 septembre intitulé « Les nouveaux démagogues », parti en croisade contre la jeunesse et ceux qui veulent la séduire, jetant les uns et les autres dans le même panier. Dangereux amalgame qui consiste à dire qu'après tout Chirac et Désir c'est du pareil au même. Alain Finkielkraut devient, à force de fustiger les nouveaux démagogues et la fausse culture, l'instituteur de la Vᵉ République s'arrogeant modestement le droit de donner à tous des leçons.

Ses propos, sous leur apparente évidence et simplicité, sont pleins d'ambiguïtés, d'amalgames, de glissements, dont on ne sait s'ils sont des sophismes ou des paralogismes. La nostalgie des élites qu'il exalte trouvera peu d'échos auprès des fans de Renaud et de Goldman, ravis d'apprendre que leur vie, leurs expériences, leurs problèmes, ont trouvé enfin une définition et un cadre : « L'âge bête. »

Si Finkielkraut a parfaitement raison de fustiger les vieux singes d'une nouvelle cour auprès de Jackson et de Madonna, on voit mal pourquoi cet opprobre s'étend aux jeunes eux-mêmes et pourquoi la manifestation (il est vrai un tantinet déplacée) en faveur de NRJ devrait discréditer toute une jeunesse.

En vérité, on agite ici le chiffon rouge du fascisme selon une équation bien simplette : jeunes en masse sans but réellement défini = fascisme assuré. Les régimes totalitaires et fascistes ont bâti leur puissance sur l'exaltation de la jeunesse, mais c'était une jeunesse en uniforme, bien différente de celle des concerts de la Bastille ou du parc de Sceaux.

Ce qui anime en filigrane le discours de notre auteur, c'est véritablement une vision fasciste du monde : un concept du devenir mettant face à face deux pôles irréductibles d'antinomie. Pourquoi la vie et la vertu seraient-elles nécessairement irréconciliables, au nom de quoi la génération morale n'incarnerait-elle pas le dépassement dialectique de cette opposition ? Pourquoi ne pas voir qu'aujourd'hui le procès de la personnalisation offre au monde une chance formidable : celle d'une absolue tolérance à l'autre. A chacun son identité ?

Un comportement autoritaire

Les jeunes ont peut-être découvert bien involontairement le secret de la fin des génocides. *« Le principe du tout se vaut est un principe en réalité mortel »* (A. Finkielkraut, *le Nouvel Observateur*, 28 septembre 1985). Quelle épouvantable erreur de confondre la génération morale avec celle des chemises brunes !

Ce qui transparaît dans ce discours, c'est un comportement autoritaire, qui se raidit contre la disparition d'un monde fortement hiérarchisé. Le vieux monde disciplinaire s'effrite, l'espoir est dans la spontanéité d'une jeunesse qui se méfie des appareils, des hiérarchies, des donneurs de leçon et qui se reconnaît dans les combats ponctuels sur des buts clairement définis.

La jeunesse est moins narcissique que soucieuse de son avenir, de notre avenir. Et si elle a du mal à définir ce qu'elle souhaite, elle sait tout au moins ce qu'elle ne veut pas : ces fameuses valeurs au nom desquelles se font les guerres. La vraie culture tant vantée et regrettée n'a pas empêché l'Allemagne de Goethe et de Hölderlin de sombrer dans la barbarie. Cette jeunesse mérite mieux que des sarcasmes.

(*) Secrétaire général de SOS Racisme.

Un projet pour un budget

Depuis 1986, les jalons du redressement économique ont été posés. Il faut maintenant une stratégie pour le développement.

par EDMOND ALPHANDÉRY et BRUNO DURIEUX (*)

AVANT que ne s'engage la discussion budgétaire pour 1988, nous devons nous interroger sur les problèmes fondamentaux de notre économie. *Les priorités qui en découlent* pour la politique budgétaire n'en apparaîtront que plus clairement.

Trois indicateurs économiques doivent retenir l'attention : le solde de la balance commerciale qui marque une détérioration rapide et continue de notre compétitivité; l'évolution de l'investissement productif ensuite, qui – en dépit d'une certaine reprise – ne permet pas de combler le retard massif accumulé entre 1981 et 1985, par rapport à nos *concurrents; le niveau des taux* d'intérêt réels, enfin, qui demeure le plus élevé des grands pays industrialisés.

L'économie française subit un processus qui la maintient dans une situation de stagnation relative. Ce mécanisme, auto-entretenu, mérite d'être démonté : de l'insuffisante compétitivité de nos entreprises résulte une dégradation de nos échanges extérieurs (masquée momentanément par la « manne pétrolière » aujourd'hui épuisée); le franc reste, dès lors, une monnaie vulnérable; pour en assurer la stabilité, les autorités monétaires doivent pratiquer une politique de taux d'intérêt élevés; l'investissement, compte tenu de la structure financière encore précaire des entreprises, s'en trouve pénalisé, les placements financiers apparaissant plus attractifs. En conséquence, l'appareil productif ne parvient pas à rétablir sa compétitivité.

La politique économique doit s'efforcer d'interrompre ce processus. C'est un enjeu prioritaire et urgent.

Le gouvernement, qui est entré en fonction alors que ce mécanisme pervers jouait depuis longtemps déjà, a maintenu les orientations salariales de ses prédécesseurs. Il a supprimé de nombreuses réglementations mises en place en 1981 dans le domaine des prix, des changes et du marché du travail. Il a engagé, en outre, une *politique* d'allégements fiscaux en faveur des entreprises. Mais, faute de renouvellement, de modernisation et d'élargissement suffisants de leurs *capacités de production*, beaucoup d'entre elles demeurent en retard par rapport à leurs concurrentes. C'est, de toute évidence, à ce niveau que se situe notre handicap et que s'alimente le processus que l'on vient d'évoquer.

Il serait hasardeux de chercher à y échapper en mettant en œuvre une politique salariale plus restrictive. L'équilibre économique s'établirait alors à un niveau d'emploi trop faible, socialement insupportable. Pour en sortir, nous devons donc nous engager résolument dans la voie d'une politique active en faveur de l'investissement. Dans la répartition du revenu national, il s'agit d'augmenter la part qui va à l'investissement et à l'épargne. Désormais, l'investissement des entreprises doit croître nettement plus vite que la consommation des ménages.

« Capital humain » et compétitivité

N'oublions pas qu'il y a quinze ans, au temps du plein emploi, le partage du PNB en faveur de l'investissement était, par rapport à celui d'aujourd'hui, supérieur de 3 %. Un chiffre qui peut apparaître négligeable, mais qui est en réalité considérable : concrètement pour retrouver le rythme d'équipement d'avant la crise, les entreprises devraient majorer leurs investissements de l'ordre de 150 milliards ! A titre de comparaison, le total de l'impôt sur les sociétés rapporte quelque 100 *milliards*.

Que l'on ne se méprenne pas sur le sens que nous donnons au concept d'investissement. Il n'est nullement limité aux seules machines. Il concerne aussi les investissements immatériels : la recherche, les réseaux commerciaux, l'informatique... Il ne saurait être *question non plus de* négliger la formation, car cet investissement en « capital humain » est indispensable pour redresser notre compétitivité et *résorber* le chômage (notre retard considérable vis-à-vis de l'Allemagne fédérale, en particulier en matière d'apprentissage, se retrouve dans notre taux de chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans : 25 % en France contre 9 % en RFA).

Le déficit et les impôts

Proposons-nous une politique dirigiste, tatillonne, qui pèse sur les choix des chefs d'entreprise ? Passés les grands choix de la politique économique nous entendons évidemment laisser les entreprises totalement libres de leur décision. La stratégie que nous proposons définie à l'échelon macroéconomique que s'affirme pleinement libérale *au niveau des décisions microéconomiques*.

Sa dimension budgétaire comporte deux aspects : le niveau du déficit et l'affectation des baisses d'impôt. La diminution du déficit budgétaire est prioritaire pour trois raisons : elle est une condition de la décrue des taux d'intérêt ; *elle constitue un préalable* aux allégements d'impôt qui ne sauraient être artificiels, voire provisoires ; sans elle, enfin, la réduction de la dette de l'Etat ne pourra pas être obtenue. Pour être durable, cette baisse du déficit doit résulter de la maîtrise des dépenses et non de recettes au caractère *conjoncturel ou exceptionnel*.

Pour contribuer pleinement au redressement de la compétitivité, les baisses d'impôt doivent profiter en priorité aux entreprises. Certes, les ménages ne peuvent rester absents des préoccupations des pouvoirs publics. Et s'il faut rechercher une meilleure répartition de la charge de l'impôt sur le revenu entre les contribuables, il n'est pas prioritaire d'en réduire encore le poids global. L'allégement de la fiscalité sur les particuliers passe par la baisse de la TVA nécessaire pour préparer l'entrée de la France dans le marché unique européen.

Quant à la fiscalité des entreprises, quatre directions sont prioritaires :

La palette des instruments qui a été utilisée avec l'efficacité que l'on sait par nos partenaires (amortissement accéléré, crédit d'impôt) doit être employée pour assurer un sursaut de nos investissements productifs.

La taxe professionnelle doit être aménagée de manière à en supprimer les effets nuisibles à l'investissement et à l'emploi. Nous devons en outre inciter par la voie fiscale les entreprises à conduire une politique ambitieuse de formation professionnelle à l'instar de nos voisins d'outre-Rhin. Il faut y consacrer les moyens financiers nécessaires.

Nous devons enfin alléger le coût du travail. Les entreprises françaises supportent la charge de la politique familiale. Est-ce encore concevable dans le contexte actuel ? Ne faut-il pas aujourd'hui les alléger de ce fardeau ? Le financement des prestations familiales incombe à l'Etat. La budgétisation progressive de ces dépenses doit s'accompagner d'une baisse des cotisations correspondantes, pour le plus grand bien non seulement des entreprises, mais aussi des salariés.

Depuis mars 1986, le gouvernement, par sa politique de libéralisation et de privatisation, a posé, dans un contexte difficile, les jalons du redressement. Mais notre propre diagnostic sur l'état de l'économie française nous conduit à souhaiter des choix plus rigoureusement affirmés. Il nous paraît, en particulier, nécessaire, pour les années à venir, de mener une politique budgétaire construite autour de priorités clairement définies dans le cadre *d'une stratégie de développement* économique pour l'emploi.

(*) Respectivement député (UDF) du Maine-et-Loire et député (UDF) du Nord, membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Au Courrier du Monde

RÉPLIQUE

Le sort de Rudolf Hess

Après la publication du point de vue du pasteur Gabel, aumônier de la prison de Spandau, sur le sort de Rudolf Hess (le Monde du 28 août), M. Alain Sauvage nous écrit notamment :

Je ne conteste pas l'opinion du pasteur Gabel. Mais je ne la comprends pas. Je veux dire qu'à part une série d'affirmations indignées, bien *qu'exprimées avec une certaine retenue*, je ne trouve pas le moindre argument qui puisse me permettre de me forger un avis sur cette indignation.

Rudolf Hess fut condamné à perpétuité. Je suppose que ses juges savaient alors qu'il vieillirait et que c'est sciemment qu'ils incluaient dans la peine l'automne de cet homme. Je suppose aussi que Rudolf Hess, quand il paradait comme responsable du Reich, savait que ce mot voulait dire qu'il aurait à répondre de ses choix. Je suppose encore qu'un pasteur ne confond pas *« le sort qui s'acharne sur Rudolf Hess au-delà de la mort »* avec celui que les victimes du nazisme ont subi pendant leur vie et jusqu'à la mort.

A une époque où l'on cherche trop souvent à nier ce qui s'est passé en Europe dans le second quart du siècle, je voudrais savoir en quoi étaient dégradantes les conditions de détention de Rudolf Hess, en quoi cette détention déshonorait les Alliés, en quoi ce châtiment ne contribuait pas à l'expiation des crimes dont il fut solidaire... Dire que l'homme était devenu vieux et malade, qu'il était devenu opposé à toute violence, qu'il s'était converti en quelque sorte, me paraît tellement court... Dire qu'il eût fallu pardonner et dès lors faire ses volontés en le libérant et en l'inhumant où il voulait, au nom du Dieu de pardon, me paraît, en outre, terriblement orgueilleux. Dieu pardonnera, s'il veut. Ni les Alliés ni le pasteur *Gabel* n'avaient à *le faire à sa* place. Seule chacune des victimes directes du nazisme pouvait, dans le secret d'elle-même, octroyer ce pardon. Et cela n'impliquait pas nécessairement la libération.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article de Pierre Drouin (*le Monde* du 15 septembre) sur le livre de Guy Sorman, *la Nouvelle Richesse des nations*, à propos de l'ouvrage cité, *la Revanche du tiers-monde*, il fallait lire du *démographe* (et non démocrate) Jean-Claude *Chesnais* (et non Jean-Claude Resnais).

TABAGISME

La fumée des autres

C'est avec un grand intérêt que j'ai lu l'article des professeurs Jean Bernard et Maurice *Tubiana sur le tabagisme*, « Désastre sanitaire », dans votre numéro du 3 septembre.

Les non-fumeurs, dont je suis, *sont considérés comme des* gêneurs sinon comme des asociaux, et leurs courtoises et légitimes demandes sont, le plus souvent, traitées par le mépris, au sens strict du terme. Quand on ne supporte pas la fumée, on est accusé d'intolérance.

Il n'existe à Paris, en dehors des grandes *cafétérias qui disposent* de salles spéciales, qu'*un seul* restaurant pour non-fumeurs et, dans la plupart des bureaux, la fumée règne. Une de mes jeunes amies, trente-deux ans, dont le beau-frère vient de mourir à quarante-quatre ans d'un cancer des poumons, laissant trois enfants, est contrainte, de travailler dans un bureau *enfumé et peut d'autant moins* lutter... que son chef fume.

Le mauvais exemple des héros

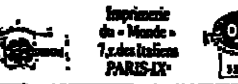
Dans les lycées, s'il est interdit de fumer en classe, les cours de récréation sont de vrais fumoirs, d'autant que nombre de professeurs donnent l'exemple, que la salle des professeurs est toujours pleine d'un épais nuage qui en interdit l'entrée aux collègues allergiques et que certains mêmes, surtout dans les ateliers des lycées techniques, ne se gênent pas pour fumer pendant les cours.

Bien que mon expérience du cinéma soit assez limitée et qu'on ne puisse donc la prendre comme critère, je n'ai vu qu'un seul film où *personne* ne fume *les Nuits de la pleine lune*, d'Eric Rohmer. Dans tous les autres films que j'ai vus, les héros ne cessent de boire et de fumer, comme d'ailleurs dans la plupart des romans, policiers ou autres, dans des proportions telles qu'on se demande *comment* ils en trouvent la force et le temps. Cet été, on a fait grand bruit autour de la mise en scène du *Misanthrope* à la crypte Sainte-Agnès et, pour en souligner la modernité, on précisait que les personnages fumaient, détail qui a suffi à me dispenser de voir Molière enfumé.

GILBERTE PIMOUILLE
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

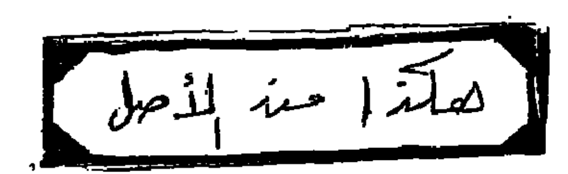
Par voie aérienne : tarif sur demande.

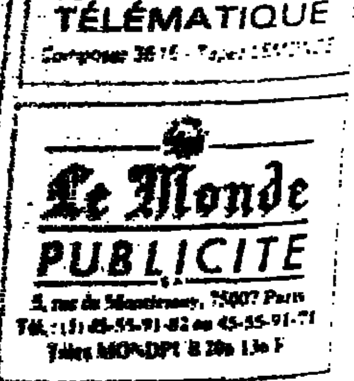
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45 45 39th Street, LIC, NY 11104







Le voyage de Jean-Paul II aux Etats-Unis

« Le monde est à votre merci »

déclare le pape aux représentants de la communication réunis à Hollywood

Jean-Paul II est arrivé, mardi 15 septembre, à Los Angeles, le plus important diocèse des Etats-Unis. C'est là que devait avoir lieu, mercredi, la rencontre la plus attendue de ce trente-sixième voyage hors d'Italie : celle qui réunissait les évêques de tout le pays pour débattre des divergences entre Rome et l'Eglise américaine. Le pape, qui a prononcé un important discours destiné aux médias, sous forme de véritable « encyclique sur la communication », est attendu le 17 septembre à San-Francisco, prochaine étape de son voyage en Californie.

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Sur la douzaine de kilomètres parcourus par la « papamobile » jusqu'au centre de Los Angeles, la foule des sympathisants agitaient, puis lâchaient vers le ciel davantage de ballonnets jaunes et bleus (les couleurs du Vatican) qu'on n'en avait vu jusqu'à présent. Après un discours à la cathédrale Sainte-Vibiana, puis un dialogue en « multiplex télévisé » avec des jeunes de quatre villes américaines (Los Angeles, Denver, Portland et Saint-Louis), et avant la messe du jour célébrée au Coliseum (où ont eu lieu les Jeux olympiques de 1984), le pape s'est adressé à environ mille cinq cents personnalités du monde de la communication, réunies dans le grand salon de l'hôtel Registry, lui-même situé dans le complexe des productions cinématographiques Universal à Hollywood.

C'était évidemment le lieu où il fallait se montrer cet après-midi-là. Beaucoup de figures très connues, même si, à l'évidence, par un étrange paradoxe d'une époque où *« parler et agir au nom de Jésus peut valoir le ridicule »* (Jean-Paul II à la cathédrale de Sainte-Vibiana), les personnalités présentes les plus connues s'effaçaient devant celle du visiteur.

On reconnaissait ainsi les acteurs Shirley McLaine, Charlton Heston, Bob Hope ; des magnats de la production cinématographique et discographique : Lew Wasserman, de la MCA, chargé d'accueillir le pontife ; Mark Canton, président de la Warner Bros ; Patricia et Roy Disney, vice-président de la compagnie Walt Disney ; David Berman, président de l'EMI ; Franck Manciso, président de la Paramount ; le producteur Dino de Laurentis ; les metteurs en scène John Frankenheimer et Peter Bogdanovitch ; le gratin de la télévision, de la radio, de l'édition et, bien entendu, de la presse écrite.

Tous ont entendu quelques rudes vérités, d'autant plus frappantes qu'elles étaient énoncées sans bigoterie. Le discours de Los Angeles fût en effet le plus important que Jean-Paul II ait jamais prononcé sur ce sujet depuis son accession au pontificat.

Pourquoi cette rencontre tout d'abord et en ce lieu ? *« Vous représentez l'un des éléments les plus importants de l'influence de l'Amérique dans le monde... Vous fournissez les histoires que les gens racontent, les chansons qu'ils chantent. Vos plus petites décisions peuvent avoir un impact global. »* Comment utiliser ce pouvoir somme toute terrifiant ? *« Vous avez d'ineffables possibilités dans le sens du bien, d'effroyables possibilités de détruire ; c'est la différence entre la mort et la vie. »*

La vie, c'est *« la beauté, la révélation de ce qui est noble et élevé dans l'homme ; la promotion de la justice et de la vérité »*. La mort : *« Le sexe déshumanisé par la pornographie ou simplement par une attitude complaisante ; l'appétit pour la matérialisme et la consommation, ou l'individualisme irresponsable ; la colère et l'esprit de vengeance à travers la violence. »*

Droits et devoirs

Au passage, Jean-Paul II observe que c'est le même amendement à la Constitution américaine qui garantit la liberté de la presse et celle de la pratique religieuse. Il rappelle le document fondamental de Vatican II qui établit l'appui de l'Eglise au principe du *« droit à l'information sur les sujets qui touchent les gens »*. Jean-Paul II avait à cœur d'annoncer à ces personnalités qui forment, sinon elles-mêmes, du moins le groupe socio-professionnel auquel elles appartiennent, un des noyaux durs du scepticisme américain : *« L'Eglise n'est ni hostile à la liberté de la presse, ni au progrès technologique. »* L'orateur rappela ainsi que le créateur de Radio-Vatican en 1933 avait pour nom Guglielmo Marconi.

Mais *« des droits impliquent des devoirs correspondants*, a naturellement expliqué le pape ; *l'exercice convenable du droit à l'information exige que le contenu communiqué soit exact et – dans les limites de la justice et de la charité* (1) *– complet. Toute manipulation de la vérité doit obligatoirement être évitée »*.

Cette liberté d'information ne doit pas non plus être à sens unique. *« En tant que communicateurs, vous devez écouter autant que parler. »* Rappelant un propos de Paul VI, il déclare : *« Nous ne vous demandons pas de jouer les moralistes, mais nous avons confiance dans votre magique pouvoir d'ouverture vers les glorieuses régions de lumière, sur lesquelles débouche le mystère de la vie humaine »* et ce *« mystère »* réside, tout autant chez les puissants et les glorieux que chez les faibles : *« Les handicapés, les vieillards, les étrangers, les sans-papiers, les êtres dépourvus de beauté, les solitaires, les malades, les infirmes. »*

Presque une encyclique

« Tout est entre vos mains... En un sens, le monde est à votre merci... La confiance que la société met en vous vous honore mais elle constitue aussi un défi de taille », a déclaré Jean-Paul II, avant de lancer un appel aux gens de la communication, afin qu'ils respectent leur *« propre dignité »*. *« Votre activité reflète le rythme rapide des nouvelles et le changement des modes. Elle met en jeu d'énormes sommes d'argent... Elle suspend sur vous une épée de Damoclès : la nécessité du succès sans vous dire ce qu'est réellement le succès. Travailler sans arrêt avec des images vous soumet à la tentation d'y voir la réalité elle-même. En cherchant à travers les rêves de millions d'êtres, vous pouvez vous perdre dans un monde imaginaire. »*

La réponse ? *« Sachez que vous êtes plus important que le succès, plus précieux qu'aucun budget. Ne laissez pas le travail vous digérer aveuglément : il vous réduirait vous-mêmes et votre art en esclavage... Qu'il y ait place dans vos vies pour votre famille et vos loisirs. Car ce n'est que dans la quiétude que vous pouvez retrouver la paix de Dieu. »*

En conclusion, le pape a adjuré les gens de la communication de choisir *« le bien commun, qui est d'honorer la dignité de tous les êtres »*. Rappelant en conclusion que, selon les Ecritures, *« au commencement était le verbe : le verbe était dans la présence de Dieu, le verbe était Dieu »*, Jean-Paul II en déduit que, pour les hommes *« de la tradition judéo-chrétienne, la noblesse de la communication est liée à la sagesse de Dieu. »* Presque une « encyclique sur la communication » : tel fut le commentaire spontané sur un des principaux canaux de télévision de Los Angeles.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) En particulier, l'orateur a insisté sur le droit à la *« sphère privée »* (privacy).

● **Le secrétaire général de la Maison Blanche hospitalisé.** – Le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Howard Baker, a été hospitalisé mardi 15 septembre à l'hôpital de l'université de Georgetown à Washington pour y subir des examens à la suite d'une affection intestinale, selon un porte-parole du gouvernement. – *(AFP.)*

Les entretiens de M. Chevardnadze à la Maison Blanche

Une répétition pour « des accords encore plus historiques »

WASHINGTON
de notre correspondant

Assis côte à côte au soleil dans la roseraie de la Maison Blanche, MM. Shultz et Chevardnadze, les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis et de l'URSS, signent un bel et bon accord destiné à éviter la guerre. La scène, charmante, n'est pas imaginaire : les deux responsables ont réellement signé, le mardi 15 septembre à Washington, un texte préparé de longue date et destiné à prévenir les risques de guerre nucléaire accidentelle (1).

Ce n'était pourtant qu'une gentille répétition pour un spectacle encore à venir, celui de la signature de réels accords de désarmement entre les deux superpuissances : d'abord, à bref délai sans doute, sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire, puis, si tout va bien, un texte sur les armes stratégiques. Le président Reagan, qui assistait à la cérémonie, n'a pas manqué de dire qu'il attendait ce jour où lui-même et M. Gorbatchev signeraient *« des accords encore plus historiques dans notre recherche commune de la paix »*. Et M. Chevardnadze, naturellement, s'est exprimé dans le même sens.

Mais il y a encore beaucoup de pain sur la planche. Comme l'a dit le ministre soviétique à l'issue de sa première journée d'entretiens (tête-à-tête avec M. Shultz, conversation et déjeuner avec M. Reagan, puis nouvel entretien avec le secrétaire d'Etat en présence des principaux experts), il y a un « désir » d'aboutir... *« mais le désir ne suffit pas »*. Il a ajouté qu'il était *« aussi optimiste »* qu'à son arrivée à Washington mais *« pas plus »*.

De part et d'autre, on se félicite de l'atmosphère *« très constructive »*, selon le ministre soviétique, *« très propice à des progrès »*, selon un haut responsable américain.

Depuis Moscou, pourtant, une dépêche de l'agence Tass est venue gâcher un peu ce climat. L'agence soviétique a réagi négativement au nouveau projet de traité FNI présenté lundi à Genève par les Etats-Unis, alors même que ce projet contient apparemment quelques concessions américaines, entre autres à propos du calendrier de l'élimination des missiles. Les Etats-Unis renonceraient notamment à exiger des Soviétiques, qui disposent de beaucoup plus de fusées, qu'ils commencent par réduire leur nombre unilatéralement.

La guerre du Golfe

Il reste encore deux jours à MM. Shultz et Chevardnadze pour régler les principaux points de désaccord sur les FNI et tenter de déblayer la voie pour un futur accord sur les armements stratégiques. Il sera aussi question du Golfe (les Américains voudraient convaincre les Soviétiques de s'associer à un embargo sur les ventes d'armes à l'Iran), et des droits de l'homme. Vaste programme qui n'empêche pas qu'on prenne aussi le temps de vivre. Ainsi, mardi soir, M. Shultz a emmené son hôte faire une mini-croisière gastronomique sur le Potomac, pendant que les experts – parmi lesquels MM. Paul Nitze et Viktor Karpov – continuaient à parler boutique.

Mais, dès à présent, il paraît douteux que l'annonce la plus attendue – celle de la date du sommet Reagan-Gorbatchev – puisse être faite avant le départ de Washington de M. Chevardnadze, prévu pour jeudi. Le message de huit pages qu'il a remis au président Reagan de la part du secrétaire général du PC soviétique ne contient d'ailleurs aucune proposition de date. De part et d'autre, on souligne toujours qu'un tel sommet serait hautement souhaitable, mais pas forcément aussi proche qu'on le pensait encore récemment. Le mois de novembre paraissait probable, mais il faudra peut-être attendre quelques semaines de plus ; la fin de l'année semblant constituer une date butoir.

JAN KRAUZE.

(1) Le principe de cet accord avait été décidé en novembre 1985 à Genève, lors de la première rencontre entre M. Gorbatchev et M. Reagan. Il prévoit la création, à Moscou et à Washington, de « centres de réduction des risques de guerre », assurant un contact permanent entre militaires, afin de signaler tout incident susceptible de dégénérer. Ils compléteront le « téléphone rouge » mis en place entre le Kremlin et la Maison Blanche après la crise des missiles de Cuba il y a vingt et un ans.

● **Confirmation de M. Sessions à la tête du FBI.** – La commission judiciaire du Sénat s'est prononcée, mardi 15 septembre, à l'unanimité, pour la confirmation au poste de directeur du FBI de M. William Sessions, qui avait été désigné par le président Reagan, en juillet dernier, pour remplacer l'ancien directeur, William Webster, nommé depuis à la tête de la CIA. Salué par les sénateurs, y compris les plus libéraux, pour son *« indépendance de vue »* et *« la justesse et la rigueur de ses jugements »*, M. Sessions, âgé de cinquante-sept ans, avait été nommé juge fédéral par le président Gerald Ford, en 1974. Auparavant, il avait occupé les postes de procureur fédéral et de chef de la division des affaires criminelles au département de la justice. Nommé à la tête du FBI pour dix ans, il aura la difficile tâche de continuer le travail, entrepris par M. Webster, d'*« assainissement »* d'une agence aux pouvoirs parfois contestés ces dernières années. – *(AFP, UPI.)*

● **Les réserves du général Galvin.** – En cas d'accord américano-soviétique, le démantèlement des missiles nucléaires de portée intermédiaire (FNI) devrait *« se faire en quelques années et non en quelques mois »*, a déclaré mardi 15 septembre à Fallingbostel, nord de la RFA) le nouveau commandant en chef des forces de l'alliance atlantique en Europe (SACEUR), le général John Galvin. Le général a exprimé la plus grande prudence au sujet des conséquences d'un éventuel accord sur les FNI (500 à 5 000 kilomètres de portée). Il a reconnu que la suppression des Pershing-2 et des missiles de croisière *« ferait courir un risque »* aux pays de l'OTAN. Il a également regretté la non-modernisation et l'abandon à terme des soixante-douze Pershing-1A (750 kilomètres de portée) de l'armée ouest-allemande promises par la RFA pour répondre à une revendication soviétique. – *(AFP.)*

Conformément à l'accord de Stockholm

Les Américains ont inspecté des manœuvres soviétiques

Pour la première fois, les Etats-Unis ont mis en application les accords de Stockholm sur la détente en Europe en inspectant par surprise des troupes soviétiques en manœuvres en Biélorussie à la fin août, a indiqué, mardi 15 septembre au camp d'entraînement de l'OTAN d'Ostenholz (dans le nord de la RFA), un porte-parole militaire américain.

Le Royaume-Uni a suivi l'exemple américain peu après, le 11 septembre, en exigeant l'envoi d'une mission d'inspecteurs militaires pour des manœuvres en Allemagne de l'Est, a indiqué de son côté un porte-parole britannique.

L'accord de Stockholm, signé par trente-cinq pays (l'Europe, sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) en novembre 1986, dans le prolongement de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), prévoit l'envoi d'observateurs militaires de chacun des pays signataires pour toutes les manœuvres engageant plus de 17 000 hommes.

Pour les exercices impliquant de 13 000 à 17 000 soldats, ce qui était le cas des manœuvres terrestres organisées dans la région de Minsk par l'armée soviétique, du 25 août au 7 septembre, comme de l'exercice soviéto-est-allemand ultérieur, il n'est prévu qu'une simple notification. – *(AFP)*.

Le plan de paix en Amérique centrale

Le président du Costa-Rica multiplie les tentatives de médiation

SAN-JOSÉ
de notre correspondant
en Amérique centrale

Pour la deuxième fois en huit jours, le président costaricien, M. Oscar Arias, a reçu lundi 14 septembre à San-José les représentants de la guérilla salvadorienne, dans l'espoir de faciliter l'ouverture d'un dialogue entre ces derniers et le président démocrate-chrétien, M. Napoleon Duarte. La réunion a duré quatre heures et a été qualifiée de *« très fructueuse »* par tous les participants, qui ont évoqué la possibilité d'une rencontre avec le président Duarte avant la fin du mois. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des accords de paix signés à Guatemala le 7 août par les cinq pays d'Amérique centrale.

La première rencontre, le 7 septembre, avait permis, selon les mots d'un des participants, de *« déblayer le terrain et de faire connaissance »*. A cette occasion les guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) et leurs alliés politiques du Front démocratique révolutionnaire (FDR) avaient confirmé leur appui au plan de paix, *« première étape pour parvenir à une solution politique au Salvador »*. Ils avaient fait part de leur accord pour un dialogue *« sans conditions préalables »* rappelant qu'ils étaient disposés à négocier un cessez-le-feu mais pas à n'importe quel prix.

Cette fois, les rebelles (MM. Guillermo Ungo et Ruben Zamora pour le FDR, MM. Salvador Amayoa et Mario Lopez pour le FMLN) et le président Duarte ont fait, semble-t-il, quelques pas de plus vers le dialogue grâce à la médiation du président Arias. Ce dernier a consulté par téléphone le président Duarte à deux reprises au cours de la réunion, en présence des dirigeants de la guérilla, ce qui aurait permis de lever certains obstacles et de faire progresser la négociation, malgré la réserve des militaires salvadoriens, qui, devant l'essoufflement de la guérilla sur le terrain, seraient plutôt favorables à la poursuite de la lutte armée.

Activité diplomatique sans précédent

Le ministre costaricien des affaires étrangères, M. Rodrigo Madrigal, a cependant tenu à tempérer l'optimisme constaté à l'issue de la rencontre de San-José. *« Nous sommes parvenus à un terrain d'entente sur les grandes lignes en vue d'un dialogue »*, nous a-t-il déclaré. *« Mais tout peut encore s'écrouler lorsqu'il faudra négocier les détails car les deux parties sont très susceptibles. »*

Depuis quelques semaines, bien que l'activité militaire n'ait pas diminué pour autant, l'Amérique centrale connaît une activité diplomatique sans précédent. Le Costa-Rica, qui est à l'origine du plan de paix adopté à Guatemala, est au centre de toute cette activité. Avant de rencontrer la guérilla salvadorienne, le président Arias avait reçu les dirigeants de l'opposition armée nicaraguayenne, la Contra. Il a également accueilli un nombre impressionnant de membres du Congrès des Etats-Unis, qui déferlent sur l'Amérique centrale pour essayer de comprendre la problématique régionale – en séjournant quelques heures à peine dans chaque capitale, – en vue du débat sur le renouvellement de l'aide financière de Washington en faveur des « contras ».

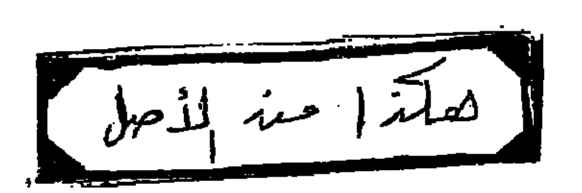
La visite de certains congressistes conservateurs a donné lieu à quelques incidents. La semaine dernière, le représentant républicain de New York, M. Jack Kemp, a tenté, sans succès d'ailleurs, de faire entrer au Costa-Rica, à bord de son avion, le principal dirigeant militaire de la Contra, M. Adolfo Calero, qui est interdit de séjour dans ce pays soucieux de préserver sa neutralité dans le conflit nicaraguayen. Sans doute pour mieux préparer la rencontre avec M. Arias, M. Kemp avait déclaré, lors d'une escale préalable au Salvador, que le plan de paix n'était qu'un *« morceau de papier »*. Malgré tout, selon M. Kemp, la réunion avec M. Arias fut *« cordiale »*.

La presse régionale, en particulier au Nicaragua, a dénoncé *« l'arrogance »* des congressistes américains et des organisations conservatrices qui, selon elle, cherchent à torpiller le plan de paix avec la bénédiction du président Reagan. Le président costaricien, qui encaisse stoïquement tous les coups, sait qu'il a affaire à forte partie. Pour rassurer les conservateurs américains qui l'accusent *« d'écouter davantage les communistes que les Etats-Unis »* et qui menacent ouvertement de couper les vivres au Costa-Rica (24 % du budget national sont assurés par l'aide financière de Washington), M. Arias a déclaré à plusieurs reprises que lui non plus n'aimait pas le régime sandiniste. Mais, a-t-il ajouté, *« je préfère que la défaite des sandinistes soit assurée par les urnes plutôt que par les balles »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **ARGENTINE : démission de trois ministres.** – Les ministres argentins de l'intérieur, du travail et de l'éducation ont démissionné, le mardi 15 septembre, dix jours après la défaite électorale subie par le Parti radical du président Raul Alfonsin. Au moins deux autres ministres devraient annoncer une décision identique dans les prochaines heures. Le président argentin n'a pas encore pu constituer un cabinet acceptable par l'opposition péroniste, et l'incertitude pèse toujours sur la composition du futur gouvernement qui doit diriger le pays, alors que le parti au pouvoir a perdu la majorité absolue à l'Assemblée nationale. – *(AFP, Reuter, UPI.)*


PICAR


هكذا من الأصل

Asie

A la veille d'un séjour aux Etats-Unis

Le dalaï-lama se dit encouragé par la position du Congrès américain sur le Tibet

BERNE
de notre correspondant

A l'occasion de la Journée mondiale pour la paix, le chef spirituel du Tibet, le dalaï-lama, exilé en Inde depuis 1959, s'est arrêté, mardi 15 septembre, à Genève, avant de faire escale à Francfort, en route pour un voyage de quinze jours aux Etats-Unis, où il doit recevoir à New-York le prix Albert-Schweitzer *« pour la compréhension mutuelle entre les hommes »*. Homme de dialogue, le dalaï-lama reste, envers et contre tout, fidèle à la non-violence, et se garde de la moindre haine envers les Chinois, qui ont annexé le Tibet. Il a même échangé quelques propos aimables avec des journalistes de Pékin en poste à Genève.

A sa manière, le dalaï-lama a donné l'exemple en détruisant symboliquement des jouets guerriers lors d'un déjeuner de l'Association mondiale pour les orphelins et les enfants abandonnés. Ce « mini-désarmement » a consisté à donner des coups de marteau à des répliques d'un tank américain et d'un blindé orné de l'étoile rouge.

S'il constate que les hommes politiques feignent d'ignorer le sort du Tibet de peur de mécontenter les autorités chinoises, il estime qu'une opinion mondiale mieux informée peut avoir un impact sur Pékin. *« Les dirigeants chinois,* nous a-t-il dit, *sont davantage préoccupés par les réactions de l'opinion internationale que par les conséquences de leurs propres agissements. »* Commentant la récente visite à Lhassa du chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, premier dirigeant occidental en fonctions à se rendre *officiellement dans la capitale tibétaine* lors d'une tournée en Chine, le dalaï-lama a réagi avec sérénité : *« Je ne sais si c'est bon ou mauvais pour le Tibet. Cela dépend de la perspective dans laquelle on se place. Pour moi, je crois que du moment où l'on parle du Tibet cela ne saurait être mauvais. Il y a au moins discussion. »* En tout cas, à la suite de ce voyage controversé du chancelier Kohl, le souverain en exil s'entretiendra avec des députés de divers partis ouest-allemands et devrait également être l'hôte d'un ministre du gouvernement de Bonn.

Un « génocide » inconnu

Un an après un séjour en Union soviétique, la visite du dalaï-lama aux Etats-Unis suit l'adoption, le 18 juin, par le Congrès américain d'un amendement sur *« les violations des droits de l'homme au Tibet par la République populaire de Chine »*. Constatant que plus d'un million de Tibétains, soit un sixième de la population autochtone, ont péri depuis l'intervention de 1959, que plus de six mille monastères ont été détruits et que la domination du Tibet se poursuit par la présence d'une importante armée d'occupation, ce texte réclame l'ouverture d'une enquête, invite Pékin à entamer le dialogue avec le dalaï-lama et envisage des mesures d'aide aux réfugiés tibétains.

Le chef spirituel en exil estime que ce sont là des signes encourageants. Outre des entretiens avec des membres du Congrès, le dalaï-lama nous a précisé qu'il allait également rencontrer l'ancien président Carter. *« Lui-même a été récemment sur place et, à la suite de ce qu'il a vu, il s'est inquiété auprès des dirigeants chinois de la sinisation croissante des hautes terres tibétaines. Cela nous préoccupe tout particulièrement car, avec l'implantation massive de colons, les Tibétains seront bientôt minoritaires chez eux, comme cela s'est déjà passé en Mandchourie et en Mongolie. »*

Pour le dalaï-lama, *« seule une véritable prise de conscience de l'opinion mondiale peut sauver les survivants de ce génocide méconnu. Tant que le problème tibétain ne sera pas résolu,* ajoute-t-il, *il restera une poudrière potentiellement dangereuse pour tout le continent asiatique. Avec les préparatifs militaires enregistrés ces derniers mois sur le Toit du monde, de nouveaux affrontements armés ne sont pas à exclure à la frontière sino-indienne. Seule la restauration à terme des droits légitimes des Tibétains peut assurer un avenir possible au cœur de la Haute-Asie »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Visite de la présidente du PS japonais aux Etats-Unis

La nouvelle souplesse des socialistes nippons

TOKYO
de notre correspondant

Mme Takako Doi, présidente du Parti socialiste japonais depuis un an, a incontestablement de la personnalité : non seulement c'est la première femme à diriger un parti politique, mais encore elle essaie de sortir de son enlisement une formation qui, bien que la première de l'opposition, est paralysée par son dogmatisme et ses divisions internes. Mme Doi cherche notamment à dégager le PS de sa tradition militante de parti d'avant-garde et à le désenclaver sur le plan international par une diplomatie tous azimuts. Jusqu'à présent, par exemple, le PS ne reconnaît pas l'existence de la Corée du Sud.

Le voyage d'une semaine aux Etats-Unis que Mme Doi effectue depuis le 13 septembre constitue déjà en soi une rupture avec un rituel bien établi : tous ses prédécesseurs choisissaient invariablement, pour leur première visite à l'étranger, la Chine ou l'Union soviétique. Mme Doi doit rencontrer à Washington le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et des membres du Congrès. Elle se rendra par la suite, sans doute à la fin de ce mois, en Corée du Nord, puis, avant la fin de l'année, à Pékin et à Moscou.

Aux Etats-Unis, Mme Doi a plusieurs objectifs. Tout d'abord, montrer que le Japon n'est pas monolithique et qu'il peut y avoir une autre politique que celle du Parti libéral-démocrate, au pouvoir depuis 1955. Mme Doi estime que la dépendance excessive de Tokyo par rapport à Washington prive le Japon de marge de manœuvre sur la scène internationale. La présidente du PS insiste sur la nécessité d'approfondir les relations avec les Etats-Unis, mais dans le cadre d'une stratégie internationale globale.

L'un des objectifs du PS, ou du moins de sa direction actuelle, est de rééquilibrer les relations nippo-américaines et notamment de transformer le traité de sécurité — auquel le PS a toujours été traditionnellement opposé — en un traité de paix et d'amitié. Un autre point de la plate-forme du PS est la création d'une zone dénucléarisée en Asie et la mise en place d'un « plan Marshall » japonais pour les pays en voie de développement.

Fortes oppositions

Dans le domaine de la défense, le PS de Mme Doi se veut réaliste et souple : récemment, la direction socialiste a annoncé qu'elle pourrait accepter l'existence des forces d'autodéfense, jugées jusqu'à présent inconstitutionnelles, à condition que les dépenses en matière de défense ne dépassent pas le seuil de 1 % du PNB. Ce seuil psychologique a, en fait, été dépassé avec le budget 1987, mais l'évolution de la position du PS, jusqu'à présent favorable au dogme de la neutralité non armée, n'en est pas moins significative.

La tentative de Mme Doi de doter son parti d'objectifs politiques tenant davantage compte des réalités pourra-t-elle aboutir ? L'un des drames du PS a toujours été d'avoir parfois de bonnes idées mais d'être incapable de les concrétiser, laissant les conservateurs les reprendre à leur compte. Une grave hypothèque pèse sur le projet de Mme Doi : un an après son élection à la tête du PS, elle est loin d'en avoir le contrôle, et ses initiatives suscitent de fortes oppositions.

PHILIPPE PONS.

● **CORÉE DU SUD : la visite de M. Roh à Washington.** — Le candidat du pouvoir à l'élection présidentielle de décembre en Corée du Sud, M. Roh Tae Woo, a été bousculé, le mardi 15 septembre à Washington, par des opposants sud-coréens résidant aux Etats-Unis (*le Monde* daté 13-14 septembre). A son arrivée au siège du club de la presse nationale, un manifestant l'a frappé à l'épaule, sans toutefois le blesser. M. Roh avait été reçu lundi par le président Reagan. La Maison Blanche a pris soin de souligner que cette rencontre ne constituait pas un soutien au candidat gouvernemental, contrairement aux critiques formulées par l'opposition à Séoul. — *(AFP, AP, UPI.)*

● **PHILIPPINES : la crise gouvernementale.** — Le vice-président Salvador Laurel a annoncé, le mercredi 16 septembre, qu'il renonçait aux fonctions de secrétaire aux affaires étrangères. Il a invoqué des *« divergences fondamentales »* avec la présidente Cory Aquino. M. Laurel avait présenté sa démission la semaine dernière en même temps que l'ensemble des membres du gouvernement, mais il est le seul pour l'instant à avoir exprimé sa décision *« irrévocable »* de ne pas être reconduit dans ses fonctions. M. Laurel, colistier de Mme Aquino à l'élection présidentielle de février 1986, demeure toutefois vice-président de la République. — *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : premier affrontement entre soldats indiens et séparatistes tamouls.** — Les troupes indiennes stationnées au Sri-Lanka ont ouvert le feu, le mardi 15 septembre, sur des militants armés du principal mouvement séparatiste tamoul, les Tigres libérateurs de l'Eelam, responsables, selon la police, du massacre de soixante-quinze personnes pendant le week-end (*le Monde* du 16 septembre). Trois Tigres, dont l'un blessé par balle, ont été arrêtés et les autres ont réussi à prendre la fuite. — *(Reuter.)*

● **VIETNAM : 212 réfugiés recueillis par un bateau danois.** — Un cargo danois, l'*Alice-Riis*, a recueilli, dimanche 13 septembre, sur sa route vers Bangkok, 212 réfugiés vietnamiens qui étaient à bord d'une embarcation de fortune en train de couler en mer de Chine, a indiqué un porte-parole de la compagnie maritime de Svendborg (Fionie), propriétaire du cargo. Les réfugiés, en majorité des jeunes et des enfants trouvés fort épuisés, sont attendus à Bangkok, jeudi. — *(AFP.)*



Afrique

TUNISIE : le procès des intégristes

Un dossier d'accusation peu convaincant

TUNIS
de notre envoyé spécial

L'événement n'a pas vraiment le décor ni la solennité qu'il mériterait. Dans la touffeur moite de cet ancien baraquement de caserne où le *procès des intégristes*, après deux semaines d'audience, approche maintenant de son épilogue, il régnait, le mardi 15 septembre, une ambiance faussement banale.

En ce premier jour de plaidoirie, les vedettes du barreau et le président de la Cour de sûreté de l'Etat, *Me Hachemi Zamel*, s'apostrophent comme on le ferait en correctionnelle, au-dessus de la tête des cinquante accusés, serrés dans leur box. Sur les travées de la défense, on entend parfois des rires ou des commentaires ironiques. Sans l'omniprésence silencieuse des caméras officielles, qui filment l'intégralité des débats, on oublierait vite la gravité des enjeux. Pourtant, plusieurs dizaines de Tunisiens jouent bien ici leur vie face à un régime qui affronte le plus périlleux des procès politiques organisés par lui en trente ans d'existence.

Ce ne fut pas une très bonne journée pour le pouvoir. Les défenseurs de l'« Emir » du Mouvement de la tendance islamique (MTI), M. Rached Ghannouchi, et des ses amis s'efforcèrent avec un certain succès de mettre à nu les incohérences et les faiblesses de l'accusation. Les inculpés, expliquèrent-ils par le menu, ont peut-être nourri l'intention de *« changer la forme du gouvernement »*, crime légalement passible de la peine de mort, mais leur *« complot »* n'a pas connu le moindre *« début d'exécution »*.

Pour le ministère public, au contraire, il n'y a aucun doute : *« Les attentats du 2 août dans les hôtels touristiques de Sousse et de Monastir ont amplement prouvé que les islamistes étaient bien passés à l'acte, que les théoriciens du MTI et les apprentis terroristes participaient d'une seule et même conjuration. »* Cette allégation, réplique la défense, repose sur un amalgame grossier qu'aucun élément matériel n'est venu corroborer.

Grosses maladresses

Reste le grief le plus spectaculaire et le moins étayé, celui d'*« intelligence »* avec l'Iran. Là aussi le dossier surprend vraiment par sa maigreur. Outre un ou deux voyages à Téhéran tous frais payés pour certains membres du Mouvement, on parle de vidéocassettes subversives importées d'Iran mais personne ne les a vues. Pour accabler le *« réseau khomeiniste »*, la presse tunisienne exhume maintenant des propos antérieurs de Rached Ghannouchi où celui-ci — c'était en 1979 — se présentait comme un *« modeste élève »* de l'imam. Mais était-il seul à l'époque en Tunisie à tresser, à sa façon, les lauriers de la révolution islamique triomphante ?

Au total, on garde surtout, en cette fin de procès, l'impression plutôt fâcheuse d'un dossier d'accusation *« mal ficelé »* et médiocrement exploité. En traduisant publiquement en justice quatre-vingt-dix personnes, dont quarante par contumace, le régime du président Bourguiba avait voulu jouer la *« transparence »* tout en frappant les esprits. Mais quelques grosses maladresses ont desservi sa démonstration. Le président du tribunal, procureur de profession, n'était visiblement pas fait pour son nouvel emploi. Quant aux tortures, dont certains accusés montrèrent sur leur corps les séquelles, elles ont pour le moins rembruni les juristes étrangers invités comme observateurs.

En face, à l'inverse, la plupart des accusés — enseignants, ingénieurs, avocats — ont surpris l'auditoire par la qualité de leurs interventions et la force de leur détermination. Pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie, les adversaires du régime ont, sans se renier, exposé leurs vues dans un prétoire avec calme et éloquence. Il y a là un défi national propre à faire réfléchir les dirigeants. Mais une seule question court maintenant dans les coulisses du procès : *« Combien le régime veut-il de têtes ? »* Réponse probable vendredi au plus tard.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **Manifestation d'intégristes dans la banlieue de Tunis.** — Des intégristes musulmans ont manifesté mardi 15 septembre dans la banlieue sud de Tunis, au Bardo. Un marchand a été grièvement blessé par un cocktail Molotov. Les manifestants ont scandé des slogans hostiles au régime avant d'être dispersés par la police qui a procédé à des interpellations, dont on ignore le nombre exact. — *(AP.)*

BURUNDI : la fin des persécutions contre l'Eglise

« Christus vincit... »

GITEGA
de notre envoyé spécial

« Buyoya oyé, Buyoya oyé » : lorsque, depuis l'ambon, juste avant l'*Ite Missa Est*, un jeune Burundais, costume traditionnel et lance à la main, conclut un poème de sa composition par ce vivat à l'adresse du nouveau chef de l'Etat, la foule des fidèles applaudit à tout rompre. Ce n'était pas une grand-messe tout à fait comme les autres, le dimanche matin 13 septembre, à la cathédrale de Gitega, la deuxième ville du pays. On y célébrait la réouverture de ce lieu de culte fermé depuis le 10 avril sur ordre du colonel Jean-Baptiste Bagaza, le président déchu, qui avait pris l'Eglise catholique dans son collimateur...

Plus de trois mille personnes sont entassées dans la nef et sur le parvis de la cathédrale pour assister pendant plus de deux heures à cette messe dite d'action de grâces. Grand jeu pour l'occasion : procession et danses au pied de l'autel. Des grappes d'enfants sont assis sur les marches du chœur, dans une joyeuse pagaille. Les fidèles tapent dans leurs mains pour rythmer les cantiques.

Les deux officiants étaient, il y a une semaine encore, en détention préventive à la maison d'arrêt de Gitega. Dans son homélie pleine de sous-entendus, le Père Audace « brode » sur ce thème évangélique du pardon des calomnies et des injures. Il félicite aussi les chrétiens qui ont tenu bon pendant ces temps d'épreuves, ceux qui, privés d'église par exemple, n'ont pas hésité à faire de longues marches pour aller assister à la messe dominicale dans un autre lieu de culte.

Un « miracle » du Seigneur

Des cantiques de circonstance disent toute la puissance du Très-Haut. Un instant, l'assistance abandonne même le kirundi, la langue nationale, pour le latin : *« Christus vincit, Christus regnat, Christus liberat... »*. A l'oreille de son voisin, sœur Françoise, une religieuse burundaise, chuchote : *« On en a dit des chapelets et fait des heures d'adoration ! C'est la puissance du Seigneur qui a fait ça. »*

« Ça », le père Jean-Baptiste le qualifie de *« miracle »*. Qui aurait cru en effet que les persécutions contre les catholiques allaient cesser aussi vite et qu'à la faveur d'un coup d'Etat militaire la paix religieuse était enfin en vue ? Le gouverneur de la province de Gitega, qui, le 10 avril, avait réuni la population pour l'informer de la fermeture de la cathédrale, s'est retrouvé le 8 septembre devant cette même population pour lui annoncer la réouverture de cette même cathédrale.

Dieu sait si ce haut fonctionnaire avait mis du sien, ces dernières années, avec le concours des administrateurs communaux et des responsables locaux de l'UPRONA, le parti unique, pour tenter de discréditer l'Eglise catholique aux yeux des autochtones, *« allant jusqu'à interpréter de manière tendancieuse dans des réunions publiques certains passages des Saintes Ecritures,* raconte un prêtre, *si bien que nous étions quand même obligés de rétablir, en chaire, des vérités de la foi mises à mal »*.

Dans la province de Gitega, la guerre religieuse avait commencé en août 1985 avec l'expulsion brutale de huit missionnaires étrangers, puis la détention de sept prêtres burundais accusés d'avoir célébré la messe en semaine avant 7 heures alors qu'aucun règlement ne s'y opposait. Après une accalmie de quelques mois en 1986, les hostilités reprenaient de plus belle cette année : fermeture de cinq églises et de plusieurs « succursales », lieux de culte secondaire, emprisonnement de trois prêtres et de catéchistes.

Même si l'Etat tend aujourd'hui la main à l'Eglise celle-ci risque de « laisser des plumes » dans le conflit qui l'a opposée, au régime déchu. *« On ne pourra pas revenir en arrière sur tout,* admet le Père Audace. *Peut-être aurons-nous perdu des dispensaires, des écoles et autres biens matériels. Mais, l'essentiel est de recouvrer le plein exercice de la liberté de culte. »*

JACQUES DE BARRIN.

TCHAD : après le cessez-le-feu

M. Giraud affirme qu'il n'y a plus de bombardements libyens

M. André Giraud, ministre de la défense, a confirmé, mardi 15 septembre devant l'association de la presse diplomatique, que le dispositif militaire français au Tchad serait redéployé vers le nord du pays.

« La piste d'Abéché sera opérationnelle fin septembre », a dit le ministre, se refusant toutefois à préciser si des forces militaires françaises allaient être cantonnées à Faya-Largeau et à Ouadi-Doum.

M. Giraud a déclaré qu'aucun bombardement libyen n'était intervenu ces derniers jours sur le nord du Tchad ; à la suite de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu entre les deux pays vendredi dernier, les appareils libyens se bornent, selon lui, à quelques *« vols de reconnaissance »*. Il a estimé que le cessez-le-feu intervenu entre le Tchad et la Libye constituait une *« évolution positive »* pour le règlement de la question d'Aozou, territoire qu'il considère comme *« tchadien »*.

Apparemment plus ému que la France par ces *« vols de reconnaissance »*, le Tchad a adressé mardi à la Libye *« un deuxième avertissement »* dans un communiqué de l'état-major qui dénonce les violations répétées de l'espace aérien du pays. Selon N'Djamena, la dernière remonte à lundi après-midi, lorsque des avions de combat libyens ont survolé les villes d'Ati, dans le Centre, d'Ounianga-Kebir et Bardai, dans le Nord.

Deux Soviétiques disparus

D'autre part, les autorités soviétiques ont effectué une démarche auprès du Quai d'Orsay pour essayer d'avoir des informations sur la disparition de deux conseillers militaires soviétiques, le 5 septembre, lors de l'attaque de la base de Maaten-es-Sara, dans le Sud libyen, par les forces tchadiennes. Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a précisé, mardi, que les deux militaires *« se trouvaient en mission officielle en Libye pour aider à l'entretien d'équipements et de matériels militaires »*, et que les *« mesures nécessaires »* ont été prises pour tenter de savoir ce qu'il est advenu d'eux.

N'Djamena avait annoncé, au début du mois, la capture, aux côtés de militaires libyens, de deux Yougoslaves et d'un Allemand de l'Est, lors de l'attaque de Maaten-es-Sara, mais n'avait pas fait état de Soviétiques.

Des prisonniers libyens, capturés près de la localité d'Aozou, avaient précédemment affirmé à des journalistes occidentaux que des groupes de cinq ou six conseillers soviétiques venaient fréquemment passer plusieurs jours sur la base libyenne située au nord du territoire contesté.

Un porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué, mardi soir, que les autorités tchadiennes, interrogées par Paris, avaient déclaré n'avoir pas connaissance de la capture des deux Soviétiques.

GRANDE-BRETAGNE

Le « mariage spirituel » des libéraux et des sociaux-démocrates

LONDRES
de notre correspondant

Deux petits partis en feront-ils un grand en fusionnant ? Lequel des deux risque le plus de perdre son âme dans le processus ? Le congrès du Parti libéral, réuni depuis le dimanche 13 septembre à Harrogate, est confronté à ces interrogations lancinantes et *manifeste quelques états d'âme*, même si l'issue des débats ne fait guère de doute. Il est quasiment acquis en effet qu'une très forte majorité de libéraux se prononceront, le jeudi 17 septembre, en faveur de la « fusion » avec les sociaux-démocrates.

« Ce n'est pas une OPA, mais un mariage spirituel », a déclaré mardi M. David Steel, le leader libéral, qui sera probablement aussi celui du futur parti.

Une ombre plane cependant sur ce congrès. Celle de M. David Owen, ancien chef du Parti social-démocrate, hostile à la fusion et qui, pour cette raison, s'est volontairement mis à l'écart. M. Owen, qui garde une excellente image dans l'opinion, affiche son souci de ne pas gêner les négociateurs des deux partis, mais son silence en dit long.

Deux responsables libéraux ont, involontairement sans doute, apporté de l'eau à son moulin en déclarant publiquement, en marge du congrès, que les futures négociations sur la fusion n'étaient que de la « frime » et qu'en réalité il s'agissait tout simplement pour les libéraux d'« avaler » les sociaux-démocrates, deux fois moins nombreux. Selon eux, dès que le mariage aura été consommé, le contrat sera déchiré et jeté aux oubliettes.

M. Steel a été obligé de monter au créneau pour répéter qu'il n'en serait rien. Il a affirmé que ce « mariage spirituel » ne consistait pas à garder *« 50 % des statuts d'un parti et 50 % des statuts de l'autre »*, mais à prendre *« le meilleur des deux »*. Quant aux principes de la future formation, ils devront allier *« liberté individuelle et justice sociale »*.

Cette rhétorique un peu floue cache un but politique précis. M. Steel veut construire une « troisième force » capable d'accéder un jour au pouvoir. Il s'emploie à persuader les libéraux d'oublier un peu leurs us et coutumes, plus que centenaires (ils ont occupé le poste de premier ministre en alternance avec les conservateurs tout au long du dix-neuvième siècle), afin de créer une dynamique nouvelle. Le sang neuf apporté par les sociaux-démocrates, transfuges relativement récents du Parti travailliste, ne peut, selon lui, que les y aider.

Fausses notes

M. Steel se bat sur deux fronts : dans sa propre maison contre les nostalgiques de la tradition libérale, plus soucieux de perpétuer un culte que de faire entrer leur leader au 10 Downing Street, et contre ceux qui, chez les sociaux-démocrates, refusent également la fusion. Les uns et les autres sont remuants, mais nettement minoritaires. Le débat est donc tranché.

Il y aura certainement encore des fausses notes dans le concert nuptial précédant l'union des deux partis. Sur ce point, on peut *faire confiance aux libéraux*, qui sont souvent des personnalités singulières, voire pittoresques, hostiles à tout embrigadement.

Les opposants sociaux-démocrates à l'union laisseront sans doute, eux aussi, glisser quelques petites phrases perfides, malgré le silence de leur chef de file, M. Owen. Les sociaux-démocrates, souvent proches des thèses pacifistes en matière de défense, risquent davantage que les libéraux de perdre leur différence dans l'aventure.

Il reste évidemment un problème de fond. L'alliance des deux partis a subi un échec cuisant aux élections de juin dernier, n'obtenant que vingt-deux sièges, alors qu'elle en avait vingt-sept dans la Chambre sortante. Etait-ce seulement parce qu'ils s'étaient présentés distinctement ?

Mme Shirley Williams, présidente du Parti social-démocrate, souligne, non sans raison, que le futur parti repose sur un bloc relativement stable, représentant environ un cinquième de l'électorat (23 % des voix en 1983 et 22 % en 1987), comme vient encore de le confirmer un sondage Gallup publié le lundi 14 septembre. C'est beaucoup apparemment. Mais le scrutin majoritaire uninominal à un tour que les Britanniques connaissent depuis toujours est impitoyable pour les formations, fusionnées ou non, qui n'arrivent pas à décoller du voisinage des 20 %.

DOMINIQUE DHOMBRES.

YOUGOSLAVIE : Après la démission de M. Pozderac

Le scandale Agrokomerc illustre la faillite du système économique

L'onde de choc suscitée par le scandale Agrokomerc continue de s'étendre en Yougoslavie. Elle touche aussi bien les milieux politiques, industriels que bancaires, mettant peu à peu à jour la dégradation d'un système économique dont le pays semble peu à peu mesurer l'ampleur.

Après la démission, le samedi 12 septembre, du vice-président de la Fédération, M. Hamdija Pozderac, la Ligue des communistes de Bosnie-Herzégovine, où se trouve le siège du combinat agro-alimentaire, a exclu de ses rangs une quarantaine de personnes et pris des sanctions contre 130 autres. La démission le mardi 15 septembre du directeur de la banque Ljubljanska, l'une des principales banques commerciales du pays, M. Metod Rotar, a marqué le début d'un coup de balai attendu dans les milieux bancaires. L'agence de presse officielle Tanjug avait annoncé lundi soir que le gouverneur de la banque nationale de Bosnie-Herzégovine, M. Jure Pelivan, faisait l'objet d'une procédure de licenciement pour négligences.

L'arrestation ces derniers jours des dirigeants de deux firmes textiles de la ville de Varazdin, en Croatie cette fois, qui auraient émis des billets à ordre non garantis pour 165 millions de dollars est venue rappeler que le scandale Agrokomerc, loin d'être un cas isolé, n'est en fait que la partie visible d'un iceberg d'une tout autre dimension.

Le système de financement des entreprises par des traites et billets à ordre impayés, qualifié aujourd'hui de « scandale » par la presse et les dirigeants, a fonctionné pendant des années sans que personne y trouve à redire. Selon des chiffres on ne peut plus officiels, 131 014 cas d'« indiscipline financière », portant sur 149 milliards de dinars de l'époque, soit plus de 300 millions de dollars, ont été comptabilisés en 1985 sans qu'aucun dirigeant d'entreprise ne soit inquiété. Ces chiffres ont considérablement augmenté l'an dernier pour passer à 154 410 cas de fraudes portant sur 660 millions de dinars.

Les experts du FMI

Ces statistiques, souligne-t-on dans la capitale yougoslave, ne prennent pas en compte les innombrables gaspillages financiers, portant eux sur plusieurs milliards de dollars, dus aux investissements non rentables décidés, sans études préalables et sans aucune coordination, un peu partout dans le pays par des hommes politiques soucieux de satisfaire leur clientèle.

Les appels qui se multiplient à nouveau en faveur d'une réforme en profondeur du système ne suffiront pas à rassurer les créanciers du pays, dont l'endettement atteint actuellement près de 20 milliards de dollars. Frustré par une inflation galopante, qui a atteint un taux de 116 % par an, le Fonds monétaire international avait réclamé depuis longtemps une limitation des émissions de titres douteux.

L'arrivée lundi à Belgrade des experts de l'organisation internationale pour discuter du rééchelonnement de la dette extérieure yougoslave devrait pourtant être une incitation supplémentaire pour obliger cette fois les dirigeants du pays à prendre le taureau par les cornes.

La visite du patriarche de Constantinople confirme le renouveau de l'Eglise orthodoxe serbe

BELGRADE
de notre correspondant

Le patriarche œcuménique Dimitrios Ier, de Constantinople, *primas inter pares* de l'Eglise orthodoxe, qui a *« droit aux honneurs mais pas au pouvoir »*, achevait le mercredi 16 septembre une visite officielle de cinq jours à l'Eglise orthodoxe serbe, la plus importante par le nombre de fidèles de la Yougoslavie multiconfessionnelle. En compagnie de son hôte, le patriarche German, il s'est rendu dans plusieurs centres culturels et religieux serbes, y compris ceux de la région du Kosovo, où « nationalistes et irrédentistes » albanais ont déjà causé de graves dégradations aux églises et cimetières orthodoxes et tenté même de *mettre le feu à l'ancien siège du* patriarche, à Pec.

Les rapports entre l'Eglise orthodoxe serbe et le patriarcat de Constantinople, et surtout avec l'Eglise grecque, remontent loin dans l'histoire. Les frères grecs Cyrille et Méthode, de Salonique, ont été les premiers à prêcher, au neuvième siècle, le christianisme *aux Slaves qui les considèrent* comme leurs plus grands saints.

Le dimanche 13 septembre, les patriarches Dimitrios et German, assistés de prélats et de prêtres grecs et serbes, ont célébré la grande liturgie à la cathédrale archi-comble de Belgrade. La cérémonie, retransmise par haut-parleurs, a été suivie par une foule nombreuse dans les *rues, autour de la cathédrale.* Les mouvements de masse auxquels a donné lieu la visite du patriarche œcuménique ont confirmé le renouveau de l'Eglise serbe après les pertes qu'elle a subies au cours de la guerre et son conflit avec le régime communiste instauré en Yougoslavie en 1945. Les deux patriarches se sont également rendus à Vraca, chantier de la capitale où avance la construction du plus grand temple dans les Balkans, consacré à saint Sava, fondateur de l'Eglise serbe (1219).

Les entretiens du patriarche Dimitrios avec le patriarche German ont porté sur la convocation d'un nouveau concile panorthodoxe, le dialogue entre l'Eglise orthodoxe et les autres Eglises chrétiennes, en premier lieu catholique. Après Belgrade, le patriarche de Constantinople, qui s'est déjà entretenu des mêmes sujets le mois dernier à Moscou avec le patriarche russe Pimen, se propose de rencontrer dans les mois à venir les patriarches des autres Eglises autocéphales orthodoxes, puis le pape, à Rome, et l'archevêque de Contorbéry.

PAUL YANKOVITCH.

RFA : après la mise en cause du ministre-président du Land

Les libéraux du Schleswig-Holstein hésitent à gouverner avec les sociaux-démocrates

BONN
de notre correspondant

Les « révélations » faites sur les méthodes de campagne de M. Uwe Barschel (CDU), ministre-président du Schleswig-Holstein, par l'un de ses collaborateurs, M. Reiner Pfeiffer, ont semé la perturbation sur la scène politique ouest-allemande, au lendemain des élections régionales du dimanche 13 septembre (*le Monde* du 15 septembre).

Dans une confession faite sous serment devant un huissier et publiée par *Der Spiegel*, M. Pfeiffer avait déclaré que M. Barschel l'avait chargé, pendant la campagne, d'effectuer des recherches dans les dossiers fiscaux de son concurrent social-démocrate, M. Bjorn Engholm. N'ayant trouvé aucune irrégularité, M. Barschel aurait alors demandé à M. Pfeiffer de faire suivre son concurrent par des détectives privés, afin de mettre en lumière ses écarts de conduite personnelle. Il s'est avéré que M. Engholm avait bel et bien été filé par des détectives d'un cabinet de Brême, dont les honoraires avaient été payés par un industriel ami de M. Barschel.

Les dénégations indignées de M. Barschel n'ont, pour l'instant, convaincu que ses amis du groupe chrétien-démocrate au Parlement de Kiel. Ceux-ci l'ont assuré, mardi 15 septembre, de leur *« pleine confiance »*. Mais les libéraux, dont l'appoint est maintenant nécessaire à la formation du nouveau gouvernement régional, ont déclaré ne vouloir former de coalition avec le ministre-président sortant que *« lorsque les accusations contre lui auront été totalement balayées »*.

Attaques contre les « centristes »

Dans les milieux politiques, à Bonn, on estime que l'avenir de M. Barschel est fortement compromis, et que sa démission devrait intervenir rapidement. Même si une partie des accusations portées contre lui se révélaient fausses pèserait alors sur lui le soupçon d'avoir engagé dans son cabinet M. Pfeiffer, un personnage trouble, spécialiste connu des basses besognes électorales.

Le parti social-démocrate, qui est devenu dimanche la première formation politique du Schleswig-Holstein, avec 45,2 % des voix, a lancé un appel aux libéraux (5,2 %) pour former avec eux un *« gouvernement stable »* à Kiel. S'ils n'ont pas encore répondu à cet appel, ces derniers se montrent de plus en plus circonspects à l'égard de la CDU.

Pour la première fois depuis son changement de coalition, qui avait porté le chancelier Kohl au pouvoir à Bonn en 1982, le FDP avait conclu *le mois dernier un accord avec* le SPD pour gouverner la ville-Etat de Hambourg. Profitant de l'embarras dans lequel se trouvent les chrétiens-démocrates, la CSU de M. Franz Josef Strauss a relancé pour sa part ses attaques contre la ligne « centriste » du chancelier, dont les bénéfices sont décidément, à son goût, un peu trop encaissés par les libéraux.

LUC ROSENZWEIG.

URSS

Le rédacteur en chef de la « Pravda » témoin de son temps

M. Afanassiev est une de ces personnalités soviétiques pour lesquelles la période actuelle ne va pas sans épreuves. Rédacteur en chef de la *Pravda* depuis 1976, il est naturellement tout acquis aux mots d'ordre de *perestroïka* (« restructuration ») et de *glasnost* (« transparence ») chers à M. Gorbatchev. Mais il ne cache pas que lui-même et ses confrères ont beaucoup à apprendre et que le poids *« des habitudes, des traditions »* réservent encore *« des temps difficiles »*.

Prenez l'exemple du projet de loi sur la presse, qui en est, paraît-il, à son *« stade final »*. Il prévoit pour les journalistes *« beaucoup de droits, de possibilités »*, mais aussi *« plus de responsabilités »* que tous ne sont pas prêts à accepter. *« Influence néfaste »* d'une époque où la *Pravda*, à commencer par elle, était intouchable.

Venu à Paris pour la fête de *l'Humanité*, M. Afanassiev donnait, le mardi 15 septembre, une conférence de presse au cours de laquelle la plupart de ses réponses ont été plus ou moins marquées par ce dualisme de sentiments.

Boukharine, Trotski, seront-ils réhabilités ? *« Ce n'est pas l'affaire des journalistes, et ceux qui écrivent à ce sujet ne se fondent pas sur des analyses sérieuses. C'est l'affaire des scientifiques, du Parti. » « La correction de décisions anciennes n'est pas exclue »*, par exemple à propos de Boukharine. Mais M. Afanassiev ne pense pas que Trotski sera réhabilité. *« Il a, bien sûr, fait des choses pour la révolution, mais sa personnalité est assez odieuse et le négatif l'emporte sur le positif. »* Ce qui n'interdit pas que son nom reparaisse dans les manuels d'histoire.

M. Ligatchev — le numéro deux du régime — n'est-il pas parfois en désaccord avec M. Gorbatchev ? Une *« invention de l'Occident »* qui frise la *« malveillance »*. Le rédacteur en chef de la *Pravda* fait à ce sujet une révélation : depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, il assiste chaque jeudi après-midi à la réunion du bureau politique. Il est donc renseigné de première main. *« Jamais, assure-t-il, je n'ai entendu le camarade Ligatchev dire quelque chose de différent des idées de Mikhaïl Gorbatchev. »* Bien sûr, des *« points de vue différents »* s'expriment, mais dans un *« langage commun »*.

Les travaux du bureau politique, auxquels sont également conviés des *« spécialistes »*, se *prolongent parfois tard dans la* nuit. Si l'accord n'est pas réalisé sur un sujet, la décision est reportée... Mais *« il n'y a pas de divergence de principe au sein de notre direction »*.

Une visite de Jean-Paul II ?

M. Afanassiev parle aussi de la réforme du code pénal, qui ira dans le sens d'une *« humanisation »* — il est personnellement contre la peine de mort — et d'une *« libéralisation »*. Condamnera-t-on encore pour *« activités antisoviétiques »* ? Il faudra juger *« cas par cas »*, de même que pour l'amnistie qui doit accompagner le soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre et qui sera *« étalée dans le temps »*. Car on a parfois amnistié dans le passé des gens qui n'auraient pas dû *être libérés*. De même encore pour les associations *« non officielles »* qui naissent un peu partout. La plupart, heureusement, soutiennent la « restructuration ». Mais on ne peut tolérer les activités de *« ceux qui veulent désorganiser notre opinion »*.

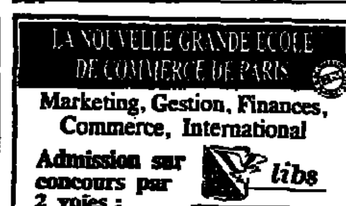
La *Pravda* a récemment évoqué les *« difficultés »* du mouvement communiste international : l'anniversaire de la révolution d'Octobre sera-t-il l'occasion de retrouvailles, d'une conférence comme celle qui, par exemple, se tint à Moscou en juin 1969 ? *« Pas question d'une réunion au sens traditionnel »*, mais de *« rencontres »*, de *« tables rondes »*, auxquelles participeront ceux qui le voudront bien. *« Aucune résolution, aucune décision ne sera adoptée. »* Mais les échanges de vues sont *« très utiles »* et seront désormais *« plus fréquents »*.

Encore un anniversaire, celui, l'année prochaine, du millénaire de l'évangélisation de la Russie. Le rédacteur en chef de la *Pravda* observe — à juste titre ? — que l'affaire concerne plutôt les autorités religieuses que celles du Parti ou de l'Etat. Il regrette que l'Occident utilise cet anniversaire *« à des fins anticommunistes et antisoviétiques »*. Mais il *« n'exclut pas »* que Jean-Paul II, à une date qu'il ignore, puisse visiter l'URSS. — A. J.

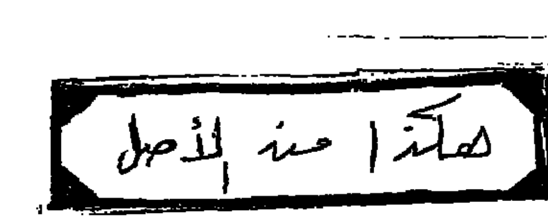
● **PAYS-BAS : l'enlèvement de l'industriel Gerrit Jan Heijn.** — Les ravisseurs de M. Gerrit Jan Heijn, numéro deux de l'empire des supermarchés Ahold, pourraient appartenir au groupe qui séquestra trois semaines durant, en 1983, un autre grand patron néerlandais, M. Freddy Heineken, rapportait, mardi 15 septembre, la presse d'Amsterdam. La police, qui observe une discrétion quasi absolue sur l'enlèvement de M. Heijn, perpétré mercredi dernier à Bloemendaal, près de Haarlem, s'est contentée de déclarer que cette éventualité était envisagée. Selon le quotidien *Algemeen Dagblad*, l'enquête s'oriente maintenant vers Frans Meyer, l'un des protagonistes en fuite du rapt du roi de la bière. — (AFP.)

● **POLOGNE : vers une libéralisation des passeports.** — Le ministère de l'intérieur polonais examine les moyens de libéraliser les procédures d'obtention du passeport pour les citoyens polonais. A compter du 1er janvier 1988, la durée de validité des passeports sera portée de cinq à dix ans pour la circulation dans les pays de l'Est. Pour ce qui concerne les voyages des Polonais dans les pays occidentaux, le ministère de l'intérieur étudie la possibilité *« technique »* de permettre à tous les Polonais de disposer d'un passeport en permanence. Pour le moment, tout ressortissant polonais qui se rend dans un pays de l'Ouest doit faire une demande de passeport et remettre le document aux autorités à son retour. — (AFP.)

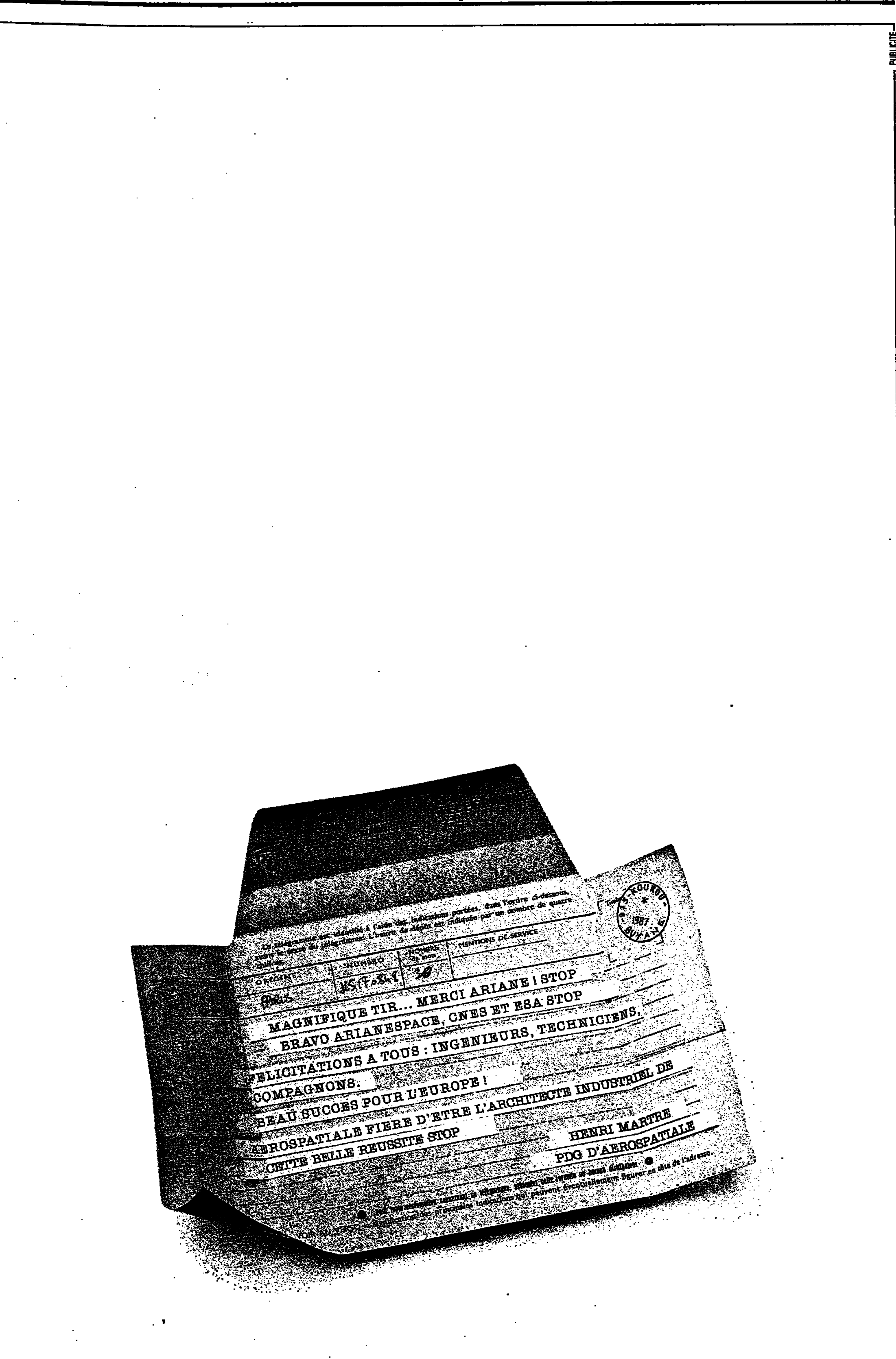
● **Alexis Magarik libéré.** — Alexis Magarik, dissident juif *détenu* dans un camp de travail en Sibérie, a été libéré, a annoncé sa famille, le mardi 15 septembre à Moscou. Professeur d'hébreu, il avait été condamné en 1985 à trois ans de camp de travail pour trafic de drogue, accusations qu'il a toujours démenties. Selon le doyen des « refuzniks », Vladimir Slepak, Magarik était le dernier dissident juif (détenu) dans un camp de travail. — (Reuter.)







Europe


MAGNIFIQUE TIR... MERCI ARIANE ! STOP
BRAVO ARIANESPACE, CNES ET ESA STOP
FELICITATIONS A TOUS : INGENIEURS, TECHNICIENS,
COMPAGNONS.
BEAU SUCCES POUR L'EUROPE !
AEROSPATIALE FIERE D'ETRE L'ARCHITECTE INDUSTRIEL DE
CETTE BELLE REUSSITE STOP
HENRI MARTRE
PDG D'AEROSPATIALE

Proche-Orient

Le conflit du Golfe

Sombres perspectives après la mission de M. Perez de Cuellar

« La guerre continue » : c'est par ces mots du ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, que s'est terminée, mardi 15 septembre, la mission entreprise quatre jours auparavant par M. Perez de Cuellar et qui a mené le secrétaire général de l'ONU successivement à Téhéran et à Bagdad.

Destinés à l'origine à amener les deux belligérants à accepter enfin de mettre un terme à leur conflit vieux de sept ans, les quatre jours d'entretiens de M. Perez de Cuellar auront en fait eu pour résultat immédiat de permettre une nouvelle fois aux interlocuteurs du secrétaire général de manifester leur intransigeance.

Si des membres de la délégation de l'ONU ont cru percevoir une évolution positive dans les propos tenus par les dirigeants iraniens, ceux-ci ont pourtant choisi le passage dans leur capitale de M. Perez de Cuellar pour durcir le ton de leurs déclarations publiques.

Alors qu'ils avaient su garder, pendant près de deux mois, une attitude de ni oui ni non face aux appels de l'ONU à un cessez-le-feu, les Iraniens ont brutalement remis à l'ordre du jour la *« punition de l'agresseur »* – l'Irak – comme condition préalable à toute paix. Et ce dès l'arrivée du secrétaire général. Les autorités de Téhéran n'ont, par la suite, plus changé leur position au fil des discussions de M. Perez de Cuellar dans la capitale iranienne.

La riposte des Irakiens a été immédiate : le secrétaire général a été accueilli, dimanche soir à Bagdad, par une demande de sanctions contre Téhéran. Position qui est restée, là-bas également, inchangée jusqu'au départ de M. Perez de Cuellar et à la conclusion de M. Tarek Aziz.

Après ce qui apparaît comme l'échec de ce que certains diplomates à l'ONU estimaient être *« la mission de la dernière chance »*, l'avenir risque de voir non seulement une nouvelle flambée de violence dans la région, mais aussi la fin de la belle unanimité que les cinq grandes puissances avaient difficilement réussi à afficher au sein du Conseil de sécurité.

On voit mal, en effet, comment les Irakiens renonceraient à de nouvelles attaques contre le trafic maritime dans le Golfe après ce qu'ils considèrent comme un rejet de fait des appels internationaux au cessez-le-feu. Lorsque, fin août, il avait mis fin à une trêve de six semaines dans la région et intensifié ses raids contre les pétroliers iraniens, le régime de Bagdad avait argué des *« atermoiements »* de Téhéran. Ces atermoiements ont pris fin, mais pour faire place, aux yeux des Irakiens, à *un refus pur et simple de* négocier.

Divergences à l'ONU

Du côté de l'ONU, des divergences pourraient apparaître, alors qu'en juillet régnait l'unanimité au sein du Conseil de sécurité pour appeler Irakiens et Iraniens à cesser les combats. Car si les Etats-Unis, appuyés publiquement par les Britanniques, considèrent comme inéluctable l'imposition de sanctions à l'Iran pour l'amener à plus de retenue, cet avis est loin d'être partagé par les Soviétiques et les Chinois. D'autant que Moscou et Pékin ont clairement montré leur volonté de renouer ou de maintenir les meilleures relations possibles avec la République islamique.

A l'heure où Londres se déclarait, mardi, en faveur de sanctions, Moscou estimait que la résolution 598, appelant à un cessez-le-feu que M. Perez de Cuellar était chargé de faire appliquer, était loin d'avoir épuisé son *« potentiel »*. D'autres clivages recommençaient en outre à se manifester avant même le retour du secrétaire général à New-York, les Chinois accusant les Soviétiques de *« tourner la crise du Golfe à leur avantage sur le plan diplomatique »* tout en alimentant la tension dans la région.

Les Iraniens affichent, quant à eux, une grande sérénité face aux menaces de sanctions contre leur pays. *« Le temps où les embargos sur les armes ou les sanctions économiques avaient un effet sur notre détermination ou notre effort de guerre est révolu »*, a ainsi déclaré mardi le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi.

Y. H.

LIBAN

Un ancien responsable des milices chrétiennes blessé dans un attentat

M. Elie Hobeika, ancien chef de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), a été blessé, mardi soir 15 septembre, dans un attentat à la bombe qui a fait un mort et une trentaine de blessés, à Zahlé, dans la plaine de la Békaa, sous contrôle syrien, selon un bilan de la Croix-Rouge libanaise (CRL).

L'explosion a eu lieu à 21 h 30, heure locale (18 h 30 GMT) au siège de l'évêché melkite (grec catholique) de Zahlé, où M. Hobeika était reçu par l'évêque de cette communauté, Mgr André Haddad, qui compte parmi les blessés, a-t-on ajouté de même source.

M. Hobeika, dont la vie n'est pas en danger, a reçu les premiers soins dans le principal hôpital de cette ville chrétienne sous contrôle syrien, à 52 kilomètres à l'est de Beyrouth, avant d'être transporté à Damas, a-t-on appris de source médicale.

M. Hobeika, qui avait été évincé du commandement des FL en janvier 1986, après avoir signé à Damas un accord de paix avec les chefs des milices chiite et druze du Liban, avait établi son quartier général à Zahlé au printemps de la même année.

Depuis, trois attentats à la bombe ont visé son quartier général, dont le dernier, le 24 juillet, avait fait deux morts. Le 8 janvier, une voiture piégée avait fait quatorze blessés à Zahlé et plusieurs attentats à la dynamite se sont produits dans la ville sans faire de victimes. – *(AFP.)*

Le gouvernement américain ferme le bureau de l'OLP à Washington

Le gouvernement américain a décidé de fermer le bureau d'information de l'OLP à Washington, donnant un délai de trente jours à l'Organisation de libération de la Palestine pour s'exécuter.

Cette mesure, annoncée mardi 15 septembre par le département d'Etat, ne touche pas la mission de l'OLP à New-York, qui a le statut d'observateur auprès des Nations unies.

La décision américaine, a précisé le département d'Etat, *« démontre l'inquiétude des Etats-Unis à propos du terrorisme commis et soutenu par des organisations et des individus affiliés à l'OLP »*.

Le directeur du bureau fermé par l'administration américaine, M. Hassan Abdel Rahman, a qualifié cette décision d'*« illégale »* au regard de la Constitution américaine et a indiqué qu'il avait l'intention de porter l'affaire devant la justice *« après consultation de ses avocats »*.

L'observateur de la Ligue arabe à l'ONU, M. Clovis Maksoud, a quant à lui estimé qu'elle était *« injustifiée »* et aurait des répercussions sur les relations entre Washington et les pays arabes.

M. Charles Grassley, un sénateur républicain américain hostile à l'OLP, avait annoncé dans la matinée cette décision comme imminente, en précisant qu'elle avait été prise à l'issue de contacts entre le département d'Etat et un « Comité d'action politique israélo-américain », groupe de pression pro-israélien.

La décision officielle américaine a été signée par M. John Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint. Dans un document publié mardi, celui-ci défend sa légalité en expliquant que le *« bureau d'information de la Palestine »* est une entité contrôlée par l'OLP, qui est elle-même engagée dans *« la conduite d'affaires internationales »*.

Tout en réitérant que les Etats-Unis *« soutiennent les droits légitimes du peuple palestinien »*, M. Whitehead cite comme preuves des relations de l'OLP avec le terrorisme l'appartenance d'Abou Abbas (impliqué dans le détournement du paquebot italien *Achille-Lauro*, au cours duquel un otage américain avait été tué) au comité exécutif de l'OLP, le retour en son sein du FPLP et du FDLP et les contacts avec l'organisation d'Abou Nidal. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Jeux d'équilibriste de M. Moubarak face aux Palestiniens

LE CAIRE
de notre correspondant

Tenter de faire participer l'OLP à une éventuelle conférence internationale de paix au Proche-Orient, tout en maintenant la rupture des relations avec la centrale palestinienne : telle est aujourd'hui la situation en porte à faux dans laquelle se trouve la diplomatie égyptienne.

Le président Moubarak a rencontré à diverses occasions les dirigeants palestiniens depuis le 28 avril, quand Le Caire a décidé de fermer les quatorze bureaux de l'OLP dans la vallée du Nil pour protester contre les résolutions du seizième Conseil national palestinien (CNP) tenu à Alger. Fin juillet, à l'occasion du sommet de l'Organisation de l'unité africaine, et tout récemment, le 10 septembre, à Addis-Abeba, le raïs s'est entretenu avec le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. Ce dernier avait été le seul responsable palestinien épargné par le président Moubarak lors de son discours consécutif à sa décision de rompre avec l'OLP.

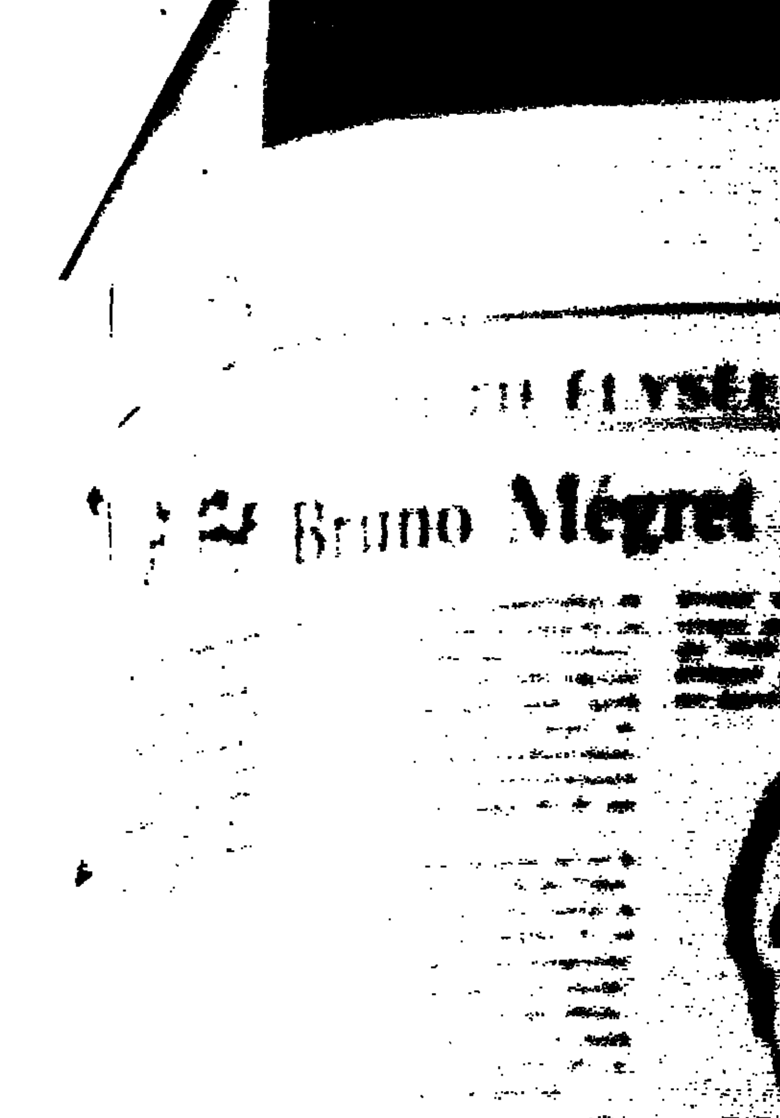
Selon des sources égyptiennes, l'entretien, qui a duré une heure, a surtout porté sur la question de la représentation palestinienne en vue d'une éventuelle réunion d'une conférence internationale. Cette question représente aux yeux de l'Egypte le principal obstacle à surmonter en vue de faire progresser le projet de la conférence internationale.

Il s'agit de trouver une formule acceptable tant par les diverses fractions de l'OLP que par Israël et les Américains. Un exploit difficile à réaliser ; l'Egypte, qui ne se fait pas trop d'illusions sur ses chances de succès *dans cette entreprise*, cherche surtout à rétablir les ponts entre Arafat et le roi Hussein de Jordanie. Un éventuel accord permettrait au Caire de reprendre son offensive diplomatique en vue de la tenue d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient.

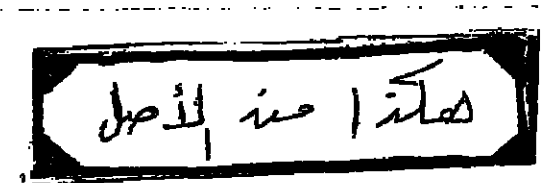
Un succès dans ce domaine serait bénéfique au raïs tant au niveau arabe que sur le plan intérieur. En effet, depuis l'escalade de la guerre du Golfe et les émeutes sanglantes de La Mecque, l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats se sont grandement rapprochés d'une Egypte avec laquelle ils avaient rompu leurs relations diplomatiques à la suite du traité de paix avec Israël. En cas de bons rapports avec M. Yasser Arafat et d'une amélioration de ses relations avec les pays arabes modérés, Le Caire pourrait disposer d'un important groupe de pression en vue de sa réintégration au sein de la Ligue arabe.

Au niveau intérieur, le chef de l'Etat, dont le mandat devra être renouvelé le 5 octobre par référendum, pourrait éventuellement présenter son succès avec l'OLP comme une des grandes réalisations de ses six années au pouvoir.

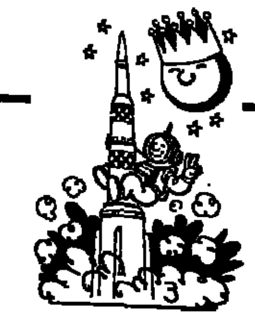
ALEXANDRE BUCCIANTI.







هكذا من الأصل



OBJECTIF ÉLYSÉE : LES PATRONS DE LA CAMPAGNE

Bruno Mégret ou le polytechnicien de M. Le Pen

Nous poursuivons la publication d'une série de portraits et d'entretiens des « directeurs de campagne » des candidats – déclarés ou potentiels – à l'élection présidentielle de 1988. Après M. Alain Juppé, responsable de la cellule « projets » de M. Jacques Chirac (*le Monde* du 16 septembre), nous présentons M. Bruno Mégret, directeur de campagne de M. Jean-Marie Le Pen.

En choisissant Bruno Mégret, trente-huit ans, pour diriger sa campagne, plutôt qu'un de ses vieux compagnons blanchis sous le harnais de l'extrême droite, M. Le Pen a joué la respectabilité. Fils d'un conseiller d'État, issu d'une famille *plutôt* centriste, ce polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, ancien élève de l'université de Berkeley (Californie), n'a rien du « facho » amateur de barres de fer. Transfuge du RPR, il symbolise bien, en outre, cet apport de sang frais dont le président du Front national avait besoin pour donner à son parti un visage plus avenant.

Cet homme fluet, au visage impassible, promène calmement sa discrète silhouette à côté de son « menhir » de patron. Réservé, pudique, il se révèle à la tribune d'un congrès ou à celle de l'Assemblée nationale, enflammé et volontiers virulent. Retrouvant alors les accents d'un Renan prônant, après la défaite de 1870, une *« réforme intellectuelle et morale de la France »*, il appelle d'un ton vengeur à une régénération de la classe politique française. C'est en mai 1968 que, encore lycéen, il a découvert, dit-il, *« toute l'importance du combat idéologique et culturel en politique »*. Frappé par la supériorité intellectuelle et idéologique acquise par les gauchistes après *« un long et patient travail de sape »*, il commence, modestement, sa contre-attaque en convainquant ses camarades de classe de ne pas faire grève.

C'est donc sans surprise qu'on le retrouve en 1974 au Club de l'Horloge, l'une des passerelles entre la droite et l'extrême droite. Il en devient l'un des membres dirigeants. Le scientifique se forme au maniement des idées ou plutôt des idéologies, convaincu que c'est la seule façon de lutter efficacement et durablement contre la gauche.

Chargé de mission au Commissariat général au Plan (1975-1976), il sera durant une année (1980-1981) conseiller technique du ministre RPR de la coopération, M. Robert Galley. Un laps de temps suffisant pour mesurer, affirme-t-il, *« la décadence du pouvoir politique et son incapacité à imposer ses choix à la bureaucratie »*.

Zèbres de Buren

Entré au RPR en 1979, il devient membre du comité central. Aux élections législatives de juin 1981, il affronte sous la bannière du RPR M. Michel Rocard dans les Yvelines. Il est battu mais se félicite de l'avoir *« mis en ballottage »*. Mais déjà le cœur n'y était plus. La défaite du 10 mai était passée par là. Pour M. Mégret, c'est le déclic : *« Après la victoire de François Mitterrand, nous nous sommes rendu compte que la politique était quelque chose de trop sérieux pour la déléguer purement et simplement aux partis politiques. »*

Il se lance alors dans le mouvement de création des clubs et associations de droite qui se développe dans l'immédiat après-mai 1981. Un objectif : avant la reconquête du terrain électoral, il faut songer à celle du terrain idéologique. Il fonde les comités d'action républicains (CAR) après avoir démissionné du parti de M. Chirac. Les CAR multiplient colloques et ouvrages sur le mode de ceux conçus par le Club de l'Horloge. Ils mènent notamment le combat contre les manuels d'histoire *« socialo-communistes »* qui pervertissent, selon eux, la jeunesse de France. Après le 16 mars 1986, des militants des CAR déguisés en zèbres envahiront les jardins du Palais-Royal pour dénoncer *« la décadence »* des colonnes de Buren.

La gauche au pouvoir, les CAR militent pour le regroupement des associations et clubs de droite et d'extrême droite. Vingt-cinq d'entre eux se retrouvent en 1984 au sein de la Confédération des associations républicaines (CODAR) qui se veut une force autonome, à côté des partis de la droite classique. Mais déjà l'année précédente, Bruno Mégret avait franchi une étape en présentant des candidats des CAR aux élections municipales. En juin 1984, les CAR demandent à Simone Veil de remanier sa liste européenne qui leur apparaît comme *« un cartel électoral de partis sans ouverture, sans renouvellement et sans projet »*.

Les résultats des élections européennes font figure de « divine surprise ». La liste du Front national menée par M. Le Pen franchit la barre des 10 %. Pourfendeur des politiciens gestionnaires, M. Mégret a enfin trouvé son homme politique « visionnaire ». Il saisit son bâton de pèlerin et le suit. Au deuxième congrès de la CODAR, en 1985, il annonce son ralliement au Rassemblement national qui réunit le Front national aux troupes venues du CNI, d'associations et de clubs. La CODAR a vécu.

Parachuté dans l'Isère, le « polytechnicien de M. Le Pen » est élu le 16 mars : non sans avoir suscité au sein du FN local des divisions, des militants de longue date refusant de suivre *« ces politiciens qui ne fournissent aucune garantie de fidélité au mouvement nationaliste ou à sa doctrine »*. M. Mégret venait de trouver plus royaliste que lui.

Persuadé que le président du Front national a *« une dimension d'homme d'Etat »*, Bruno Mégret croit à la bonne étoile de l'homme qu'il a rallié. Et déjà, sans plus attendre, il dresse, dans un entretien à *la Croix* (le 31 juillet), la liste des ministères que M. Le Pen et ses amis pourraient éventuellement revendiquer au sein d'un *« gouvernement de redressement national »* UDF-RPR-FN : un portefeuille spécial dit de *« la population »* – *« qui prendrait en compte tous les problèmes de la famille, de la démographie et de l'immigration »*, ceux de la justice, du développement, de l'instruction publique et de la défense civile. *Mais cette nouvelle* « divine surprise » que Bruno Mégret appelle de ses vœux pourrait bien, après les déclarations de M. Le Pen sur *« le détail »* des chambres à gaz, tourner à l'aigre.

P. S.

ENTRETIEN

« Les diviseurs, ce sont eux »

« Comment avez-vous réagi en entendant M. Jean-Marie Le Pen parler de la remise en cause par les thèses révisionnistes de l'existence des chambres à gaz comme d'un « détail » ?

– Je ne ferai pas de commentaires.

– Vous n'avez pas un avis personnel sur la question ?

– Je ne vous dirai rien. Les consignes sont au silence radio.

– M. Jean-Marie Le Pen commence son sixième mois de campagne. Quel bilan en faites-vous ?

– Le bilan des deux premières phases – les grands rassemblements du début, puis la tournée des plages cet été – est très positif. Nous sommes parvenus à déporter le centre du débat politique sur nos propres thèmes (le *code de la nationalité, etc.) D'autre part, nous* avons inversé la charge de la preuve de la division en proposant à l'UDF et au RPR un accord mutuel de désistement. Ils le refusent pour l'instant : les diviseurs, ce sont eux ! Enfin, je constate que Jean-Marie Le Pen monte dans les sondages.

– Quels seront les temps forts de la troisième phase de votre campagne ?

– Il y aura deux grands moments. La fête des « bleu-blanc-rouge » au Bourget les 19 et 20 septembre avec un grand discours de mobilisation de Jean-Marie Le Pen (nous attendons 100 000 personnes sur les deux journées). Ensuite, il y aura au mois d'octobre le lancement des comités de soutien. Autour de ces deux temps forts, le président du FN poursuivra ses visites en province. Au mois de janvier, les 8, 9 et 10, nous lancerons la quatrième vague avec notre convention de Nice qui rassemblera les délégués et représentants du mouvement ainsi que des personnalités étrangères (environ 3 000 personnes).

– Quels seront les thèmes de campagne des six prochains mois ?

– Le thème majeur demeure celui-ci : la classe politique se contente de gérer le déclin. Ceux qui nous gouvernent sont des généraux qui ont du métier. C'est ce qui leur permet de faire retraite en bon ordre. *Mais division après* division, l'armée décroche et recule. Nous, nous disons : *« La retraite, cela suffit ! Il faut contre-attaquer. »* Et nous affirmons qu'à la base de ce déclin il y a une crise d'identité des Français. C'est pourquoi nous plaçons dans le peloton de tête de nos thèmes de campagne des sujets comme l'immigration et la dénatalité qui concernent la survie même de la nation.

– Utilisez-vous des techniques particulières de communication ?

– Nous refusons de passer par les mains des Diafoirus du marketing politique. Nous, nous savons ce que nous voulons, ce que nous avons à dire. Nous ne cherchons pas à flatter les Français. La politique, ce n'est pas la vente de savonnettes. Cette manie du « look » est une déviation de la vie politique : quand on voit Jacques Chirac se coiffer d'un walkman pour séduire les jeunes et les fans de *Madonna, c'est qu'il les prend vraiment pour* des imbéciles. Pour nous, ce qui est important, c'est le style et non le look. Le style, c'est un peu l'esthétique de l'action. Et c'est important comme soutien au discours politique, qui, pour nous, demeure l'essentiel.

– Après « Les Français à l'Elysée », préparez-vous de nouveaux slogans ?

– Tout d'abord, nous avons un principe : tout slogan qui pourrait être repris par une autre formation est mauvais. Nous cherchons des slogans spécifiques qui symbolisent nos idées. « Vivement demain », par exemple, est typique de ces slogans que n'importe qui peut utiliser. Nous le rejetons. Nous entendons que nos slogans soient porteurs d'un message de fond. Dans « les Français à l'Elysée », qui reste notre slogan de campagne, il y a deux *lectures : une première qui est patriotique* et une seconde, plus élaborée, qui illustre l'idée-clé de la confiscation du pouvoir par des féodalités et notre volonté de rendre ce pouvoir au peuple.

– D'un côté, vous proposez à la majorité un accord de désistement et, de l'autre, vous attaquez systématiquement MM. Chirac et Barre. Où est la cohérence ?

– *C'est le gouvernement Chirac, je le rappelle*, qui, le premier, a jeté sur nous l'anathème en nous excluant d'une éventuelle majorité de 55 % après le 16 mars. Tant que l'UDF et le RPR n'auront pas répondu à notre proposition, je ne vois pas pourquoi nous changerions d'attitude. Je précise que la proposition de Jean-Marie Le Pen n'est pas une demande de négociation ou de compromis avec l'UDF et le RPR, mais un simple accord de désistement mutuel pour être certain de battre la gauche. Cela ne va pas au-delà. Nous entendons conserver notre liberté, notre identité et notre marge de manœuvre. Nous ne changeons pas d'avis sur les deux candidats de la majorité, mais nous établissons une hiérarchie ; notre principal objectif, c'est de battre la gauche. »

Propos recueillis par
PIERRE SERVENT.

Le scandale du Carrefour du développement

L'Assemblée nationale devrait voter la mise en accusation de M. Nucci

Le jeudi 8 octobre prochain, l'Assemblée nationale devrait voter la mise en accusation de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice, après une longue bataille de procédure et un solennel défilé des députés à la tribune, où chacun devra prendre ses responsabilités. Si rien n'est encore officiellement décidé, tel est le scénario qui est, actuellement, sérieusement préparé dans les couloirs du Palais-Bourbon.

La majorité paraît décidée à prolonger l'affaire du Carrefour du développement, du moins en ce qui concerne l'ancien ministre socialiste de la coopération. En ayant choisi, au printemps, de déposer une proposition de résolution souhaitant sa mise en accusation, en ayant fait le nécessaire pour que la commission chargée de l'examiner, conclue très vite à la nécessité de la procédure de Haute Cour, le RPR et l'UDF s'étaient engagés sur une voie pratiquement irréversible. M. André Fanton, député RPR du Calvados, ayant fait adopter son rapport par cette commission le 30 juin, la majorité ne peut s'arrêter sans avoir l'air de reculer.

La suite, c'est le débat – et le vote – en séance plénière de l'Assemblée nationale. Et puisqu'il faut y aller, autant y aller vite, c'est-à-dire avant que ne commence la discussion budgétaire, le 13 octobre.

Comme cette procédure nécessite la présence de nombreux députés dans l'hémicycle, une seule date est possible : la séance du mercredi 7 octobre dans l'après-midi, qui devrait se prolonger jusqu'à l'aube du lendemain.

Le scénario actuel se présente ainsi. Le vendredi 2 octobre – jour d'ouverture de la session – lors de la première conférence des présidents, qui prépare l'ordre du jour, le président de la commission « ad hoc », M. Jean-François Deniau (UDF, Cher), devrait faire savoir qu'il souhaite l'inscription de l'examen du rapport de M. Fanton. La date du mercredi 7, à 17 heures, après les questions d'actualité, serait alors retenue. Mais il faudra encore que l'Assemblée accepte cet ordre du jour « complémentaire ». Première occasion de débat – limité par le règlement – et d'incidents prévisibles à l'ouverture de la séance de l'après-midi du vendredi.

Faute de précédent et de précisions réglementaires, le déroulement du débat du mercredi est assez flou. Certes, ne pourront intervenir que le rapporteur, le gouvernement, le député intéressé ou un de ses collègues le représentant, un orateur pour et un orateur contre, mais aucune limite de leur temps de parole n'est prévue. Surtout, les conditions dans lesquelles pourra s'exercer le droit d'amendement sont loin d'être claires ; ce sera probablement l'occasion de multiples rappels au règlement, voire de réunions du bureau. Tout cela ne pourra que renvoyerle vote lui-même à plus tard dans la nuit.

Th. B.

Selon ses avocats

M. Yves Chalier serait dans un état « grave »

M. Yves Chalier serait dans un état *« grave »*, selon l'un de ses avocats, Me Grégoire Triet. Principal inculpé de l'affaire du Carrefour du développement, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci a commencé une grève de la faim le 24 août, après le refus de sa quatrième demande de mise en liberté. Ses défenseurs, Mes Xavier de Roux et Triet, viennent d'écrire au garde des sceaux, M. Albin Chalandon, pour lui demander d'intervenir en faveur d'une mise en liberté de leur client, détenu depuis novembre 1986 et seul inculpé incarcéré dans l'affaire.

Transféré, le mercredi 9 septembre, à l'hôpital des prisons de Fresnes (*le Monde* du 11 septembre), M. Chalier ne serait pas, selon l'administration pénitentiaire, dans un état préoccupant : tout en confirmant qu'il a perdu 11 kilos, on y assure qu'il se lève et marche sans aide. Me Triet est d'un avis contraire : *« Lorsque je suis allé le voir lundi, il s'est évanoui quand on a essayé de l'asseoir dans un fauteuil. »*

Dans une déclaration au *Monde*, Mes de Roux et Triet s'étonnent que *« le même avocat général, M. Yves Chauvy, ait requis, à quelques jours d'intervalle, l'élargissement des frères Chaumet, dont on dit qu'ils auraient détourné 3 milliards, et le maintien en détention d'Yves Chalier, qui ne fut que le subordonné d'un ministre – toujours libre – dont on dit cependant qu'il détourna beaucoup moins »*.



Politique

Après les déclarations de M. Le Pen sur les chambres à gaz

Les socialistes demandent à la majorité de mettre fin à des accords régionaux avec le Front national

L'isolement de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, est total après ses déclarations du dimanche 13 septembre, au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* ». En qualifiant l'existence des chambres à gaz de *« point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*, le responsable du Front national a suscité une levée de boucliers qui s'est amplifiée au cours de la journée de mardi.

Alors que les socialistes, et notamment le bureau du groupe de l'Assemblée nationale, demandent à l'UDF et au RPR de remettre en cause les alliances conclues par la droite avec le Front national dans un certain nombre de conseils régionaux et de municipalités, le FN a fait savoir que son président répliquera, vendredi, en fin de matinée, au concert de protestations provoquées *« dans la classe politico-médiatique »* par ses déclarations. Plusieurs organisations appellent, à l'initiative de l'Union des étudiants juifs de France, *« les partis politiques et les organisations »* à manifester, jeudi, à 18 h 30, place du Palais-Bourbon, devant l'Assemblée nationale, *« pour exiger la levée de l'immunité parlementaire de Jean-Marie Le Pen »*.

S'agissant des suites juridiques éventuelles des déclarations de M. Le Pen, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a confirmé, mardi, à Douai, lors de l'installation du nouveau procureur général près la cour d'appel, qu'*« il n'est pas possible d'incriminer Jean-Marie Le Pen au regard des textes »*. La seule voie de poursuites émanant de particuliers ou d'associations devant les tribunaux civils paraît donc ouverte. Evoquant mercredi les *« diverses voix qui s'élèvent »* pour défendre « *certaines thèses révisionnistes* », M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a indiqué que *« la question qui se pose est de savoir si la législation française ne doit pas se doter d'une disposition analogue à celle de la législation allemande, qui fait de la contestation des crimes nazis un délit »*.

Une autre question concernant les suites politiques des déclarations de M. Le Pen est de savoir s'il parviendra sans difficulté à réunir, le moment venu, les 500 signatures d'élus nécessaires pour faire acte de candidature à la présidence de la République. Les noms et qualités des élus qui proposent un candidat sont, dans la limite de 500, rendus publics par le Conseil constitutionnel huit jours au moins avant le premier tour de scrutin. Sir Henry Plumb, président du Parlement européen, a demandé aux parlementaires, lors de l'ouverture de la séance du mercredi 16 septembre au matin, d'observer une minute de silence *«en hommage aux victimes du racisme»*.

A gauche, les nombreuses réactions d'indignation qui ont continué d'affluer après les déclarations de M. Jean-Marie Le Pen ont souvent pris un tour plus politique que les premières. Les propos du responsable du Front national prouvent, a estimé, le mardi 15 septembre sur RTL, M. Laurent Fabius, que, si M. Le Pen *« s'est longtemps présenté comme un visage classique de la droite, populaire et bonhomme, il est tout simplement un fasciste »*.

L'ancien premier ministre, tout en se félicitant de la *« réaction unanime »* de la classe politique, ajoute qu'il *« attend qu'un certain nombre d'ambiguïtés soient levées de la part d'un certain nombre de gens qui considèrent qu'une alliance avec M. Le Pen, ce n'est pas si mal »*.

De nombreuses autres interventions de socialistes ont porté, mardi, sur ce thème des alliances de l'extrême droite et de la droite. *« On ne peut pas se déclarer horrifié des propos de M. Le Pen et continuer à diriger des régions avec ses partisans »*, a notamment indiqué M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste. *« Quand M. Le Pen montre la vraie nature de son mouvement, celle de l'extrême droite fasciste,* ajoute M. Queyranne, *on ne peut pas le dénoncer à Paris et l'ignorer à Toulouse, Bordeaux, Marseille ou Montpellier. »*



L'ancien ministre socialiste de la culture, M. Jack Lang a de son côté fait savoir qu'il avait adressé le même jour une lettre personnelle à MM. Jean-Claude Gaudin, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon), Edgar Faure (Franche-Comté), et Jacques Chaban-Delmas (Aquitaine) pour demander à ces *« quatre présidents de région qui, pour se faire élire, avaient fait alliance avec le Front national »*, de renoncer à cette alliance. *« Le temps des décisions courageuses et claires est venu »*, écrit M. Lang, *après les déclarations de M. Le Pen, l'honneur vous commande de mettre fin sur-le-champ à la cogestion de votre région avec le Front national. Le maintien à vos côtés de ses représentants blesserait la mémoire des six millions de juifs assassinés par les nazis. »*

Pour les mêmes raisons, M. Henri Emmanuelli, secrétaire national du PS, ancien ministre et conseiller régional d'Aquitaine, a fait savoir : *« Contrairement à ce qu'a conclu M. Chaban-Delmas, manifestement préoccupé par ses alliances en Aquitaine, je ne pense pas qu'il faille tirer un trait. »*

« Les actions en justice contre les actes racistes sont nécessaires, a déclaré mardi sur Europe 1 M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, *mais, à l'égard de M. Le Pen, l'action politique est la meilleure, l'action, je dirai, morale. »*

Au sujet des alliances, M. Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, tout en jugeant *« inacceptables et inadmissibles »* les propos de M. Le Pen, a estimé qu'ils ne doivent pas *« dériver sur des problèmes électoraux ou subalternes »*. Pour M. Gaudin, *« un propos politique n'a rien à voir avec un consensus qui peut s'établir au niveau régional »*.

A droite, les répliques indignées, à M. Le Pen, se multiplient. *« Je suis effaré,* a déclaré M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. *Cette déclaration est scandaleuse et consternante, mais je suis sûr qu'aucun Français n'a oublié l'histoire »*.

« M. Le Pen n'a pas changé, a affirmé de son côté M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement et président du Parti radical. *Il est égal à lui-même dans sa philosophie et son idéologie profonde. »*

« Suffoqué » par les assertions du président du Front national, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a mis en garde, mercredi, contre *« l'amalgame détestable »* qui consisterait à *« passer d'un problème moral à la politique politicienne et subalterne »*. Le problème des alliances locales avec le Front national *« est une question qui interpelle tout le monde. Nous y répondrons »*, a ajouté M. Pasqua.

Le ministre de l'intérieur a encore indiqué qu'il fait *« plus pour réduire »* la montée de l'électorat de M. Le Pen *« que ceux qui se contentent de procéder par incantations et qui, dans le passé, n'ont pas donné la preuve d'un très grand sens moral (...) parce que quand on s'allie avec les suppôts de Staline qui avait fait déporter vingt millions de personnes et qui en avait fait assassiner quelques autres millions, ce n'est pas très convenable non plus »*.

Dans les syndicats, notamment de la part de M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, et actuellement président de l'Institut d'histoire sociale de la centrale et dans de nombreuses associations, parmi lesquelles la Ligue des droits de l'homme, les protestations se sont également multipliées.

De la Normandie à la Côte d'Azur

Les conseillers régionaux élus, le 16 mars 1986, sur des listes du Front national exercent un pouvoir réel au sein de dix assemblées régionales métropolitaines sur vingt-deux. Dans cinq régions, l'union de la gauche détient la majorité relative, si les élus UDF et RPR ne s'associent pas avec ceux du Front national. Il s'agit de l'Aquitaine, présidée par M. Jacques Chaban-Delmas (RPR), de la Franche-Comté, dirigée par M. Edgar Faure (UDF-rad.), du Languedoc-Roussillon de M. Jacques Blanc (UDF-PR), de la Haute-Normandie, dont M. Roger Fossé (RPR) est responsable, et de la Picardie, dont le président est M. Charles Baur (UDF-PSD). Les budgets, pour 1987, de ces cinq régions ont tous été adoptés avec l'appui des élus du FN, parfois au prix de nombreuses difficultés, comme en Aquitaine.

Dans les cinq autres régions, l'UDF et le RPR détiennent la seule majorité relative. Il s'agit des régions Champagne-Ardenne, présidée par M. Bernard Stasi (UDF-CDS), Corse, dirigée par M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), Ile-de-France, de M. Michel Giraud (RPR), Midi-Pyrénées, de M. Dominique Baudis (UDF-CDS), et Provence-Alpes-Côte d'Azur, de M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR). Au sein de ces assemblées régionales, les budgets pour 1987 de la Corse, de l'Ile-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont été adoptés avec l'appui des élus du Front national. En Midi-Pyrénées, ces derniers se sont abstenus. En Champagne-Ardennes les conseillers régionaux socialistes se sont abstenus, tandis que ceux du FN et du PC ont voté contre le budget proposé par M. Stasi.

Enfin, dans quatre régions, la majorité RPR-UDF a noué une alliance en bonne et due forme avec le Front national, qui a permis aux élus de l'extrême droite d'occuper des postes de vice-président. C'est le cas en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Languedoc-Roussillon, en Haute-Normandie et en Picardie. Ils ont obtenu, en outre, des postes de secrétaire au sein des bureaux de ces assemblées en Midi-Pyrénées et Aquitaine.

● **Le maire communiste de Tarbes refuse la salle des fêtes à M. Stirbois.** — Le député des Hauts-de-Seine et secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, doit animer une réunion publique, le 20 novembre, à la salle des fêtes de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Après s'être accordé, selon le responsable départemental, M. Maurice Coumetou, quatre semaines de réflexion, le maire de Tarbes, M. Raymond Erraçaret (PC), vient de signifier au Front national qu'il refuse l'autorisation d'utiliser cette salle municipale.

Les réactions des organisations juives

« Une insulte aux morts mais pas une surprise »

Depuis quatre ans, M. Le Pen avait multiplié ses efforts pour essayer d'améliorer son image aux yeux des dirigeants de la communauté juive. Celle-ci l'a toujours considéré, en effet, avec la plus extrême suspicion, avant même la création du Front national. M. Le Pen n'avait-il pas évoqué au Palais-Bourbon, le 11 février 1958, à l'époque où il siégait parmi les députés poujadistes, les *« répulsions patriotiques et presques physiques »* suscitées, selon lui, dans le pays par Pierre Mendès France, relayant ainsi la campagne antisémite alors menée par l'extrême droite contre l'ancien président du conseil.

Ces efforts n'avaient pas été complètement vains, bien que les organisations juives françaises lui aient toujours fermé leurs portes et qu'il n'ait jamais pu être personnellement reçu en Israël malgré son insistance et plusieurs visites effectuées à Jérusalem par certains des députés de son parti.

C'est ainsi qu'à l'occasion d'un voyage aux Etats-Unis, en février dernier, le président du Front national avait réussi à déjeuner avec vingt-quatre représentants d'organisations juives américaines.

En France même, M. Le Pen avait souvent cité le jugement porté sur lui en février 1984 par *Tribune juive* en soulignant que cette revue écrivait : *« S'il s'agit d'antisémitisme,disons tout de go que nous n'avons pas connaissance de propos antisémites qu'on puisse attribuer au chef du Front national. Lui-même affirme qu'il n'est pas antisémite et comme la vocation n'est pas de sonder les reins et les cœurs, nous ne formulerons aucune accusation en ce sens. A l'égard d'Israël, M. Le Pen tient un langage plutôt flatteur, si bien que nous ne saurions non plus le taxer de la variante antisioniste* (1). »

Aux élections européennes de juin 1984, M. Le Pen avait même pris soin de faire figurer sur sa liste, en quarante-deuxième position, un juif connu pour ses affinités avec l'extrême droite depuis la guerre d'Algérie, M. Robert Hemmerdinger, un ancien capitaine des Forces françaises libres et médaillé de la Résistance, qui est ensuite devenu, en mars 1986, conseiller régional du Front national à Paris et qui s'est vu octroyer, pour les besoins de l'action politique de M. Le Pen, la vice-présidence d'un Comité national des Français juifs, créé en octobre 1986 pour lutter avec une égale vigueur contre le communisme et l'intégrisme musulman.

Toutes les opérations de séduction lancées par le président du Front national sont désormais ruinées.

Le Conseil représentatif des institutions juives a estimé, mardi, que, *« aujourd'hui, M. Le Pen a jeté le masque en faisant siennes les thèses des pseudo-historiens révisionnistes »* tout en soulignant que *« les propos tenus par M. Le Pen n'ont pas vraiment surpris les responsables communautaires juifs. » « Depuis longtemps, le CRIF, par la voix de son président, M. Klein,* ajoute le Conseil, *avait condamné les campagnes racistes et xénophobes du Front national »*.

Le Consistoire central israélite a exprimé *« sa profonde consternation » : « Ces déclarations,* a-t-il dit, *constituent une insulte à la mémoire de tous ceux qui sont morts dans les chambres à gaz. Ces paroles sont inacceptables pour le peuple de France, surtout lorsqu'elles sont celles d'un parlementaire. »*

« Une connerie »

L'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE) ajoute que les propos de M. Le Pen constituent *« un encouragement aux nostalgiques du racisme et de l'antisémitisme »*.

Quant à l'Amicale de liaison des anciens résistants juifs (AMILAR), elle *« trouve dans ce langage le relent d'une époque qu'elle croyait révolue. » « Jean-Marie Le Pen,* affirme-t-elle, *a failli au devoir d'une charge parlementaire qui impose le respect de la vérité historique »*. L'amicale réaffirme sa condamnation *« de l'agitation raciste, xénophobe et à présent ouvertement antisémite du Front national »*.

En revanche, selon M. Hemmerdinger, M. Le Pen *« a dit une connerie »*, mais *« il n'a rien d'antisémite »*. Le vice-président du Comité national des Français juifs en veut pour preuve que *« Le Pen a été le premier à féliciter le rabbin de Marseille quand M. Sitruk a été nommé grand rabbin de France »*. M. Hemmerdinger ajoute que le président de son parti *« est très proche des centaines de milliers de juifs américains »* et *« très fermement pro-israélien. L'holocauste a existé, c'est indéniable,* a conclu M. Hemmerdinger, et *Jean-Marie Le Pen aurait dû s'abstenir »*.

(1) A propos de ce texte, le rabbin Grunewald, directeur de *Tribune juive*, nous a écrit : *« Le jugement que nous avons porté sur M. Le Pen, dans le numéro du 10 février 1984 qui lui était consacré, est assurément négatif. En conclusion de l'éditorial, nous avons indiqué :* « Jean-Marie Le Pen représente dans ce contexte (*le problème de l'émigration en France)* le porteur d'un programme politique qui n'est pas compatible avec les principes qui ont nourri le peuple juif. »

Soulignant que nous n'entendions pas « nous placer sur le plan de l'antisémitisme dans sa manifestation immédiate et grossière », *nous avons précisé dans ce même contexte que l'absence chez M. Le Pen de déclarations antisémites qui nous soient connues (en 1984... l'auteur s'est rattrapé depuis) ne diminuait en rien les* « aberrations de l'extrême droite, alors qu'elles menacent tant d'autres principes dont nous sommes moralement comptables ».

Que M. Le Pen éprouve nécessaire d'avoir recours à cette édition de Tribune juive *pour se complimenter est évidemment malhonnête. Mais révèle aussi l'inexistence, dans le domaine de référence, du moindre* « jugement positif » *à son égard. »*

● **Le PSU veut dialoguer avec les « rénovateurs » communistes.** — En l'absence de trois de ses dirigeants, dont M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national, en voyage officiel en URSS, la direction politique du PSU a adopté, le dimanche 13 septembre, à l'unanimité moins trois abstentions, une résolution souhaitant *« que s'engage une discussion avec la coordination des rénovateurs communistes »*.

Cette démarche du PSU a pour but d'*« envisager dans quelles conditions pourraient s'organiser une campagne commune pour le soutien de la candidature de Pierre Juquin à l'élection présidentielle et son élargissement à toutes les forces se réclamant de l'alternative »*. La direction politique du PSU, selon un des participants, a apprécié *« comme un événement politique majeur la démarche de la coordination des rénovateurs qui a consacré leur rupture organisationnelle avec le PCF »*.

Par ailleurs, le PSU appelle, dans cette résolution, ses militants à participer aux premières assises du mouvement alternatif Arc-en-ciel qui se dérouleront du 16 au 18 octobre, à Villeurbanne (Rhône).

En Nouvelle-Calédonie

Jour férié pour la venue de M. Chirac

Le haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie a décidé, le mardi 15 septembre, par arrêté, de déclarer fériée la journée de jeudi afin de permettre à la population du territoire de participer nombreuse aux manifestations prévues à cette occasion par les « loyalistes », vainqueurs du référendum d'autodétermination. Les établissements scolaires, les services territoriaux et les services de l'Etat seront donc fermés ce jour-là.

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qui était mardi l'invité de Radio-Eiffel, a jugé *« souhaitable »* que le nouveau statut envisagé par le gouvernement puisse être mis en place avant l'élection présidentielle, tout en soulignant que *« cela risque d'être difficile »*. *« Le gouvernement ne veut pas imposer, il souhaite vraiment une consultation importante,* a déclaré M. Pons. *Le souhait du premier ministre est de ne pas perdre de temps mais, compte tenu des contraintes parlementaires, je ne peux pas prendre d'engagement. Si le statut était adopté à la session actuelle il ne serait adopté que fin décembre, et promulgué soit fin décembre soit fin janvier. On pourrait très bien envisager un statut qui pourrait être adopté et une mise en place qui pourrait se faire après l'élection présidentielle. »*

Parmi les nouvelles réactions suscitées par les résultats du référendum, le Comité des paysans du Larzac et la Communauté de l'Arche, ont signé, avec plusieurs groupes de la région de Montpellier, un texte commun qui réaffirme leur soutien au FLNKS en disant : *« Ce référendum, derrière son apparence démocratique, constitue une injustice de plus à l'égard du peuple canaque. Votre attitude exemplaire et vos manifestations non violentes au cours de ces dernières semaines ont permis grâce à des journalistes courageux de bien montrer à l'opinion internationale d'où venait la violence. Les grands médias (...) ont été dans l'incapacité de vous coller l'étiquette de terroristes. Nous estimons que c'est là une belle victoire. »*

M. Yeiwéné : « Nous nous opposerons à la mise en place des nouvelles institutions »

A Nouméa, le numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné a affirmé, mercredi 16 septembre, que le mouvement indépendantiste *« fera ce qu'il faut pour qu'il n'y ait pas d'élections »* dans le territoire dans le cadre du futur statut d'autonomie interne. *« Nous nous opposerons à la mise en place d'institutions issues du référendum,* a-t-il déclaré. *Nous envahirons les bureaux de vote, nous les occuperons mais nous ne bousculerons personne. »*

Trois appelés canaques sont écroués à Strasbourg pour « refus d'obéissance »

STRASBOURG
de notre correspondant

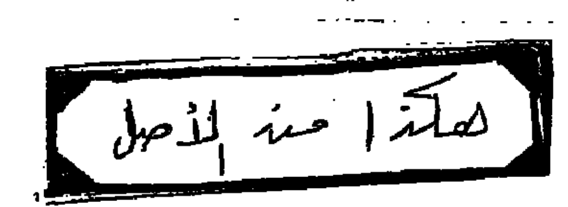
Trois jeunes Néo-Calédoniens d'origine canaque, appelés du 57e régiment de transmissions de Mulhouse (Haut-Rhin), ont été écroués le jeudi 10 septembre à la maison d'arrêt de Strasbourg (Bas-Rhin).

Ils auraient refusé de participer à un exercice militaire, pour marquer leur solidarité avec les consignes de boycottage du scrutin du référendum de Nouvelle-Calédonie. Les trois jeunes gens ont été inculpés de *« refus d'obéissance »* au terme du code de justice militaire ; ils seront jugés devant le tribunal de grande instance de Strasbourg.

Le 57e régiment de transmissions compte une trentaine d'appelés mélanésiens, qui ont — semble-t-il — âprement discuté après les mots d'ordre du FLNKS. Plusieurs d'entre eux ont plaidé pour une forme de désobéissance passive, avant que trois d'entre eux refusent de participer à un exercice. Les autorités militaires, interprétant ce geste comme un refus d'obéissance, les ont déférés au parquet de Strasbourg, qui les a présentés au juge d'instruction.

J. F.





هكذا من الأصل

Société

Le succès d'Ariane renforce l'Europe dans la compétition spatiale

(Suite de la première page.)

Reste que ce succès ne doit pas conduire les Européens à *« rouler des mécaniques »* mais au contraire les aider à *« préparer la suite avec humilité »*. Car, à bien y regarder, l'échec du mois de mai de l'année dernière a été une dure mais salutaire leçon pour l'Europe.

Personne ne le nie aujourd'hui. Le président d'Arianespace luimême, M. Frédéric d'Allest, reconnaît que *« certains problèmes techniques avaient été sous-estimés »*. Ils sont aujourd'hui résolus. Mais cela ne dispense pas de continuer les efforts, d'améliorer sans cesse le produit tant il est vrai que l'Europe ne peut se permettre de prendre quelque risque que ce soit sur le moteur du troisième étage d'Ariane *« avec lequel elle va devoir vivre encore vingt ans »*. Le programme de 120 millions d'unités de compte (environ 820 millions de francs) décidé par l'Agence spatiale européenne pour la « consolidation » du lanceur européen est une preuve de ce nouvel état d'esprit.

« Nous allons en effet, remarque le patron de la SEP, *dépenser en deux ou trois ans ce que nous avons dépensé en dix ans. »* C'est pourquoi il ne faut guère s'étonner que tous les promoteurs d'Ariane invitent dès maintenant leurs partenaires à prendre des mesures pour que pareils déboires ne se reproduisent pas avec le lanceur lourd Ariane-4, dont le premier vol est prévu pour février 1988, mais aussi avec le lanceur super-lourd Ariane-5, qui doit faire son apparition dans les années 1995.

Pour M. Charles Bigot, directeur général d'Arianespace, chargé de la promotion du lanceur européen, il faudrait *« investir chaque année 200 à 300 millions de francs pendant toute l'existence d'un lanceur pour assurer son développement sans surprise. Une opinion que beaucoup partagent, sachant que la réussite est à ce prix. Car tous ces retards accumulés ne sont pas bons pour le commerce, même si le drame de la navette spatiale Challenger et les échecs répétés des lanceurs conventionnels américains ont profité à Ariane »*.

Maintenant que l' *« étape-clé que constituait ce dix-neuvième lancement est franchie »*, il faut *« mettre les bouchées doubles »*. La décision de procéder à deux nouveaux tirs d'ici à la fin de l'année en est une illustration. Le premier aura lieu en principe le 12 novembre, le second le 4 décembre et les promoteurs d'Ariane espèrent bien profiter de leur succès pour convaincre *« les opérateurs occidentaux qu'ils peuvent désormais compter sur le lanceur européen »*. Et peut-être aussi convaincre, comme l'a rappelé dans une intervention très politique M. Reimar Lust, directeur général de l'Agence spatiale européenne, *« que ce tir donnera confiance à nos partenaires et qu'il permettra au gouvernement de Bonn de prendre la bonne décision sur l'avenir de l'Europe spatiale à la conférence interministérielle des 9 et 10 novembre prochain à La Haye »* (1).

S'il est vrai que le carnet de commandes et les moyens de production d'Ariane sont *« aujourd'hui saturés jusqu'à la fin de 1990 »*, il est clair qu'au-delà de cette date la bataille fera rage entre les Européens et les Américains pour la conquête du marché. Après 1992, Arianespace ne pourra plus soutenir les cadences de tir des années précédentes – huit en 1988, neuf en 1989 et 1990 – du fait d'une baisse mondiale du nombre de satellites à lancer. C'est pourquoi les promoteurs du lanceur européen doivent réussir encore pour être en mesure de contrer leurs concurrents.

Douchés par l'échec de Challenger, les Américains ont redonné vie à leur programme de lanceurs conventionnels. C'est ainsi que l'US Air Force a passé commande à McDonnell Douglas de vingt Thor Delta, qui aideront la firme américaine à retrouver le chemin des contrats commerciaux pour les satellites civils. De même, le Pentagone a passé commande à Martin Marietta d'une cinquantaine de Titan-4 qui devraient aider à la commercialisation du Titan-3, *« le concurrent le plus sérieux de la future fusée Ariane-4 »*. Reste General Dynamics et son Atlas-Centaur, qui n'a bénéficié d'aucune aide du gouvernement américain mais que l'organisation Eutelsat devrait malgré tout choisir en raison du bas prix qu'elle offre – 20 % de moins qu'Ariane, – dit-on, pour mettre en orbite un de ses satellites. La nouvelle fait déjà grand bruit et certains n'hésitent pas à accuser le directeur général d'Eutelsat, M. André Caruso, d'avoir ainsi fait entrer en Europe un cheval de Troie américain. Ce dont l'intéressé se défend en arguant qu'il remplace un test prévu sur la navette américaine par un tir sur un lanceur conventionnel américain pour ne pas dépendre d'un seul fournisseur. Affaire à suivre donc...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Au cours de cette réunion devrait être décidé l'engagement par les Européens de trois programmes : le lanceur super-lourd Ariane-5, l'avion spatial Hermès et la station spatiale habitée Colombus.

La dernière minute

KOUROU
de notre envoyé spécial

« C'était juste. On a vraiment accroché le piquet du fanion. » En lançant Ariane à la toute dernière minute alors que les invités du Centre spatial guyanais paraissaient se résigner à un report de tir, les responsables de ce dix-neuvième vol du lanceur européen Ariane ont bien, comme les skieurs, effacé l'obstacle au tout dernier moment... mais avec plus d'une heure et demie de retard. De fait, les équipes *« se préparaient à repousser le tir »*, comme l'a confirmé plus tard M. Frédéric d'Allest, président d'Arianespace. Mais le lancement a eu lieu et le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, de passage en Guyane, a pu goûter à loisir les péripéties de ce genre d'opération. *« Curieux »* il est arrivé, *« ému »* il est reparti.

La belle s'est donc fait attendre et après un compte à rebours sans faille, a provoqué un premier arrêt, six minutes seulement avant la mise à feu. La cause ? Une incertitude sur le fonctionnement d'un clapet du système de remplissage de la fusée en hydrogène liquide. Le clapet était-il défaillant ou s'agissait-il d'un mauvais fonctionnement du capteur de contrôle ?

Lever le doute sur cette incertitude ne fut pas simple. Et les soixante-dix minutes du premier créneau de tir d'Ariane y passèrent, suivies bientôt de la quasi-totalité des vingt-deux minutes du second. Conscients de l'étroitesse de leur marge de manœuvre, les responsables du Centre spatial guyanais demandèrent alors une minute de délai de grâce supplémentaire aux propriétaires de satellites sans que cela porte atteinte aux capacités de leurs engins.

La précieuse minute fut accordée mais jamais consommée. Car sous les efforts conjugués des équipes de Kourou en Guyane mais aussi de Vernon (Eure) et d'Evry en région parisienne, on réussissait enfin à analyser le phénomène *« trouble »* d'un capteur par deux autres placés non loin de là, et à prouver que le lanceur était bien prêt pour le tir. Ce qui fut fait, une minute et trente-deux secondes seulement avant que ne se ferme le second créneau de lancement et que ne s'ouvre *« une nouvelle période d'émotions fortes »* : celle du prochain tir dans à peine un mois.

J.-F. A.

M. Mitterrand : l'Europe de l'espace prend un nouveau départ

M. François Mitterrand a déclaré, dans un message immédiatement adressé après le succès d'Ariane à M. Frédéric d'Allest, président d'Arianespace : *« Avec la réussite de ce tir, l'Europe de l'espace prend un nouveau départ. La réunion des ministres européens de l'espace, qui doit se tenir prochainement à La Haye, s'en trouve confortée. »*

De son côté, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des PTT et du tourisme, a notamment déclaré : *« Dès aujourd'hui, on peut regarder au-delà de ce succès* [...]. *De telles perspectives ne peuvent qu'encourager l'Europe. »* *« Ce succès ne peut que renforcer la détermination du gouvernement français à participer à l'union des Européens pour aller dans l'espace »*, a-t-il ajouté.

ÉDUCATION

Les syndicats d'enseignants hostiles à la réforme du CAPES

L'arrêté du ministère de l'éducation nationale assouplissant les conditions de candidature au CAPES et autorisant les titulaires d'une licence quelle qu'elle soit à se présenter à ce concours dans la discipline de son choix (*le Monde* du 16 septembre), est désapprouvé par les syndicats d'enseignants. Cette décision est destinée à remédier à la crise de recrutement d'enseignants. En 1987, 27 % des postes proposés aux CAPES et CAPEPS externes sont restés vacants faute de candidats de valeur suffisante.

Pour le SNES (FEN), cette mesure *« entraînera une régression de la maîtrise des connaissances et du niveau de qualification des enseignants »*. Le SNALC (modéré) craint qu'elle ne conduise à l'instauration d'une bivalence des professeurs certifiés (titulaires du CAPES), c'est-à-dire la possibilité de leur faire enseigner non plus seulement une, mais deux disciplines voisines, comme c'est le cas pour les professeurs de collèges. Le SGEN (CFDT) estime que cette réforme *« risque d'être illusoire si les conditions visant à reconsidérer le métier d'enseignant et favoriser les candidatures ne sont pas revues »*. Enfin, M. Guy Bayet, président de la société des agrégés, parle de *« racolage »* : *« on va recruter des gens complètement nuls pour atteindre un nouveau degré d'incompétence. »*

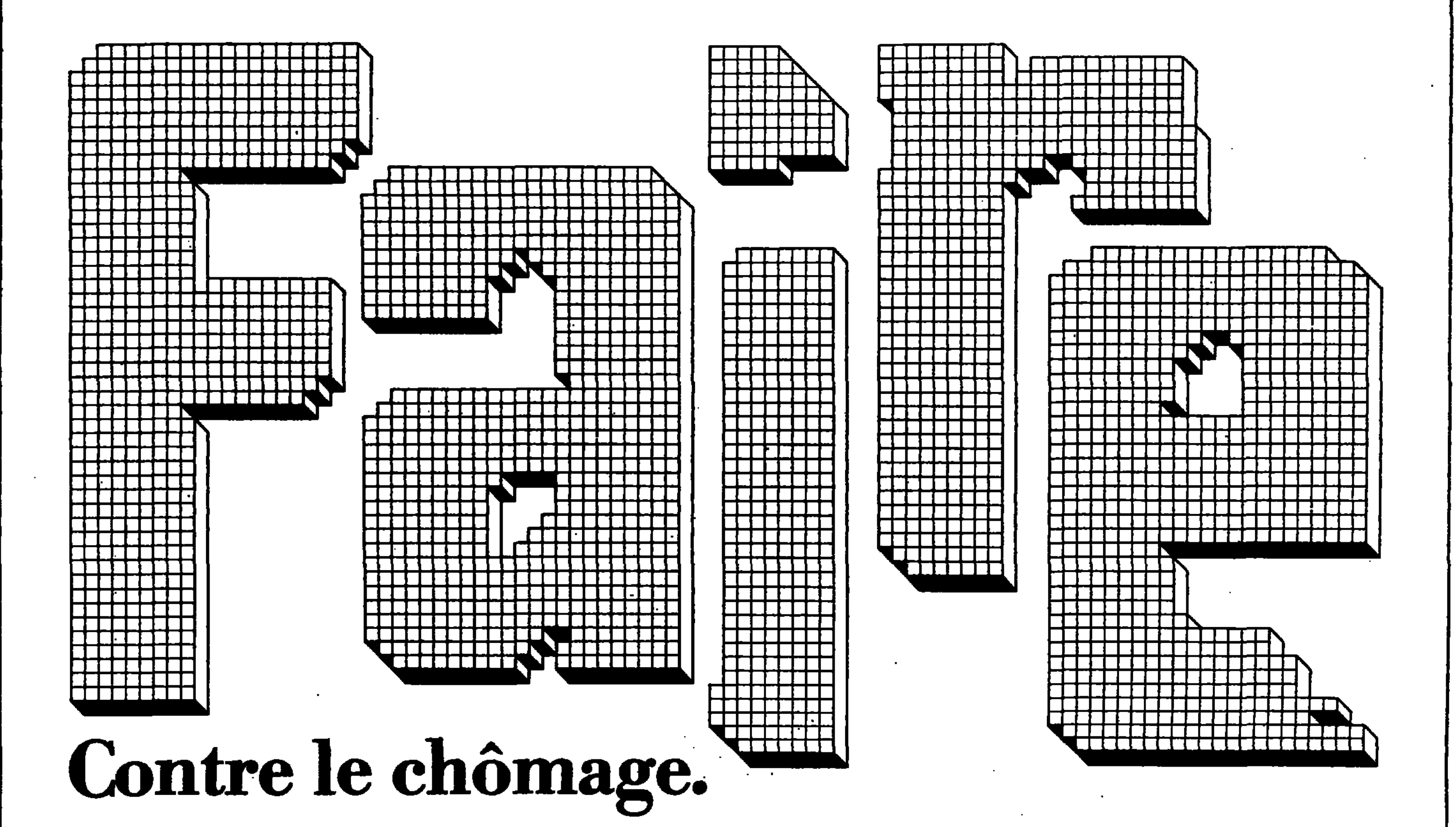
● **Un élève d'un lycée professionnel mortellement blessé.** – Un lycéen, âgé de quinze ans, élève du lycée professionnel de Pont-Saint-Pierre (Eure), près de Rouen, a été mortellement blessé, mardi 15 septembre, alors qu'il utilisait une *machine-outil dans un atelier*. Jérôme Fleury était élève-tourneur de troisième préparatoire (seconde année de CAP). C'est pendant un cours que sa manche a été entraînée par le toc, partie tournante du tour qu'il utilisait. L'abdomen déchiré et un bras arraché, il est décédé d'un arrêt cardiaque une heure plus tard environ, malgré l'arrivée des secours. Toutes les sécurités étaient réunies et le matériel était réglementaire, nous a indiqué le proviseur de l'établissement. L'enquête n'a pas encore déterminé les causes exactes de l'accident.

● **« Si tu paies le prix, t'as rien compris. »** – La nouvelle formule de la carte Jeunes, créée en 1985, a été présentée, mardi 15 septembre, par M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Pour 60 F, les moins de vingt-six ans auront désormais accès à un service d'assistance lors de leurs déplacements, à des opérations de prestige comme la participation au Paris-Dakar, et auront plus de facilités pour les voyages. Ils bénéficieront de réductions plus importantes chez divers prestataires de service. D'où le nom de l'opération carte Jeunes de cette année : *« Si tu paies le prix, t'as rien compris. »*

RELIGIONS

● **Une nouvelle revue chez les jésuites.** – Le groupe Assas-Editions, appartenant à la Compagnie de Jésus, qui publie notamment *Etudes* et *Projet*, restructure son secteur des revues. Deux titres fusionnent : *les Cahiers de l'actualité religieuse et sociale* et *Croire aujourd'hui*. Le nouveau bimensuel s'intitule : *Cahiers pour croire aujourd'hui*, qui se veut un instrument aussi bien de réflexion sur l'actualité que d'approfondissement de la foi. Les deux revues comptaient déjà au total 14 000 abonnés. Pour tous renseignements : 14, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 45-48-52-51.

Aider, c'est entreprendre.



Contre le chômage.

Chômage n'est pas seulement un mot auquel on se serait trop vite habitué.
C'est une réalité qui nous touche. Une réalité contre laquelle chacun de nous doit agir.
C'est pourquoi la Fondation France Active prend aujourd'hui l'initiative de FAIRE.

FAIRE pour aider ceux qui créent des emplois et développent des activités.

FAIRE, c'est leur apporter des compétences, des conseils et un réseau de relations. C'est les aider à payer les prestations dont ils ont réellement besoin pour mettre au point leur projet. C'est leur apporter des capitaux et leur faciliter l'accès à des prêts.
FAIRE, c'est agir ensemble, sur le terrain, au plus proche des réalités et des problèmes de chacun. Chaque projet sélectionné sera parrainé, c'est-à-dire suivi par un comité local entièrement responsable de ses engagements.

Vous l'avez compris, FAIRE n'est pas une idée en l'air.
En nous apportant votre savoir-faire, vos compétences et vos dons, vous deviendrez les partenaires d'une action durable et rentable.

FAIRE vise avant tout l'efficacité. C'est une question de bon sens. Bien sûr, nous ne ferons ni tout, ni tout de suite, ni tout seuls. Mais les énergies existent. Alors avec vous, et avec tous ceux qui agissent déjà pour l'emploi, nous irons plus vite et plus loin.

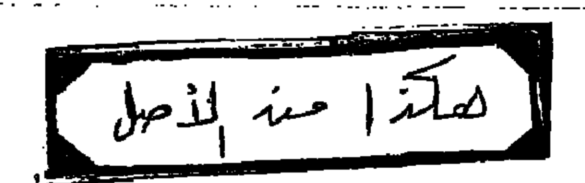
Pour nous, aider c'est entreprendre.

Fondation France Active :

la Fondation de France, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, la Cimade, le Fonds Social Juif Unifié, la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit Coopératif, les Assurances à Caractère Mutuel (GSACM), la Fondation pour Entreprendre.

FAIRE vous intéresse ? Contactez-nous par minitel en faisant le 3615 + FAIRE

Vous pouvez aussi nous écrire ou envoyer vos dons à
FAIRE - FONDATION DE FRANCE - 40, AVENUE HOCHE - 75008 PARIS - CCP Paris 369 G



هكذا من الأصل

Société

DÉFENSE

L'application de la loi de programmation

Les militaires s'inquiètent du tassement des dépenses de fonctionnement

La commission de la défense nationale a commencé, le mardi 15 septembre, une série d'auditions consacrées au budget 1988 de la défense. Après le général Jean Saulnier, chef d'état-major des armées, les commissaires devaient entendre, mercredi, M. Jacques Chevalier, délégué général pour l'armement, et l'amiral Bernard Louzeau, chef d'état-major de la marine. Le général Saulnier a présenté les lignes générales du budget, qui seront affinées par les chefs d'état-major des trois armes, par le délégué général pour l'armement et par le ministre de la défense, M. André Giraud.

L'intervention du général Saulnier était particulièrement attendue pour ce second budget d'application de la loi de programme relative à l'équipement militaire 1987-1991 (1). Le chef d'état-major des armées a voulu rassurer son auditoire, sans cacher les inquiétudes manifestées ici ou là sur le titre III (dépenses de fonctionnement). Le titre V du budget (dépenses d'équipement) correspond à ce qui était prescrit par la loi de programme. Le mécanisme d'actualisation (par référence à l'indice du produit intérieur brut marchand-*PIBM*) introduit l'année dernière par un amendement du président de la commission de la défense, M. François Fillon (RPR, Sarthe), contre le gré du gouvernement, a donc produit ses effets.

En revanche, pour les dépenses de fonctionnement (qui n'ont pas été chiffrées dans la loi de programme), la tendance est une nouvelle fois à la compression. Le titre III baisse un peu (diminution d'effectifs notamment) ce qui a suscité les questions de plusieurs commissaires. Le général Saulnier n'a pas caché que ce tassement provoquait une certaine inquiétude chez les militaires, mais qu'en aucune façon cette légère baisse du budget de fonctionnement n'affecterait l'entraînement des troupes. Les commissaires socialistes ont jugé les hypothèses économiques du gouvernement un peu trop *« optimistes »* pour pouvoir faire face aux engagements de la loi de programmation. Un problème particulier va être notamment posé par le coût élevé des opérations extérieures : 2 milliards et demi de francs pour l'année 1987. Il faudra sans doute que le gouvernement passe par un collectif budgétaire pour effacer cette ardoise.

D'autre part, comme le ministre de la défense M. Giraud, début septembre (*le Monde* du 4 septembre), le général Saulnier a fait devant les commissaires un point sur la situation dans le Golfe et au Tchad. L'ancien chef de l'état-major particulier du président de la République a donné essentiellement une leçon de géopolitique dans le Golfe. Il a également explicité les raisons du retour du porte-avions *Clémenceau* à Djibouti. Il était préférable, a-t-il expliqué, que d'indispensables travaux de maintenance soient réalisés (notamment pour les catapultes) et il valait mieux les faire tout de suite, tant que la situation était calme, plutôt que d'y être contraint en période de crise.

Enfin, le général Saulnier n'a pas caché que le cessez-le-feu au Tchad était surtout utilisé, de part et d'autre, pour refaire ses forces : le renforcement des potentiels militaires tchadien et libyen n'augurent pas vraiment de lendemains calmes dans cette région, a-t-il expliqué en substance.

P. S.

(1) La loi de programme 1987-1991 a été votée le 10 avril a une écrasante majorité, seul le PCF votant contre. Elle ne concerne que les dépenses d'équipement (titre V). C'est une loi exprimée en francs constants. Une révision pourra éventuellement avoir lieu en 1988.

ENVIRONNEMENT

Becs d'ivoire et plumes d'or

Il ne fait pas bon s'en prendre aux oiseaux rares en Floride. Deux promoteurs viennent d'en faire l'expérience, pour avoir abattu un bois de pins sur un terrain à lotir près de la ville d'Ocala. Il se trouve que ce bois de pins abritait un couple de pics à bec d'ivoire (*Campephilus principalis*), un oiseau considéré au bord de l'extinction.

La Fondation nationale pour la préservation de la vie sauvage a traîné les deux promoteurs devant le tribunal de Jacksonville *pour la mort – supposée –* de pics et le non-respect de la loi qui oblige les promoteurs à mettre des terrains en réserve pour la *faune ou la flore menacées.* L'un des deux hommes, Kuipri Ghuman, a plaidé coupable et écopé d'une amende de 300 000 dollars (1,8 million de francs) à verser à la Fondation. L'autre, Herbert von Klupe, a été condamné à 1 000 dollars d'amende (6 000 F).

Leur société, Development and Construction Company of America, s'engage à établir une réserve de 15 hectares sur le lotissement et une autre de 60 hectares à proximité d'un *parc national. Amendes et terrains*, au total, approchent le million de dollars (entre 5 millions et 6 millions de francs). – (*AFP.*)

REPÈRES

Astronomie

De l'alcool au-delà de la Voie lactée

Trois chercheurs viennent de découvrir la présence de méthanol, qui est une forme d'alcool, dans deux galaxies situées à environ 10 millions d'années-lumière de la Terre, au-delà de la Voie lactée. Les chercheurs, deux Allemands de l'Ouest, Christian Henkel et Rainer Mauersberger, et le Français Thierry Jacq, de l'université de Bordeaux, ont fait leur découverte en travaillant sur le radiotélescope de 30 mètres de l'observatoire de Pico-Veleta en Espagne. Selon le communiqué de l'Institut de recherche Max-Planck à Munich, qui annonce la nouvelle, cette découverte est *« la première preuve de l'existence d'une molécule aussi complexe au-delà de la Voie lactée ».*

Chimie

Le répertoire européen des substances

Exactement 100 116 substances chimiques, répertoriées dans un inventaire dont un avant-tirage vient *d'être publié à Bruxelles, peuvent* être mises sur le marché communautaire sans notification préalable et sans nouvelle procédure d'évaluation de leur sécurité d'emploi.

La liste est limitative. Tout produit qui n'y figure pas doit subir des contrôles. Eventuellement il sera soumis à des consignes de sécurité renforcées.

L'inventaire, en huit volumes, n'existe pour l'instant qu'en anglais, et ne prendra force légale qu'après avoir été traduit dans les neuf langues de la CEE, ce qui pourrait demander deux ans. Mais la Commission estime que la version anglaise sera déjà utile aux *« fabricants, distributeurs, services douaniers et services de protection de l'environnement ».*

Epizootie

Peste équine en Espagne

Les frontières espagnoles sont fermées depuis le 14 septembre pour tout transport de chevaux à la suite de la découverte d'un foyer de peste équine qui a déjà causé la mort d'une centaine de bêtes au centre de l'Espagne.

La maladie aurait été importée par des zèbres venant d'Afrique du Sud et commandés par un zoo de Madrid. L'Espagne a commandé des vaccins, mais tous les chevaux espagnols vaccinés devront rester en quarantaine pendant un an, à commencer par ceux qui devaient participer à des compétitions internationales.

Euthanasie

Les souffrances d'une jeune Allemande

Une jeune Allemande de l'Ouest âgée de trente ans, qui était totalement paralysée depuis deux ans à la suite d'un accident de voiture, s'est empoisonnée avec l'aide de sa garde-malade. Cette dernière, âgée de soixante-quatorze ans, est membre de « l'Association allemande pour le droit de mourir dans la dignité ». La jeune paralysée avait fait enregistrer son désir de mourir sur vidéo et magnétophone, puis s'est fait filmer en train de boire, à l'aide d'une paille, sa potion mortelle.

Le « respect de la vie » est inscrit dans la Constitution de la RFA, et c'est à ce titre qu'un tribunal avait jugé irrecevable, en juillet dernier, la demande d'une autre jeune femme atteinte elle aussi de quadriplégie et *qui demandait qu'on l'aide à mettre* fin à ses jours.

SIDA

Les spécialistes font appel à l'aide internationale

Les spécialistes latino-américains, réunis à Quito pour une conférence *internationale sur le SIDA, ont lancé* un appel aux grandes puissances en demandant solennellement à l'URSS et aux Etats-Unis de consacrer 10 % des moyens gagnés par la réduction des armements nucléaires à la lutte contre le SIDA. Les pays participants demandent, en outre, que les créanciers des pays en voie de développement allègent de 10 % la dette de ces pays pour leur permettre de faire face à une épidémie qu'ils ne peuvent affronter actuellement, étant donné leurs faibles moyens et leur situation sanitaire dramatique. La conférence de Quito était transmise en direct par la télévision à trente pays d'Amérique latine.

Un cours pour les policiers

Un cours spécial sur le SIDA a été organisé à Carcassonne par un médecin légiste pour les gardiens de la paix qui devront côtoyer pendant plusieurs jours, à la cour d'assises de l'Aude, cinq accusés séropositifs impliqués dans plusieurs hold-up. *« Il est nécessaire de rassurer ces hommes et de leur expliquer les modes de transmission de la maladie »,* a dit le commissaire Calvet, directeur départemental des polices urbaines.

Terrorisme, sécurité

Du « clan » Abdallah à la piste hezbollah

IL y a un an, au lendemain de la vague d'attentats la plus meurtrière qu'ait jamais connue Paris, M. Robert Pandraud se rend à Alger. Qu'il s'agisse de faire passer un message à certains groupes libanais, de s'entremettre dans une négociation délicate, de jouer les bons offices de Damas à Téhéran, l'Algérie est, de longue date, un passage obligé. Or les interlocuteurs algériens du ministre chargé de la sécurité ne cachent pas leur étonnement, voire leur mécontentement.

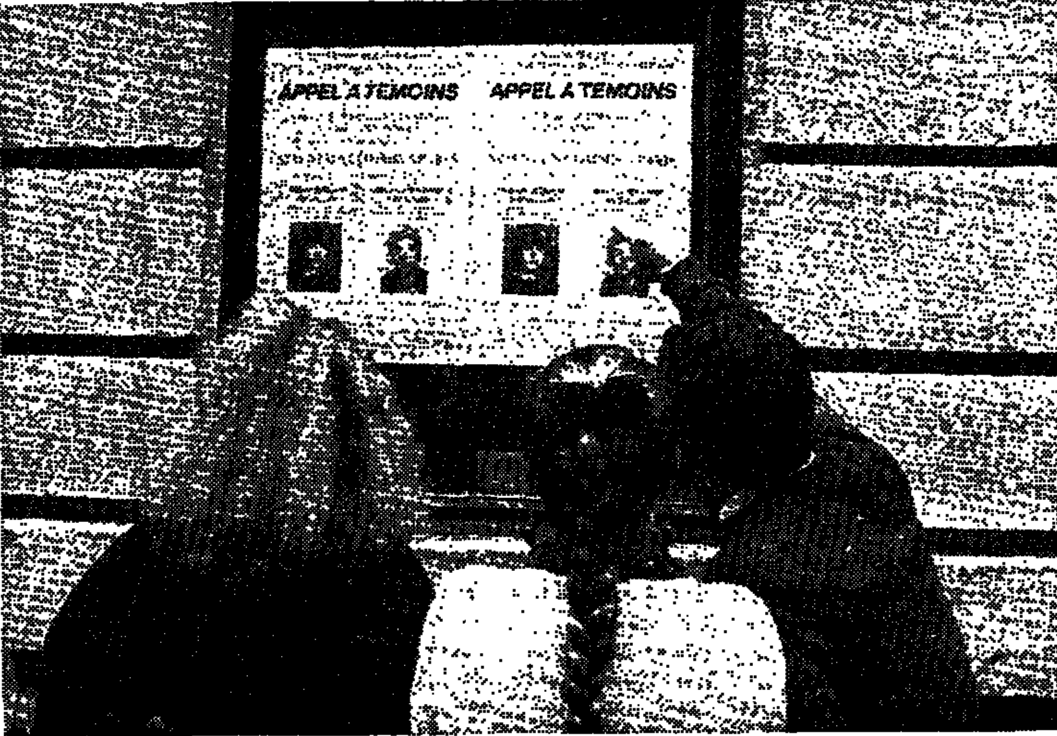
Georges Ibrahim Abdallah – arrêté à Lyon en 1984 avec un « vrai faux » passeport algérien – et les Fractions armées révolutionnaires libanaises, ils les connaissent bien. A la limite, ils en répondraient. Aussi ne comprennent-ils pas l'acharnement du gouvernement français à faire porter la responsabilité des attentats au « clan » Abdallah et à ses proches, à cette famille chrétienne de Kobayat, ce village du nord du Liban sous contrôle syrien.

Pragmatique comme à son habitude, M. Pandraud leur livre les rares éléments en sa possession : des témoignages recueillis après les attentats, l'analyse des communiqués du Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes (CSPPA), des confidences d'Abdallah à l'un de ses avocats, manipulé par la DST. On n'a que ça, mais ça va toujours dans le même sens, leur dit-il en substance. Nous n'y croyons pas, mais c'est vrai : vous ne pouvez ignorer cette piste, lui auraient alors répondu ses interlocuteurs qui, pourtant, plaidaient pour une libération rapide du chef des FARL.

Les mêmes, parmi lesquels, en premier lieu, le général Lakmal Ayat, chef de la sécurité militaire algérienne, avaient d'ailleurs, auparavant, établi une corrélation entre toute nouvelle vague d'attentats et le sort de Georges Abdallah. Le 26 mai 1986, toujours à Alger, le général avait rappelé à M. Pandraud la promesse que l'Algérie avait faite, en mars 1985, au nom de la France, lors de l'enlèvement de Gilles Peyrolles par les FARL au Liban : Abdallah sera libéré dans sept ou huit mois. Et il ajoutait : *« Avez-vous observé, monsieur le ministre, que les attentats que vous avez subis à Paris, en décembre 1985, correspondaient exactement à cette échéance de sept ou huit mois ? Les FARL attendent désormais que la justice française se prononce... Mais plus elles attendent, plus se joignent à elles d'autres revendicateurs – vous avez maintenant sur les bras les Arméniens pour Garbidjian, les Libanais pro-iraniens des hezbollahs pour Anis Naccache... Prenez-y garde !* (1) »

C'est donc un fait indiscutable : quand, le 4 septembre 1986, le CSPPA met à exécution ses menaces, annoncées par un communiqué du 1er septembre, tout le contexte policier – le souvenir des ultimatums précédents, les avertissements d'interlocuteurs arabes, etc., – concourt à placer Abdallah au cœur du défi lancé au gouvernement français. Aussi, quand la police judiciaire – qui ne se pose pas de grandes questions diplomatiques, mais part, très prosaïquement et à juste raison, des attentats eux-mêmes, en aval de la chaîne terroriste – recueille des témoignages visuels, désignant, parmi plus d'une centaine de photos, certains des frères d'Abdallah ou d'autres membres des FARL, les autorités françaises sont loin d'être surprises : *« C'était, dans l'ordre des choses, la confirmation de nos soupçons. »*

Malgré les dénégations de la famille Abdallah, le « ciblage » policier fut donc promptement organisé : affichage public des portraits de neuf membres des FARL, voyages à Alger et à Damas, pressions insistantes pour que cette mouvance, historiquement liée à certains services syriens, soit « bloquée », contrôlée, immobilisée au Liban, etc. *« La famille Abdallah a une part de responsabilité essentielle »*, devait déclarer le premier ministre, M. Jacques Chirac, le 6 octobre 1986. *« Tous les renseignements en possession des enquêteurs convergent vers la famille Abdallah (...). Ce sont les FARL qui sont, à l'origine, responsables de ces attentats »*, renchérissait le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua.



SIPAPRESS

Une « coopérative du terrorisme »

Qu'en est-il un an après, alors que, désormais, l'enquête judiciaire menée sous la direction du juge Gilles Boulouque n'a ramené dans ses filets que les membres d'un réseau lié au Hezbollah, parti libanais chiite pro-iranien ? Dix-huit personnes sont inculpées, dont deux ont été mises en liberté sous contrôle judiciaire, et aucune d'entre elles ne rappelle, fût-ce de très loin, la première piste, celle des FARL et des Abdallah. De plus, à la mise en cause voilée de la Syrie – à travers le responsable de l'un de ses services spéciaux, le général Mohamed El Khouli, que l'on disait avoir une certaine influence sur les FARL, – a succédé une dénonciation explicite et spectaculaire de l'Iran. Celle-ci se fonde sur les rencontres de l'un des inculpés, Mohamed Mouhajer, qui hébergea un temps le chef du réseau, Fouad Ali Saleh, avec Wahid Gordji, officieux numéro deux de l'ambassade de Téhéran à Paris.

Erreur sur toute la ligne ? Non pas, répond-on catégoriquement au ministère de l'intérieur : *« Notre conviction, en amont de ces filières terroristes, reste l'imbrication de ces groupes, l'existence d'une sorte de coopérative du terrorisme libanais. »* Certains hommes du renseignement précisent même qu'Ibrahim El Lakis, tenu pour l'actuel chef des FARL au Liban, entretient des contacts avec certains groupes chiites pro-iraniens, tout chrétien pro-syrien qu'il soit lui-même. M. Pasqua fut encore plus catégorique, le 29 août, devant les jeunes du RPR qui le brocardaient gentiment sur la volte-face des investigations policières : *« Le fait que d'autres* [que les Abdallah] *soient maintenant impliqués ne les exclut pas pour autant. »*

L'erreur aurait donc été, à l'instar d'un mensonge par omission, de ne partir que dans une seule direction. A l'évidence, pour M. Pandraud, ce n'en fut pas une. Non seulement, à l'époque, la police *« n'avait que ça »*, mais, de plus, le « ciblage » des Abdallah a permis de lever une menace effective, de *« fermer une porte »*, comme disent les vieux routiers de la police judiciaire. Il aurait surtout permis d'obtenir, en échange, la collaboration étroite de la Syrie en matière de renseignements. Les rapports sont désormais excellents entre la DST et ses homologues syriens, le contre-espionnage français n'ayant guère d'états d'âme diplomatiques à propos de la domination de fait du Liban par la Syrie.

Au total, la police a donc paré au plus pressé par souci d'efficacité. La relecture des communiqués qui ont accompagné à Paris et à Beyrouth les attentats de septembre conforte l'hypothèse d'une association de groupes divers. Au CSPPA, se sont ajoutés un temps les Partisans du droit et de la liberté (PDL), l'invitant curieusement à *« ne pas exploiter les efforts des autres »*, tandis que le CSPPA précisait, le 30 octobre 1986 : *« Le clan Abdallah ne représente nullement le CSPPA, mais seulement la famille d'un des militants. »*

Toutefois les éléments concrets obtenus par le juge renforcent, pour l'heure, une lecture plus univoque des attentats. L'opération menée par la DST à partir de février dernier comporte deux volets. Elle a d'abord permis de démanteler incontestablement un réseau qui se préparait à commettre des attentats, ce qui n'est pas contradictoire avec l'hypothèse précédente, une équipe pouvant en remplacer une autre, selon des filières différentes malgré un sigle commun « CSPPA ». Mais elle a aussi débouché sur un réseau logistique qui a fonctionné en 1986, cachant des explosifs et hébergeant des Libanais de passage lors des campagnes d'attentats. Or ce réseau est clairement lié au Hezbollah libanais. Son chef Fouad Ali Saleh a fait un stage prolongé en Iran, tout comme Mohamed Ali Hamadei, arrêté en RFA en janvier. Ce sont d'ailleurs deux numéros de téléphone parisiens saisis sur ce dernier qui, transmis par le BKA (la police criminelle ouest-allemande), mettront les policiers français sur leur nouvelle piste.

Ce réseau est ancien. Selon les confessions de certains des inculpés, il aurait été mis en place à partir d'août 1985. Cela laisse supposer qu'il a pu fonctionner dès les premiers attentats du CSPPA, en décembre 1985. Hélas ! les poseurs de bombes ne sont pas tombés dans les rets policiers. Mais, assurent certains des inculpés, ils passaient prendre des explosifs à l'époque des attentats. Le principal d'entre eux, « Bassam », s'est ainsi fourni deux fois en mars 1986 et deux fois en septembre 1986. Des traces d'hexogène ont été retrouvées sur des sacs ayant servi à abriter ces explosifs. D'autres expertises sont en cours pour déterminer si ceux saisis en forêt de Fontainebleau sont bien de même nature que les explosifs retrouvés lors de tentatives d'attentats sans succès du CSPPA, notamment à la tour Eiffel et dans le RER.

Le « témoin » Gordji

Les cinq personnes toujours recherchées dans le cadre de l'enquête du juge Boulouque sont liées au Hezbollah. Aucune trace des FARL, encore moins des frères Abdallah. Fuyant aimablement la presse, le juge se contente de ce seul commentaire : *« Je ne peux rien exclure définitivement. Tout ce que j'ai forme un lot cohérent. Mais il n'est pas certain que la totalité des attentats forme un seul lot. »* La brigade criminelle, qui reprend un par un les interrogatoires menés par la DST concernant les attentats de 1986, devra se faire une conviction.

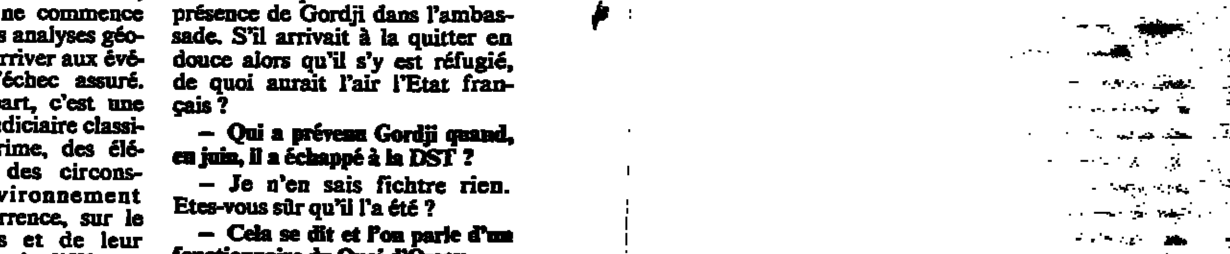
Le jeu de piste aura donc renforcé la prudence des enquêteurs, sur fond de différence d'approche, voire de rivalité, entre la PJ et la DST. Car les zones d'ombre persistent. Ainsi le mystérieux Lofti, ce Tunisien de trente-deux ans qui, de retour d'Iran en février dernier, vint se confier à la DST et fut utilisé par elle pour piéger Fouad Ali Saleh, n'apparaît curieusement pas dans les dossiers du juge d'instruction. Pour celui-ci, tout part de RFA et d'Hamadei. De même, le rôle de Wahid Gordji reste incertain : en l'état actuel de son instruction, le juge ne veut l'entendre que comme « *témoin* », parce qu'il était en relation avec Mohamed Mouhajer. Mais aucun fait matériel précis ne permet, pour l'heure, une inculpation : il semble se confirmer, par exemple, que sa BMW, repeinte peu après les attentats, n'est pas celle utilisée lors de l'explosion de la rue de Rennes, devant le magasin Tati, le 17 septembre 1986.

Que Gordji ait eu une activité multiforme, auprès de la communauté maghrébine comme de milieux français, d'agitateur, de propagandiste et d'agent d'influence, personne n'en doute. Mais elle était connue, l'« interprète » de la mission diplomatique étant sous écoute téléphonique *« depuis plusieurs années »*. De plus, il s'est toujours comporté, au cœur d'une ambassade traversée par les luttes de factions du régime de Téhéran, comme un ferme partisan du rapprochement franco-iranien. Aussi, si l'enjeu diplomatique de la guerre des ambassades est évident, il n'est pas certain que son point de départ judiciaire débouche sur une mise en cause directe du régime iranien.

E.P.

(1) Charles Villeneuve et Jean-Pierre Péret, *Histoire secrète du terrorisme*, Plon, 1987.

Le pragmatisme



(Suite de la première page.)

« Actuellement, il y a cent cinquante-trois terroristes de tout acabit et de tout poil dans les prisons françaises. Il faut que les terroristes, quelle que soit leur origine, sachent qu'ils ne vivent plus, en France, dans un sanctuaire. Demandez, par exemple, leur avis aux dirigeants socialistes espagnols ou italiens : ils ne critiquent plus l'inaction du gouvernement français, comme ils l'avaient fait, dans le passé, quand les socialistes étaient aux affaires à Paris.

» Moins il y a d'armes, d'explosifs et de terroristes en liberté, mieux ça vaut. Ce qui m'intéresse d'abord, c'est de démanteler. Qu'ensuite, on ne remonte pas toutes les filières, qu'on continue de s'interroger sur l'origine politique exacte, cela n'a pas d'importance si notre dispositif de dissuasion est efficace. C'est un problème d'intellectuel.

– En mai 1987, la dernière lettre du CSPPA, toujours écrite de la même main, promettait à la France un *« été très chaud »*. L'été touche à sa fin. Etes-vous rassuré ?

– Sur le plan climatique, l'été a été à la fois très chaud et très froid, sans transition. Je ne sais si le CSPPA voulait faire de la météo ou du terrorisme. En tout cas, je n'ai jamais dit que j'étais rassuré, quels que soient les efforts que nous déployons. Nous ne le serons jamais tant que les causes originelles seront là : la déstabilisation d'une partie du monde, les conflits géographiquement limités d'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient, l'existence de groupes qui essaient de déstabiliser leur propre gouvernement et exportent chez nous leur violence. Pas rassuré donc, lucide tout au plus et conscient des menaces qui continuent de peser sur notre pays.

» Le plus grand facteur d'arrêt du terrorisme, ce fut l'attitude des Français en septembre 1986 : devant le sang-froid de notre peuple, les terroristes ont compris qu'ils n'arriveraient pas à intimider la France. Ils voulaient aussi intimider la justice, nous les en avons empêchés avec la création de cours d'assises spéciales uniquement composées de magistrats professionnels. Je comprends les jurés ordinaires qui pouvaient être intimidés : pour leur faire la leçon, il faudrait avoir été à leur place. Les cours d'assises spéciales, en revanche, ne sont pas soumises aux pressions. Désormais, les terroristes le savent, et cela pèse dans notre dissuasion.

– Cela ne supprime pas les pressions diplomatiques et policières. Au procès Abdallah, les magistrats ont été choqués d'entendre la DST qualifier le chef des FARL de « petit chef »...

– Il y a un jugement, rendu au nom du peuple français. Abdallah était-il un petit ou un grand chef ? Le CSPPA a commis ses attentats alors qu'il était emprisonné. Il était donc normal, pour un policier, de se dire qu'il y avait d'autres chefs. De plus, la libération d'Abdallah avait été envisagée, en 1985, contre celle de Gilles Peyrolles, sur instruction du gouvernement de l'époque. Durant cette négociation, les intermédiaires avaient essayé de démontrer qu'il n'était pas si important. Et je n'imagine pas que le gouvernement d'alors aurait permis cette négociation et promis sa libération s'il avait été un grand chef...

– Pourtant la presse algérienne a affirmé, au lendemain du verdict, que le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avait promis une condamnation n'excédant pas dix ans pour Abdallah...

– Je connais M. Raimond. Il a, comme nous tous au gouvernement, le respect total de l'indépendance de la magistrature. Jamais l'un de nous ne se permettrait de pronostiquer ou promettre une décision de justice. Ce qui est sûr, c'est que le climat psychologique créé par des attentats revendiqués, entre autres, au nom d'Abdallah, n'a pas arrangé son sort.

Aucune preuve contre Téhéran

– Les attentats ont cependant repris, la semaine passée, avec des explosions à Paris devant deux banques du Moyen-Orient. La France est-elle à nouveau visée ?

– Moi, je pars des attentats, des expertises. Je ne commence pas par de fumeuses analyses géopoliticiennes pour arriver aux événements : c'est l'échec assuré. Mon point de départ, c'est une enquête de police judiciaire classique : partir du crime, des éléments matériels, des circonstances, de l'environnement général. En l'occurrence, sur le plan des explosifs et de leur maniement, ils sont très différents de ceux des attentats habituels du Proche et du Moyen-Orient. Mais cela ne prouve rien : les mêmes peuvent changer de méthode. On a toujours trop tendance à systématiser.

– Les contacts du réseau lié au Hezbollah, aujourd'hui démantelé, avec l'ambassade d'Iran conduisent certains à parler de « piste iranienne ». Le régime de Téhéran ou une de ses factions sont-ils, peu ou prou, derrière les attentats de 1986 ?

– Il y a une mouvance politico-religieuse derrière ces opérations. Est-ce qu'elle remonte aux cercles dirigeants de Téhéran ? Nous n'avons, à l'heure actuelle, aucune preuve. On en saura peut-être plus si M. Gordji veut bien déférer à la convocation du juge d'instruction et être entendu là-dessus.

– L'affaire Gordji n'est pourtant pas strictement judiciaire. Le juge Boulouque veut l'entendre, au départ, comme simple témoin. On ne bloque pas tout un immeuble quand l'un de ses habitants refuse de témoigner. Or c'est bien ce qui se passe avec l'ambassade iranienne. Le choix est donc bien politique et diplomatique.

– C'est beaucoup plus simple : il y a une commission rogatoire du juge. On attend que M. Gordji sorte pour l'amener à la DST, l'interroger et le faire entendre par le juge. C'est tout : il suffit qu'il sorte, ce qu'il n'a toujours pas fait. La seule instruction ferme donnée à la DST, comme à tous les services de police, est de respecter très strictement les instructions données par l'autorité judiciaire.

– Il y a quand même un choix politique...

– Le choix politique est la simple conséquence de la publicité donnée par les Iraniens à la présence de Gordji dans l'ambassade. S'il arrivait à la quitter en douce alors qu'il s'y est réfugié, de quoi aurait l'air l'Etat français ?

– Qui a prévenu Gordji quand, en juin, il a échappé à la DST ?

– Je n'en sais fichtre rien. Etes-vous sûr qu'il l'a été ?

– Cela se dit et l'on parle d'un fonctionnaire du Quai d'Orsay.

– Je l'ai lu, mais heureusement je ne crois pas tout ce qui s'écrit dans les journaux.

– Wahid Gordji est-il une monnaie d'échange pour obtenir la libération des otages ?

– Non. Qu'il aille d'abord devant le juge ! Et je ne préjuge pas de la décision de celui-ci. Gordji est surveillé par la police depuis longtemps. En 1985, des propositions d'expulsion du préfet de police n'ont pas été suivies d'effet. Il a même été entendu par la DST début 1986. A l'époque, il n'avait rien contre. Je ne vois pas le changement de nature juridique qui fait que, maintenant, l'Iran en fait une affaire d'Etat alors que son audition était jugée normale en février 1986. A moins qu'il y ait eu, dans le passé, un marchandage ? En tout cas, je ne veux pas le savoir : le passé ne m'intéresse pas.

– Depuis mars 1986, il a aussi été reçu par le premier ministre, lors de rencontres officielles. Ce n'était pas un clandestin...

– Tout à fait.

– Certains diplomates estiment que la DST est en train de faire la politique étrangère de la France. Elle va à Alger, à Damas ; ses enquêtes ont d'évidentes dimensions politiques et diplomatiques ; le Quai d'Orsay se sent tenu à l'écart. N'est-ce pas une dérive dangereuse ?

– Dans un monde compliqué, il est bien difficile d'obtenir des renseignements. Que plusieurs services s'y essaient, cela ne me paraît pas choquant. Au gouvernement d'en faire la synthèse. Je ne vois pas en quoi le travail de la DST en ce sens peut modifier la politique étrangère de la France ou gêner le fonctionnement des ambassades. Que la police soit,

هكذا من الأصل

Enquête

et relations extérieures

La diplomatie hors-jeu

EN dépit des maximes définitives de nos ministres – qu'il s'agisse du *« terroriser les terroristes »*, de M. Charles Pasqua, ou du *« la France ne sera pas otage de l'affaire des otages »*, de M. Jean-Bernard Raimond – il est évident que le développement du terrorisme pèse lourd non seulement sur la pratique diplomatique mais aussi parfois sur la définition de la politique étrangère française. La volonté de mettre en échec les partisans du recours à la violence aveugle accroît d'autre part l'importance de certains centres de décision – à commencer par le ministère de l'intérieur – dans l'élaboration de la diplomatie.

C'est cette dernière conséquence qui affecte le plus les partisans d'une diplomatie traditionnelle, toute faite de non-dit, d'art du compromis et de négociations. On l'a bien vu au début de l'affaire Gordji, lorsque les « couacs » entre les conceptions forcément sécuritaires de la place Beauvau et les tentations temporisatrices du Quai d'Orsay ont atteint la dimension d'une crise ouverte. Le différend, qui a été tranché par M. Chirac en faveur d'une ligne dure, s'est quelque peu estompé depuis, mais il reste entier, et bon nombre de diplomates regrettent toujours que le blocus de l'ambassade d'Iran à Paris ait interrompu le dialogue, pourtant peu fructueux, entamé avec Téhéran un an plus tôt. *« Cela n'a abouti qu'à augmenter le nombre de nos otages »*, disent-ils, en faisant allusion à la situation de nos diplomates et autres fonctionnaires retenus depuis à l'ambassade de France à Téhéran.

Ces dissensions ne sont pas nouvelles : après tout, le Quai d'Orsay s'est trouvé à de multiples reprises en désaccord avec la DST à propos de la lutte contre l'espionnage des pays de l'Est en général, soviétique en particulier. Non pas que le ministère soit infiltré par un régiment de « taupes », mais du fait d'une conception différente des relations internationales, d'une autre philosophie des rapports entre Etats dans laquelle la pratique du dialogue est comme sublimée, presque une fin en soi. Leitmotiv de cette démarche intellectuelle : *« L'URSS, certes, espionne beaucoup, et beaucoup de ses diplomates se livrent à ce petit jeu ; mais à quoi bon les expulser ? Ils seront bien vite remplacés, et nos agents subiront des représailles. Tout cela ne peut que nuire aux contacts indispensables que nous nous devons d'entretenir avec une superpuissance... »*

Le même langage, à quelques nuances près, a pu être entendu récemment dans certains bureaux et couloirs du Quai d'Orsay à propos de plusieurs affaires de terrorisme ; un exemple : *« Georges Ibrahim Abdallah ? A quoi bon le juger ? Son dossier ne tient pas et, de toute façon, si on le met en prison, le terrorisme reprendra et il faudra un jour le libérer. »* Le Quai, dans un passé encore récent, n'avait pas à vrai dire l'apanage de ce genre de raisonnement. Mais, depuis, M. Chirac s'est décidé à trancher, et les rêves de tractations et d'échanges dans l'ombre se sont dissipés dans la plupart des officines du pouvoir. Pas dans tous les bureaux du ministère des affaires étrangères cependant où, encore une fois, on en arrive à de telles conclusions non pas tant par réalisme que par philosophie de la vanité des choses.

Vanité des choses ? L'expression est sans doute trop forte. Après tout, les diplomates sont aujourd'hui au nombre des membres de la fonction publique qui risquent leur vie pour le service de l'Etat. Deux d'entre eux sont encore détenus au Liban dans des conditions fort peu enviables, et tout le monde se souvient de Louis Delamare, ambassadeur à Beyrouth, dont le meurtre a été commandité, de l'avis général, par la Syrie. Récemment encore, ses pairs ont rendu hommage à sa mémoire en donnant son nom à une salle du ministère. Il n'empêche : il eût été inconvenant de mentionner à cette occasion comme en tout autre d'ailleurs, le nom du pays responsable de sa mort. Et ce ne fut pas fait...

En Iran, au Liban...

Malgré toutes ces considérations, le poids du terrorisme sur la diplomatie va croissant. Ne serait-ce, justement, que parce que le gouvernement a le devoir d'œuvrer pour assurer au mieux la sécurité de ses agents. D'où l'augmentation de 20 % environ que l'on relève à ce chapitre dans le dernier budget du ministère, un budget qui reste par ailleurs en stagnation. Mais personne ne se fait d'illusions : il sera toujours impossible de protéger tous nos diplomates et tous les fonctionnaires qui les assistent, tant les postes à l'étranger sont nombreux. La majorité des efforts porte bien sûr sur les chancelleries situées dans les zones à risque. Les représailles risquent fort d'être organisées dans de tout autres régions comme l'indiqua en son temps l'opération montée naguère par le terroriste Carlos contre l'ambassade de France à La Haye...

Mais c'est la teneur même de la politique étrangère française qui se trouve affectée de maintes façons par la lèpre terroriste. Les exemples abondent sans qu'il soit utile de s'étendre sur le dossier de la « normalisation » franco-iranienne, interrompue par les arrestations opérées dans le cadre des enquêtes ouvertes sur les attentats de septembre 1986. Il est bien évident que si l'Iran n'avait pas été soupçonné d'exercer sur les preneurs d'otages *« une influence considérable »*, jamais ce processus de « normalisation » n'aurait été poussé aussi loin et aussi longtemps, même s'il a permis d'obtenir la libération de cinq otages dont trois seulement, pour reprendre une expression de M. Raimond, sont *« significatifs »*. D'un autre côté, et il faut le reconnaître, jamais ce processus n'a infléchi la politique française à l'égard de l'Irak : c'était pourtant le but ultime de l'Iran dans toute cette affaire.

Les effets du terrorisme ont été autrement efficaces sur la politique française à l'égard du Liban. C'est le terrorisme en effet qui a contraint Paris, d'abord à reconnaître à la Syrie un rôle prépondérant dans ce pays, ensuite à en faire disparaître pratiquement tous les représentants dans la partie non chrétienne. Il ne s'agit pas là d'un mince résultat pour le président Assad, qui peut aujourd'hui se payer le luxe d'apparaître comme l'interlocuteur obligé dans la région.

Plus qu'un détail : la reconnaissance implicite par Paris du rôle syrien au Liban a engendré pas mal de frictions au sein de la CEE lorsque Mme Thatcher a voulu faire suspendre toutes les relations à haut niveau entre les pays membres et Damas après la découverte de troublants indices concernant la participation des services syriens dans un projet d'attentat contre un appareil d'El Al en partance de Londres. Il s'agit là d'une carte importante pour tous les terrorismes : la tendance de tous les gouvernements – y compris celui des Etats-Unis, comme l'a montré l'affaire de l'Irangate – est d'abord de chercher à échapper à la menace ; ce n'est que lorsque cette menace s'est concrétisée que la volonté de réagir et d'en appeler à la solidarité se manifeste. Mais, bien évidemment, tous les gouvernements ne sont pas au diapason au même moment...

JACQUES AMALRIC.

de Robert Pandraud

dans beaucoup d'Etats, une administration dynamique qui souhaite recueillir un maximum de renseignements, c'est une réalité dont il faut tenir compte. On n'en est plus à la diplomatie du congrès de Vienne. Les diplomaties du monde occidental ont parfois du mal à s'y reconnaître. C'est comme ça, il faut s'y faire.

» La police française n'est évidemment pas chargée de la politique extérieure, mais il s'agit d'obtenir des renseignements sur le point de départ des menées terroristes. En matière de terrorisme, nous devons être une Suisse diplomatique. Les Etats, ce n'est pas mon problème, je ne les mets jamais en cause, je ne les critique pas, aussi longtemps que je n'ai aucune preuve contre eux. Est-ce que l'Afrique du Sud, durant l'affaire Albertini, a dénoncé une opération de déstabilisation française ? Pourtant, il était fonctionnaire, coopérant militaire ! On trouverait un Iranien dans cette situation en France, accusé de menées subversives, vous, la presse, remonteriez vite au gouvernement. Moi, non. Je ne peux pas, je ne veux pas.

Droit d'asile contre devoir de réserve

– Bref, les diplomates ont tort de se plaindre ?

– Je n'engage jamais de polémiques avec d'autres administrations. Simplement, quand vous ne voyez pas une balle passer, vous améliorez votre style ou vous changez de lunettes. De toute façon, l'affaire iranienne est tellement compliquée qu'aucun service, hélas ! ne voit toutes les balles passer.

– Même la DST n'a qu'une vision partielle des choses ?

– C'est ce que j'ai voulu vous dire, et j'y fais très attention.

– Cependant, il y a parfois du donnant-donnant. Avec l'Algérie, par exemple : en échange de son rôle d'intermédiaire au Liban, n'y a-t-il pas eu des expulsions d'opposants, l'interdiction de revues d'opposition diffusées en France, sans parler du mystère, toujours entier, sur l'assassinat de l'avocat Ali Mecili à Paris, opposant notoire au régime Chadli ?

– Le problème ne se pose pas du tout ainsi. Nous respectons le droit d'asile, mais nous faisons en sorte qu'aucune manœuvre de déstabilisation contre n'importe quel Etat soit menée depuis le territoire français. Le devoir de réserve s'impose à tous les réfugiés politiques, sinon il n'y aura plus de droit d'asile. L'un ne va pas sans l'autre, quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir personnellement sur tel ou tel Etat. Là-dessus, nous sommes intransigeants. Cela nous donne les coudées franches vis-à-vis de ces Etats : à eux de jouer la réciprocité, en nous aidant à empêcher les menées terroristes. Que dirions-nous si tel ou tel Etat acceptait d'abriter un gouvernement corse autonome ? Vous croyez qu'on ne réagirait pas, nous aussi ?

– Il y a quand même des exceptions ; les dictatures. Dans les années 30, la France aurait-elle dû imposer le devoir de réserve aux anti-nazis allemands réfugiés en France ?

– Mais c'est ce qui était fait par les gouvernements de l'époque ! Tant que les relations diplomatiques n'étaient pas rompues, la France ne voulait pas de *casus belli*. Il y a une tradition républicaine : droit d'asile oui, mais devoir de réserve. C'est ce qui explique que nous interdisions toutes les manifestations d'opposants politiques étrangers, qu'ils soient de droite ou de gauche.

– Même s'il s'agit de réfugiés politiques qui fuient une dictature ?

– Où ça commence, où ça se termine ? Je suis désolé, mais c'est déjà pas mal, le droit d'asile !

– Contre le terrorisme, vous avez eu des succès : Action directe, le réseau lié au Hezbollah,... mais des échecs ?

– Oui. Max Frérot pour Action directe, les Corses actuellement affichés, Philippe Bidard au Pays basque. Mais, en passant récemment dans un service de police, j'ai eu la satisfaction de voir toutes nos affiches au mur barrées de croix. C'était impressionnant. Terminé aux Caraïbes – il nous en manque un, – terminé pour Action directe ; en Corse, un de barré quand même... C'est pas mal, non ?

– Reste néanmoins l'affiche des Abdallah...

– Ils ne sont plus en France, c'est suffisant. Il s'agissait d'abord de les bloquer. Et je crois qu'il y a beaucoup de gendarmes autour de Kobayat...

L'aveuglement des socialistes

– Avant mars 1986, vous avez beaucoup critiqué la gestion policière socialiste. Or les hommes comme les structures qui sont au cœur de la lutte contre le terrorisme étaient en place avant votre arrivée. Révisez-vous la sévérité de votre jugement ?

– Pas du tout. S'agissant de l'action de la police, je ne crois pas au miracle et connais l'importance de la durée. Mais ce que nous avons reproché aux gouvernements socialistes, c'est d'avoir cassé l'arsenal législatif. Avec Charles Pasqua et Albin Chalandon, nous avons commencé par augmenter la durée de la garde à vue. C'est capital : aucun terroriste n'a parlé à un service de police avant deux jours, surtout quand il s'agit d'un étranger avec les problèmes de traduction. Fin 1985, un rapport du chef de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste avait réclamé cette mesure. Pourquoi nos prédécesseurs ne l'ont-ils pas fait ? Cela m'étonnerait, d'ailleurs, qu'ils proposent, dans leur programme, de revenir aux quarante-huit heures. C'est l'aveu de leur inconséquence.

» L'autre changement radical, c'est la création de la section antiterroriste du parquet de Paris : les policiers savent désormais à qui s'adresser. La situation judiciaire qui préexistait, la dispersion des dossiers entre plusieurs juges d'instruction, c'était du comique ! Encore un exemple : le fichier antiterroriste créé en 1982. Quand je suis arrivé, je me suis aperçu qu'il n'était accessible qu'à la DST, aux RG et à la PJ. Les polices urbaines et la gendarmerie étaient exclues. A quoi servait-il ? Alors que les éléments qu'exploitent les services spécialisés proviennent, le plus souvent, de renseignements obtenus en bas de la chaîne, de passages de voitures, de signalisations locales, etc ! J'ai donc donné le libre accès au fichier antiterroriste. C'est une innovation sacrément importante.

– Avec l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ?

– En tout cas, avec le plein accord de l'opinion ! Et la saisine de la CNIL. En la matière, je ne fais pas de juridisme. Les accords internationaux, où étaient-ils avant mars 1986 ? Suspects ! Et l'affichage, et les primes, et la dissuasion que cela représente ? Bien sûr, toutes ces mesures étaient prêtes dans les services de police avant notre arrivée. Mais les socialistes, par aveuglement idéologique, ne les ont pas appliquées. C'est ce que nous leur reprochons. Je suis curieux de savoir si, durant la campagne électorale, ils vont proposer de revenir en arrière. A moins qu'ils ne nous disent que l'épreuve du pouvoir leur a beaucoup appris. C'est un refrain facile. Disons qu'ils sont passés de l'école primaire au collège.

» Prenez un autre exemple : l'immigration clandestine et les régularisations faites en 1981. Je ne discute pas le nombre – 100 000, – qui ne me paraît pas dramatique, mais la publicité qui en a été faite. Nous en payons toujours les conséquences : les étrangers croient que la France est susceptible de tout régulariser. N'importe quel trafiquant croit qu'il suffit de rentrer clandestinement et d'attendre trois ans ! Le pouvoir socialiste a privilégié une analyse sociologique dépassée en oubliant la psychologie la plus élémentaire.

Propos recueillis par
EDWY PLENEL.

M. Pandraud a également répondu à nos questions sur la délinquance, les « bavures » policières, l'affaire des Irlandais de Vincennes et l'affaire Greenpeace.

(Lire page 16.)

Société

Les déclarations de M. Robert Pandraud au « Monde »

Dans l'affaire Greenpeace, « la responsabilité politique est globale »

Après avoir répondu à nos questions sur la politique antiterroriste du gouvernement (lire en première page), *M. Robert Pandraud s'est expliqué sur plusieurs sujets d'actualité, notamment la « bavure » du 17e arrondissement de Paris et la relance de l'affaires Greenpeace et de celle des Irlandais de Vincennes».*

« La focalisation sur le terrorisme n'a-t-elle pas conduit à délaisser les autres formes de criminalité, et notamment le grand banditisme, le milieu traditionnel ?

– Ce sont les médias qui privilégient le terrorisme, pas nous ! Je n'ai affecté aucun fonctionnaire nouveau à ce secteur. Nous n'avons négligé aucune autre forme de criminalité. C'est tout le contraire. J'ai même refusé la création d'une direction spécialisée sur le terrorisme : il n'y a pas d'attentats tous les jours et la grande criminalité me paraît aussi menaçante pour le pays. Nous n'avons pas joué un secteur contre un autre, mais nous avons sensibilisé l'ensemble des services de police à la lutte anti-terroriste. Le seul problème de redéploiement concerne la DST : la priorité donnée au terrorisme proche et moyen-oriental l'a amenée à diminuer ses efforts de sensibilisation des entreprises à l'espionnage économique et industriel. Sans doute, prenons-nous un peu de retard là-dessus.

» Mais, quand on fait des barrages, des contrôles d'identité, est-ce contre le terrorisme, la moyenne, la petite ou la grande criminalité ? C'est pour tout à la fois, évidemment. Les statistiques le prouvent : pour la grande criminalité, la baisse est de 6,07 % au premier semestre 1987 ; pour les vols à main armée, elle atteint 20,14 % ; pour les vols avec violence, 5,67 %. Nous avons arrêté, durant les six premiers mois de l'année, 2 059 trafiquants de stupéfiants contre 2 300 pendant toute l'année 1986. Seule divergence avec cette tendance nationale : la Corse, marquée par une augmentation très importante des hold-up et des agressions. Mais là on voit bien que la distinction entre terrorisme et grand banditisme est théorique : ils se copient les uns les autres !

L'anonymat des banlieues

– Les statistiques ne vous sont pas toujours favorables : vous êtes député de la Seine-Saint-denis. Or l'augmentation des vols à main armée y a été de 20 % durant les sept premiers mois de 1987...

– Une meilleure sécurité dans les centres-villes entraîne un déplacement de la criminalité vers les grandes banlieues ou les campagnes, avec des bandes itinérantes. On l'observe dans d'autres régions. En Seine-Saint-Denis, j'ai essayé d'y remédier, avec des moyens supplémentaires, de nouvelles équipes : par rapport à mai et juin, en juillet et en août, la diminution est de 17,10 % pour la criminalité globale. En région parisienne, j'ai eu à faire face cette année, hélas ! sans résultats, à un problème qui a beaucoup occupé les services de police : les enlèvements de petites filles. Pour l'une d'entre elles, en particulier, nous n'avons aucune nouvelle depuis mai. C'est angoissant. Nous n'avons pas obtenu le moindre témoignage bien que la police ait entendu plusieurs milliers de voisins. Rien ! De quoi réfléchir à l'anonymat des banlieues.

» Il y a une autre explication : la Seine-Saint-Denis est le département où il y a le plus grand taux d'immigrés clandestins. Leur criminalité est très importante : comment pourraient-ils faire autrement ? Si vous êtes clandestin, vous êtes marginal, et la délinquance fait partie de la marginalité. Nous ne pourrons insérer les immigrés que si nous avons une politique active contre les clandestins. Sinon cela générera des attitudes de rejet, des comportements racistes qui iront totalement à l'encontre des immigrés qui souhaitent s'insérer en France.

– M. Pasqua a dit un jour que vous n'étiez « pas plus raciste qu'un autre membre du gouvernement ». Votre commentaire ?

– Comme je pense que les membres du gouvernement ne sont pas racistes, c'est un jugement qui me laisse serein.

Le nombre contre l'encadrement

– La « bavure » du 17e arrondissement de Paris vient après plusieurs autres depuis un an. Est-ce tolérable ?

– La police est très insuffisamment encadrée, et ce n'est pas notre faute. En 1981, la gauche a créé des emplois de gardien. Je m'en félicite. Mais, pour la première fois, – et la direction du budget n'en croyait pas ses yeux – on a joué le nombre contre l'encadrement : les emplois de brigadier, de brigadier-chef, d'officier n'ont pas suivi. Toutes les unités souffrent cruellement d'un manque d'encadrement. Dans le projet de budget 1988, des contrôleurs généraux aux brigadiers, nous renverserons la tendance. La formation initiale des policiers me paraît suffisante : nous allons donner la priorité à la formation continue.

– Mais ce n'est pas seulement un problème d'encadrement quand des policiers giflent des jeunes, les insultent, leur jouent un simulacre de roulette russe !

– Je ne vous dirai rien. Deux fonctionnaires sont inculpés. Il y a une enquête judiciaire en cours et j'attends ses résultats. Mais il n'y pas plus de bavures qu'avant et les sanctions sont plus dures que dans le passé. Je ne vais pas dans un service de police sans dire, par exemple, que, en matière d'alcoolisme, les sanctions les plus sévères vont tomber. Je considère scandaleux que, compte tenu des responsabilités de la police dans la lutte contre ce fléau, on puisse avoir la moindre indulgence pour un policier alcoolique ou saoul.

» Erreur, faute, délit ou crime d'un fonctionnaire, vous titrez : « Bavure dans la police ». Mais quand un notaire part avec la caisse, vous ne parlez pas d'une bavure dans le notariat. C'est tout le problème. Je suis d'accord pour dégager les responsabilités individuelles, mais, moi, je ne fais pas de racisme à rebours. Quand une institutrice prend de la drogue, je ne dis pas que le corps enseignant se drogue ! *Errare humanum est.*

Prendre ses responsabilités

– Mise en cause du pouvoir socialiste dans l'affaire Greenpace, réquisitions d'inculpation pour Christian Prouteau dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, Haute Cour pour Christian Nucci dans l'affaire du Carrefour du développement : au-delà de la logique judiciaire des dossiers, les scandales deviennent une arme politique. Est-ce sain en démocratie ?

– Je déplore la lenteur judiciaire dans tous les domaines. Une bonne justice doit être rendue rapidement : M. Prouteau n'aurait-il pas dû être inculpé depuis longtemps, les faits datant de 1982 ? Dans l'affaire Greenpace, les responsabilités me paraissent tout à fait collectives et évidentes. Il faut savoir prendre ses responsabilités : pour Malik Oussekine, ce n'est pas moi qui était sur le terrain, mais j'en assume l'entière responsabilité. Quand je suis arrivé avec Charles Pasqua place Beauvau, il venait d'y avoir le scandale des expulsions vers l'Irak. L'enquête administrative ordonnée par mon prédécesseur partait curieusement de la base, pas du sommet. Ma technique est complètement inverse : quand je signe une expulsion, même si mes services me font faire une erreur, j'en prends publiquement la responsabilité. Quelquefois, c'est pesant, mais c'est ainsi. Greenpace, c'est pareil, cela devrait être pareil : vous êtes responsable, vous assumez.

– En l'occurrence, la responsabilité va-t-elle au-delà du ministre de la défense d'alors, M. Charles Hernu ?

– Je n'en sais rien, je ne veux pas savoir. Mais, sur le plan politique, la responsabilité est globale et engage le gouvernement de l'époque. Hélas, c'est le pouvoir. »

Propos recueillis par EDWY PLENEL.

(Lire aussi page 14 les déclarations de M. Pandraud sur le terrorisme.)

Maxime Frérot, l'artificier d'Action directe aurait été repéré à Lyon

LYON
de notre correspondant régional

Une intervention de police *« récente et de routine »* a permis, mercredi dernier, de repérer – en plein cœur des « beaux quartiers » lyonnais – une cave dont l'occupant n'a pu être intercepté. A l'intérieur de ce réduit, un gardien de la paix lyonnais a constaté la présence d'un lit de camp, d'un réchaud, d'aliments en conserve mais aussi de plusieurs tenues militaires et... d'un képi. Dans un communiqué diffusé dans la soirée du mercredi 9 septembre, M. Georges Bastelica, préfet de police du Rhône, a avancé avec beaucoup de prudence que l'occupant de cette cave pourrait être *« soit un malfaiteur de droit commun, soit Max Frérot ».*

La biographie de Maxime Frérot, recherché par toutes les polices de France et considéré comme l'« artificier » de la branche lyonnaise du groupe Action directe démantelée au printemps 1986, plaide en faveur de cette dernière hypothèse. Frérot, trente-deux ans, connaît très bien ce quartier du sixième arrondissement de Lyon où il a vécu pendant sa jeunesse et où le groupe a réalisé des actions sanglantes, notamment le 27 mars 1984, lorsque, au cours d'une attaque à main armée dans une banque de la « Presqu'île », le général de gendarmerie, Guy Delfosse, avait été tué par les auteurs de cette attaque.

Les responsables de la police avaient déjà alerté la population lyonnaise sur la nécessité d'opérer une surveillance des caves, garages et entrepôts de l'agglomération, tous lieux susceptibles d'héberger le dernier terroriste du groupe lyonnais. Maxime Frérot est soupçonné d'être notamment le meurtrier du général Delfosse et aussi l'auteur de l'attentat à l'explosif commis au mois de juillet 1986 dans les locaux parisiens de la brigade de répression du banditisme, attentat qui avait entraîné la mort de l'inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant.

C. R.

Fusillade à Créteil

Un malfaiteur tué trois policiers blessés

Trois policiers ont été blessés et un malfaiteur tué mercredi 16 septembre à Créteil (Val-de-Marne) au cours d'une fusillade.

Peu avant 7 heures, quatre inspecteurs de la police judiciaire de Paris s'étaient présentés 8, impasse Georges-Vallerey, dans le quartier du Mont-Mesly, pour appréhender un malfaiteur, Gérard Hubert quarante-trois ans, dont ils avaient l'adresse et qui était recherché pour une affaire de vol à main armée dans un débit de boissons rue Saint-Honoré, à Paris.

Le même homme pourrait aussi être l'auteur de plusieurs tentatives d'homicide volontaire à Paris.

Les quatre policiers essuyèrent tout de suite des coups de feu et trois d'entre eux étaient blessés. Il s'agit de M. Jean-Claude Saratte, inspecteur principal, agé de quarante ans, marié, père d'un enfant, atteint aux reins, et de M. Jacques Picaud, inspecteur de police, trente-six ans, célibataire, touché au ventre dans la région de l'appendice. L'inspecteur Serge Ducasse, trente-huit ans, marié, père de trois enfants, a été atteint à une main et devra être amputé de un ou deux doigts. Le malfaiteur tué l'a été par le quatrième policier, l'inspecteur Jean-Pierre Humbert, qui put riposter, n'ayant pas été atteint.

Le projet de loi de finances

Les crédits de la justice pour 1988 augmentent de plus de 10 %

Alors que le projet de loi de finances soumis le 16 septembre au conseil des ministres prévoit une augmentation du budget de l'Etat de 2,8 %, ou 1,9 %, selon le mode de calcul (*le Monde* du 16 septembre), les crédits alloués à la justice devraient augmenter de 10,27 % et dépasser 14 milliards de francs. Partiellement intégré, le programme des 15 000 nouvelles places de prison qui doivent être créées en cinq ans, et qui, à l'origine, devaient être financées par le privé, est bien sûr la priorité de ce budget.

Les prisons reines

L'abandon, au printemps dernier, du projet de prisons privées, et la nécessité de trouver un financement public au « programme des 15 000 places » a dû donner quelques soucis aux spécialistes du budget de la justice. Finalement, grâce à quelques contorsions budgétaires, malgré le peu d'enthousiasme du ministère du budget et les tracasseries du contrôleur financier, le projet de budget a enfin été bouclé. Augmenté de 10 % en 1987, il progresse cette année de 10,27 % et devrait représenter 1,36 % du budget de l'Etat, et obtenir ainsi l'un des taux de progression les plus forts.

Priorité des priorités : l'administration pénitentiaire. Ses crédits augmentent d'un tiers pour atteindre près de 5 milliards de francs. 3 379 places dans des constructions neuves ou des centres existants doivent être ouvertes en 1988, et cinq nouveaux établissements de 600 places chacun sont prévus avant la fin de l'année 1989.

Si, dès 1987, 810 millions de francs en autorisations de programmes et 146 millions en crédits de paiement ont pu être débloqués, l'administration pénitentiaire disposera, en 1988, de 3 240 millions d'autorisations de programme et de 734 millions de crédits de paiement. Mais le gros de la facture se réglera après l'élection présidentielle, avec 1,428 milliard de francs de crédits de paiement pour 1989, 1,290 milliard pour 1990, et un solde de 452 millions de francs en 1991. Même si le gros de la charge financière est repoussé à plus tard, cela permet d'engager dès maintenant des marchés considérables rendus nécessaires par l'ambition du projet.

Dans une quinzaine de jours, une direction déléguée à la création de nouvelles prisons sera créée à la chancellerie. Plus de 800 emplois – de surveillants, notamment – sont créés pour pourvoir aux besoins immédiats, le gros de l'accompagnement du programme des 15 000 places (3 000 postes à créer en cinq ans) étant reporté sur les années à venir. La modernisation de l'hôpital de Fresnes, doté de vingt nouveaux postes, doit aussi se poursuivre.

Le deuxième axe de ce budget concerne les services judiciaires. Le programme de modernisation de la justice pâtit évidemment de la priorité donnée à l'ouverture de nouvelles prisons. En 1988, il ne s'agira donc que d'un « commencement d'exécution » du plan de modernisation. Il a ainsi été décidé, pour accélérer le rendement des tribunaux, de maintenir en activité, à titre temporaire (on parle de trois à cinq ans) une centaine de magistrats atteints par la limite d'âge. Une décision analogue avait été prise en 1987, mais elle ne concernait que les magistrats de la Cour de cassation. Trente-cinq emplois de magistrats placés auprès des chefs de cours sont créés, ainsi que cent emplois d'agents techniques de bureau.

Primes et informatique

L'effort budgétaire vise aussi à développer l'informatique, ici comme dans les autres secteurs de la chancellerie. Mais la grande et seule innovation consiste en l'amélioration de la situation indemnitaire des magistrats, à laquelle sont consacrés 22 millions de francs. L'Union syndicale des magistrats réclamait 160 millions de francs. Destinée à revaloriser l'image des magistrats et à calmer quelques rancœurs dues à l'importance des primes que reçoivent les magistrats des cours régionales des comptes et les juges administratifs, l'augmentation des primes ne sera pas égalitaire, mais profitera d'abord aux conseillers de la Cour de cassation, aux chefs de juridiction et enfin aux magistrats soumis à des astreintes particulières, notamment des permanences.

Dans le même temps, au grand regret de la chancellerie, 282 emplois sur 18 000 sont supprimés dans les greffes pour satisfaire à la réduction de 1,5 % des emplois de la fonction publique, déterminée par une circulaire de Matignon, lors de la préparation du budget. Il a fallu aussi retirer 3 millions de francs dans les crédits d'intervention : les contrôleurs judiciaires ont ainsi craint un temps de voir leur budget réduit de 30 %, ce qui eût été une hérésie en ces temps de surpopulation pénale.

Il a fallu batailler très dur avec le ministère du budget pour garder au même niveau que l'an passé, malgré l'évolution spontanée des dépenses, due à l'accroissement du nombre des affaires, l'enveloppe des frais de justice : 1,73 milliard de francs. Place Vendôme, on a frémi en entendant certains collègues du Budget proposer de réduire l'aide judiciaire, et les commissions d'office, et même suggérer de faire payer aux incapables majeurs qui en auraient les moyens les expertises déterminant leur degré d'incapacité...

A l'heure d'une sévère reprise en main, l'éducation surveillée, où 207 postes avaient été supprimés en 1987, se voit à nouveau amputée de 67 postes (+ 25 reconvertis en emplois administratifs), mais augmente son budget de 2,3 %, avec 1,312 milliard.

Quant à la lutte contre la toxicomanie – la non-utilisation, en 1987, de 50 millions de francs de crédit sur les 250 millions que lui consacrait le ministère de la justice avait fait jaser, – ses crédits sont maintenus par un curieux tour de passe-passe. Les 50 millions de francs restés dans les caisses sont reportés au budget 1988, et 53 millions de francs inscrits au budget du ministère de la justice et des sports. Cela permet, en n'engageant que 147 millions de francs en 1988, de retomber sur le même chiffre qu'en 1987.

Avec 2,2 milliards de francs, le budget de l'administration centrale reste stable. Cohérent et sans surprise, sinon le « cadeau » fait aux magistrats, le projet de budget de la justice que le garde des sceaux souhaite encore *« améliorer au cours du débat parlementaire »* est le fidèle reflet de sa politique, où les prisons sont reines.

AGATHE LOGEART.

Le calvaire d'un ouvrier agricole dans une ferme de Maine-et-Loire

Treize années de servage

ANGERS
de notre correspondant

Le conseil des prud'hommes d'Angers a condamné, le 2 septembre, M. Denis Thibault, agriculteur à Durtal (Maine-et-Loire) à verser à son ancien ouvrier agricole, M. Serge Cadeau, 330 493 F au titre de rappel de salaires et 200 000 F à titre de dommages-intérêts *« pour préjudice moral et matériel ».* Sanction « civile » d'une incroyable affaire, dont l'épilogue judiciaire se jouera en cassation : pour M. Serge Cadeau, âgé aujourd'hui de quarante-neuf ans, ces 530 000 F constituent la compensation d'un cauchemar : treize années de servage.

Il a fallu que Serge Cadeau tombe gravement malade pour que sa situation soit découverte, le 23 mars 1986. Ce jour-là, un médecin appelé par la sœur de l'ouvrier agricole trouvait le malheureux dans un tel état qu'il ordonnait son hospitalisation immédiate : septicémie à staphylocoques, état fébrile asthénique, mauvaise hygiène générale, plaies importantes aux pieds... Un état nécessitant un traitement antibiotique à long terme.

« Etat de misère physiologique »

Serge Cadeau, en proie à une forte fièvre et à de violentes douleurs lombaires, attendait depuis cinq jours dans le réduit qui lui servait de logement, à la ferme exploitée par M. Thibault, sur la commune de La Dagonière.

Les faits étaient suffisamment graves pour justifier l'ouverture d'une enquête de la gendarmerie et d'une information par le parquet. Les « conditions de travail » et de vie de Serge Cadeau allaient être révélées : arrivé le 4 décembre 1972 sur l'exploitation agricole de M. Thibault, il y travaillait depuis lors, « de *l'aube au crépuscule* », sept jours par semaine – avec deux heures de « liberté » le dimanche. Il ne perçut jamais de salaire autre que sa nourriture, apportée chaque matin par son patron pour la journée.

Et le gîte lui fut offert... dans une cabane voisine de la soue aux cochons, sans eau ni chauffage. Les nuits de grand froid – et les hivers 1985 et 1986 furent particulièrement rigoureux en Anjou, – le malheureux était obligé de marcher de long en large dans son réduit pour éviter de geler sur place.

Contre M. Thibault, poursuivi pour non-assistance à personne en danger, et qui se défendait en invoquant la « discrétion » des symptômes manifestés par Serge Cadeau, le tribunal correctionnel d'Angers allait prononcer, le 17 octobre 1986, une peine de trois mois de prison avec sursis et 8 000 francs de dommages-intérêts, estimant qu'*« il maintenait Cadeau en état de misère physiologique tant en ce qui concerne son habitat que son hygiène et ses cadences de travail ».*

Le 7 mai 1987, la cour d'appel portait la peine de prison avec sursis à quatre mois *« compte tenu de la particulière gravité des faits mettant en péril la vie humaine ».*

Devant le conseil des prud'hommes, M. Thibault a plaidé *« ne jamais avoir été l'employeur de Serge Cadeau, celui-ci n'ayant jamais été déclaré à la Mutuelle agricole ».* Le conseil s'est appuyé sur les motivations des juges du tribunal de grande instance et de la cour d'appel pour établir la réalité d'un lien de subordination entre MM. Thibault et Cadeau : estimant que les tâches exécutées par Serge Cadeau – travaux courants d'exploitation et conduite d'un tracteur – répondaient à la qualification de l'ouvrier agricole définie dans la convention collective des exploitations de polyculture et d'élevage de Maine-et-Loire, il a retenu la réalité des heures de travail décomptées pour rappel de salaires portant sur l'antériorité maximale de cinq ans. Quant aux dommages et intérêts, le jugement des prud'hommes les justifie *« attendu qu'il est indéniable que les conditions immorales et inhumaines dans lesquelles Cadeau a vécu et a travaillé durant treize années ont engendré un préjudice moral et matériel certain ».*

Désormais incapable d'accomplir de gros travaux, Serge Cadeau est aujourd'hui hébergé dans un foyer.

CLAUDE-HENRI GAY.

Quatre ans de détention sans être jugé

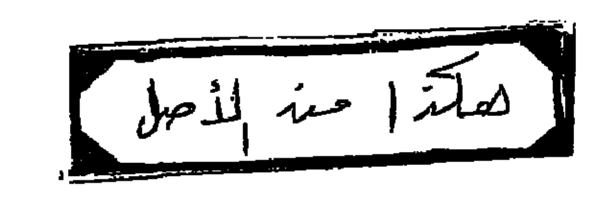
Un inculpé saisit la Commission européenne des droits de l'homme

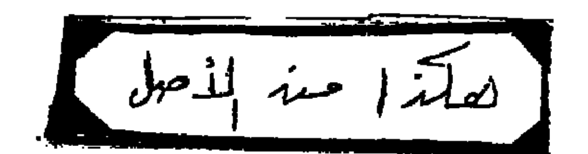
Placé en détention provisoire le 28 juillet 1983, un inculpé, écroué à la prison des Baumettes à Marseille, n'a toujours pas été jugé, et son défenseur, Me Yves Kleniec, a décidé de saisir de cette situation la Commission européenne des droits de l'homme.

Le détenu, Roland Birou, se voit reprocher une attaque à main armée dont il avait reconnu être l'auteur dès son arrestation. L'instruction se déroula alors normalement jusqu'au jour où Birou exposa qu'il avait eu un complice qui avait été pour lui l'indicateur du « coup » perpétré, mais dont il refusa de livrer le nom.

Au bout de deux ans, la date du procès avait cependant été fixée au 21 octobre 1985 devant les assises des Bouches-du-Rhône. Mais le représentant du ministère public demanda alors et obtint le renvoi, en invoquant la nécessité d'un supplément d'information.

Depuis cette date, Roland Birou attend ayant vainement formulé quatre demandes de mise en liberté. C'est en raison de cette situation que son avocat invoque l'article 25 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui permet à tout ressortissant d'un pays signataire de la Convention de saisir la Commission s'il s'estime victime d'une atteinte à ses droits.





L'ouverture de l'Ecole normale supérieure de Lyon

L'entrée, le 15 septembre, de la première promotion d'élèves de la nouvelle Ecole normale supérieure de Lyon est un événement. Elle marque une date importante pour la décentralisation de la recherche et la formation des scientifiques.

« *ENFANTS du peuple et choisis dans son élite, parmi les meilleurs, vous allez être accueillis dans les restes du palais de nos rois pour y recevoir une éducation princière.* » C'est en ces termes un brin pompeux qu'à la rentrée de 1882 Edouard-Auguste Jacoulet accueillit la première promotion de la toute nouvelle Ecole normale supérieure de Saint-Cloud (1). Dans le panthéon scolaire de la III[e] République naissante, celle-ci rejoignait son illustre devancière de la rue d'Ulm et les écoles de Sèvres et de Fontenay ouvertes l'année précédente aux jeunes filles.

Cent cinq ans plus tard exactement, mardi 15 septembre 1987, c'est entre Saône et Rhône, dans l'Ecole normale supérieure de Lyon à peine sortie de terre, que les héritiers des pionniers de Saint-Cloud ont fait leur première rentrée. Et si M. Guy Aubert ne leur a pas offert un discours de bienvenue aussi solennel que celui de son lointain prédécesseur, nul doute que son propos n'aura pas été moins passionné et mobilisateur. Car l'administrateur provisoire de Normale Sup Lyon le répète avec une inépuisable énergie depuis des mois : « *Pour l'éducation nationale, la construction de cette école, c'est l'investissement du siècle. Et notre ambition, à Lyon, est d'être parmi les meilleurs, voire les meilleurs.* » Toute une histoire. Tout un programme.

Le chantier en pleine effervescence de la nouvelle école n'est, en effet, que le dernier épisode d'une longue saga dont les enjeux sont tout à la fois immobiliers, académiques, corporatifs et politiques. Tout commence en 1938. Logée en bordure du parc somptueux, dans les communs du palais royal bombardé et incendié en 1870, l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud menait jusqu'alors une existence paisible — loin de la montagne Sainte-Geneviève, où les polytechniciens, les « ulmiens » et les sorbonnards ont élu domicile depuis longtemps. Cette année-là, cependant, l'automobile ébranle une première fois la sérénité champêtre des « *cloutiers* » : le projet d'« autostrade », qui deviendra l'autoroute de l'Ouest, et son fameux tunnel *amputent l'école* d'une partie de ses salles de cours. Dès 1942, en pleine guerre, un projet de reconstruction est envisagé à Gentilly, près de la Cité universitaire. Ce sera le premier d'une longue série.

Exercice délicat de cohabitation

Car le gonflement des effectifs et le développement des missions de l'école rendent de plus en plus nécessaire un agrandissement des locaux. En 1966, un projet d'extension dans le parc de Saint-Cloud est approuvé. Deux ans plus tard, il est abandonné pour permettre le doublement du tunnel de l'autoroute. L'école jette alors son dévolu sur le nouveau pôle scientifique qui se constitue au sud de Paris, entre l'université d'Orsay, la nouvelle Ecole polytechnique de Palaiseau et les laboratoires de Saclay. Peine perdue : en 1971, une véritable bombe éclate. Menant avec énergie sa politique de décentralisation, la DATAR écarte toute reconstruction de l'Ecole en région parisienne. Dans le petit monde des élèves, des enseignants et des anciens de Saint-Cloud, la levée de boucliers est immédiate : personne n'a de mots assez durs pour condamner cette déportation *en province, ce dépeçage prévisible*, bref cet assassinat. Et les personnels de l'Ecole récusent toutes les candidatures de villes prêtes à les héberger avant qu'en 1975 le premier ministre de l'époque, M. Jacques Chirac, ne tranche finalement en faveur de l'agglomération lyonnaise.

Il faudra encore quatre ans pour décourager les différentes communes candidates (Saint-Priest, Villeurbanne et le quartier de la Part-Dieu) et décider de faire de la nouvelle école le moteur de la rénovation du quartier de Gerland. Et huit années supplémentaires pour accueillir, cette semaine, les quatre-vingt-treize élèves de la première promotion. Car entre-temps, le déménagement de Saint-Cloud a servi de levier efficace pour faciliter les projets de « restructuration » des cinq écoles normales supérieurs (Ulm, Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay et l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique de Cachan).

Les deux objectifs poursuivis — mixité des écoles et rationalisation de leurs compétences et de leur fonctionnement — se conjuguent pour aboutir à un redécoupage du territoire de chacune, approuvé par le gouvernement de M. Raymond Barre en 1979, confirmé et complété ensuite par les gouvernements socialistes.

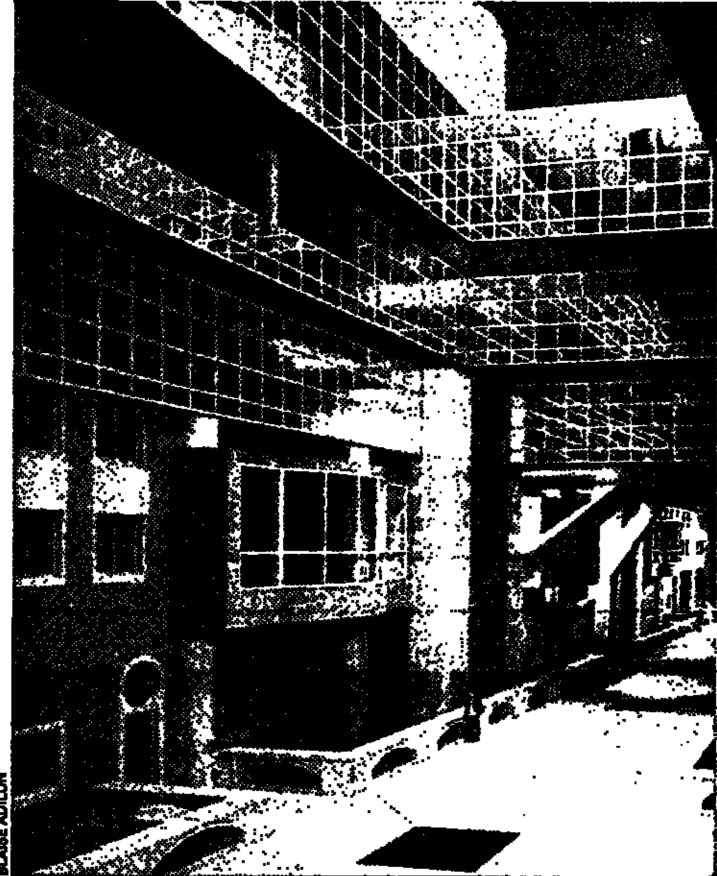
Contesté jusqu'au bout par un long combat d'arrière-garde, le principe est simple : si la fusion Ulm-Sèvres maintient pour cette école la traditionnelle pluridisciplinarité scientifiques-littéraires, les trois autres établissements se voient affecter un seul ordre de disciplines : Fontenay regroupe les lettres et les sciences humaines, Cachan conserve la technologie et Lyon rassemble les sections scientifiques de Saint-Cloud, Fontenay et, en principe, de Cachan. Envisagé au départ comme un pure et simple transfert de Saint-Cloud à Lyon, le déménagement de l'École normale supérieure aboutit donc à la création d'une grande école scientifique tout à fait originale.

Au terme de telles péripéties, l'inauguration officielle de l'ENS de Lyon pourrait d'ailleurs s'avérer un exercice pratique de cohabitation particulièrement délicat ou œcuménique. De Jacques Chirac qui choisit Lyon à Raymond Barre qui confirma le déménagement, d'Alice Saunier-Seïté qui proposa le nouveau découpage des écoles, à Alain Savary qui l'entérina, de Jean-Pierre Chevènement qui posa la première pierre à René Monory ou Jacques Valade, garants d'un démarrage satisfaisant, tous les ministres de l'éducation, premiers ministres, voire présidents de la République en exercice ou à la retraite ne sont-ils pas fondés à revendiquer leur part de responsabilité dans cette affaire ? Sans oublier les édiles lyonnais et les élus régionaux qui ont vigoureusement soutenu le projet.

Un outil exceptionnel

Pour les responsables de Normale Sup de Lyon, cependant, l'enjeu dépasse largement les subtilités protocolaires. C'est maintenant qu'ils doivent gagner le pari lancé il y a une dizaine d'années. Ils disposent pour cela de trois atouts. En premier lieu, un outil exceptionnel. Depuis un siècle, l'Etat a construit des centaines d'écoles et de lycées, des dizaines de centres universitaires. Mais c'est la première fois qu'il se lance dans la conception d'une nouvelle Ecole normale supérieure, avec, à la clef, un projet audacieux et séduisant représentant un investissement de 300 millions de francs.

Le choix du site, en 1979, avait pourtant fait grincer quelques dents. « *Les abattoirs de la Mouche*, rappellent les Lyonnais, *c'était la zone.* » Difficile à imaginer pour les premiers élèves, qui ont débarqué il y a deux jours. Car si tout est encore en chantier, ils seront, demain, au cœur d'un des quartiers les plus dynamiques de la capitale rhodanienne, au milieu d'un parc scientifique accueillant entreprises de pointe et laboratoires privés et publics.


BLAISE ADILON

Maquette de l'Ecole Normale supérieure de Lyon.

Quant à la grande nef de Normale Sup, dont l'architecture intelligente et fluide — due à M. Claude Dubois — domine l'ensemble, elle offrira aux 600 élèves à venir un environnement plus que performant : 7 000 m² de laboratoires, des « salles blanches » ultramodernes, des locaux d'enseignement bien conçus, une bibliothèque centrale reliée par câble aux chambres de la résidence et aux salles de travail, une seconde bibliothèque au centre du « sanctuaire » des matheux, un amphithéâtre parfaitement équipé, qui dès le mois de mars 1988 accueillera les premiers « Entretiens de Lyon » consacrés à l'informatique. Bref, des conditions de travail et de recherche qui risquent, à terme, de faire pâlir d'envie bien des scientifiques français et étrangers.

Le moment de vérité

Deuxième atout : partant de zéro, Guy Aubert a pu constituer, depuis deux ans, le noyau d'une équipe jeune, dynamique, « *gonflée à bloc* », dit-il. « *Ici*, ajoute-t-il, *nous n'avons que des volontaires, des directeurs de labo et des animateurs de recherche prêts à s'investir énormément, et qui ont immédiatement situé le niveau d'exigence de l'école* », comme Jacques Daillie pour la biologie, Jean-Pierre Hansen pour la physique des liquides, Bernard Bigot pour la chimie, Denis Serre, de Saint-Etienne, pour les mathématiques, ou Michel Cosnard, venu du CNRS et de Grenoble, pour l'informatique. Bon nombre de chercheurs parisiens ont-ils hésité ou ont-ils renoncé à émigrer jusqu'à Lyon ? Guy Aubert balaye l'objection. « *Nous avons, nous aurons les meilleurs jeunes !* », s'exclame-t-il avec une brutale assurance.

Dernier atout enfin : un projet pédagogique cohérent et souple. La scolarité des élèves est organisée pendant les deux premières années dans le cadre nouveau de magistères associant cours, travaux expérimentaux et stages en laboratoire ou en entreprise.

(Lire la suite page 18.)

(1) Cité dans l'*Histoire de l'Ecole normale de Saint-Cloud*, par Jean-Noël Luc et Alain Barbé, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 324 p., 98 F.

Un chercheur entrepreneur

DU pas tranquille du montagnard, Guy Aubert, quarante-huit ans, promène sa large carrure au milieu d'ouvriers qui s'affairent en tous sens sur l'énorme chantier de l'École normale supérieure de Lyon. A l'exception de quelques amphis déjà prêts à accueillir les élèves de la première promotion, les câbles électriques pendent des plafonds, les lits sont entreposés à l'étage de l'administration, la moquette est à peine posée dans les chambres des élèves, la bibliothèque encore vide, le restaurant désert. « *Ce sera terminé à temps* », assure-t-il. Comment en douter ? Pour ces collègues de l'université scientifique, technologique et médicale de Grenoble-I, Guy Aubert a « *un profil d'entrepreneur* » et il a, de surcroît, l'expérience des emménagements, celui de l'Institut Fourier, sur le site du Polygone scientifique de Grenoble, et surtout celui du campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères au début des années 60.

Administrateur provisoire de l'École normale supérieure de Lyon depuis 1985, Guy Aubert est en effet un pur produit de la recherche grenobloise, de la lignée du professeur Louis Néel, Prix Nobel de physique en 1970. Originaire des Hautes-Alpes, il « monte » à Grenoble une première fois en 1959 avant de rejoindre l'École normale supérieure de Saint-Cloud. En 1961, reçu premier à l'agrégation de physique, il préfère échapper à la vie parisienne pour préparer sa thèse au laboratoire d'électrostatique et de physique du métal, créé par le CNRS dès 1944.

Docteur ès sciences physiques en 1986, il choisit d'enseigner, tout à la fois à l'université de Grenoble-I, à l'ENS de Saint-Cloud et à l'Institut national polytechnique de Grenoble. Puis, en 1971, il participe à la création du Service national des champs intenses (SNCI), fruit d'une étroite collaboration entre le CNRS et la Max-Planck Gesellscheft pour l'étude des hauts champs magnétiques. « *C'est le plus beau laboratoire du monde dans sa spécialité* », précise amoureusement Guy Aubert, qui en assure la direction depuis sept ans. C'est là en effet que dans la nuit du 4 au 5 février 1980, un chercheur allemand, Klauss von Klitzing, parvient à enregistrer un phénomène physique nouveau, l'« effet Hall quantifié », qui lui vaudra, quinze ans après Louis Néel, de recevoir à son tour le prix Nobel de physique. Depuis six mois enfin, grâce à la mise au-point du plus grand aimant hybride du monde, l'équipe de recherche du SNCI détient le record absolu en matière de champ magnétique.

Pour Guy Aubert, il n'y a rien là cependant que de très naturel. « *On ne peut pas être le premier à chaque fois, mais il faut l'être de temps en temps. Si on ne se bat pas pour être meilleur que son voisin, ce n'est pas la peine d'être chercheur* », affirme-t-il. Entouré d'une très jeune équipe d'enseignants-chercheurs, Bernard Bigot à la direction des études et Jean-Pierre Hansen à la direction de la recherche, Guy Aubert réunit ainsi l'expérience et la volonté nécessaires pour conduire la mutation de Normale Sup.

J.-L. S.





L'ouverture de l'Ecole normale supérieure de Lyon

(Suite de la page 17.)

Mis en place avec les deux grosses universités scientifiques de la région (Lyon I et Grenoble I), quatre magistères sont opérationnels dès cette rentrée : mathématiques et applications, informatique et modélisation, sciences de la matière, enfin biologie moléculaire et cellulaire, soit les principaux axes de recherche de l'école, auxquels viendront s'ajouter les sciences de la terre et la géologie.

En troisième et quatrième années, les élèves pourront choisir soit l'obtention du DEA et l'engagement de travaux de thèse, soit la préparation des concours d'agrégation. Toute la scolarité sera étayée par un système de tutorat très personnalisé, chaque élève étant suivi par un enseignant-chercheur de l'école et définissant avec lui un plan d'études individuel.

Malgré tous ces atouts, cette première rentrée apparaît à ses responsables comme un cap particulièrement délicat à passer. Les nouveaux normaliens, estiment-ils, sont assez adultes pour faire l'impasse sur le chantier au milieu duquel ils vont s'installer et qui ne devrait pas être achevé avant le printemps 1988. En revanche, ils seront sans concession sur la qualité et le potentiel scientifique des équipements, du personnel technique et de l'équipe de recherche. Il est donc urgent pour l'école de compléter son équipe et d'atteindre, en matière d'équipements de laboratoire, la masse critique indispensable.

Fonceur, M. Guy Aubert a bousculé bien des habitudes pour réduire au maximum les frais de fonctionnement, afin de consacrer l'essentiel de ses ressources à l'équipement. Il a concédé au secteur privé les services de restauration, d'entretien et de surveillance de l'école ; passé un accord avec les HLM pour la construction de la résidence des élèves ; cherché des sponsors pour la bibliothèque centrale ; et trouvé des entreprises locales (la Société lyonnaise de banque et l'Institut Mérieux) pour financer deux chaires d'enseignement. Mais il admet que les crédits d'équipement des labos de l'école sont encore insuffisants. *« Pour l'instant, tout le monde fait de l'acrobatie, mais ce sont les élèves qui rentrent cette semaine qui vont, en trois mois, faire la réputation de l'école auprès des classes préparatoires. Il est donc décisif d'obtenir très vite un coup de pouce substantiel. »*

Restera ensuite, et c'est œuvre de longue haleine, à donner à l'ensemble une véritable identité. Du grand séminaire laïc chargé à la fin du dix-neuvième siècle de la formation de l'élite de l'enseignement primaire au centre de recherche très pointu, l'Ecole normale de Saint-Cloud a achevé sa mue en déménageant à Lyon. Après avoir longtemps couru, non sans complexe, derrière l'Ecole de la rue d'Ulm, après s'être progressivement dépouillés de la blouse grise des instituteurs pour accéder à l'agrégation et à l'Université, les héritiers de « Saint-Cloud » et de « Fontenay » ont aujourd'hui l'ambition de damer le pion aux meilleurs sur le terrain le plus difficile : celui de la richesse et de la qualité de la recherche scientifique.

Le pari est audacieux. Et comme le dit, non sans un certain trac, Guy Aubert : *« C'est le moment de vérité pour tout le monde. »*

GERARD COURTOIS.

Un formidable atout régional

Pour les responsables locaux, Normale Sup et les autres universités scientifiques doivent donner « un pouvoir d'attraction phénoménal à la région Rhône-Alpes ».

DOUZE ans, presque jour pour jour, après que Jacques Chirac a annoncé devant le conseil général Rhône-Alpes la décision de principe de décentraliser l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, les élèves de la première promotion de l'ENS de Lyon consacrent leur semaine de rentrée à visiter quelques entreprises et grands laboratoires de la région. C'est un signe. A la faveur de cette implantation en province, le contenu de l'enseignement à Normale Sup doit en effet connaître une profonde mutation : la formation y sera assurée principalement par la recherche. Aussi, pour la région Rhône-Alpes, le choix de Lyon n'est pas seulement révélateur du niveau atteint par les activités de recherche, principalement dans le Rhône et dans l'agglomération grenobloise. C'est aussi, chacun le sent bien, une chance supplémentaire offerte à la seconde région économique française. *« Cela va donner un pouvoir d'attraction phénoménal à la région Rhône-Alpes »*, affirme ainsi Jean-Jacques Payan, président de l'université scientifique, technologique et médicale de Grenoble (USTMG).

Si quelques élus de Lyon, parmi les plus éminents, ont confondu au début le projet de l'Ecole normale supérieure avec la création d'une nouvelle école normale d'instituteurs, les milieux scientifiques et économiques ont mesuré très tôt l'intérêt qu'il y aurait à accueillir une grande école sur les bords du Rhône. Pour mieux contrer les résistances qui se manifestent chez les « normaliens » commence alors un long « travail d'imprégnation » que les Lyonnais mèneront directement à l'hôtel Matignon, auprès des quatre premiers ministres successifs, Jacques Chirac, Raymond Barre, Pierre Mauroy et Laurent Fabius. En dépit des changements politiques la continuité de la République se manifeste pourtant et en 1982, le gouvernement socialiste ajoute ainsi 11 000 mètres carrés au programme initial prévu sous la présidence de M. Giscard d'Estaing.

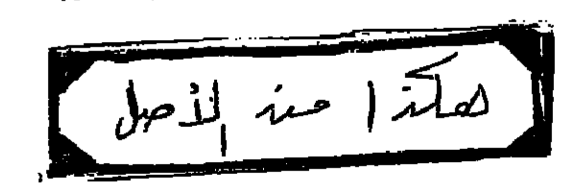
Sur le plan local, M. Jacques Moulinier, adjoint à l'urbanisme, convainc le maire de Lyon de proposer le site de Gerland, plus favorable qu'un campus universitaire à la nécessaire symbiose avec le monde de l'entreprise. Puis la ville offre de financer un amphithéâtre de six cents places qui permettra désormais au nouvel établissement d'accueillir des congrès à caractère scientifique. Enfin, le conseil régional accorde 16 millions de francs de crédits pour financer une part des équipements de recherche.

Au sein même de l'université, les rivalités traditionnelles entre Lyonnais et Grenoblois font place à une véritable solidarité régionale. Au mois de juin 1981, la conférence régionale des présidents d'université confirme ainsi à l'unanimité sa préférence pour Lyon. Le recteur Maurice Niveau se charge quant à lui d'assurer la liaison avec les différents ministres de l'éducation nationale et de présenter aux Lyonnais le Grenoblois Guy Aubert, nommé administrateur provisoire de l'école au mois de juillet 1985. *« Il les a véritablement conquis*, confie M. Niveau, *le jour où il leur a dit qu'il ne suffirait pas d'être rhônalpin pour travailler à l'ENS, mais qu'il leur faudrait être les meilleurs. »*

Implantée à Lyon, agréée par toute la région, l'Ecole normale supérieure bénéficiera certes de son environnement immédiat et des relations déjà étroites entretenues avec les universités scientifiques Lyon-I et Grenoble-I et concrétisées par la filière des magistères créés en commun. Grâce aux stages et aux contrats de recherche, la région espère d'autre part retenir dans ses laboratoires une bonne part des futurs normaliens. Mais l'ambition de l'équipe de direction — qui, collectivement, entretient déjà de nombreux contacts avec les milieux de la recherche — est sans ambiguïté. *« L'ENS ne sera pas une école lyonnaise, c'est une école à vocation nationale, voire internationale »*, affirme ainsi M. Aubert. A cet égard, chacun sait bien à Lyon que les premiers mois seront décisifs. Car l'aventure ne fait que commencer et, comme le dit un responsable économique de la région, *« rendez-vous aux prochains concours d'agrégation pour comparer les classements des étudiants à ceux des autres grandes écoles »*.

JEAN-LOUIS SAUX.





Passion télématique à Saint-Etienne

Durement touchée par la crise, la cité forézienne se tourne résolument vers les technologies modernes. Les Journées UNISTEL, organisées du 22 au 24 septembre avec le concours du *Monde*, seront consacrées à l'introduction de la télématique à l'Université.

COMMENT maîtriser la communication à l'Université ? Comment évoluent les services vidéotex universitaires ? Avec quelles initiatives et quelles difficultés ? Comment mettre en valeur les gisements d'informations de l'Université ? Bref, les nouvelles techniques de communication peuvent-elles transformer la politique de diffusion de l'information scientifique et technique ? Autant de questions qui seront au centre des travaux des Journées UNISTEL de Saint-Etienne.

Pour l'agglomération stéphanoise, cependant, l'enjeu de cette manifestation dépasse les frontières strictement universitaires. Après la fermeture des mines et la disparition progressive des crassiers sous la verdure, après l'agonie tumultueuse de Manufrance, après l'épopée des Verts qui défraya la chronique du football des années 70, Saint-Etienne entend effacer ces stéréotypes insistants et se tourner résolument vers les secteurs de pointe, en particulier la communication moderne et le numérique.

Vitesse de croisière

L'ensemble des acteurs locaux multiplient les initiatives dans ce sens. La municipalité, tout d'abord, qui a signé en mai dernier avec le ministère des PTT la convention de câblage de l'agglomération stéphanoise d'ici deux ans. Saint-Etienne sera donc l'une des vingt-sept villes françaises qui bénéficieront du défunt « plan câble ». Et, sur la lancée, l'équipe du maire, M. François Dubanchet, rêve de l'installation sur le site de Manufrance d'un téléport, c'est-à-dire d'une zone franche en matière de télécommunication.

L'Université n'est pas la dernière venue sur ce terrain. Dès 1983, l'équipe du professeur Healy, directeur du laboratoire de biophysique et informatique médicale de la faculté de médecine, met au point le serveur universitaire santé, SUSAN.

Il s'agit à l'origine d'un dispositif destiné à la formation et à l'évaluation des connaissances des étudiants en médecine, qui se voient proposer par télématique des batteries de QCM (questionnaires à choix multiple) dans chaque grande discipline : biologie, physiologie, biochimie... La conception des questionnaires est confiée à des équipes de spécialistes de facultés de médecine de toute la France, et leur exploitation est ingénieuse et économique : dans les universités de médecine qui sont abonnées au réseau, une salle d'entraînement assisté par ordinateur est équipée d'un microserveur, qui permet de procéder d'un seul coup au téléchargement de la partie du programme intéressant les étudiants. Ceux-ci peuvent ensuite travailler à loisir — hors connexion téléphonique — sur leur poste minitel.

SUSAN a maintenant acquis sa vitesse de croisière. Avec quarante-huit abonnés, il occupe une place appréciable dans les facultés de médecine. La modification de la structure juridique du serveur est d'ailleurs très symptomatique de ce développement. Initialement constituée sous forme d'association, l'université télématique SUSAN a été transformée, il y a un an, en société anonyme concrétisant un partenariat tous azimuts : à côté de l'université de Saint-Etienne, qui détient 20 % du capital, on trouve notamment la Société lyonnaise de banque (30 %), la Fondation Rhône-Alpes futur, liée à la Fondation de France, Médecins sans frontières, *la Revue du praticien* et d'autres partenaires privés ou publics.

Enfin, l'installation de cette université télématique dans des locaux désaffectés du complexe hospitalier de Saint-Jean-Bonnefonds s'est accompagnée de la mise en place d'une équipe très jeune, placée sous la houlette du professeur Healy : son directeur, Philippe Tillon, est un ingénieur informaticien de vingt-quatre ans, frais émoulu de l'INSA de Lyon, et sa secrétaire générale, Marie-Pierre Fieux, vient de terminer, à vingt-trois ans, son DESS d'informatique.

L'un et l'autre ne manquent pas de projets : développer à moyen terme de nouvelles fonctionnalités télématiques (téléchargement, soutien pédagogique, système expert), mais assurer tout d'abord la formation et l'assistance technique d'équipes qui souhaitent créer un service télématique. Ainsi l'université télématique accueille désormais plusieurs services professionnels ou grand public, en particulier dans le domaine médical : « M. et Mme Susan » (formation générale dans le domaine de la santé publique), la banque de génie biologique et médical (domaine dans lequel la région Rhône-Alpes est particulièrement active), la banque CIRCAN, conçue pour l'information des médecins généralistes par la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer. Sans oublier le dernier venu encore en rodage : le service d'information de l'Union française des universités du troisième âge.

Imaginaire numérique

Enfin, l'université de Saint-Etienne a créé depuis 1985 le service ASTREE, hébergé par le serveur SUSAN, qui est la vitrine télématique de l'université et des grandes écoles stéphanoises. Un millier d'écrans permettent d'obtenir renseignements administratifs et informations sur les filières d'enseignement, l'état de la recherche, la vie de l'étudiant ou la formation continue. Et le virus de la télématique a essaimé au-delà des quelques pionniers du début. Ainsi le service ASTREE a suscité cette année le lancement de l'expérience Flash Bac. Une quinzaine d'enseignants de l'agglomération se sont réunis régulièrement pour proposer aux élèves des classes terminales des séries de QCM dans une dizaine de disciplines.

Au-delà de la télématique, c'est sur l'ensemble du secteur de la transmission numérique des données (texte, son et surtout image) que compte l'agglomération stéphanoise pour s'affirmer comme un pôle de recherche et d'innovation original. Plusieurs acteurs du monde universitaire sont en effet mobilisés sur ce domaine de recherche : le laboratoire de synthèse d'images de l'école des mines de Saint-Etienne est l'un des tout premiers en France ; l'école d'architecture s'est, elle aussi, lancée sur cette piste ; plus fondamental, le laboratoire d'analyse numérique de l'université, dirigé par Claude Carasso, est associé au CNRS ; sans oublier un autre laboratoire universitaire, celui du professeur J.-P. Goure, qui travaille sur le traitement du signal et l'analyse d'images.

Bien des responsables stéphanois aimeraient voir l'ensemble de ces travaux converger et se conforter. A commencer par M. Alain Renaud, professeur de philo au lycée du Portail-Rouge et enseignant à l'école d'architecture, qui a lancé depuis deux ans, dans la capitale du Forez, les rencontres « Imaginaire numérique » et dirige la revue internationale du même nom (*le Monde* du 17 juin). Pour lui, « *toute notre culture et, à terme, notre pédagogie sont en train de basculer dans la numérique. Or il n'existe pas en France de centre de réflexion globale sur la mutation complexe qui résulte des technologies informatiques de traitement du texte, du son et de l'image* ». « *Que va faire le prof du troisième millénaire ? La didactique de l'image est totalement inexplorée.* » Il n'est pas surprenant de retrouver M. Alain Renaud chargé par le rectorat de Lyon de la conception d'un projet d'institut régional de recherche et de formation aux arts et technologies de l'image, qui aurait notamment pour tâche la sensibilisation et la formation des personnels de l'éducation nationale.

Numérique et image de synthèse, télématique et pédagogie assistée par ordinateur, l'université et la municipalité stéphanoises se lancent donc à fond sur ce nouveau terrain d'aventure. Comme le dit Christian Daudel, responsable de la cellule d'information de l'université et organisateur du colloque UNISTEL, « *la force de Saint-Etienne, c'est sa faiblesse : on a le dos au mur et on ne peut s'offrir le luxe de bricoler. Ou bien c'est le désert à l'ombre du pôle scientifique grenoblois et de l'agglomération lyonnaise, ou bien c'est quelque chose de nouveau et de très fort* ».

G. C.

Après Paris 9-Dauphine l'an dernier, la deuxième édition des Journées UNISTEL (Université des services télématiques) se déroulera du 22 au 24 septembre à Saint-Etienne. Organisé avec le concours du *Monde* par la DBMIST (Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur), l'université de Saint-Etienne et l'Université télématique SUSAN SA, ce colloque permettra d'étudier les problèmes de communication auxquels sont confrontées les universités et de présenter les services télématiques mis en place dans un certain nombre d'entre elles.

★ Les Journées se tiendront à la Maison de la culture et de la communication, colline du Jardin-des-Plantes, 47100 Saint-Etienne.

★ Pour en savoir plus : minitel : 3615 code UNISTEL. Téléphone : 77-37-17-23.

Grandes manœuvres dans les écoles de gestion

Les écoles de gestion ont connu, en dix ans, une progression spectaculaire. Mais cette croissance provoque des craquements. Principaux enjeux : l'allongement de la préparation aux concours d'entrée et, dès cette année, la réforme du concours des ESCAE.

EN dix ans, la place des écoles de gestion dans la galaxie des grandes écoles françaises a considérablement évolué. Deux chiffres le démontrent de façon spectaculaire : à la rentrée 1977, il y avait à peu près autant d'élèves (3 500) en hypokhâgne (la première année de préparation aux concours littéraires des écoles normales supérieures) que dans les classes préparatoires en haut enseignement commercial. En 1985-1986, le nombre des hypokhâgneux dépasse tout juste 4 000, alors que celui des « prépas HEC » a plus que doublé et atteint 8 000 élèves. Et la tendance va s'accélérer encore, puisque, pour la seule rentrée 1987, le ministère de l'éducation n'a pas créé moins de vingt-deux prépas commerciales supplémentaires.

Cette envolée des prépas commerciales et l'engouement des meilleurs bacheliers pour cette filière de formation supérieure sont évidemment révélateurs de la place de plus en plus déterminante des managers dans les entreprises et l'économie françaises. Mais le mouvement a été trop fort pour ne pas ébranler, au passage, les hiérarchies feutrées mais rigoureuses sur lesquelles repose le système des grandes écoles. Hiérarchies entre les écoles de commerce et leurs homologues scientifiques ou littéraires d'une part. Hiérarchies entre écoles de commerce d'autre part : derrière les trois « parisiennes » (HEC, ESSEC, École supérieure de commerce de Paris), qui ont longtemps monopolisé prestige et notoriété, la concurrence et l'émulation entre les « Sup de co » provinciales est de plus en plus vive. Sur ces deux terrains, les grandes manœuvres sont aujourd'hui bien engagées pour redistribuer les cartes et les rôles.

La compétition entre écoles de commerce et écoles d'ingénieurs, tout d'abord. Elle n'est pas nouvelle. Mais les commerciaux ont lancé, depuis quelques mois, une offensive d'envergure pour obtenir la parité académique avec les scientifiques. Le cheval de bataille est clair : HEC, l'ESSEC et les autres recrutent, en principe, leurs élèves au terme d'une seule année de préparation, alors que Polytechnique, Centrale ou Supelec situent leur concours d'entrée après deux ans de préparation (math sup' et math spé), soit quatre ans de formation pour les uns (un an de prépa et trois ans d'école) contre cinq ans pour les autres.

« Réduire le bachotage effréné »

Les responsables des écoles de commerce les plus cotées ne manquent plus une occasion désormais de réclamer la suppression de ce qu'ils considèrent comme une anomalie et s'efforcent d'obtenir l'étalement sur deux années des classes préparatoires au haut enseignement commercial. Ils disposent pour cela d'arguments de poids. Le passage à deux ans des « prépas HEC » entérinerait, disent-ils, un état de fait. Car bon nombre d'élèves sont actuellement obligés de redoubler leur année de préparation pour réussir les concours : en 1986-1987, sur les 4 000 élèves des prépas publiques (dans l'option générale), on comptait 1 400 redoublants. Et le taux de redoublement pour réussir les concours les plus huppés atteint 65 à 80 %.

« Ce système n'est évidemment pas satisfaisant, souligne M. Christian Vuilliez, directeur de l'enseignement à la chambre de commerce de Paris et « parrain », à ce titre, d'HEC et de l'ESC Paris notamment. *Cela revient à faire deux fois à toute allure un programme très chargé, alors que le passage à deux ans permettrait de réduire le bachotage effréné, d'approfondir et d'améliorer la formation générale et d'introduire un enseignement d'informatique. Bien sûr, les élèves capables d'intégrer les écoles dès la première année seront un peu pénalisés, mais ils y gagneront en maturité. »* Quant à M. Jacques-Louis Kezler, directeur de l'EDHEC à Lille, il estime que le passage des prépas à deux ans serait une bonne chose, *« à condition que l'on en profite pour renforcer la formation générale des élèves, en philo, sciences humaines et géographie humaine par exemple. Cela assurerait une plus grande adaptabilité des managers de demain ».*

A ces arguments pédagogiques s'ajoute la volonté d'harmoniser – au plan national et international – le cursus des écoles de commerce. *« Actuellement, on est hors norme,* s'exclame M. Vuilliez. *Tout le positionnement de l'enseignement supérieur, en France comme en Europe ou aux États-Unis, se fait à Bac + 2, avec un niveau de sortie à Bac + 5. »* C'est effectivement le cas des écoles d'ingénieurs et des formations universitaires les plus cotées (DESS, magistère par exemple). Et les « commerciaux » ne manquent pas de souligner le décalage entre la reconnaissance académique et la reconnaissance économique, par les employeurs, de leurs écoles et de leur formation.

Enfin, l'élargissement souhaité des échanges universitaires internationaux et l'ouverture, en 1992, du marché unique européen justifient plus encore l'organisation sur cinq ans du haut enseignement commercial. Le niveau de sortie à Bac + 5 apparaît en effet, de plus en plus, comme la norme internationale, et le maintien d'un cursus en quatre ans risquerait de placer les écoles de commerce en porte à faux par rapport à leurs homologues étrangères.

Face à un tel argumentaire, le ministère de l'éducation nationale pouvait difficilement rester insensible. Un groupe de travail associant le ministère, l'inspection générale, les écoles et les enseignants s'est donc réuni au cours des derniers mois pour examiner toutes les données du problème. Or, même si l'on estime aujourd'hui au ministère que ce dossier *« reste ouvert »*, on souligne en même temps que la réforme des prépas commerciales est *« plus complexe »* qu'il n'y paraît au premier abord. Et tout laisse à penser que rien ne sera tranché dans l'immédiat, contrairement à l'attente des promoteurs de la réforme, qui espéraient sa mise en œuvre dès la rentrée 1988.

50 à 100 millions de francs

Les réserves à l'égard du projet ne sont pas minces en effet. Du point de vue pédagogique, tout le monde ne semble pas convaincu qu'une seconde année de classe préparatoire soit la meilleure solution. Quitte à passer à un cursus plus long, ne serait-il pas plus judicieux de rallonger la scolarité à l'école plutôt qu'en prépa ? Le passage à deux ans des classes préparatoires ne résulte-t-il pas davantage des pressions corporatives exercées par les professeurs de « prépas HEC », qui obtiendraient ainsi un statut équivalent à celui de leurs collègues de khâgne ou de maths spé ?

Une seconde série d'obstacles, plus sérieux, est d'ordre financier. Ce passage à deux ans des prépas HEC n'impliquerait pas un doublement des structures d'accueil et du corps enseignant, puisqu'un bon tiers des élèves redoublent déjà. Selon les projections réalisées, la réforme supposerait une augmentation de 75 % à 80 % de la capacité d'accueil actuelle. Or il existe 178 classes préparatoires commerciales (133 en option générale et 45 en option économique), dont 144 dans les lycées publics. C'est donc l'ouverture d'une bonne centaine de classes supplémentaires sur deux ans que l'État devrait prendre à sa charge.

Nombre d'élèves

12 000 – 11 000 – 10 000 – 9 000 – 8 000 – 7 000 – 6 000 – 5 000 – 4 000 – 3 000 – 2 000 – 1 000 – 0

Maths sup. : 8 360 … 11 530

Prépa. HEC : 3 500 … 7 950

Hypokhagnes : 3 420 … 4 140

1977-78 – 1979-80 – 1982-83 – 1983-84 – 1984-85 – 1985-86

Source : ministère de l'éducation nationale

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES CLASSES PRÉPARATOIRES (1re ANNÉE)

A raison de 500 000 francs par an et par classe (selon les estimations des écoles de commerce), ou de 800 000 à 1 million de francs par an (selon le ministère), l'investissement public se situerait dans une fourchette de 50 à 100 millions de francs.

A moins évidemment que toutes les écoles n'adoptent pas la réforme et qu'une partie d'entre elles continuent à recruter leurs élèves au terme de la première année de préparation. C'est là, en réalité, le nœud du problème et le point de blocage essentiel. Derrière le passage à deux ans des prépas HEC se profile en effet une recomposition de tout le paysage des écoles de commerce.

Des accrocs de plus en plus sévères

Jusqu'à présent, le système était en principe assez clair. Derrière les « quatre grandes » (HEC, ESSEC et ESC Paris, rejointes par l'ESC Lyon), suivait, à deux longueurs, l'EDHEC (Lille), puis les dix-huit ESCAE (écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises) de province liées par leur concours commun ; quelques écoles – privées comme l'ESLSCA ou l'ISC (Paris), consulaires comme l'EAP (Paris), ou publiques comme l'ICN (Nancy) – s'intercalaient dans l'ensemble. Mais, en réalité, une hiérarchie s'est progressivement cristallisée, confortée ou remise en cause chaque année par la publication de palmarès de plus en plus nombreux.

Or, en quelques mois, ce système a subi des accrocs de plus en plus sévères. Premier acte : le projet de réforme des classes préparatoires. Car cette proposition a été faite par les *« top twelve »*, les « douze meilleures » écoles, progressivement regroupées depuis deux ans au sein du *« chapitre des grandes écoles de gestion »*. Cette structure souple associe les « quatre grandes », l'EDHEC et l'EAP, mais également six des dix-huit ESCAE de province (Nantes, Toulouse, Bordeaux, Nice, Reims et Rouen). Cette première fracture dans le groupe des ESCAE explique les réticences de plusieurs « petites » écoles de province inquiètes de voir leur recrutement baisser en nombre et en qualité, si le niveau des prépas est sensiblement relevé. Pour elles, maintenir – comme on le leur suggère – le niveau du concours à la fin de la première année de prépa reviendrait à accepter officiellement le statut d'écoles de second rang. Et leurs craintes ont beaucoup pesé dans la décision du ministère de poursuivre les discussions et de ne pas trancher immédiatement.

Deuxième acte : juste avant l'été, deux écoles de province (Reims et Rouen) décident de faire sécession, quittent le concours commun des ESCAE et rejoignent l'EDHEC et l'ICN (Nancy) pour mettre en place ensemble une banque de sujets, en somme les bases d'un concours de niveau intermédiaire entre les quatre grandes et les ESCAE.

Le troisième acte, enfin, est en train de se dénouer, puisque le ministère doit donner, dans les prochains jours, son avis favorable à une réforme du concours des ESCAE qui sera applicable dès 1988. Pour éviter que l'exemple de Reims et de Rouen ne fasse tache d'huile et pour tenter de préserver leur unité, les écoles consulaires de province ont, en effet, décidé d'assouplir les modalités de leur concours. L'innovation consiste à créer, pour l'option générale, deux filières distinctes : le concours « G », qui sera ouvert aux élèves ayant fait, en prépa, le programme de mathématiques d'HEC, et le concours « G' » réservé à ceux qui ont suivi le programme de mahths, moins difficile, des ESCAE.

Chaque école fixera ensuite le nombre de places qu'elle offrira pour chacun des concours : option générale « G », option générale « G' », option économique ou option technologique. Elle devra donc auto-évaluer sa place dans la hiérarchie et s'efforcer de trouver l'équilibre le plus pertinent : ni trop haut, ni trop bas. Elle pourra enfin moduler chaque année son profil, en accueillant plus ou moins de lauréats des concours « G » ou des concours « G' », bref en appliquant à la lettre la loi de l'offre et de la demande.

Destinée, selon une formule pudique, à permettre à chaque école de *« mieux exprimer sa spécificité »*, cette réforme risque, en réalité, de provoquer l'éclatement du système des ESCAE ou du moins sa restructuration en plusieurs groupes de niveau. Comme le dit un directeur : *« Il y a plusieurs niveaux d'école. Tout le monde le sait, à commencer par les élèves. Il faut avoir enfin le courage de le reconnaître officiellement. »* Et il ne faut pas beaucoup extrapoler ses explications pour déduire ce qui sera, plus que jamais, la règle des écoles supérieures de gestion : chacun pour soi, et que le meilleur gagne.

G. C.

Prépas en deux ans : les proviseurs sont pour

ETALER sur deux ans la préparation aux concours des écoles de commerce constituerait une réforme globalement positive. Tel est le sentiment général des proviseurs et directeurs de lycée préparatoire au haut enseignement commercial. Comme ils seraient à la fois les organisateurs et les prescripteurs d'une éventuelle réforme, il était intéressant de connaître leur opinion. Pour cela, M. Claude Riahi, directeur de l'Institut supérieur du commerce, a fait faire une enquête par l'institut RES (Recherche économique et sociale). Selon cette étude 80 % des proviseurs se déclarent favorables à cette réforme dont ils connaissent pratiquement tous les principes et les enjeux, seulement 6 % y sont opposés et 13 % se montrent hésitants, les réticences les plus nettes venant de chefs d'établissement de la région parisienne (1).

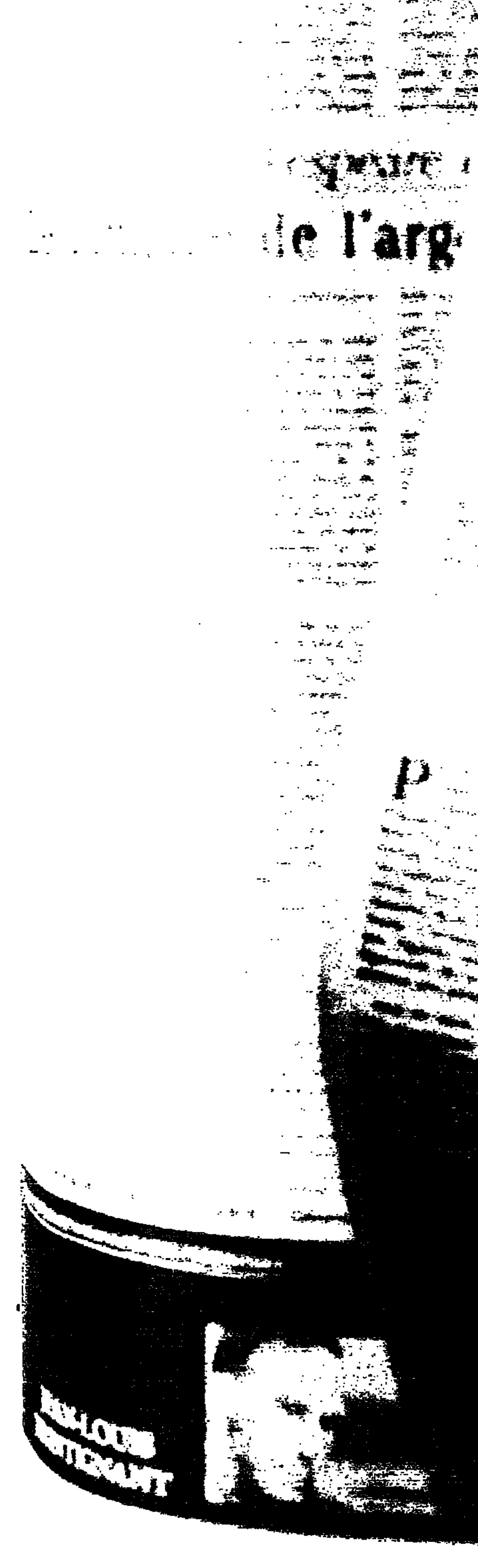
Les proviseurs interrogés évaluent bien l'intérêt pour les écoles de commerce d'un tel allongement du temps de préparation. Mais ce sont, à leurs yeux, les élèves qui seraient les grands bénéficiaires d'une telle réforme. Ainsi 88,6 % des proviseurs et directeurs interrogés estiment que le passage des « prépas HEC » à deux ans favoriserait une meilleure formation. Cela permettrait en effet de ne pas réduire le cycle préparatoire à quelques mois de bachotage intensif. Ces classes pourraient, du même coup, introduire de nouvelles matières comme l'informatique et présenter aux concours des élèves plus âgés et plus mûrs. Enfin, 62 % des proviseurs considèrent que cette réforme tendrait à diversifier l'origine des élèves de prépa et augmenterait notamment les chances des bacheliers B d'accéder aux grandes écoles de commerce.

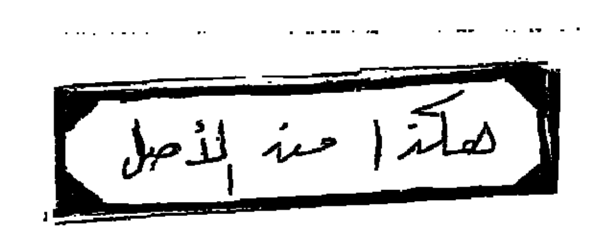
Cette appréciation positive du projet n'exclut pas cependant les problèmes ou les risques. Près de 90 % des proviseurs estiment notamment que le passage à deux années de préparation implique une modification des programmes. Mais les avis sont partagés sur la nature d'une telle transformation : faut-il introduire en prépa un enseignement pré-professionnel ou, au contraire, renforcer la culture générale pendant la première année de prépa ? ou encore faire de la première année une année de remise à niveau de tous les élèves dans les matières pour lesquelles ils présentent des lacunes ?

D'autre part, les proviseurs craignent que l'allongement des prépas ne favorise la création de nombreuses écoles de moindre qualité, capables d'accueillir des élèves n'ayant pas été autorisés à passer en deuxième année de prépa et qui désirent tout de même intégrer une école de commerce. Une telle prolifération risquerait de dévaloriser le niveau général des écoles et de former trop d'étudiants par rapport aux besoins des entreprises.

(1) Enquête auprès d'un échantillon national de 112 proviseurs et directeurs de lycée préparatoire au haut enseignement commercial.

★ ISC, 22, boulevard du Fort-de-Vaux, 75017 Paris.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

Le Festival d'automne 1987 retrouve quelques succès de l'an dernier – Jeanne Moreau dans *le Récit de la servante Zerline*, ou *les Petits Pas*, de Jérôme Deschamps, André Marcon/Valère Novarina... Mais il y aura également, entre autres, une création de Pierre Guyotat et une troupe encore peu connue, le Radeau, et des expositions de Renzo Piano *et de* Mario Merz... Le thème de cette année est l'Italie : création musicale contemporaine avec Luigi Nono ; le jeune loup du cinéma Nanni Moretti ; la tradition des marionnettes, et Luca Ronconi, qui revient enfin en France...

Luca Ronconi n'est pas seulement le metteur en scène de joyeuses réjouissances populaires comme *Orlando furioso* ; de colossaux essais d'anthropologie comme les *Oresties* ; d'œuvres lyriques spectaculaires comme le *Moïse* de Rossini...

Ces dix dernières années, il s'est lancé dans une recherche naturaliste.

Entretien avec Michel Guy

Les charmes de la culture

MICHEL GUY, directeur général du Festival d'automne, est ancien secrétaire d'Etat à la culture (1974-1976). Sans grands moyens – rarement le gouvernement se sera montré aussi pingre en la matière, – il a malgré tout, et à titre individuel, laissé une image plutôt généreuse de sa fonction, attentive à la création, et certainement au « niveau culturel » de la France.

Au-delà des divergences politiques et des différences humaines, il a, sur ce plan, quelques ressemblances avec Jack Lang. Comme lui, d'ailleurs, il a eu la frustration de ne pas trouver l'audiovisuel dans son portefeuille, au contraire de ministres comme Jean-Philippe Lecat. Comme lui, il en parle donc avec abondance, et bien sûr avec la sérénité de ceux qui n'ont rien à se reprocher. Comme lui aussi, il n'a pas considéré son sacerdoce ministériel en passage sans lendemain, et il a continué de s'investir largement dans le champ de la culture, son terreau d'origine.

La politique ? Il a vivement combattu le principe actuel du Grand Louvre, le jugeant démesuré et inadapté, *estimant son programme* imprécis, même si, à titre personnel, il semble n'être pas trop hostile au « parti » Pei. Il semble, car il refusera de parler de *« cette affaire »*, nous dit-il, avant la prochaine échéance présidentielle. Une façon comme une autre de préserver l'avenir. Politique ? François Léotard, *« un être moral »*, qui a simplement la courtoisie de l'informer régulièrement des nominations ou des décisions qui peuvent l'intéresser. Quelquefois de lui demander des conseils. Rien de plus ? Si, Michel Guy se félicite de l'action du ministre actuel, qu'il oppose, sans trop appuyer, à celle de Jack Lang. Il souligne également ce qu'il considère comme des succès : la loi sur les enseignements artistiques, la loi programme sur les monuments historiques, enfin, des nominations *« exemplaires »*.

Les casquettes actuelles de l'ancien ministre ? La SEPT, ou Société d'édition de programmes de télévision, dont il est le vice-président ; les coulisses actives du Festival d'Avignon, c'est-à-dire son conseil d'administration ; enfin ce fameux Festival d'automne, dont il est directeur, et dont le succès n'avait pas peu aidé à lui mettre le pied à l'étrier ministériel, en 1974. De cet ensemble de fonctions est née une réflexion élaborée sur les rapports de la culture et de la télévision, ainsi qu'une vision pratique des choses, les festivals dont il s'occupe rendant autant de services à sa chaîne que celle-ci en rend à ses festivals. Productions et coproductions obligent.

Cette année, l'automne parisien, sous la direction de Michel Guy, ancien ministre, baignera dans les eaux italiennes.

« Pourquoi l'Italie ?

– Je dirais les Italiens plutôt que l'Italie. En général les grands thèmes du Festival d'automne sont le fruit de l'esprit d'escalier. J'avais toujours eu envie de monter le *Prometeo* de Luigi Nono. J'étais sûr que c'était un chef-d'œuvre. Mais Nono lui-même estimait l'œuvre enterrée, ne serait-ce qu'en raison de son coût. J'ai déployé des efforts considérables pour réunir l'argent nécessaire. L'Italie, l'Allemagne (Francfort) ont apporté leur aide, et surtout la firme Vuitton, qui a apporté 2 millions de francs sur les 5 qu'il fallait trouver.

» Il y a eu ensuite le projet Ronconi, qui entre dans la politique de la Comédie-Française de faire venir les grands metteurs en scène étrangers. Enfin Moretti, mal connu en France. L'exposition Piano, l'architecte, que les Français connaissent bien pour le Centre Pompidou, mal pour le reste de son œuvre. Et l'exposition du peintre Mario Merz. Après j'ai ajouté les marionnettes, les célèbres pupi : c'est l'autre versant de l'Italie, l'Italie traditionnelle et son conservatisme un peu précieux.

– Même scénario pour l'année prochaine ?

– Oui. 1988, ce sera l'Allemagne. Les éléments-clés, en seront Stockhausen, dont ce sera d'ailleurs le soixantième anniversaire, ainsi que Peter Stein et Klaus Grüber. La peinture, ce sera Beuys, à la Chapelle de la Salpêtrière.

– Et pour 89 ?

– J'ai d'ores et déjà passé cinquante commandes à des compositeurs. Sans thème particulier. La résonance de la Révolution française est à chercher dans la modernité, pas dans la rétrospective. Les dates des concerts sont fixées, les contrats sont passés avec les musiciens et les orchestres.

– Cela signifie un budget important.

– Je suis confiant dans l'avenir. Les subventions, cette année, auront été de 7 millions de francs, contre 4 il y a deux ans. Il y a eu en outre 3 millions de francs trouvés auprès du mécénat, dont 2, comme *je vous l'ai* dit, offerts par Vuitton. Quant aux recettes, on ne sait jamais à l'avance. Le public ne prend ses places qu'après les vacances. En outre, elles sont très variables selon les programmations. En moyenne nous tournons autour de 10 000 entrées, avec des pointes à 150 000. En francs, cela va de 6 à 10 millions de francs pour 100 000 spectateurs, c'est extrêmement raisonnable si on le compare à d'autres machines culturelles. Aucune grande institution ne peut avoir une pareille souplesse. C'est dû au fait que nous avons très peu de frais fixes, grâce à un tout petit nombre de permanents, comme au Festival d'Avignon.

– Vous nous avez récemment tracé les grandes lignes et le détail de la SEPT (*le Monde* du 17 avril). Comment voyez-vous son avenir dans le contexte dessiné depuis la rentrée par les autres chaînes ?

– Le paysage audiovisuel français, ce fameux « PAF », doit être comparé avec les autres télévisions dans le monde. Désastreux à de rares exceptions près, comme l'Angleterre – essentiellement grâce à Channel 4 et à la BBC. J'ai toujours trouvé très moche le PAF. Je constate avec plaisir qu'il y a un renforcement de l'exigence, on le voit à travers la 3 et la Sept.

– Concrètement, qu'est-ce que sera la culture sur la SEPT ?

– La SEPT a filmé trois pièces de Pinget, dont *l'Hypothèse*. Ça ne veut pas dire que Pinget doit être le fonds ni l'essentiel de ce qui sera diffusé. C'est simplement un élément à la fois évident et difficile. Elle va aussi tourner le *Penthésilée* de Syberberg, *les Petits Pas* de Jérôme Deschamps, *le Marchand de Venise*, un grand classique pour lequel la Comédie-Française a fait appel à Ronconi.

» L'objectif, au fond, c'est de placer le public à la fois en face de ce qu'il y a de plus novateur et en face des chefs-d'œuvre. Mais il faut en premier lieu les chefs-d'œuvre. C'est comme cela qu'on accrochera le public. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN.

Shakespeare et Goldoni vus par Luca Ronconi

Le langage de l'argent

ON se souvient des spectacles de Luca Ronconi comme de grandes compositions mouvementées, convulsives, flamboyantes. Aujourd'hui il dirige les comédiens-français dans *le Marchand de Venise*, une pièce à laquelle il pensait depuis longtemps. Il avait dans l'idée de la monter à Venise même, des questions de date et de budget l'en ont empêché. D'autre part, Michel Guy tenait à ce qu'il revienne au Festival d'automne – qui avait accueilli *Utopia* au Parc floral en 1975. Après avoir renoncé à plusieurs projets, ils se sont mis d'accord. Après encore une année de retard, la première représentation est prévue à l'Odéon le 10 novembre.

Bien qu'il soit proche des élisabéthains, de leur violence, de leur emphase, de leurs ambiguïtés, Luca Ronconi n'avait jusqu'à présent mis en scène qu'un seul Shakespeare. C'était, il y a vingt ans, *Richard III* avec Vittorio Gassman, en italien bien entendu. Les questions de langage, le passage de l'écriture à la parole, du parlé au joué, obsèdent Ronconi. En particulier le passage d'une culture à l'autre, les décalages obligés de la traduction. Et chez les auteurs italiens, à l'exception de Goldoni dont il savoure l'ironie et la cruauté, il aime faire travailler les comédiens sur un théâtre baroque, rarement joué, archaïque, dont les personnages, dit-il, *« pris dans une destinée qu'ils ne contrôlent pas, sont dénués de sentiments »*.

» Pour Shakespeare, c'est différent. Différent aussi dans les pièces historiques et dans les autres, dans Richard III *et* le Marchand de Venise. *Là, les comportements ne sont pas vraiment liés à la progression de l'intrigue mais plutôt à une sorte de psychologie, qui passe par le langage. Alors, la traduction ajoute un niveau supplémentaire d'interprétation. »*

Luca Ronconi ne lit pas un texte pour *ce qui est raconté*, mais pour toutes les possibilités de jeu entre les acteurs et les mots. Même si son goût pour les machineries compliquées en perpétuel mouvement s'est atténué, le décor reste comme le prolongement architectural de la pensée. *« Avec* le Marchand de Venise, *qui est une histoire d'échanges, de commerce dans tous les sens du terme, il s'agit de montrer comment ces échanges et ces trocs, comment les déplacements d'objets travaillent à l'intérieur des gens. »*

Pour que le texte crache ce qu'il cache, les acteurs ne doivent pas s'identifier immédiatement à leurs rôles. Ils ont à se colleter avec eux, à tourner autour, à en creuser les ombres. C'est peu dire que Luca Ronconi utilise les contre-emplois. Il va plus loin, part en quête de vérités enfouies très profondément, par le biais de la fiction poussée à l'extrême de ses limites, juste à portée de l'impossible – de la folie. Il traque les visages derrière leurs reflets, de la même manière que le sens d'un texte à travers les « trahisons » des traductions.

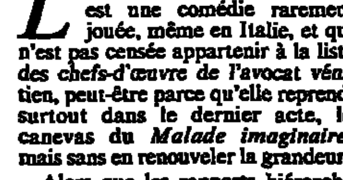
Ainsi Shylock n'est pas vu comme un « juif vieux ». Il est joué par Jean-Luc Boutté. *« De cette façon,* dit Ronconi, *on évacue le faux problème de savoir si la pièce est antisémite ou non. Ce n'est vraiment pas mon propos, Shylock est un homme jeune. En tout cas il n'a rien d'une victime. Il possède une grande force intérieure, qui est son obsession de la justice. Ou plutôt de l'équilibre, cet équilibre des balances que le moindre mouvement détruit.*

» Quant à Portia, on la voit habituellement comme une très jeune fille naïve. Moi, non, et c'est Christine Fersen. Elle est l'enjeu de la pièce, son fil conducteur. Elle est considérée comme un gage et n'est pas libre de ses choix. Elle symbolise la dévalorisation de la justice, de la passion amoureuse, de tout.

» Je ne pratique pas systématiquement le paradoxe : j'essaie de montrer comment certains types de rapports s'établissent entre les gens, et aussi le rapport d'une société de marchands avec l'argent. C'est une histoire d'argent, mais il s'agit de dire sa place et comment il devient un langage plus précis que les mots. »

COLETTE GODARD.

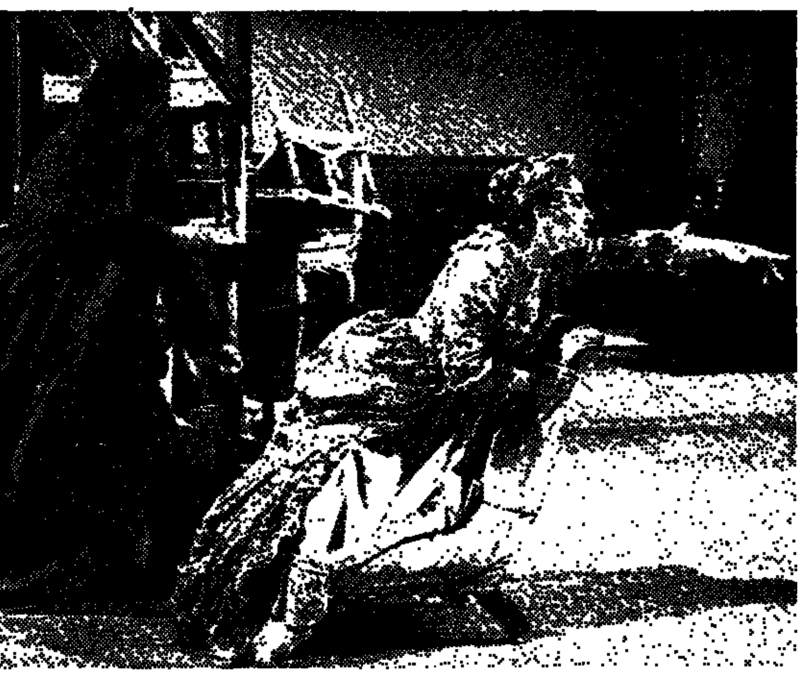
Le commerce des sentiments



LA Serva amorosa, de Goldoni, est une comédie rarement jouée, même en Italie, et qui n'est pas censée appartenir à la liste des chefs-d'œuvre de l'avocat vénitien, peut-être parce qu'elle reprend, surtout dans le dernier acte, le canevas du *Malade imaginaire*, mais sans en renouveler la grandeur.

Alors que les rapports hiérarchiques entre les personnages sont vus sous un angle très différent, et que l'hypocondrie du protagoniste de Molière est laissée dans l'ombre, Goldoni manifeste, dans *la Serva amorosa, une attention particulière* pour le milieu : ainsi la description détaillée d'un ménage avec ses ombres sordides, ou bien les querelles entre deux clans familiaux dues à la complexité des conventions sociales dans une ville marchande où l'argent et l'intérêt déterminent l'*action et le discours*. C'est la Venise de Goldoni, mais c'est aussi la Venise d'une comédie baroque d'Andreini, redécouverte par Ronconi, il y a trois ans ; c'est toujours d'ailleurs la Venise d'aujourd'hui.

Dans cette comédie s'opposent deux familles : l'une de négociants parvenus et l'autre de tranquilles rentiers décadents, dont le patriarche est devenu sénile entre les mains d'une veuve épousée en secondes noces. Naît alors une opposition entre les sexes ; des femmes avides et rapaces disposent à leur gré d'hommes insignifiants ou veules – ce vieillard notamment – ainsi que de deux jeunes freluquets n'ayant d'autres perspectives qu'un mariage d'intérêt.



« La Serva amorosa », de Goldoni

Même la Serva amorosa, qui joue le rôle positif puisqu'elle s'oppose à la malfaisance de l'intrigante marâtre, n'est pas exempte de secrètes malices ; véritable moteur de l'intrigue, elle incarne une réalité sociale de son temps, celle de la femme seule confrontée aux difficultés que cette position entraîne et faisant face à des problèmes de survie. Soupçonnée d'une liaison avec son jeune maître, dont elle est manifestement amoureuse, elle doit cependant se résoudre à lui chercher une femme et à jouer les entremetteuses, non par bonté d'âme, mais parce que cette tâche fait partie de ses devoirs de « servante ».

Bien entendu, cette Corallina – magistralement interprétée par Annamaria Guarnieri – est bien loin du personnage type de la commedia dell'arte dont elle porte le nom. Mais, pour les autres personnages aussi, le metteur en scène a su inventer un style très différent des clichés habituels : l'Arlequin de Giancarlo Prati est un homme névrosé et un peu absent, vivant sa marginalité entre la stupeur et l'attente, animé parfois d'illuminations poétiques comme lorsqu'il va ramasser dans une poubelle les pièces de son habit multicolore.

L'instabilité de ces situations familiales est symbolisée par un fatras de meubles de brocante qui forment le décor. D'abord entassés les uns sur les autres, puis de scène en scène progressivement mis en ordre, avec des changements de perspective – empruntés à la technique cinématographique – ces éléments présentent les mêmes couleurs brunes ou sépia que les costumes, derrière le voile de tulle qui sépare le parterre de la scène.

Ayant rejeté le style galvaudé de la commedia dell'arte et la frivolité des interprétations bourgeoises, Ronconi sait aussi échapper à la recherche crépusculaire d'atmosphères tchekhoviennes imposées par Visconti dans les années 50 avec *la Locandiera* et *l'Imprésario de Smyrne*, ou par Strehler avec *la Trilogie de la Villégiature, Barouf à Chioggia, Il Campiello.*

Ronconi recherche plutôt un naturalisme blême, une quotidienneté nourrie d'hystérie et de noirceurs grotesques grossies à plaisir, un nid de névroses à la Strindberg où le rire s'éteint pour révéler une soif morbide de possession, et cette guerre des sexes qui cache la terreur de la solitude et de la pauvreté.

FRANCO QUADRI.
Traduit par Diane Secci.

Les chemins de Luigi Nono

par Philippe Albéra
Rédacteur en chef
de la revue *Contrechamps*.

LES dernières œuvres de Luigi Nono ont dérouté quasiment tous ceux qui avaient jusque-là suivi son évolution ; elles ressemblent à des rituels mystérieux dont on ne comprend d'abord ni la signification ni l'architecture : longues *coulées sonores*, souvent aux limites de l'audible, vagues harmonieuses qui vous enveloppent et se retirent... des textes fragmentaires sont organisés en un montage minutieux et ésotérique, les voix et les instruments sont entremêlés dans un continuum sans cesse transformé par la *live-electronics*.

La musique de Nono, que certains croyaient pouvoir classer si facilement dans la catégorie dévalorisante de « politique », ne se laisse donc pas appréhender si aisément. Elle est à l'image du compositeur lui-même : mystérieux, généreux, fragile et violent, toujours imprévisible. Il existe une photo de Nono prise dans les années 50 chez lui ; il est assis devant une reproduction grandeur nature du *Guernica* de Picasso : grand, maigre, les yeux en feu, il exprime l'urgence de sa souffrance, de sa passion et de sa révolte. Plus de trente ans plus tard, ses photos révèlent un homme à la fois tourmenté, austère et secret ; mais c'est le même regard, la même détermination, la même force contenue.

Cela suffirait à démentir l'image qu'on a façonnée d'un homme dogmatique, d'un musicien au service de l'idéologie communiste (Nono est entré au PCI en 1952). Nono l'inquiet est avant tout à la recherche de ces chemins dont parle Massimo Cacciari, son collaborateur des dernières années : *« Réussir à parcourir tous les chemins, sachant qu'il n'y aura pas de « sortie », sans nostalgie, sans consolation – mais TOUS les chemins... »*

Aussi est-il un peu simpliste et réducteur de vouloir diviser son évolution créatrice selon les fameuses trois périodes refermées sur elles-mêmes, quand bien même cela permet de fixer quelques repères. Il faudrait voir en effet dans ses changements d'orientation la recherche d'une adéquation entre l'idée de l'œuvre et sa matérialisation, une sorte de perpétuel ajustement, l'expérience des innombrables chemins dont parle Cacciari.

Nono s'est d'abord situé dans le contexte du mouvement post-wébernien des années 50, rassemblé dans la petite ville allemande de Darmstadt, aux côtés de Boulez, Stockhausen et Pousseur. Sensible dès ses débuts à la possibilité de lier le langage musical nouveau de sa génération à la définition d'un nouvel humanisme et d'une perspective démocratique pour l'Europe sortant du fascisme, Nono utilise symboliquement, à la base de sa première œuvre, la série de l'*Ode à Napoléon* de Schoenberg, violent pamphlet contre Hitler. Contrairement à plusieurs de ses collègues, la fascination qu'exerce sur lui la musique de Webern ne s'accompagne donc pas d'un rejet de Schönberg, auquel il voue la plus grande admiration (il lui dédiera sa première œuvre scénique, *Intolleranza 1960*, et, pour la petite histoire, il épousera en 1955 l'une de ses filles, Nuria).

Son refus d'un dogmatisme sériel, qu'il lie au refoulement de l'histoire et à l'indifférence vis-à-vis des problèmes de contenu dans l'œuvre musicale, conduit Nono à développer un style compositionnel indépendant et original. L'influence de Scherchen et plus encore celle de Maderna – deux musiciens avec lesquels Nono travaille entre 1946 et 1949 – sont ici déterminantes. Berio a défini Maderna comme *« le seul à Darmstadt qui possédait le sens de l'histoire »*. C'est lui *« qui nous montra le chemin »*, dira pour sa part Nono. Son commentaire sur les *Quattro Lettere* de Maderna (cantate composée en 1951 sur des textes de Gramsci, une lettre de Milena à Kafka et une lettre d'industriel) constitue en réalité son propre programme esthétique : *« Dans cette composition, nous avions cette interpénétration réciproque entre un contenu idéal totalement lié à la réalité, et une conception musicale tendant à des formes totalement nouvelles. »*

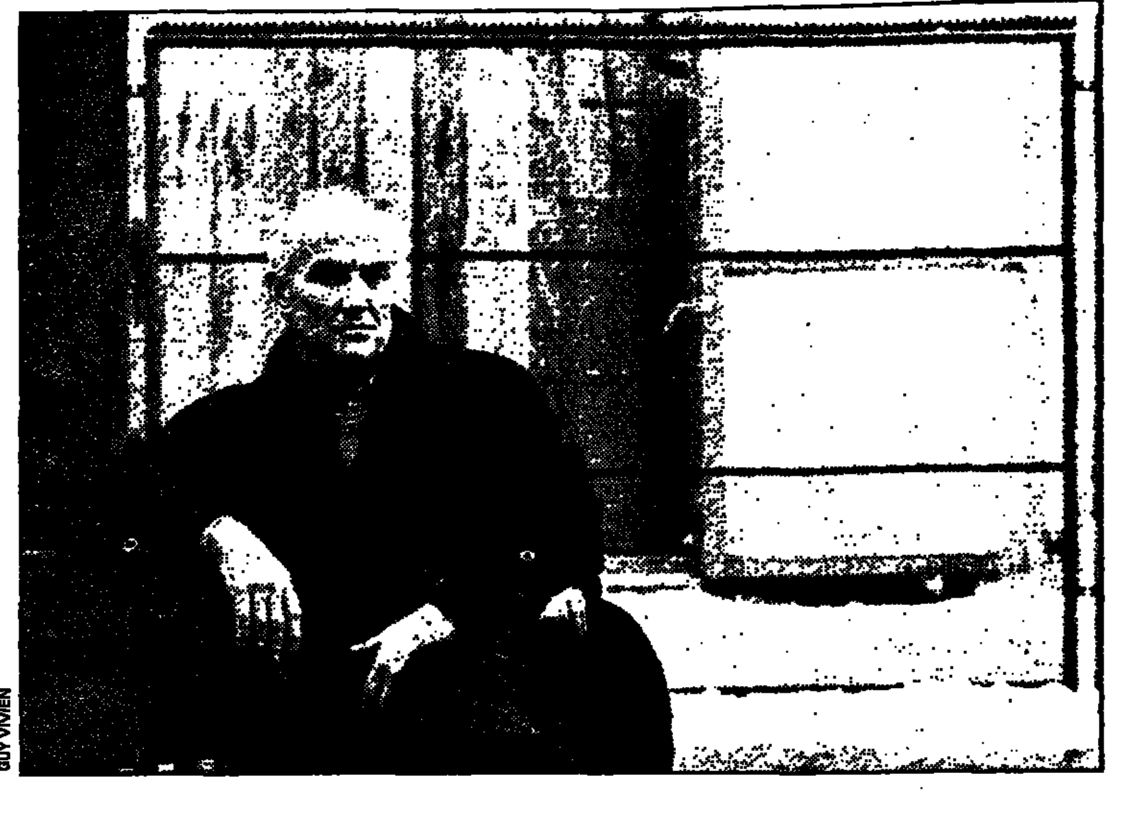
Le succès, pour Nono, vint en 1956, avec la création d'*Il canto sospeso*, sous la direction de Hermann Scherchen ; l'œuvre, aux yeux de la critique, réconciliait sérialisme et expressivité. Mais en 1961 la création d'*Intolleranza 1960* est accueillie par des boules puantes.

Un nouvel horizon

L'œuvre de Nono, à partir de cette époque, entre en conflit ouvert avec la société et les institutions musicales, y compris celles de la nouvelle musique. En effet, en 1959 à Darmstadt, Nono lit un texte extrêmement critique à l'égard de ceux qui, après s'être jetés sur les manipulations purement mécanistes de la série, se laissent séduire par les conceptions cagiennes du hasard et du collage (lequel *« provient d'une pensée colonialiste »*, dira Nono). Il y dénonce *« le refus de l'histoire elle-même et de son processus évolutif et constructif »*, *« une fuite résignée de la responsabilité »*, et rappelle que *« toute expression du matériau reste limitée au décoratif, au pittoresque ornemental sans la compénétration réciproque entre conception et technique »*.

Au cours des années 60, Nono s'isole de plus en plus du milieu musical : à la question posée par Sartre dans *Qu'est-ce que la littérature ? – « Que doit-on écrire ? Pourquoi écrit-on ? Pour qui écrit-on ? »* – qu'il cite à plusieurs reprises, Nono répond par l'expérimentation concrète : celle d'un nouveau matériau dans le *Studio di fonologia* de Milan (ses œuvres, désormais, utiliseront presque toujours les moyens électro-acoustiques) ; celle de nouvelles formes musicales qui reposent essentiellement sur la technique du montage ; celle enfin de nouvelles situations de communications musicales – agit-prop, concerts dans les usines et dans la rue, dialogue avec des publics éloignés de toute expérience de la musique contemporaine, etc.

Cette période atteint son point culminant, et en même temps son moment de dépassement, avec la deuxième œuvre scénique, *Al gran sole carico d'amore [Au grand soleil d'amour chargé*, titre emprunté à un poème de Rimbaud), composé de 1972 à 1974 en collaboration étroite avec le metteur en scène soviétique Youri Lioubimov.



GUY VIVIEN

Le catalogue des œuvres de Nono laisse alors apparaître des années singulièrement peu productives : entre 1974 et 1979, il ne publie que deux œuvres brèves. On peut penser que durant cette période, où il commence l'élaboration avec Massimo Cacciari du projet qui débouchera sur le *Prometeo*, le processus de création fut bloqué par la remise en cause qu'il avait engagée vis-à-vis de lui-même, *« avec ce mélange de cruauté et de bienveillance dont lui seul a le secret »* (Cacciari). La floraison exceptionnelle des années 80 montre en tout cas que, durant ces quelques années, Nono a surmonté ses difficultés et qu'il s'est ouvert un nouvel horizon.

La critique a beaucoup glosé sur ce qu'il est convenu d'appeler, depuis lors, « le nouveau Nono ». Le compositeur fut présenté soudain sous les traits du militant déçu, trouvant refuge dans une musique de l'« intériorité » qui confine au mysticisme, voire au *« narcissisme »*, selon les termes d'un musicologue allemand.

Un tel jugement, outre qu'il ressemble à une tentative de récupération idéologique (le nouveau Nono contre l'ancien), schématise une fois de plus la pensée du compositeur. Et, finalement, c'est encore à partir de la surface de ses œuvres, de ce que l'on peut en saisir à travers les textes mis en musique, ou plus encore grâce aux textes de présentation, que la musique de Nono est jugée.

Ce malentendu n'est pas nouveau. Il remonte aux premières compositions du musicien. Les œuvres, soit que leur impact ait été trop immédiat, soit que les situations qu'elles évoquaient fussent trop fortes, n'ont guère retenu l'attention d'un point de vue strictement musical. Nono en est d'ailleurs un peu responsable : il s'est toujours méfié de l'écriture pour elle-même et, durant les années 60, de l'œuvre en tant que telle. Sa conception de la série fut d'emblée plus proche de la musique de la Renaissance, qu'il avait étudiée avec Maderna, que de l'ultrathématisme qu'on trouve encore dans les premières œuvres de Boulez. Son écriture vocale, au lyrisme flamboyant, apparut à certains comme une concession au goût italien du beau chant. De fait, la musique de Nono est entièrement fondée sur la voix, matériau d'une souplesse infinie, médium hautement expressif et chargé d'histoire.

Monodie et spatialisation

Dans ses œuvres récentes, Nono a réussi à obtenir cette fusion entre voix et instruments à laquelle, semble-t-il, il aspirait depuis ses débuts. Sa musique, au fond, paraît essentiellement concernée par les différentes ramifications du son, par ses miroitements, ses transformations, ses déplacements, même imperceptibles, bref, par ce que l'on pourrait rassembler sous le terme de résonance.

Les développements mélodiques – les envols du chant – comme les vibrations harmoniques – les effets de profondeur – ressortissent d'un tel phénomène, comme si chaque son entraînait à sa suite une constellation d'autres sons en mouvement. Une telle conception – dont on peut voir l'origine dans la sensibilité de Nono au paysage sonore proposé par sa ville natale, Venise – implique un rejet de la traditionnelle discursivité musicale et un renversement des hiérarchies traditionnelles de l'écriture musicale.

Et en effet, à aucun moment la musique de Nono ne s'égare dans la narrativité ou la description. Sa musique échappe au temps calculé du chronomètre, au temps pulsé et défini par des repères réguliers, au profit d'un temps suspendu, le temps de la vibration sonore qui, comme le dit Gurnemanz dans *Parsifal*, devient espace. Déjà, dans les chœurs des années 1950-60, Nono disséminait le texte et le contour mélodique qui s'y rattache dans les différentes voix, spatialisant un matériau de caractère linéaire. En ce sens, son style n'a pas changé depuis les premières œuvres : cette musique est d'essence monodique, mais une monodie travaillée de façon extrêmement complexe et raffinée, notamment sur le plan des micro-intervalles, des modes de jeu, des timbres et des dynamiques (ce qui explique peut-être son intérêt, aujourd'hui, pour les monodies hébraïques et leurs modulations si subtiles).

Nono a travaillé sur la spatialisation du son, non seulement sous l'angle de ses transformations possibles hors de toute directionnalité temporelle, mais aussi sous l'angle de la communication avec le public. La suppression du rapport frontal entre source sonore et public, Nono l'a recherchée notamment dans les années 60, lorsqu'il fit sortir ses œuvres des salles traditionnelles. Mais il l'a réalisée de façon plus convaincante dans ses dernières œuvres, et tout particulièrement dans *Prometeo*, où les sources sonores sont distribuées autour du public et où la *live-electronics* fait circuler les sons de manière extrêmement subtile.

Le projet du *Prometeo* est tout entier contenu dans cette ouverture à la perception des détails les plus infimes, à ces différentes qualités de résonance dont les enchaînements, non contraints par des développements logiques et prévisibles, nous entraînent vers l'inlassable déchiffrement de ce qui va *venir*, d'un futur qui exige de nous disponibilité, absence de préjugés et détermination. Par là, Nono renonce aussi à toute fausse totalité.

Le projet, utopique, est l'une des aventures les plus importantes de la *musique* actuelle – une musique souvent confinée dans le ressassement, la nostalgie trouble, l'expérimentation gratuite. Pour ceux qui en acceptent l'idée, le voyage proposé par Nono est, dans tous les sens du terme, bouleversant : non seulement parce *qu'il est voyage vers l'inconnu*, mais parce que, en développant nos capacités d'écoute, il modifie définitivement notre perception de nous-mêmes, notre perception du monde extérieur, et, bien sûr, notre perception de toute musique.

Prométhée en somme

Qu'il ne soit pas facile de mettre sur pied une rétrospective Luigi Nono et une présentation du *Prometeo*, on peut le mesurer en consultant, au générique de ces *manifestations*, la liste des co-producteurs et des collaborateurs. En tête des premiers, la Fondation Louis Vuitton pour l'opéra et la musique a rendu possible, par un important financement complémentaire, la difficile opération du *Prometeo*. De la collaboration, d'autre part, du *Festival d'automne* avec la revue suisse *Contrechamps* est né un volume passionnant, à la fois programme, catalogue, portrait à plusieurs voix (dont la sienne) du compositeur italien, *vade mecum* indispensable pour les concerts de l'automne, somme journalistique et musicologique qui, à tous égards, *manquait*.

A.R.

* Luigi Nono, 224 pages illustrées, avec des textes d'Edmond Jabès, Istvan Balazs, Massimo Mila, Ivanka Stoianova, etc. Diffusion l'Age d'homme, 5, rue Férou 75006 Paris. 100 F.

Merz et l'art pauvre

PEUT-ETRE parce qu'elle a mûri longtemps dans les années 50 en une espèce d'étrange peinture organique, dont l'artiste a conservé peu de traces, l'œuvre de Mario Merz, rétrospectivement, semble être sortie toute armée aux heures chaudes de la fin des années 60. A Turin. L'artiste italien y était une des figures majeures, sinon la figure-clé, de ce que la critique a nommé *arte povera*.

Aîné de cette nouvelle génération d'artistes intellectuels touche-à-tout, soucieux d'opérer à la fois sur les terrains de la vie, du savoir et de l'art, Merz allait s'échapper des territoires cloisonnés de la peinture et de la sculpture, et construire son œuvre en réunissant au sol, au mur, des matériaux et des objets de récupération : terre, sacs, branches, néons, paquets de journaux, fruits, images d'animaux peints sur toile, verres cassés, avec lesquels il compose aujourd'hui encore, favorisant la rencontre des choses de la nature et de la culture.



Mario Merz : Igloo double, 1979.

Et de revenir depuis vingt ans à la construction d'« igloos », dont il charge de sens la structure demi-sphérique. Cette forme d'habitat primitif et nomade, susceptible de lectures multiples, est son fourre-tout, si l'on peut dire, son ventre de réflexion, l'emblème de son œuvre, tout au long d'une trajectoire personnelle, qui, d'une forme de contestation sociale et politique, a évolué vers une sorte de rêverie sur l'ombre et la lumière. Qui peut prendre une tournure grandiose, comme l'a prouvé cet été l'exposition du musée-CAPC de Bordeaux, où l'usage du verre – sa transparence, ses reflets captés – portait à son comble les fruits d'une méditation sur les rapports de l'homme au monde, son animalité, sa force d'abstraction.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Mario Merz, chapelle de la Salpêtrière, du 15 novembre au 31 décembre.

Renzo Piano par lui-même

J'AI fait des études d'architecture, *mais il eût été plus* logique pour moi de reprendre le travail de mon père, qui était constructeur. J'ai d'ailleurs eu longtemps l'intention d'entrer dans une école d'ingénieurs, car ce type d'enseignement était *a priori* plus proche de la vocation que je ressentais.

Si j'ai finalement opté pour l'architecture, c'est parce que je me suis aperçu que la formation des ingénieurs séparait de façon trop rudimentaire les matières humaines et les matières techniques.

Quoi qu'il en soit, architecte ou pas, mon métier serait de construire. Cinq années d'études, d'abord à Florence, et après à l'école polytechnique de Milan, m'apprirent le plaisir de la construction, la curiosité pour les matériaux et surtout la richesse de la géométrie et de l'espace. Les structures spatiales confirmaient par d'autres voies l'attrait qu'elles avaient toujours eu pour moi.

Mais les raisons pour lesquelles elles me fascinaient n'avaient et n'ont du reste toujours aucun rapport avec la *métaphysique ou la soi-disant symbolique* que les formes traduiraient à elles toutes seules. L'effet esthétique est jugé par certains architectes, pour ne pas dire par la majorité de ceux qui publient leurs travaux, comme le gage suprême et suffisant de la valeur architecturale d'une construction.

Interprétation des lois de la vie

Je ne vois pas grand intérêt à ce mode de pensée formaliste ou nominaliste. Il laisse la porte ouverte à un investissement narcissique de l'œuvre et, quand ce n'est pas le cas, à des spéculations qui sont très éloignées de la réalité de la mise en œuvre et de l'usage de l'espace.

Les objets qui font image et séduisent par ce biais dans les revues sont doublement désincarnés, sans corps et sans présence : sans corps construit et sans présence humaine.

A mon sens est belle une forme qui est née d'un usage heureux de la matière et d'une utilisation aussi riche que possible de l'environnement considéré. Ces deux dimensions fondent l'existence profonde d'une architecture et la signalent comme telle.

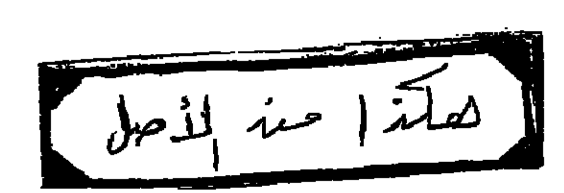
La discipline formelle découle de la discipline de la matière et de celle du procédé de construction : elle en est l'expression visible, sensible et *manifeste*.

Les deux aspects ne forment qu'une seule et même chose. La plus grande beauté est toujours du ressort de la nature, et en tant que créateurs nous ne sommes que ses assistants.

La plus grande beauté est toujours une interprétation réussie des lois de la vie. En construction, elle prend la forme d'espaces non seulement aptes techniquement mais évoquant par leur aspect la logique des forces qui les gouvernent et la solidarité des éléments qui les composent.

(Extrait de *Chantier ouvert au public*, par Renzo Piano, avec la collaboration de Frank Renevier. Editions Arthaud, 1985).

★ Renzo Piano. Editions du Centre Pompidou, 144 p. 220 F.



هكذا من الأصل

D'AUTOMNE A PARIS

Nanni Moretti tout entier

Sa morgue de surdoué autodidacte peut irriter, il tient des propos meurtriers sur les maîtres du cinéma italien qui l'ont précédé, mais il fait des films drôles, pessimistes et cohérents, qui n'appartiennent qu'à lui. Cela s'appelle le style.

UNE rétrospective « intégrale » de son œuvre est annoncée au Festival d'automne. N'est-ce pas, pour le moins, prématuré ? Peut-être pas. Nanni Moretti, trente-quatre ans, cinq films seulement, Lion d'or à Venise avec *Sogni d'oro* et Ours d'argent à Berlin pour *La messe est finie*, a une œuvre courte, certes, mais cohérente.

Depuis *Je suis un autarcique*, en 1977, il propose des fables égotistes dont il est l'interprète, qui débouchent sur une analyse réjouissante et masochiste de son pays. Ajoutant une touche perverse d'humour anglais à sa congénitale latinité, il est drôle, mais le rire qu'il propose est décalé, accidentel, pessimiste.

Considéré obstinément comme la seule chance de relève d'un cinéma italien expirant, comparé à Jerry Lewis, à Woody Allen – d'autres que lui succomberaient sous le fardeau de ces parrainages exorbitants, – Nanni Moreti vient de fonder sa maison de production. La Sacher (de *Sacher torte*, le gâteau autrichien qui, telle une douce obsession, hante le paysage morettien) a présenté à Venise avec un succès mérité *Notte italiana* de Carlo Mazzacurati. C'est un premier film sympathique, un peu écolo, qui se déroule dans le delta du Pô.

Toutes les raisons se trouvaient donc réunies pour justifier un entretien avec maestro Moretti. Nous l'attendions à Paris. Il était à Rome. Nous allons à Rome, il était en Sardaigne. Mais au fait, cherchait-on l'auteur Moretti ? Moretti l'acteur ? Moretti le metteur en scène ? Ou le producteur Moretti ? On se contenterait de Nanni Moretti, l'homme. Désolé. Il n'est pas joignable. Nous aurions demandé à parler à Moretti, le champion de water-polo, peut-être aurait-on pu nous indiquer le plan d'eau où il s'entraînait...

Nous en étions là et sur le point de renoncer. Au diable Narcisse Moretti ! Lorsqu'on nous signala enfin la présence de l'insaisissable génie au bord de la vaste piscine de l'hôtel des Bains, palace proustien du Lido de Venise immortalisé par Visconti. Avec le maximum d'ironie possible, nous l'abordâmes : *« Pourrions-nous envisager un retour en arrière sur votre brève et glorieuse vie ? »*

Sans esquisser un sourire, fût-il de feinte modestie, il y consentit. Et soudain cela devint passionnant. Nous avions devant nous un créateur angoissé et timide, d'une franchise touchante et lucide, un adolescent de trente-quatre ans qui a peur tout seul sur sa terrasse romaine et n'ose pas quitter papa maman.

Un artiste, en quelque sorte...

Politique et water-polo

« Je suis né par hasard hors de Rome, au mois d'août, en vacances. Ma mère était professeur de latin-grec au lycée, mon père professeur d'épigraphie grecque à l'université... Maintenant, je lui fais jouer des petits rôles dans mes films. J'ai un frère aîné, une sœur cadette... Le cinéma n'était pas du tout une passion familiale.

» Après le succès de *Je suis un autarcique*, j'ai été un peu embarrassé. Tout le monde a tendance, pour justifier l'authenticité de dons éventuels à mettre en avant une flatteuse parentèle, je suis neveu de cardinal, cousin d'un célèbre acteur... En matière de passion, il semble que la génération spontanée soit un péché.

» Quand en 1978, après *Je suis un autarcique*, est sorti *Ecce Bombo*, j'ai été considéré comme un représentant archétypique de la génération de 1968. Or en 1968, je ne m'occupais pas le moins du monde de politique. J'étais un étudiant médiocre. L'après-midi, j'allais au cinéma et, le soir, à la piscine pour jouer au water-polo. A dix-sept ans, je faisais partie de l'équipe nationale junior. L'engagement politique et l'engagement sportif sont inconciliables.

» A l'époque, ce qui me plaisait le plus – et d'ailleurs cela continue – n'était pas de voir des films, mais *d'aller* au cinéma. Tout le temps, jusqu'à l'asphyxie. Le plus souvent seul, ou avec un ami. Jamais en bande.

» Le tout premier film que j'ai vu ? C'était un western. Le deuxième m'a davantage frappé, c'était *l'Homme qui en savait trop*, de Hitchcock. Mais je ne vais pas bâtir une théorie là-dessus, dire que ma vocation est née là, comme un coup de foudre irrésistible dans cette petite salle balnéaire durant l'été de mes dix ans. Non, je me suis approché timidement, progressivement du cinéma, bien avant de m'y immerger.

» Des maîtres ? Eisenstein et Keaton... Chaplin aussi. Pendant des années, je n'ai pas réussi à concilier mes admirations pour Keaton et Chaplin, qui me touche davantage depuis que je suis devenu un peu plus sentimental. Mais je reste un inconditionnel fervent de Keaton, de son avarice sublime... J'ai beaucoup aimé aussi, évidemmnt, le cinéma d'auteur des années 60, Pasolini, Bertolucci, Bellocchio, Ferreri, les Taviani surtout, et la nouvelle vague, le Free Cinema anglais, les films des pays de l'Est. Tous les films qui traitaient de la réalité, qui ne militaient ni ne dénonçaient forcément, qui se servaient du cinéma comme d'un langage, pas comme d'un instrument.

» Pour ma part, j'étais très velléitaire. Les amis me demandaient : *« Que veux-tu faire ? Acteur ? Metteur en scène ? »* J'avais un peu honte de répondre : *« Les deux. »* J'allais voir Marco Bellocchio, Paolo et Vittorio Taviani, d'autres, j'aurais voulu être leur assistant, jouer dans leurs films, je donnais une grande impression de confusion. Je croyais comme les jeunes qui désormais viennent me voir, que « regarder » faire du cinéma sert à quelque chose. Alors que c'est ennuyeux et que cela ne sert à rien. J'ai tout de même réussi à trouver un stage sur un film de Mingozzi. Le second jour, au moment de la distribution des *cestini* (paniers repas), j'ai dit : *« J'ai mon vélomoteur, je préfère aller déjeuner chez moi »*, et je ne suis jamais revenu.

» C'est alors, en 1973, que j'ai vendu ma collection de timbres pour acheter une caméra super-8, et mis en chantier deux courts métrages en même temps, *la Défaite*, sur la crise d'un militant d'extrême gauche, et *Pâté de bourgeois*, tourné à la maison, jusque dans les toilettes de la maison...

» Je ne gagnais pas ma vie, bien sûr. J'habitais chez mes parents, ce qui était très avantageux sur le plan économique et sur le plan affectif. Je suis d'ailleurs parti de chez moi très tard. Après *Sogni d'oro*. A vingt-neuf ans. Depuis, j'ai fait *Bianca* et *La messe est finie*. Pendant le tournage des deux films, je suis retourné à la maison...



REGLAIN/GAMMA

Nanni Moretti

Simplicité et avarice

» Si je suis devenu producteur, c'est beaucoup pour vivre les mêmes étapes de la vie d'un film, écriture, préparation, tournage, montage, post-production, que lorsque je mets en scène, l'angoisse en moins.

» L'angoisse quand je tourne est terrible. Non pas parce que j'ai peur de travailler au-dessus de mes moyens, techniques ou financiers. J'ai pris l'habitude très vite de faire, comme vous dites, « de nécessité vertu ». Sobriété, simplicité, avarice, j'ai appris ça dans le monde très pauvre du super-8. Et mon souci permanent est encore aujourd'hui de résister aux tentations inutiles dans le domaine de l'interprétation, de la réalisation, de l'utilisation de la musique. J'ai beaucoup employé, à mes débuts, la caméra fixe. Ce n'est pas l'outil d'un cinéma simpliste, banal. C'est un choix narratif.

» Lorsque j'écris mon scénario, j'ai la chance de n'avoir à convaincre que moi. Et je veille à ne pas demander à l'acteur que je serai plus qu'il ne saurait donner... Mes moyens dans ce domaine ne sont pas illimités...

» Si je suis producteur aujourd'hui, c'est aussi pour cesser le lamento sur « la crise » du cinéma, et c'est pour profiter de mon nom, de mon minuscule petit nom, afin d'aider à la survie des films italiens. Tout simplement. Des films qui ne soient pas des produits hybrides, nés de la seule volonté d'un producteur de « faire une affaire », ayant glané des miettes de financement dans le monde entier et qui ne parlent plus aucune langue connue, qui n'ont plus de sang, plus d'âme, plus de vie.

» Ça ne m'intéresse pas de produire des films « à la Moretti », celui de Mazzacurati déjà sorti, celui de Daniele Luchetti qui démarre prochainement, le mien qui suivra et que je suis en train d'écrire, n'auront qu'un point commun, leur identité profonde, italienne. Et la modestie de leur budget. Cinq milliards de lires en tout (2 500 000 F). Oui, pour les trois.

» Comment je vis quand je ne tourne pas ? A quoi ressemble mon appartement ? Lorsqu'on me pose ce genre de questions frivoles, ici, en Italie, je suis fou de rage. Mais bon, je veux bien vous répondre. Je vis à Rome, bien sûr. Et mon appartement, par ailleurs sans grand intérêt, trois petites pièces, a une très belle terrasse. Mais je n'y vais que le dimanche ou les jours fériés. En semaine, j'ai honte de m'y asseoir. Les voisins pourraient se demander quelle sorte d'oisif je suis... L'ameublement est succinct, sévère. On croirait que je viens seulement de m'installer.

» Il n'y a rien sur les murs, absolument rien... Sauf un agrandissement d'une toute petite photo prise un jour de carnaval. C'est une photo de groupe. J'ai cinq ans, je suis au milieu. J'ai un bâton à la main et je porte un costume d'Arlequin... »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

Familles et poupées

DES centaines d'yeux, des centaines de petits visages pensifs ou rieurs, serrés les uns contre les autres. Les lèvres sont percées de minuscules anneaux. Ils sont des centaines de corps pendus debout, bras ballants. Certains ont gardé leurs costumes somptueux, leurs bijoux, leurs cuirasses de cuir et d'or. D'autres sont dépouillés, chauves, genoux et coudes mis à nu. Le plus impressionnant, ce sont ces regards qui vous traversent, auxquels on ne peut pas échapper.

Dès que l'on pénètre dans l'atelier d'Eugenio Colla, on se trouve confronté à un monde troublant, bien que connu depuis toujours, celui qui sert aux enfants de filtre, d'intermédiaire entre eux et la réalité des adultes, le monde des poupées. Ici, elles sont prêtes à vivre, à assumer des destins faramineux. Ce sont des acteurs et des actrices en réduction, des marionnettes de théâtre.

La compagnie Carlo Colla et figli, installée à Milan est venue à plusieurs reprises en France, au Festival de Nancy, puis à Saint-Denis, au Théâtre Gérard-Philipe, pour le Festival d'automne déjà. Ceux qui en ont vu les spectacles – *Excelsior*, *Aïda*, ou *les Derniers Jours de Pompéi*, – ne peuvent pas avoir oublié l'élégance lascive des gestes, des attitudes, la joliesse des fins visages, des mains si menues, et qui pourtant savent saisir des objets, et même porter quelqu'un. Leurs possibilités de mouvements sont incroyablement variées.

Ces poupées peuvent nager sous l'eau, se battre, s'enlacer, danser la tarentelle ou les chorégraphies de Petipa, chanter Verdi dans les poses emphatiques et languides des divas. Elles ont été formées par la Scala, en ont tiré une grande partie de leur répertoire, dans les mises en scène et les décors d'époque – machineries, meubles, toiles peintes et pendrillons, constructions en trompe-l'œil reproduites aux dimensions des poupées. Elles mesurent en moyenne quatre-vingts centimètres, ont des « doublures » plus petites, adaptées aux perspectives fausses de la scénographie. Leurs coiffures sont faites de vrais cheveux, leurs bijoux, costumes, chapeaux, gants, et jusqu'aux chaussures, sont travaillés exactement selon les modèles humains. Les différents éléments sont rangés dans des casiers de métal, soigneusement étiquetés, pleins de merveilles, de pièces de tissu brodées, brochées, cousues de perles... La famille Colla connaît tous les marchés aux puces du monde, et surtout celui de Clignancourt.

C'est toujours la famille, même si aujourd'hui sont venus s'y joindre des gens de l'extérieur, qui ont choisi en somme de se naturaliser Colla. Car tout se construit, se fabrique, se pense à partir de la tradition, consignée dans des cahiers manuscrits où l'on trouve les comptes de la compagnie – on peut voir, selon les années, combien de fois ont été jouées les pièces, et la fluctuation des critères de succès. On y trouve également les textes populaires *(Solferino, Austerlitz)* et ceux du grand répertoire – de *Marie Stuart* à *la Force du destin* avec les indications de mise en scène. On dit que certains directeurs de la grande Scala s'y réfèrent quand ils veulent un spectacle de reconstitution.

Miracle à l'italienne

L'histoire des Colla commence au début du siècle dernier. En 1906, la compagnie s'installe au théâtre Gerolamo, jusqu'en 1956. A cette date, la famille est exsangue et la municipalité de Milan décide de détruire la salle. Marionnettes, décors, costumes sont relégués dans un dépôt, vendus en partie. Et puis, en 1962, par un miracle à l'italienne, tout recommence. Eugenio, fils de Carla, petit-fils de Carlo – il affirme détester le progrès – reprend possession des poupées restantes, fabrique les autres à l'ancienne, à partir des croquis demeurés en sa possession, règle quelques problèmes compliqués d'héritage. La compagnie Colla et figli se remet sur pied, non sans difficultés d'argent, de soutien, d'organisation, de structures...

JEAN-LUC MANAUD/ENGUERAND

La compagnie Carlo Colla et figli de Milan

Mais le succès est là. En Europe et aux Etats-Unis, les poupées milanaises promènent leur fragilité de fantômes précieux, un parfum de mystère, le charme nostalgique, presque oppressant, d'un rêve impossible. Elles sont aussi différentes des marionnettes siciliennes que Milan de Palerme. Il y a le Nord et le Sud, des cultures antagonistes. Il y a les sophistications, les grâces aristocratiques des enfants de la Scala, et les grandes envolées épiques, la rudesse ravageuse, le panache des fils de Charlemagne.

Car le répertoire des *pupi siciliani* que l'on verra aussi à Paris – et d'une façon générale celui de toutes les marionnettes siciliennes – puise exclusivement dans les aventures des paladins et des chevaliers, dans la *Chanson de Roland*., dans *Orlando furioso*... On aime imaginer que les belles poupées vigoureuses et bariolées descendent directement de celles avec lesquelles, dit-on, de village en village, Homère racontait *l'Illiade* et *l'Odyssée*.

Elles ne sont pas plus grandes que les milanaises, mais plus robustes, et les mouvements n'ont pas la même rondeur, la même fluidité. Elles bougent par saccades, sautillent à la manière des Arlequins de commedia dell'arte. Leurs « emplois » – empereur, sultan, preux, traîtres, chrétiens, sarrasins... – sont immédiatement reconnaissables.

Une certaine liberté d'improvisation

Construites comme des feuilletons « à suivre », les péripéties sont fixes – bien qu'elles aient naturellement évolué au cours des siècles. Mais le texte laisse une certaine liberté d'improvisation, selon les réactions du public. Les anecdotes abondent sur la participation active et naïve des spectateurs au spectacle...

Avec leurs visages enluminés, leurs actions sauvages, leurs batailles à effets spéciaux – les têtes des ennemis décapités qui sautent à travers la scène, les corps fendus, les apparitions – et les agonies rugissantes, les scènes d'amour alternant avec les scènes de farce, les *pupi siciliani* se rapprochent des bandes dessinées flamboyantes pour adultes, alors que les mini-stars des Colla semblent sortir d'une tapisserie ancienne. Il y a le Nord et le Sud, deux cultures qui se tournent le dos.

C.G.

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

Entretien avec Pierre Guyotat

« Il a fallu que le cœur se libère »

Bivouac, de Pierre Guyotat, qui se donne à la Bastille du 12 novembre au 6 décembre est une création et une commande du Festival d'automne. Un texte où l'auteur jette, exprime son expérience de la mort – longs mois de douleur, de conscience entamée, de corps en charpie puis en reconstruction, au cours d'une malaidie...
Alain Ollivier, assure la mise en scène de Bivouac avec l'auteur, qui dit : « On ne va pas au combat avec une langue morte, plane, mais avec une langue armée, bien accentuée. »
L'écriture de Guyotat est vivante, mouvante. Il a d'abord écrit, de façon artisanale, à la main. Puis il a dicté à quelqu'un qui utilisait un ordinateur. A voir ses mots dans le graphisme et l'ordonnancement donnés par l'électronique, il a éprouvé le besoin de modifier...

BIVOUAC s'est constitué tout à fait indépendamment de tout ce qui a pu se faire de théâtral à partir de ce que j'ai écrit. C'est un mouvement interne. Je travaille avec ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur de moi, et pour ce qui est de cette double influence, ce texte-ci est, je crois, le plus équilibré. Il est contradictoire, très sombre, voire tout à fait noir et en même temps par moments très comique – on peut le jouer comme tel en tout cas, – mais jamais cynique ; le cynisme est quelque chose qui m'est étranger. D'une certaine façon, c'est mon premier texte adulte. Ça peut paraître étrange..., j'ai quarante-sept ans. En tout cas, c'est certainement le plus absolument sincère, si on peut encore utiliser ce terme-là, s'agissant d'art... sincère parce que j'ai laissé toute l'actualité intérieure, générale, sociale, politique, économique me prendre vraiment et ne jamais me lâcher. Et ça s'est bien passé, parce qu'intérieurement je suis comme ça. Je n'ai jamais eu la prétention – et ça m'a du reste desservi – de dire que j'avais une pensée nette, une pensée humaniste qui, à des questions précises, répond d'une façon bien précise.

Au fond, je ne sais rien. J'ai *laissé rentrer en moi avec le plus* de liberté possible le désordre, le vacarme, l'archaïsme de ce monde d'aujourd'hui. Archaïsme croissant, allié à la haute technologie. Il y a des gens qui rampent par terre, et d'autres qui circulent là haut, dans l'espace, très loin. Avant, il y avait des esclaves dans la boue, et un esclave, tout boueux qu'il était, pouvait arriver sur les marches de l'empereur. *Maintenant, c'est impossible.* C'est très banal, tous les observateurs le disent, mais en tant que poète ça m'entre dedans, et j'en fais quelque chose. (...)

Je n'ai aucune certitude, mais de grandes convictions, ça se sent dans ce texte. Même s'il est noir, il est d'une extrême tendresse, je trouve. Tendre, sincère, ce sont des mots, je sais bien. Ce texte, je désirais de toutes mes forces le faire, après 1982, après ce grand choc que j'ai eu, qui est celui de la mort, du coma – et *Bivouac* en est plein. A la fois rendre compte de ce trajet dans la mort et, avant, de ce trajet dans l'effondrement physiologique complet, avec tout ce que ça comporte comme dépendance, humiliation privée, publique, et tout ce qui est hallucinatoire, lumière, lucidité extrêmement forte sur un corps. J'ai vraiment exprimé, au vieux sens du terme, l'émotion que j'ai ressentie, vécue, quand ma chair s'est remise autour de mes muscles, de mes os... la chair qui bout, bouillonne. Il fallait que je sois passé par là pour le savoir.

Le principe qui est exposé là – plus on est captif de corps, plus on est libre de parole, – je l'éprouve. J'ai éprouvé toute ma vie des situations de captivité telles qu'une parole très libre et qui a toujours été reconnue comme extrêmement audacieuse – et là elle l'est encore plus à mon avis – a pu se développer (...).

Il y a un saut qualitatif. En quelque sorte, on a pris son parti de cette situation, on la dépasse, on joue avec, avec allégresse, et un pouvoir de « verve » renouvelé.

Mes figures n'ont pas d'état d'âme. Des états de corps, de cœur, au sens fort du terme. Le cœur est l'organe central, je le pense de plus en plus. En tout cas de la création artistique. C'est le cœur qui lance le sang, ce qu'on appelle l'inspiration, le « oser faire »... Il est possible qu'en 1981/1982 j'ai eu le cœur endurci...

Familiarité avec Dieu le père

J'ai toujours eu, étant enfant – je l'ai dit plusieurs fois, mais je me rends compte avec ce texte que c'était vraiment très, très développé, – cette familiarité avec Dieu le père. Ça ne veut pas dire que je crois, c'est tout à fait indépendant. La Genèse a nourri mon enfance. J'ai vu la lumière, l'ombre, la nuit, sous cet angle-là. L'ombre sur le mur de ma chambre d'enfant n'était pas une ombre des contes de Perrault – j'aime beaucoup les contes de Perrault, je le prouve dans ce texte-ci, – mais c'était l'ombre divine, et bien entendu diabolique, très présente dans mes rêves et ma petite vie enfantine secrète, jamais mise sous l'œil des parents. Et on revient à ce qui est très important dans *Bivouac*, principal : le refus absolu de l'hérédité. Très tôt, j'ai eu cette sensation, cette certitude d'être né ailleurs, de ne pas être seulement la créature de mon père et de ma mère. Je pense que pas mal d'enfants le ressentent. c'est plus facile, plus direct finalement de se penser comme fils de Dieu le père. (...)

J'avais écrit la version définitive de Bivouac, très vite, sous forme manuscrite, avec un bonheur formidable. Mais, après, il a fallu passer à l'acte de la dactylographie, qui est un acte difficile, sauf quand on dactylographie tout de suite, ce que je fais parfois. Mais je sais que, dès que je mets l'œil sur ce que j'ai écrit, je transforme immédiatement. Je ne peux pas transcrire exactement les choses, il y a le réflexe créateur qui joue... ça vaut pour tout, y compris dans mon existence. Donc, il fallait trouver un moyen rapide de façon que je n'aie pratiquement pas le temps de transformer mon texte. On a loué un ordinateur. Je dictais ce texte, je le parlais à une amie, et, très vite, elle a eu l'oreille de cette langue. Au bout d'une heure, je n'avais plus à lui dire « mets l'apostrophe là », toutes les transformations vocaliques étaient immédiates.

Je progresse dans la compréhension de ce que je fais. J'avance, et donc je comprends de plus en plus que ça sort du français, c'est de langue française, bien plus française que ne le croient beaucoup qui me rejettent, pour écrire dans une langue qu'ils croient française... Mais la langue française a une longue histoire... Je m'y sens comme un poisson dans l'eau. Je peux tout à fait construire un texte avec des points-virgules, des conjonctions, j'aime aussi ça. Mais pour ce que j'ai à dire, à préparer, à annoncer, je pense que cette langue est une indication, une prémonition de ce que peut être la langue française, plus tard.

> Va, fils,
> descends ton huis,
> appuie ta pensée ton chiambranl'
> qu' djià les deux cent sapt os t' claqu't en squelett' !
> djià ta chair bout bouillonn' autor
> jiesqu' ton bulb, en cop d' sang !
> a l' gordan t' claqu' au poang !
> djià l' plastron ton poitrail
> d' quà te vas ecarter d' ton cheptel
> les Proxenet' voleurs d' putans en ch'veux !
> a va, compt' trent' trois nemeros d' ta rue
> o, d' par mon Doigt dandadans ta barr',
> mon ongl' ton bulb',
> te vas, l' etal, saillir notr' quanteté d' quartiàrs [arriàrs
> qu' vlan en bieauds gars SNP parail Me ton Createur
> te ramèn ac leur essam d' bêt d' origin',
> à notr' agglût d' notr' Volonté !

Le style Guyotat.

JOEL MALERBA

Trois actes, trois monologues

Bivouac est un texte théâtral, très théâtral. Si le théâtre, c'est de s'adresser à d'autres, en face, alors ce texte ne fait que ça. On n'est jamais dans le récit au sens du récit, il n'y a jamais de « il », tout est animé par le « tu », le « vous », le « me », « je ». C'est toujours personnalisé, donc animé théâtralement. Chacun assume, même s'ils ne se parlent pas les uns les autres – peut-être dans un prochain texte, ça viendra. Dans celui-là – je ne veux pas parler de « pièce », c'est horrible, « pièce », – il y a trois actes, qui composent trois monologues.

J'ai poussé très loin l'idée du monologue classique, avec des apartés, où en quelque sorte celui qui serait l'objet de l'aparté répond, et après on reprend. Ça n'a rien d'extraordinaire. Après tout, ça rejoint ce que j'ai dit : qui parle quand on parle ? On dit un chose, mais on pourrait en dire bien d'autres, et en même temps qu'on parle, on prépare déjà autre chose. Pas toujours, mais à certains moments de grande confiance avec quelqu'un on peut très bien parler et avoir plusieurs « sous-paroles »...

Bivouac est un texte que je pense généreux sur la vie, l'homme... Pourquoi pas assumer aussi la parole de l'autre, chacun devenant un peu l'analyste de l'autre, laissant parler, laissant répondre la personne qui est en face de lui ? Si curieux que cela puisse paraître, *Bivouac* met en œuvre la vertu, c'est-à-dire cette chose dans laquelle on vit étant enfant, et qu'on met longtemps à retrouver. Que l'on trouve ici sous *la forme de trois organes qui sont* mangés : le cœur – la sagesse, – le foie – l'imagination voire la folie, – et les poumons – la beauté, l'ouverture sur le monde. S'il s'agit d'une eucharistie, c'est une eucharistie sélective, comme vous le voyez.

Propos recueillis par
ODILE QUIROT.



Les clochards célestes du Théâtre du Radeau

Un étrange assemblage de tôles ondulées, planches, cordes à linge et vieux chiffons habité par quatre clowns clochardisés et grommelant. Un beau chaos lyrico-burlesque, orchestré par une jeune compagnie du Mans.

C'EST dans un garage du Mans, aujourd'hui réaménagé, hier squatté, qu'est né en 1986 *Mystère bouffe*. Paradoxalement, le spectacle a été moins vu en France qu'à l'étranger : Londres, Sitges, Fribourg ou Sarrebrück. Bernard Sobel à Gennevilliers et Jacques Lassalle à Vitry, puis au TNS, ont pourtant accueilli les précédentes créations du Radeau : *Dom Juan*, de Molière, *le Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare, ou *l'Eden et les Cendres*.

On ne raconte pas *Mystère bouffe*. Le décor, les images, les actions, la musique s'y font et s'y défont, comme mus par un processus permanent d'autodésintégration. On ne repère ni début ni fin, mais une durée étirée, presque immobile, suspendue dans quelque limbe. Dans ces éphémères et pauvres architectures s'organisent parfois de mini-dramaturgies raffinées : on donne une bribe de représentation d'un théâtre de marionnettes ; un couple est assis, silencieux, devant un paysage peint qu'un clochard céleste, nez de clown, visage bandé, décrit avec application et émotion, en une litanie de mots d'avant les mots. Au loin il y a des anges aux ailes tronquées, devant un ciel peint, un cheval lancé dans un galop effréné sur un torrent musical. C'est un théâtre de petites apocalypses bouffonnes, qui relève tout à la fois de l'art du collage, de l'art brut, de l'onirisme.

L'homme-orchestre du Radeau, metteur en scène, comédien, musicien, est peu disert. Tout au plus on volera à François Tanguy deux ou trois indices de biographie : il a vingt-neuf ans, a fait un bref passage à la faculté de Caen, exercé beaucoup de *« petits boulots »* : gardien de nuit à Rome, musicien ambulant dans le métro parisien. Il a vécu six mois à New-York. C'est par son entourage qu'on apprendra qu'il a monté là-bas *Woyzeck* sur le toit d'un loft, qu'il parle russe, et qu'un grand-père originaire du Mans est peut-être une raison suffisante pour s'arrêter dans cette ville.

L'art musical du grommelot

C'est là, au début des années 80, que François Tanguy rencontre une troupe de comédiens (le Théâtre du Radeau existe depuis 1976), qui l'adoptent à la suite de circonstances restées secrètes. Peu importe. Visiblement, on est heureux de travailler ensemble, personne ne se plaint de connaître souvent le chômage et chacun fait un peu de tout, y compris dévaliser les chiffonniers d'Emmaüs ou les boutiques farces et attrapes du Mans pour les besoins des spectacles.

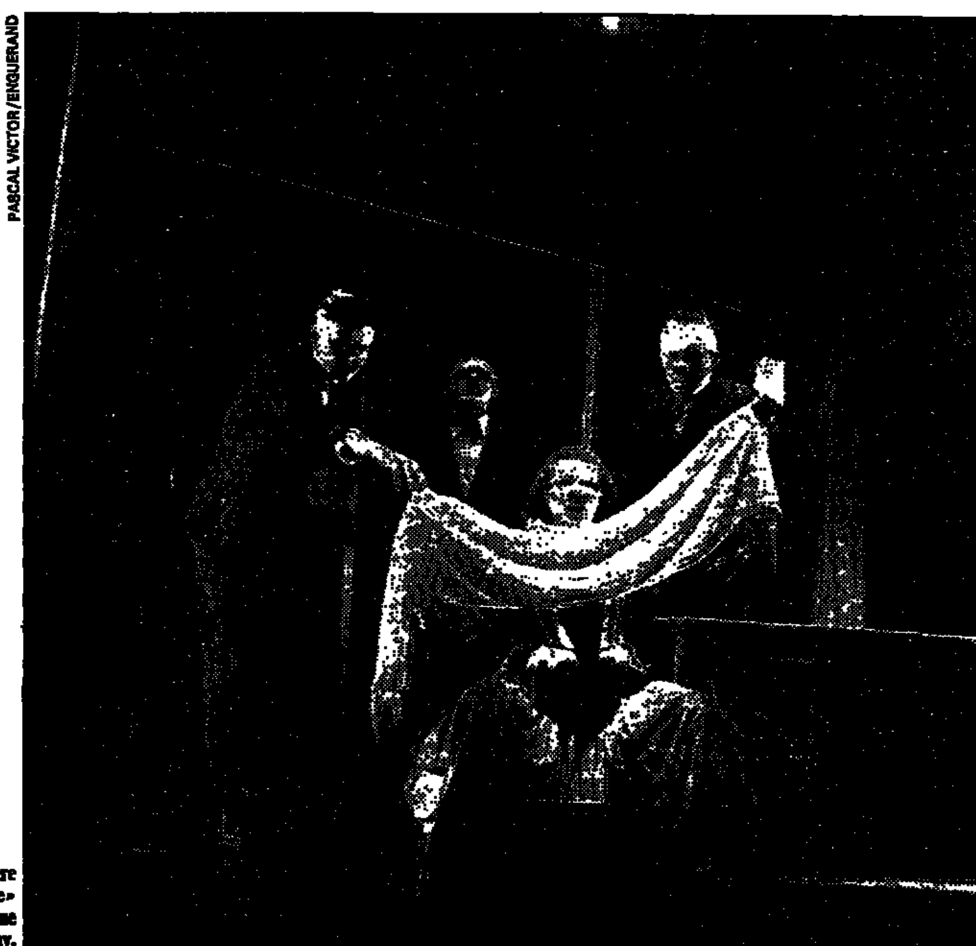
Le garage-théâtre du Radeau ressemble plus à un vaste atelier de couture et de menuiserie qu'à un salon de philosophes, comme aurait pu le laisser croire la lecture des programmes « maison », où Spinoza règne en maître. *« Qui sait*, dit François Tanguy, *le théâtre a peut-être à voir aussi avec le concept, mais il est d'abord empirique, comme les sensations... Un aplat de lumière sur une planche de bois peut amener à tout autre chose que réfléchir à cette planche et à cette lumière. »*

Ne pas montrer un savoir-faire

Les mots *vitesse, entre deux des choses, mouvement*, reviennent souvent dans la conversation. François Tanguy parle volontiers, mais peu de son travail, et emprunte volontiers des détours : *« Un quatuor de Beethoven ou un tableau de Vermeer feraient tout autant l'affaire qu'un texte de Spinoza ou Leopardi pour tenter de désigner notre travail. »* Il sera encore question d' *élan*, de *chute*, d' *analogie* et de *gratuité*. Du jeu des comédiens aussi : *« Surtout, ne pas montrer un savoir-faire. D'ailleurs, il serait broyé. »* Etrange discussion où la philosophie flâne, où l'humour affleure. Inutile de vouloir percer l'opacité de *Mystère bouffe* : *« Opacité, et non obscurité, sans jouer sur les mots. »* François Tanguy avance encore, avec une évidente bonne volonté, quelques tentatives de définition : *« théâtre insomniaque »* ou *« forain, car le théâtre est une affaire de campement »*.

Il y a dans *Mystère bouffe*, un côté slave. Et un petit air de famille avec Tadeusz Kantor. François Tanguy a vu *Wielopole, Wielopole*, et rencontré la confirmation d'une écriture théâtrale qu'il pressentait. Mais la parenté s'arrête là. L'univers de François Tanguy est d'une profonde originalité. Son carnet de travail – un cahier d'écolier – est couvert en pleines pages d'une écriture très fine (descriptions d'actions, synopsis de scène, digressions) et de croquis de décors, de situations, de personnages *entrant ou* sortant d'un cadre. François Tanguy dessine, et fort bien. Mais on repart sans en savoir beaucoup plus. Sinon que le « grommelot » est un art difficile et que chaque comédien, pour trouver la juste musique du prochain spectacle, *Jeu de Faust* (1) a son truc : l'un travaille l'italien avec Galilée, l'autre l'allemand avec Büchner. Dans *Mystère bouffe*, il y a, paraît-il, pour des questions de rythme, de phrasé, un peu de *la Noce chez les petits-bourgeois*, de Brecht. Broyé, malaxé, comme le reste, comme la musique, le sens, et le théâtre.

O. Q.

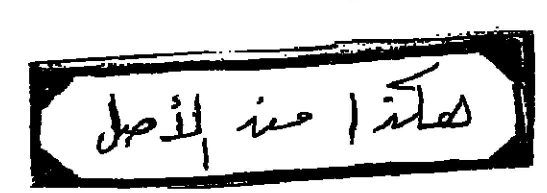


«Mystère bouffe» mise en scène de F. Tanguy.

PASCAL VICTOR/ENGUERAND

(1) *Jeu de Faust* sera créé en novembre à l'Atelier lyrique du Rhin, à Colmar, puis partira en tournée à Mulhouse, Wissembourg, Thann, au TNS à Strasbourg, et du 15 au 31 janvier à Cergy-Pontoise.

★ *Mystère bouffe*. Du 29 septembre au 14 octobre. Théâtre de la Bastille. Reprise en février-mars 1988 à Albi, Pau, Saint-Gaudens, Rennes, Caen et Orléans.



هكذا من الأصل

THÉATRE

KLAUS MICHAEL GRUBER
JEANNE MOREAU
Théâtre De L'Atelier
jusqu'au 8 Novembre
LE RÉCIT DE LA SERVANTE ZERLINE
De Hermann Broch

PATRICE CHEREAU
Théâtre Des Amandiers-Nanterre
18 Septembre - 31 Octobre
en alternance
PLATONOV
De Anton Tchekhov

PIERRE ROMANS
Deux pieces de Heinrich von Kleist
PENTHÉSILÉE ET CATHERINE DE HEILBRONN
De Heinrich Von Kleist

FRANÇOIS TANGUY
Théâtre De La Bastille
29 Septembre - 14 Octobre
MYSTÈRE BOUFFE

ROBERT WILSON
Théâtre Des Amandiers-Nanterre
1er Octobre - 10 Octobre
HAMLETMACHINE
De Heiner Müller

ALFREDO ARIAS
Théâtre De La Commune
6 Octobre - 15 Novembre
LA LOCANDIERA
De Carlo Goldoni

LUCA RONCONI
Théâtre des Amandiers - Nanterre
13 Octobre - 17 Octobre
LA SERVA AMOROSA
De Carlo Goldoni

Théâtre de l'Odéon
10 Novembre - 14 Janvier
LE MARCHAND DE VENISE
De William Shakespeare

Théâtre des Amandiers
18 Novembre - 22 Novembre
Travaux d'acteurs de l'Accademia de Rome dirigés par Luca Ronconi

DIDO LYKOUDIS
Centre Georges Pompidou
19 Octobre 31 Octobre
TRIPTYQUE
Musique: IANNIS XENAKIS

EDITH CLEVER
HANS JURGEN SYBERBERG
Théâtre Des Bouffes Du Nord
10-15 Novembre
PENTHESILEA
De Heinrich von Kleist
en langue allemande

PIERRE GUYOTAT
ALAIN OLLIVIER
Théâtre De La Bastille
12 Novembre - 6 Décembre
BIVOUAC

BERANGERE BONVOISIN
Théâtre Des Amandiers-Nanterre
24 Novembre - 20 Décembre
PIONNIERS À INGOLSTADT
De Marieluise Fleisser

JEROME DESCHAMPS
Théâtre Des Bouffes Du Nord
26 Novembre - 23 Décembre
LES PETITS PAS

CATHERINE ANNE
Théâtre Des Artistic-Athevains
7 Décembre - 31 Décembre
UNE ANNÉE SANS ÉTÉ

MUSIQUE

LUIGI NONO
Théâtre National de Chaillot
1, 3, 4, 6, 7, 9 octobre
PROMETEO
Tragédie de l'écoute
Textes de Massimo Cacciari
Coproduction :
Fondation Louis Vuitton pour l'Opéra et la Musique

Théâtre Musical de Paris/Châtelet
21 Septembre
CONCERT I
Il Canto Sospeso (1956)

Théâtre National de Chaillot
5 Octobre
CONCERT II
A Pierre (1985)
Découvrir la subversion 1987
Fragment-Stille, an Diotima (1980)

8 Octobre
CONCERT III
Risonanze erranti (1986)

DANSE

STEPHEN PETRONIO
Centre Georges Pompidou
5 Octobre 11 Octobre

TRISHA BROWN
Théâtre De La Ville
17 Novembre - 21 Novembre

MONNIER DUROURE
Théâtre De La Ville
1-2-4-5 Décembre

TEATRO DEL CARRETTO
Théâtre National de Chaillot
Grand Foyer
6 Octobre-18 Octobre
BIANCANEVE

NINO CUTTICHIO
Théâtre National De Chaillot
Salle Gemier
21 Octobre - 1er Novembre
PUPI SICILIANI

CINEMA

NANNI MORETTI
Integrale
Cinémas Les 3 Luxembourg
Racine Odéon
18 Novembre - 1er Decembre

Festival d'automne à Paris 1987

IANNIS XENAKIS
Salle Pleyel
28-29 Octobre
Messiaen-Xenakis-Mahler
Zubin Mehta Roger Woodward
Orchestre de Paris

CATHERINE IKAM
TOD MACHOVER
Centre Georges Pompidou
Décembre 87 - Février 88
VALIS

MARIONNETTES ITALIENNES

CARLO COLLA E FIGLI
Théâtre National De Chaillot
Salle Gemier
29 Septembre - 11 Octobre
EXCELSIOR
13 Octobre-18 Octobre
CENERENTOLA
AÏDA (IIe ACTE)
20 Octobre-25 Octobre
LE CHAT BOTTE

LUCA RONCONI
ORLANDO FURIOSO
Théâtre des Amandiers
28-29 Novembre
5-6 Décembre 12-13 Décembre

MUSIC-HALL

DAVID ROCHLINE
Centre Culturel Wallonie Bruxelles
15 Décembre 15 Janvier
PARIS GIPSY
Spectacle musical

EXPOSITIONS

RENZO PIANO
Projets d'architectures
Chapelle De La Sorbonne
6 Novembre - 17 Décembre

MARIO MERZ
Chapelle De La Salpêtrière
17 Novembre-31 Decembre

Association subventionnée par le Ministere de la Culture et de la Communication, le Ministere des Affaires Etrangeres et la Ville de Paris

LOCATION DANS LES THEATRES

PAR TELEPHONE AU FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS 42 96 96 94

COPRODUCTEURS · ALMEIDA THÉATRE · ASSOCIATION BEE · AUDAC PERUGIA · BERLIN KULTUR WERKSTATT EUROPA 1988 · CENTRE NATIONAL ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU · CNDC D'ANGERS · COMPAGNIE JEROME DESCHAMPS · COMPAGNIE CLAUDE MALRIC · CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE · CROQUET-PENIN · CRT MILAN · FESTIVAL DE SAINT-DENIS · FONDATION LOUIS VUITTON POUR L'OPERA ET LA MUSIQUE · GROUPE TSE THEATRE DE LA COMMUNE · INSTITUT CULTUREL ITALIEN · IRCAM · JACQUELINE CORMIER · MNAM · MUSEO INTERNATIONALE DELLE MARIONNETTE DE PALERME · NEW YORK UNIVERSITY ORCHESTRE DE PARIS · SCHAUSPIELHAUS DE FRANCFORT · STUDIO THEATRE DE VITRY · THEATRE DES AMANDIERS-NANTERRE · THEATRE DE L'ATELIER · THEATRE MUSICAL DE PARIS-CHATELET · THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT · THEATRE DU RADEAU · THEATRE DE LA SALAMANDRE · TNP VILLEURBANNE ·

AVEC L'AIDE DES MINISTERES ITALIENS DES AFFAIRES ETRANGERES, DU TOURISME ET DU SPECTACLE, DE LA FONDATION LOUIS-VUITTON POUR L'OPERA ET LA MUSIQUE ET LE CONCOURS D'AIR FRANCE, AVENIR, CERUS, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS, FIAT, MIDLAND BANK, BANQUE WORMS.

PROMOREY

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

ANTONIN ARTAUD. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au *11 octobre.*

LE COURRIER DE L'UNESCO, Salle d'actualité de la Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 5 octobre.

LIBERTÉS ET LIMITES : PORSCHE DESIGN. Galerie des Brèves du CCI. Du 16 septembre au 26 octobre.

IL CORSO DEL COLTELLO. *Claes Oldenburg ; Coosje Van Bruggen ; Franck O. Gehry.* Forum. Galeries contemporaines. Jusqu'au 5 octobre.

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

9e SALON FIGURATION CRITIQUE. Grand Palais. (Voir ci-dessus). Du 5 au 21 septembre.

CHARLES MATTON. Centre national de la photographie. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-30-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 14 septembre.

LES PRIMITIFS ITALIENS DU MUSÉE FRESCH D'AJACCIO. Jusqu'au 5 octobre. **ORNEMANISTES DU XVe AU XVIIe SIÈCLE,** gravures et dessins de la collection Edmond de Rothschild. Jusqu'au 21 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

PICASSO VU PAR BRASSAI. Musée Picasso (42-71-25-21). Sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 septembre.

L'ART INDÉPENDANT. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi de 10 h à 17 H 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 20 septembre.

KALTEX EN CHINE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

LUCIANO FABRO. Etat ; **JOHN ARMLEDER.** ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 septembre.

L'ESTAMPE EN FRANCE DU XVIe AU XIXe SIÈCLE. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart et salle Montreuil, 58, rue de Richelieu. Jusqu'au 2 novembre.

IAN HAMILTON FINLAY. Galerie de l'Estampe contemporaine, Bibliothèque nationale, Rotonde Colbert, 4, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs (47-03.81-13). Sauf le demanche de 12 h à 18 h 30. Du 19 septembre au 31 octobre.

IMAGES DE JARDINS. Musée national des monuments français, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15). Jusqu'au 1er octobre.

RARES AFFICHES 1900 des collections du musée. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 novembre.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 18, rue Buffon (43-36-14-41). Entrée : 25 F. De 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

NATALIA DUMITRESCO-ALEXANDRE ISTRATI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 octobre, de 12 h 30 à 18 h. (Fermé lundi et mardi).

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR, 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

PARIS. COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

ESPACE FRANÇAIS. Vision & Aménagement, XVIe, début XIXe siècle. Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi. Jusqu'au 4 janvier.

FIGURES D'UN TEMPS : LA IIIe RÉPUBLIQUE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

ÉLÉPHANTILLAGES. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

LA LUMIÈRE DÉMASQUÉE. Jusqu'au 2 novembre : gravure et impression : du bois au laser. Jusqu'au 25 octobre. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

MARC ALLEGRET : CARNETS DU CONGO. Musée des Arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (45-33-16-00).

PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 septembre.

DIEUX ET DÉESSES. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

ADALBERTO MECARELLI : Entre ombre et lumière. Galerie expérimentale, Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-41-33-88). du 17 septembre au 24 octobre.

Centres culturels

CORBU VU PAR. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 novembre.

LE CORBUSIER ET PARIS. Annexe de la Mairie du XIVe arrondissement, 12, rue Durouchoux. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 1er octobre.

KENZO TANGE, 40 ans d'urbanisme et d'architecture. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 septembre.

RAYMOND QUENEAU, REGARDS SUR PARIS. Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 9 h 30 à 18 heures. Entrée gratuite. Jusqu'au 30 septembre.

PRÉVERT, POÈTE POUR TOUS LES AGES. Maison de la poésie (42-36-27-53), 101, rue Rambuteau. Entrée libre tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 27 décembre.

JEUNE SCULPTURE 87/2. Port d'Austerlitz (45-82-99-15). Tous les jours sauf le mardi de 12 h à 18 h. Du 11 septembre au 11 octobre.

ÆTHIOPIA, VESTIGES DE GLOIRE. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Jusqu'au 10 octobre.

CONNEXIONS 87. Exposition internationale d'artistes francophones. Centre culturel canadien. 5, rue de Constantine. Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

LOUIS XVII. Mairie du Ve arrondissement, 21, place du Panthéon. Ouverte tous les jours de 10 h à 17 h 45. Entrée libre (42-72-93-41). Jusqu'au 25 octobre.

GÉOMÉTRIES : BOZZOLINI, PEIRE, PAZZI, DI TEANA. Orangerie de Bagatelle, Bois de Boulogne. Tous les jours, de 11 h à 18 h (42-76-41-35). Jusqu'au 11 octobre.

CHEMIAKIN. Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Tous les jours de 11 h à 18 h (42-76-49-61). Du 18 septembre au 1er novembre.

BIENNALE DU BIJOU PRÉCIEUX/SEMI-PRÉCIEUX. Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). De 13 h 30 à 20 h, du mardi au samedi. Jusqu'au 12 novembre.

L'ART CONTRE LE SIDA. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33) et 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Du 12 au 19 septembre.

LES MASQUES DE DIEU. Galerie NIKKI DIANA MARQUARDT, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Du 19 septembre au 24 octobre.

JOSEPH BEUYS (Multiples, documents). Papiers. Galerie Antoine Candau, 15 & 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 9 octobre.

TRAVAUX SUR PAPIER 1967-1987. Galerie Alain OUDIN, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 17 octobre.

JOHN ARMLEDER, OLIVIER MOSSET, GERWALD ROCKENSCHAUB, ALLAN McCOLLUM. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). *Jusqu'au 31 octobre.*

NICOLAS FEDORENKO, MICHEL HAAS, CLAUDINE HENRY. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 10 octobre.

HUNG RANNOU, ALAIN LEONESI. Galerie L'AIRE DU VERSEAU, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 14 octobre.

LA BELLE ÉPOQUE DE LA FEMME. (Gravures et lithographies). Arcturial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 octobre.

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 24 octobre.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. *Galerie* Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

SIAH ARMAJANI. Galerie Ghislaine Hussenot, *5 bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 22 octobre.

MARTIN BARRE. Galerie Laage-Salomon, 51, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 20 octobre.

GLENN BAXTER. Samia Saouma, 2, Impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 18 octobre.

JAMES BISHOP. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31).

REMI BLANCHARD. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 6 octobre.

REMI BLANCHARD. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 6 octobre.

MEL BOCHNER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 4 octobre.

PETER BRIGGS. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 31 octobre.

DANIEL BUREN. Galerie Daniel Templon, 1, Impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

JAMES COIGNARD. Librairie-Galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 14 octobre.

ALAN DAVIE. Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine (45-62-57-07). Du 17 septembre au 17 octobre.

JEAN EDELMANN. Galerie d'Art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 31 octobre.

IAN HAMILTON FINLAY. Pastorales. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-00). Du 19 septembre au 9 novembre.

GUNTHER FORG. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-77). Jusqu'au 13 octobre.

GÉRARD GAROUSTE. « Hors du Calme ». Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 24 octobre.

HANS HAMNGREN. « Anamorphoses ». Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 10 octobre.

LOUIS LATAPIE : Grande Synthèse 1950-1970. Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Du 17 septembre au 20 octobre.

JOEL KERMARREC. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 10 octobre.

ARNAUD LABELLE ROJOUX : « Le Retour du consul prépus & autres histoires peintes ». Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 10 octobre.

MAURIGE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Fbg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 5 octobre.

MIRO : « Œuvre gravé 1938-1981 ». Maeght éditeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 10 octobre.

NEJAD (Œuvres abstraites de 1948 à 1953). Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 7 octobre.

OLIVIER O. OLIVIER. (Pastels). Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Du 18 septembre au 31 octobre.

LOULOU PICASSO. Galerie du Jour – Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 17 octobre.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 17 octobre.

CLAUDE RUTAULT : A.M.Z. Partie Z. Galerie Art & Cie, 33, quai de Bourbon (43-29-35-34). Jusqu'au 30 septembre.

PAVEL TRNKA. Galerie Clara SCREMINI, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 3 octobre.

ANNE VIDAL : « L'unContreLautre » n° 2. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 3 octobre.

BETTY WEISS PEREZ. Galerie Leif Stahle, Cour Delepine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 17 octobre.

En région parisienne

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans, dehors, propositions VI, Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 3 octobre.

IVRY. « Dates de Péremption ». ZAWADSKI. Centre d'Art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 11 octobre.

MONTROUGE. Dominique LABAUVIE (Sculptures). Maeght-Montrouge, 11, place Jules-Ferry (45-48-45-15). Jusqu'au 10 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. « La Graufesenque, un village de potiers gallo-romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 14 décembre.

En province

ANGERS. Qu'est-ce qu'ils trament ? Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 30 septembre.

AUTUN. Bourgogne médiévale. La Mémoire du sol. 20 ans de recherches archéologiques. Hôtel de ville. Salle de réunions. Jusqu'au 27 septembre.

AVIGNON. Gilles Aillaud, Edouard Arroyo et le théâtre. Grande chapelle du Palais des papes. Jusqu'au 30 septembre.

BELLÊME. La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

BOURG-EN-BRESSE. Collections Egyptiennes du Musée de Roanne. Musée de Brou, 63, bd de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 15 septembre.

CAEN. Symbolique et botanique : le sens caché des tableaux de fleurs au dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 octobre.

CHARTRES. Vlaminck : Le peintre et la critique. Musée des beaux-arts, 29, Cloître-Notre-Dame. (37-36-41-39) Jusqu'au 28 octobre.

COLMAR. Alberto Magnelli. Musée d'Unterlinden (89-41-89-23). Jusqu'au 27 septembre.

DIEPPE. « Les éléphants sont parmi nous. » Château-musée de Dieppe. Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Luciano Castelli. Musée d'art contemporain. Avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 28 septembre.

FONTAINE-DE-VAUCLUSE. L'inclémence lointaine. (Manuscrits, livres, estampes de Braque, Giacometti, etc.) Musée Pétrarque, rive gauche de la Sorgue (90-20-37-20). Jusqu'au 30 septembre.

FONTEVRAUD. « Ateliers internationaux des Pays de la Loire 1987 ». Fonds régional d'art contemporain des Pays de la Loire, Abbaye royale de Fontevraud (41-51-79-30). Jusqu'au 1er novembre.

MARC-EN-BARŒUIL. « Oxford Artists Group ». Galerie Septentrion, Chemin de Ghesle (20-46-35-80). Jusqu'au 4 octobre.

MARSEILLE. Tanis, l'Or des Pharaons. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-90-81-92). Du 19 septembre au 30 novembre.

MARSEILLE. Le Corbusier et la Méditerranée. Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92). Jusqu'au 27 septembre ; Louis Soutter. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 27 septembre.

MEYMAC. Les années 70. Les années Mémoire. Abbaye Saint-André. Centre d'art contemporain (55-95-23-30). Jusqu'au 26 octobre.

MONTBÉLIARD. César : Les championnes. Centre d'Art contemporain (81-91-37-11). Jusqu'au 8 novembre.

MORLAIX. Jean Deyrolle, 1911-1967 ; Peintures Paul Sérusier, 1864-1927. Rétrospective. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98-88-38-96). Jusqu'au 6 octobre.

MULHOUSE. « Otto Tschumi 1904-1985 ». Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 15 novembre.

NICE. Giambattista Tiepolo. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (93-53-17-70). Jusqu'au 30 septembre ; Marc Chagall. Œuvre gravé. Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (93-81-75-75). Jusqu'au 5 octobre ; Claudio Parmiggiani. A lume spento. Villa Arson, 20, avenue Stepen-Liégeard (93-84-40-04). Jusqu'au 13 septembre ; Karel Appel. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; galerie d'Art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. Italie hors d'Italie. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 30 septembre.

POITIERS. Romaine Brooks (1874-1970). Musée Sainte-Croix, 61, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'à fin septembre.

PONT-AVEN. Rétrospective Emile Jourdan. Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville (98-06-14-43). Jusqu'au 1er octobre.

LES SABLES-D'OLONNE. Glen Baxter ; Alberto Savinio : Dessins. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 27 septembre.

SAINT-BRIEUC. « La Lumière dans la peinture des paysages ». Nouveau Musée, rue des Lycéens-Martyrs (96-33-39-12). Jusqu'au 18 octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. A la rencontre de Jacques Prévert. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 octobre.

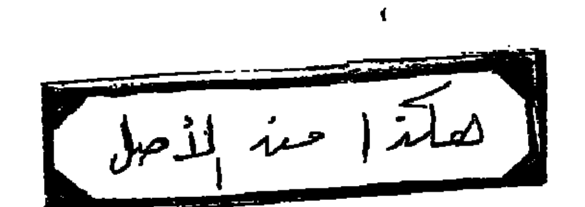
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Mario Prassinos : arbres et forêts. Fondation Mario-Prassinos. Hôtel de Sade (90-92-35-13). Jusqu'au 2 novembre.

TANLAY. « Formes Rituelles II ». Victor Brauner. Centre d'art contemporain du château de Tanlay. Jusqu'au 27 septembre.

TOURCOING. Antoine Semeraro 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

VILLEURBANNE. « Luciano Fabro ». Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Du 19 septembre au 30 novembre.

VENCE. « XXXXe Anniversaire de la Galerie Alphonse-Chave. 13, rue Isnard (93-58-03-45). Jusqu'au 26 septembre.



هكذا من الأصل

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

AUTRES HORIZONS, Montparnasse (43-22-77-30), 21 h 15 (16).
GENOUSIE, Odéon (43-25-70-32), 20 h 30 (16).
BRÉVIAIRE D'AMOUR, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30 (16).
ALLER RETOUR, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 (16).
LA MENTEUSE, Petit Marigny (42-56-20-74), 21 h (16).
HAMLET, Moderne (48-74-16-82), 20 h 30 (16).
THE GREAT HUNGER, Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30 (16).
CRIME ET CHATIMENT, Hall Montorgueil (42-96-04-06), 20 h 30 (16).
L'HURLUBERLU, Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 30 (17).
LES LIBERTINS, Ivry, Théâtre (46-70-21-55), 21 h (18).
LE SALON, Théâtre des 50 (43-55-33-88), 20 h 30 (18).
L'AFFAIRE DU COURRIER DE LYON, Palais des sports (48-28-40-10), 20 h 30 (18).
DEREC, Café de la Gare (42-78-52-51), 22 h (19).
ENTRE PASSIONS ET PRAIRIES, TEP (43-64-80-80), 20 h 30 (22).
LES PIEDS DANS L'EAU, Madeleine (42-65-07-09), 21 h (22).
C'ÉTAIT HIER, Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 (22).
VARIATIONS SUR UN CANARD, Poche (45-48-92-97), 19 h 30 (22).
PENTHÉSILÉE, Nanterre, Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 (22).

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer. 20 h : Hommage à Maria Callas
COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), (J.L. Dim Soir) 20 h, Dim. 14 h 30 : Le Dialogue des carmélites.
Théâtre Français (40-15-00-15) : mer, ven 20 h30 + dim. 14 h : les Femmes savantes ; jeu., sam., dim., lun., 20 h30 : Polyeucte ; mar. 20 h 30 : Turcaret.
THÉATRE MONTPARNASSE (43-22-77-30), à : mer., ven., lun. 21 h 15 + sam. 18 h 30 et 21 h15 + dim. 15h30 : Autres horizons.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) (L), 20 h 30 + dim. 15 h et 20 h 30 : Genousie.
PETIT ODÉON (43-25-70-32) (L). 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.
TEP (43-64-80-80) (L), mar., mer., ven., sam. 20 h 30 + jeu. 19 h et dim. 15 h : Entre passions et prairie (à partir du 22).
BEAUBOURG. (42-77-12-33) (Ma.). Débats/Rencontres : mer. pte salle 1er s/sol 17 h30 : Cendrars tout autour d'aujourd'hui. Jeu. : Salle d'Actualité rdc 18 h30 : l'Afrique et la lettre – débat ; lun., pte salle, 1er s/sol : 18 h30 : Drôles de larmes – revue parlée – ; Cinéma/Vidéo : « Cycle Le cinéma brésilien », se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo/Information : 13 h, Paradis pour tous, de C. Mottier ; 16 h, Germaine Acremant, de R. Rossi ; 19 h, Maths Topics : statistiques, Réal. BBC. Vidéo/Musique 13 h, Giselle, d'A. Adam ; 16 h, la Bohème, de Puccini ; 19 h, Intermezzo de R. Strauss. Concerts/Spectacles : mer. gde salle 1er s/sol, 20 h30 Hommage musical à Blaise Cendrars ; jeu. pte salle 1er s/sol, 18 h 30 : le Panama ou les aventures de mes sept oncles ; gde salle 1er s/sol, 20 h 30 : Hommage musical à Blaise Cendrars ; ven. pte salle 1er s/sol, 21 h : Cendrars conteur nègre ; sam. pte salle 1er s/sol, 18 h 30 : Cendrars conteur nègre et gde salle 1er s/sol 20 h30 : Hommage musical à Blaise Cendrars ; dim. gde salle 1er s/sol, 16 h : Hommage musical à Blaise Cendrars ; lun., gde salle 1er s/sol 20 h30 : Hommage musical à Blaise Cendrars.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (L.) 20 h 30 ; dim. à 15 h : Récitalarbara.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.) 20 h 45, S. 21 h, D. 15 h 30, S. 18 h et 20 h 45 : la Taupe.
ARCANE (43-38-19-70) le 17, 20 h 30 : Une femme seule ; (J.) 20 h 30 : l'Amant.
ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h : le Récit de la servante Zerline.
BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h 30 : l'Hypothèse.
BOUFFES DU NORD (48-04-74-77) (D., L.) 20 h 30, mat. le 19, 16 h : Dom Juan.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (S., D., L.) 20 h 45, S. 18 h et 21 h 30, mat. D. à 15 h 30 : l'Excès contraire.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35), 20 h : la Prose du Transsibérien.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Derec (à partir du 19).
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 16 h 30 : Aller-retour.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, D. 15 h 30 : Casanova.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (S., D., L.), 21 h , S. 19 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Poil de carotte.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Fleur de cactus.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 17 h 30 : le Misanthrope.
DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir) 21 h, D. 15 h 30 : Monsieur Masure.
DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir) 20 h 15, D. 16 h : Cul sec.
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET MÉTIERS (45-65-18-11) 20 h 45, mat. le 20, 15 h : Une femme tuée par douceur.
EDGAR (43-20-85-11) (D.), 20 h 15 : Les Babas cadres, 22 h + S. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-52-57-49) (S., D., L.) 20 h 30, S. 18 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.) 21 h, D. 15 h 45 : la Donjuanne.
FONTAINE (48-74-74-40) (S. soir, D., L.) 21 h, S. 20 h, 22 h : Au secours, tout va bien ; les Inconnus.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.) 21 h, S. 18 h 30 et *21 h 15 : l'Eloignement.*
GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : (D) 20 h 15 : Palier de crabes ; II. (D.) 22 h : Carmen Cru.
GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L.) 19 h 30, D. 15 h : le Lutin aux rubans ; 21 h : Fragments ; 22 h 15 : Egarement.
HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.) 21 h, S. 18 h et 21 h, D. 15 h 30 : les Pieds dans l'eau (à partir du 22).
MAISON DU MEXIQUE (42-01-96-31) le 17, 20 h 30 : Œdipe labyrinthe.
MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h, mat. D. 15 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, S. 18 h et 21 h, D. 15 h : la Menteuse.
MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 45, S. 18 h 45 et 21 h 40, D. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D., L.) 20 h 30, S. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.
MODERNE (48-74-16-82) (D. soir) 18 h 30, L. 20 h 30 : Hamlet.
MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Cabaret.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle (D. soir, L.) 20 h 45, mat. D. 15 h 30 : Autres horizons. Petite salle (D. soir, L.) 21 h, D. 16 h : C'était hier (à partir du 22).
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D., L.), 20 h 30, S. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (Mer, D. soir) 20 h 30, D. 15 h : Manoe.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 30, S. 17 h 30 et 21 h, D. 15 h : l'Huluberlu (à partir du 17).
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10) Mar, V., S. 20 h 30 ; Mer., D. 14 h ; D. 17 h 30 ; S. 15 h : l'Affaire du courrier de Lyon (à partir du 18).
POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) (D. L.) 19 h 30 : Variations sur un canard (à partir du 22).
POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 19 h, D. 17 h 30 : Madame de la Carlière ; 20 h 30, D. 15 h : le Journal d'un curé de campagne.
RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 17 h : Buffo ; (L.) 21 h, D. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.) 20 h 45, D. 15 h : les Seins de Lola (à partir du 18).
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L.) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.) 20 h : Jango Edwards.
TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. : J., V., S. 20 h 30, D. 15 h : l'Etranger ; L., Mar. 20 h 30, S. 22 h, D. 17 h : l'Ecume des jours ; L., M. 20 h 30, S. 22 h, D. 17 h : Huis clos.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65) Mer., J. 20 h 30 : le Scorpion.
THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Capitaine Fracasse.
THÉATRE 14 (45-45-49-77) (D. soir, L.) 20 h 45, D. 17 h : L'homme qui savait.
T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) (Mer., D.) 21 h + S. 17 h, D. 15 h : La Madeleine Proust à Paris.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.) 21 h : Violons dingues.
TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 45 : Par la fenêtre - Les Pavés de l'ours (dern. le 19) ; 20 h 30 : Le sous-Sol.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D., L.). 20 h 30, S. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

THEATRES DE BANLIEUE

Bezons, CAC (39-82-20-88) les 17, 18,19, 21 h : le Retour de la foire de Bezons.
Bagneux, à partir du 19 : Fête des vendanges (jusqu'au 27).
Brétigny-sur-Orge, Semaine du jeune théâtre (60-84-38-68). CC, le 19, 21 h : Délire à deux (Ionesco, Mopsing théâtre) le 20, 18 h 30 : Capriccio (Les Scalzacani), 22 h : La prochaine fois, je vous le chanterai (Th. du Hangar).
Châtenay-Malabry, Parc Thévenin (47-23-61-72) le 20, 15 h : N. Nordmann, B. Fournier-Huguet (harpes), M. Pactsch (violon), V. Duchateau (guitare) (Petrini, Giuliani, Tournier, Roussel).
Dammartin-en-Goële, église, le 20, 17 h : J. Hennion (orgue) (Bach, Couperin, Frescobaldi, Gaspari).
Ivry, Théâtre (46-70-21-55) (D. soir, L) 21 h, mat. dim. 17 h : Les Libertins (à partir du 18) (mise en sc. P. Bigel).
Les Ulis, CC Boris Vian (69-07-65-53) le 19, 20 h 30 : J. Greco.
Montreuil, Désir Jazz (48-58-89-85) le 19, 17 h : J.-L. Mechali Quatuor.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) les 18, 19, 20 h 30 : Platonov (Tchékov, mise en sc. : P. Chéreau).
Saint-Germain-en-Laye, Château (39-73-92-92) le 18, 21 h : Le Concert spirituel de Paris (Delalande, Lully, Gautier).
Sèvres, Jardins du centre international d'études pédagogiques (45-34-47-84) le 18, 21 h : Ensemble polyphonique de Versailles, orchestre de chambre de Versailles (Lully).
Viroflay, Eglise Saint-Eustache, le 16, 20 h 30 : G. Robert (orgue), L. Lengin (trompette) (Loillet, Bach, Albinoni, Clérambault).
Vitry, théâtre J. Vilar (46-82-83-88) le 18, 21 h : Ballet national de Budapest.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 23 h 30, D 22 h 15, L 20 h 30 : Fou comme Fourcade ; (D) 22 h 15 : J.P. Sèvres (à partir du 9).
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D) I. 20 h 15, Sam 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (Mar) 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque ; (D) 18 h 30 : Histoire du tigre.
LE GRENIER (43-80-68-02) (Mar, D, L), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
MAG'AIRS (43-25-19-92) (Mar, J), 20 h 30 ; (V, S), 22 : Spectacles en chansons.
PETIT CASINO (42-78-36-50), (D) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), (S, L) 21 h 30, sam., 20 h 30 et 22 h : Nos désirs font désordre ; 20 h 45 : P. Pellerin.
TINTAMARRE (48-87-33-82) (D, L) 20 h 15 : A. Lamy ; 21 h 30 : Coup de foel ; 22 h 30 : le détournement d'avion le plus fou de l'année.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accrochabitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Elysée...moi.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56) (D.), 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) (D.), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) 18 h 30 : E. Kibaro.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), le 17 à 20 h 45 : E. Morelli.
OLYMPIA (47-42-82-45), 20 h 30 : D. Lavoie (jusqu'au 19), à partir du 22 : M. Leeb.
TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L.), 20 h 15 : C. Gilys.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir), 21 h., dim. 17 h : Le Creux poplite (dern. le 17) à partir du 19 : Face à Face.
18 THÉATRE (42-26-47-47), 22 h : Tombes des mues (par l'Arrache Cœur), 20 h 30 : Pietra (Cécile Gordons).
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h : Concours de circonstances (dern. le 17), les 17 et 18, 18 h : Danse Image, le 22, 20 h : l'Intimité du poisson.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-57-71), 20 h : Ninety Nine (jusqu'au 19).
BERCY (43-46-12-21), du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche 15 : J. Halliday.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : J. Doudelle jazz orchestra (jusqu'au 19). A partir du 20 : F. Rilhac and his rythms.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, (J. V. S.) : Tony Allen.
CIGALE (46-06-11-75), 20 h, le 16 : REM ; le 17, 20 h : The Call X, 10 000 Maniacs ; le 18, 20 h : That Petrol Emotion.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h, le 16 : Chance Orchestra R'N'B ; le 17 : J.J. Milteau ; le 18 : Guida de Palma and le Band ; le 19 : Tremplin ; le 21 : Rido Bayonne ; le 22 : Zaka Mangala.
FLAMINGO (43-54-30-48), 21 h, les 18, 19 : A. Mion Phenomen.
GIBUS (47-00-78-88), 23 h, les 17, 18, 19 : The Dogs.
KISS (48-87-89-64) (D.), 24 h : Pela ; le 16, 21 h 30 : Arkham ; le 21, 21 h 30 : Chien Jaune.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), (D., L.), 23 h, Prince Lasha, W. Shaw and the Firebirds (jusqu'au 19). A partir du 22 : Nancy Holloway, Quartet de Preissac.
LE MÉCÈNE (42-77-40-25) (mar.), 22 h 30 : Zouma Bon Temps Music.
LE MÉRIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Billy Mitchell.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Trio Michelot-Vander-Combelle (jusqu'au 17). A partir du 18 : Quartet R. Urtreger, S. Belmondo.
NEW COPA (42-65-91-06), 20 h 30, les 16, 17 : Bembeya Jazz National de Guinee.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 16 : Chico Hamilton ; le 18 : Fiesta Latina « Chocolate » ; le 19 : The Montreux Band, Phil Aardberg, Michael Hedges ; les 21, 22 : Lou Donaldson.
LE PASTEL RESTAURANT (42-77-08-27), 21 h, le 16 : P. Davies, J.J. Ruhlman, F. Verly, J.P. Viret.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) (D.), 21 h, le 16 : C. Bolling Big Band et G. Marchand ; le 17 : Tillenco ; le 18 : Big Boss Band ; le 19 : Hartley's Jam ; le 22 : Voyeur.
PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), 21 h 30, le 16 : Watergate Seven + One ; le 17 : M. Saury Jazz Music ; le *18 : P. de Preissac Quartet ; le 19 : J.* Caroff Jazz Band ; le 21 : Kangourou Swing Orchestra ; le 22 : C. Luter Sextet.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : Spike Robinson.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30, les 16, 17 : Paris Pleine Lune ; les 18, 19 : Quartet Patrick Fradet ; les 21, 22 : Jazzama.
SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : D. Doriz Sextet (jusqu'au 19) ; à partir du 22 : Benny Waters USA Quintet.
SUNSET (42-61-46-60), 21 h 30 : C. Alvim Connection.
TABLE D'HARMONIE (43-54-59-47), 22 h 30, le 16 : J.P. Bertrand, E. Mucci ; le 17 : F. Rilhac ; les 18, 19 : Orpheon Orchestra ; le 22 : The Boogie Woogie Boys.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (Mar., Mer., J.), 22 h ; (V., S.), 22 h et 24 h : Raul Barboza.
ZENITH (42-45-91-48) ; le 16, 20 h : Kid Creole.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

16 h, le Port du désir, de E. T. Gréville ; 19 h, Hommage à J. L. Mankiewicz : Chaîne conjugale, de J.L. Mankiewicz (v.o.) ; 21 h, la Maison des Etrangers, de J.L. Mankiewicz (v.o.).

JEUDI 17 SEPTEMBRE

16 h, Echec au porteur, de G. Grangier ; 19 h, La porte s'ouvre, de J.L. Mankiewicz (v.o.) ; Eve, de J.L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.).

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

16 h, Mon gosse de père, de L. Mathot ; 19 h, On murmure dans la ville, de J.L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.) ; l'Affaire Cicéron, de J.L. Mankiewicz.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

15 h, Pontcarral, colonel d'Empire, de J. Delannoy ; 17 h, le Train des suicides, de E. T. Gréville ; 19 h, Jules César, de J.L. Mankiewicz ; 21 h 15, Blanches colombes et vilains messieurs, de J.L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.).

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

15 h, SOS Sahara, de J. de Baroncelli ; 17 h, Michel Strogoff, de J. de Baroncelli & E. Eichberg ; 19 h, Un Américain bien tranquille, de J.L. Mankiewicz ; 21 h 15, Soudain l'été dernier, de J.L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.).

LUNDI 21 SEPTEMBRE

21 h, En avant-première (séance réservée aux abonnés) : Miriana, de J. Acin (v.o., s.t.f.).

MARDI 22 SEPTEMBRE

16 h, Tabusse, de J. Gébret ; 19 h, Cléopâtre, de J.L. Mankiewicz.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

15 h, la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnet ; 17 h, Simon le borgne, de A. Cavalcanti ; 19 h, la Loi du silence, de A. Hitchcock.

JEUDI 17 SEPTEMBRE

15 h, la Terre qui flambe, de F. Wilhelm ; 17 h, Charlie Chan au cirque, de H. Lachman ; 19 h, la Lettre du Kremlin, de J. Houston.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

15 h, Picadilly, de E. André Dupont ; 17 h 15, Fiancées en folie, de B. Keaton ; 19 h, Two Flags West, de R. Wise.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

15 h, Extase, de G. Machaty (v.o.) ; 17 h, Tendres chasseurs, de R. Guerra (v.o.) ; 19 h, Animation courts-métrages japonais ; 21 h, Animation courts-métrages japonais.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

15 h, le Tigre du Bengale, de F. Lang ; 17 h, le Tombeau hindou, de F. Lang ; 19 h, Animation courts-métrages japonais ; 21 h, Animation courts-métrages japonais.

LUNDI 21 SEPTEMBRE

15 h, l'As de pique, de M. Forman ; 17 h, Métamorphose du chef de la police politique, de H. Soto (v.o., s.t.f.) ; 19 h, Jane Eyre, de R. Stevenson.

MARDI 22 SEPTEMBRE

Relâche.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance (42-78-37-29)

Cinéma brésilien

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

14 h 30, Animando, de Marcos Magalhaes, *et Matar ou Correr, de C. Manga* ; 17 h 30, Toute nudité sera châtiée, d'A. Jabor ; 20 h 30, O Guesa, de S. Sanyeiro, et Macunaima, de J. Pedro de Andrade.

JEUDI 17 SEPTEMBRE

14 h 30, O Patio, de G. Rocha, et Barravento, de G. Rocha ; 17 h 30, le Mariage, d'A. Jabor ; 20 h 30, Guerra Conjugal, de J. Pedro de Andrade.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

14 h 30, le Dieu noir et le diable blond, de G. Rocha ; 17 h30, A Dama do Lotaçao, de N. d'Almeida ; 20 h 30, O Homem do Pau Brasil, de J. Pedro de Andrade.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

14 h 30, Maranhao 66, de G. Rocha, et Terre en transe, de G. Rocha ; 17 h 30 Eu Sou Vida, Eu Nao Sou Morte, de H. Marinho Barbosa, et O Padre e a Moça, de J. Pedro de Andrade ; 20 h 30, Os Inconfidentes, de J. Pedro de Andrade.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

14 h 30, Carnaval Atlandida, de J. Carlos Burle ; 17 h 30, Um Apologo, de H. Mauro, et Ganga Bruta, de H. Mauro ; 20 h 30, Porto de Santos, de A. Raulino, et Liçao de Amor, d'E. Escorel.

LUNDI 21 SEPTEMBRE

14 h 30, Caiçara, de A. Celi ; 17 h 30, O Homem de Couro, de P. Gil Soares, et A. Grande Feira, de R. Pires ; 20 h 30, Tudo Bem, de A. Jabor.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (a, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon ; Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DE SANG-FROID (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) : 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-89-52-43) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISS MARY (Arg., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) H. s.p.

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS (Fr.-Suis.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AILES DU DÉSIR. Film allemand de W. Wenders, v.o. : Impérial 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHAMP D'HONNEUR. Film français de J.-P. Denis : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

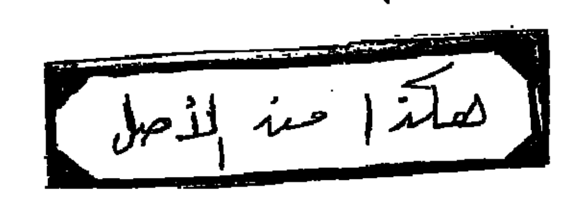
L'HOMME VOILÉ. Film français de Maroun Bagdadi : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

RITA, SUZY ET BOB... AUSSI. (*) Film britannique de A. Clarke, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE ASSAULT. Film hollandais de F. Rademaker, v.o. : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

TUER N'EST PAS JOUER. Film britannique de J. Glen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VALLÉE FANTOME. Film suisse de A. Tanner : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).



هكذا من الأصل

CINEMA

SOUL MAN (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h.sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), (2 salles) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLANCHES COLOMBES ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CABARET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

CASABLANCA (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09), h. sp.

CENDRILLON (A., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ENFER DES TROPIQUES (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ÈVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FURYO (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

GANDHI (Ang., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), h. sp.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON ONCLE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

Mr SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Clany Palace, 5e (43-54-07-76).

LES PROIES (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-29-11-30).

PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), h. sp; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), h. sp.

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les festivals

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e, (48-05-51-33), jeu. 18 h : Tristana ; jeu. 14 h, sam. 18 h 30 : los Olvidados, Un chien andalou ; mar. 14 h : Nazarin ; lun. 20 h : El.

GODARD, Républic-Cinéma, 11e, (48-05-51-33), sam. 16 h 40: Deux ou trois choses que je sais d'elle ; dim. 22 h : Pierrot le Fou, + Denfert, 14e, (43-21-41-01), jeu. 16 h : Masculin/Féminin ; dim. 10 h 20 : Je vous salue Marie ; ven. 16 h : Sauve qui peut la vie ; lun. 17 h : *Deux ou trois choses... ; jeu. 14 h20* : Détective.

LOUIS JOUVET, Champo, 5e, (43-54-51-60), mer. sam. lun. : Quai des Orfèvres ; jeu. mar. : la Fin du jour ; ven. dim. : Hôtel du Nord.

KEATON, studio 43, 9e (47-70-63-40), sam, 16 h : Steamboat Bill Jr ; mer., 14 h : les Lois de l'hospitalité ; mer., 16 h : Ma vache et moi ; sam., 14 h : la Croisière du Navigator ; dim. 14 h : Collège ; dim. 16 h : le Mécano de la générale.

N. MIKHALKOV (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80), mer. : Sans témoin ; jeu. : Romance cruelle ; ven. : la Parentèle ; sam. : Partition inachevée pour piano mécanique ; dim. : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; lun. : l'Esclave de l'amour ; mar. : Cinq Soirées + Triomphe, 8e (45-62-45-76), mer. : la Parentèle ; jeu. : Cinq soirées ; ven. : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; sam. : l'Esclave de l'amour ; dim. : Romance cruelle ; lun. : Partition inachevée pour piano mécanique ; mar : Sans témoin.

MARYLIN MONROE (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60), mer., lun. : Les hommes préfèrent les blondes ; jeu., dim., mar. : Chérie, je me sens rajeunir ; sam. : Comment épouser un millionnaire.

PROMOTION DU CINÉMA, (v.o.) studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu. : le Grand Chemin ; ven., sam. : L'apiculteur ; dim., mar. : Tin Men.

ROHMER Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Pauline à la plage, les Nuits de la pleine lune, le Beau Mariage, la Femme de l'aviateur, Perceval le Gallois + Denfert, 14e (43-21-41-01) en alternance : le Beau mariage, Perceval le Gallois, les Nuits de la pleine lune, Pauline à la plage, la Femme de l'aviateur.

M. SIMON *Reflet-Médicis*, 5e (43-54-42-34), mer. : Boudu sauvé des eaux ; jeu., dim. la Vie d'un honnête homme ; ven. : l'Atalante ; sam. : la Beauté du diable ; lun. : la Chienne ; mar. : Fric-Frac.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Nostalghia, Solaris, Andrei Roublev, le Sacrifice, Stalker, l'Enfance d'Ivan.

TEX AVERY (v.o.), *Studio-43*, 9e (47-70-63-40) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

TRUFFAUT Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam. 14 h : les 400 Coups ; jeu. 22h : Jules et Jim ; ven. 16 h: La mariée était en noir.

WIM WENDERS (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), mer., mar. : Alice dans les villes ; jeu. : Hammet ; ven. : la Lettre écarlate ; sam. : Faux mouvement ; dim. : Au fil du temps ; lun. : Paris, Texas.

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 20 h 45.

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), 18 h-22 h.

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), 18 h 10.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 12 h 20.

E.T. (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer., ven., dim., lun., 14 h, sam. 17 h 30.

LE JUPON ROUGE (Fr.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), 15 h, 20 h.

MONICA LE DÉSIR (Suéd., v.o.), Reflets-Logos, 5e (43-54-42-34), dim., lun., mar. 12 h.

ORANGE MÉCANIQUE (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 10, sam. 0 h 30.

QUERELLE (All., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun., 11 h 40.

LE RAYON VERT (Fr.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45.

STOP MAKING SENS (A., v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04), dim., 12 h.

TOM JONES (Brit., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mar., 19 h 10.

UNE FEMME DISPARAIT (Brit., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), ven., sam., 21 h, lun. 19 h.

LES VALSEUSES (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 15.

ZELIG (A.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., ven., sam., 19 h, lun. 21 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 16

TLP DEJAZET, 20 h 30 : P. Cantor (baryton), W. Voguet (piano), (Schubert : Winterreise).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris. (Musique au temps de Shakespeare et de saint Louis).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Orgue et trompettes de Versailles (Haendel, Telemann, Bach).

JEUDI 17

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : V. Mc Clelland, R. Couste (guitares) (Segovia, Barrios, Lauro, Brouwer).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 16.

VENDREDI 18

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Hilliard ensemble (des Prés, Tallis, Byrd, Lassus).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 16.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 16. (Machaut, airs de cour des XVIe et XVIIe siècles).

SAMEDI 19

Radio-France (109), 17 h : Y. Baschmet (alto), M. Moutian (piano), (Shumann, Brahms).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 16.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 16. (L'amour courtois au Moyen Age).

DIMANCHE 20

Chapelle de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Guyard (orgue), D. Salmon (voix).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : A. Bouvet (orgue), (Bach, Alain, Duruflé, Franck).

LUNDI 21

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 16 (Musique des trouvères et des troubadours).

MARDI 22

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Orgue et trompettes de Versailles (Haendel, Telemann, Bach).

Chapelle de la Salpêtrière, 20 h 30 : orchestre des jeunes de l'Ile-de-France, B. de Billy (dir.) (gala).

Eglise St-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz N. Zabaleta (harpe) (Mozart, Debussy, Paris-Alvars).

Eglise saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre et chœur français d'Oratorio (Rossini, Stabat Mater).

Café de la danse, 19 h : Shake Rattle or Roar (performance visuelle, chant et danse).

Sainte-Chapelle, 21 h : E. Kotzia (guitare) (Pujol, Villa-Lobos, Mamagakis, Albeniz).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : Orchestre J.-P. Petit (Vivaldi, les Quatre Saisons).

Institut Hongrois, 20 h : Duo Andranian (piano quatre mains) Schubert, Brahms, Liszt, Bartok, Gershwin).

Université Paris-II-Assas, 21 h : Orchestre National d'Ile-de-France, J. Mercier (dir.) (Debussy, Ravel, Schmitt).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 16 septembre

TF 1

20.35 Variétés : Sacrée soirée. Emission de Gérard Louvin, présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Daniel Hechter, Amanda Lear, Michel Blanc, Image, Emmanuelle, Daniel Lavoie, Francis Lalanne, Aubert'n Ko, Marie-José Alie, A-Ha, clip David Bowie, Julien Clerc. **22.15 Magazine : Supersexy.** Présenté par Christine Eymeric. *Il ressemble comme deux gouttes d'eau à Sexyfolies.* **23.20 Journal. 23.35 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand.

A 2

20.30 Musiques au cœur. Emission d'Eve Ruggieri, en direct de l'Opéra. La Callas à l'Opéra (1re partie). *A l'occasion du dixième anniversaire de la disparition de Maria Callas, Eve Ruggieri présente un grand gala à l'Opéra de Paris au cours duquel seront diffusés de larges extraits du récital donné par la cantatrice en 1958. La seconde partie du gala sera diffusée dimanche 4 octobre.* **21.35 Football : Bordeaux-Berlin.** Coupe d'Europe des clubs champions (en différé de Bordeaux). **23.25 Informations : 24 h sur l'A 2. 23.55 Histoires courtes.** Bébé de Christophe Jean-Elié.



FR 3

20.35 Théâtre : Tartuffe. Comédie en cinq actes de Molière, mise en scène de Jacques Charon. Avec Jacques Charon, Robert Hirsch, Jacques Toja, Françoise Seigner. **22.40 Journal. 23.05 Magazine : Océaniques.** De Michel Cazenave et Pierre-André Boutang. Joseph Mankiewicz. **0.00 Musiques, musique.** Microcosmos de Bartok par Nicolas Economu et Chick Corea.

CANAL PLUS

20.05 Football : les coulisses. 20.30 Football : Bordeaux-Dynamo de Berlin. Coupe d'Europe des clubs champions en direct de Bordeaux. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Football : Toulouse FC- Panionios Athènes.** Coupe de l'UEFA en différé du Stadium de Toulouse. **0.05 Cinéma : Act of Vengeance** □ Film américain de John Mackenzie (1986). Avec Charles Bronson, Ellen Burnstyn, Wilford Brimley, Joe Kell. **1.30 Téléfilm : Prime de risque.**

LA 5

▶ **20.30 Variétés : Collaricocoshow.** Emission de Stéphane Collaro. Avec Niagara, Mint Juleps, Gipsy, King, Saruman. **22.10 Série : Arabesque. 23.00 Série : Le renard. 23.55 Série : Capitaine Furillo. 0.50 Série : Max la menace** (rediff.). **1.20 Série : Les cinq dernières minutes. 3.00 Série : Les globe-trotters.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. La récompense. **21.20 Série : Falcon Crest.** Unis, nous résistons. **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Série : Les espions.** Le tigre. **23.15 Club 6. 0.00 25 images seconde. 0.05 Musique : boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 21.30 Musique : Le mythe de la Callas à travers la presse. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 septembre à La Chaise-Dieu) : Bourrée fantasque, de Chabrier ; Chants d'Auvergne, de Canteloube ; Jour d'été à la montagne, triptyque symphonie op. 16, et Symphonie sur un chant montagnard pour piano et orchestre en sol majeur op. 25, de d'Indy, par l'Orchestre national d'Ile-de-France, dir. Pierre Dervaux. **23.07 Jazz club.** En direct du Magnetic Terrace.

Jeudi 17 septembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. (9e épisode). **14.20 Feuilleton : C'est déjà demain.** (9e épisode). **14.45 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Zina, Henri Genès, Eric Russel. **15.35 Quarté à Vincennes. 15.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Le dernier des Cybernautes. **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Gipsy King, André Lamy, François Feldman. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix.** La victime de nulle part. **19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.25 Météo.** ▶ **20.30 Magazine : La France en face.** Emission présentée par Christine Ockrent. Invité : François Mitterrand. **22.10 Columbo. 23.50 Journal. 0.05 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand.

A 2

13.45 Magazine : Domicile A 2. De Liliane Bordoni, présenté par Marc Bessou. Avec pour la partie variétés : Morane, Roger Farel, Phileas Fogg ; à 13.50, série : Chapeau melon et bottes de cuir (Meurtres distingués). **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Domicile A2** (suite). **15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Domicile A2** (suite). **17.15 Récré A2.** Mimi Cracra ; Barbapapa ; Lire, lire, lire ; Le sourire du dragon. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **18.50 Variétés : Un D.B. de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Alain Chamfort, Michel Jonasz, Frédéric Château. **19.15 Le bon mot d'A2. 19.35 Journal. 20.10 Football : Panathinaïkos-Auxerre** Coupe d'Europe de l'UEFA en direct d'Athènes. **21.15 INC. 21.30 Football.** 2e mi-temps. **22.20 Magazine : Edition spéciale.** Magazine de la rédaction d'A2 présenté par Bernard Rapp. L'islam en France, avec des reportages à Marseille, Paris, Dreux. **23.30 Informations : 24 heures sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle,**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. 14.00 Magazine : Thalassa (rediff.). **14.30 Documentaire : Un naturaliste en campagne.** 2. La jungle new-yorkaise. **15.00 Flash d'informations. 15.03 Série : Sur la piste du crime.** La course contre la mort. **16.00 Magazine : Dimension 3. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Dessin animé : Croc-Note Show. 17.35 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.00 Feuilleton : L'or noir de Lornac.** (7e épisode). **18.30 Feuilleton : Thibaud, ou les Croisades.** 9e épisode : Safed. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, Actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 INC. 20.35 Téléfilm : Ellery Queen : Meurtres à New-York.** De Harry Shear. Avec Peter Lawford, Harry Morgan, Stephanie Powers. **22.15 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** Chronique du temps sec (Brésil). **23.40 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : C'est la faute à Rio □ Film américain de Stanley Donen (1983). Avec Michael Caine, Joseph Bologna, Valérie Harper. **15.45 Cinéma : Mélo** ■■ Film français d'Alain Resnais (1986). Avec Sabine Azéma, André Dussolier, Pierre Arditi, Fanny Ardant. **17.30 Cabou cadin. 17.50 Série : Flash Gordon. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 18.45 Starquizz. 19.14 Dessin animé : le Piaf. 19.15 Mythofolies. 19.25 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : Au-delà du réel** ■ Film américain de Ken Russel (1980). Avec William Hurt, Blain Brown, Bob Baladan, Charles Haid. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Conversation secrète** ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1973). Avec Gene Hackman, John Cazale, Frederic Forrest, Cindy Willams (v.o.). **0.00 Téléfilm : Le prix de l'honneur 1.45 Magazine : Picnic TV. 2.10 Court métrage : L'homme qui plantait des arbres.** Film d'animation canadien de Frédéric Back.

LA 5

13.35 Série : Les saintes chéries. 14.10 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq. 15.30 Série : La grande vallée. 16.30 Série : Max la Menace. 17.00 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.40 Dessin animé : Emi magique. 18.05 Série : Cosmos 1999. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 5, rue du Théâtre. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Acte d'amour. Avec Glenda Jackson. *La vie de Patricia Neal.* **22.15 Série : Capitaine Furillo. 23.05 Série : Lou Grant. 0.10 Série : Insiders. 1.00 Série : Max la Menace. 1.25 Série : Les cinq dernières minutes.**

M 6

13.30 Variétés : chansons amour, chansons toujours. 14.00 Côté corps, côté cœur. 14.30 Série : Marcus Welby (rediff.). **15.20 25 images seconde. 15.50 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit hit hit hourra ! 17.05 Série : Les espions. 18.00 Journal et météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : l'Implacable karateka** □ Film chinois de Cheung Sum (1973). Avec Jenny Hu, Chang Hung Liet, Allan Tang, Kwong Wing. **22.00 Série : Les espions. 22.50 Journal. 23.10 Magazine : Club 6 23.55 25 images seconde. 0.00 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Henri Pourrat. Autour du Trésor des comptes (2e partie). **21.30 Musique : Eclectismes.** Les musiques innovatrices au fil de la création. **22.30 Nuits magnétiques. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Ode à la musique pour soprano, voix de femmes et orchestre, de Chabrier ; Rhapsodie espagnole et Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche, de Ravel ; une création de Xenakis ; Gloria pour soprano, chœur mixte et orchestre, par l'Orchestre national de Lille et le chœur régional Nord-Pas-de-Calais, dir. Jean-Claude Casadesus. **23.07 Club de la musique contemporaine.** L'automne de Varsovie. **0.30 Mélodies.** Britten, Chostakovitch.

Audience TV du 15 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

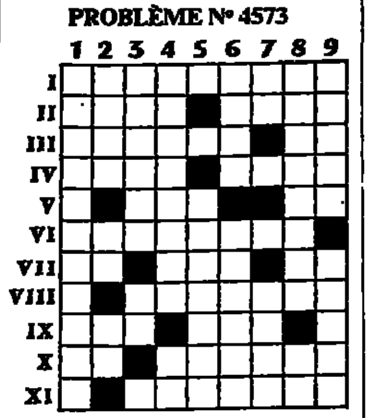
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	33.5	Santa Barbara 14.1	Journal région. 6.3	Actual. région. 2.1	Mythofolies 3.1	Porte magique 6.3	Oncle Bill 1.6
19 h 45	39.3	Roue fortune 23.0	Bon mot d'A2 2.6	Actual. région. 2.1	Nulle part 2.1	5, rue Théâtre 6.3	Daktari 3.1
20 h 16	53.9	Journal 23.6	Journal 14.7	La classe 5.8	Nulle part 3.1	Journal 4.7	Daktari 1.6
20 h 56	62.3	Rio Bravo 10.5	Kramer Kramer 27.7	Estouffade... 8.9	Complexe kang. 2.1	Gde Vadrouille 13.1	Bagarre Camilo 1.1
22 h 08	64.4	Rio Bravo 11.5	Kramer Kramer 31.9	Estouffade... 7.9	Retour du Jedi 0.5	Gde Vadrouille 14.7	Maîtres valets 0.5
22 h 44	45.6	Rio Bravo 14.7	Débat 22.0	Décibels 2.1	Retour du Jedi 0.5	Spenser 4.7	Maîtres valets 2.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4573



HORIZONTALEMENT

I. Est au centre de maints changements de direction. – II. Peut appartenir au diable. Se tourne vers celui qui a un rôle à jouer. – III. Elément de formule. Conjonction. – IV. Où il en est qui ont certains objectifs à réaliser. A l'origine de nombreuses mises en boîte. – V. Excelle dans l'art de préparer le gratin. Un morceau de première. – VI. Donne droit à une grande collection d'images. – VII. Est souvent employé pour l'entretien. Attire l'attention. Ses débordements ne sont pas à craindre. – VIII. Sortir, histoire de chasser. – IX. Apprit à ses dépens que tout n'est pas bon à se mettre sous la dent. Est longtemps passée sur les « ondes ». – X. Il s'en dégageait quelque chose d'essentiel. C'est une fois qu'il est fauché que l'on a des chances d'en tirer un quelconque bénéfice. – XI. Fait sauter des lardons.

VERTICALEMENT

1. S'occupe volontiers de ses oignons. – 2. Mena indirectement quelqu'un au bûcher. Incité à bouger. Fragment de valse. – 3. Amenée à regretter la disparition de nombreuses espèces. Est souvent envoyé au tapis. – 4. Il est préférable de ne pas la manger par les racines. L'éloignement ne l'empêchait pas de faire sentir sa présence. – 5. Où il n'est pas rare qu'il y ait de l'ombre au tableau. – 6. Une affaire de famille lui fut fort préjudiciable. On lui donne à boire sans se soucier de son envie. – 7. En trop. Il est souhaitable qu'il ne laisse rien passer. – 8. Roule souvent par temps de pluie. Pronom. – 9. Voie d'eau. Est parfois placée dans un pistolet.

Solution du problème n° 4572

Horizontalement

I. Casanova. – II. Avis. Emu. – III. Sel. Epris. – IV. Anecdote. – V. Nana. – VI. Incroyant. – VII. Eteint. OO. – VIII. Edom. – IX. Eté. Union. – X. Idolâtre. – XI. Crénelées.

Verticalement

1. Casanière. – 2. Avenant. Tir. – 3. Silence. Ede. – 4. As. Carie. On. – 5. Ed. Ondulé. – 6. Polytonal. – 7. Vert. Mite. – 8. Amie. No. Ore. – 9. Us. Etonnés.

GUY BROUTY.

● **Grandes conférences de Paris.** – Les Grandes conférences de Paris auront lieu, comme chaque année, le lundi de 18 h 30 à 19 h 45, au Centre André-Malraux (angle du boulevard Raspail et de la rue de Rennes). Les personnes désireuses de connaître le programme et les conditions de participation sont invitées à envoyer une enveloppe timbrée libellée à leur nom et à leur adresse au secrétariat des Grandes conférences, Boîte postale 146, 93163 Noisy-le-Grand.

Depuis sa création, cette société de conférences a reçu Albert Camus, François Mauriac, Jean Giono, Henry de Montherlant, Edmond Michelet, Jacques Duhamel, Guy Mollet, le cardinal Daniélou, le pasteur Bœgner, René Cassin, prix Nobel, François Mitterrand, Jacques Chirac, Jean Lecanuet, etc.

● **Stages de dessin.** – Le Centre culturel de l'Ouest propose, du 26 septembre au 3 octobre, un stage de dessin-aquarelle sur le thème « Paysages et belles demeures du Val-de-Loire » et, du 25 septembre au 2 octobre, un stage de dessin animalier sur le thème « Chevaux et cavaliers du saumurois ».

★ Renseignements et inscriptions : Centre culturel de l'Ouest, 45590 Fontevraud-l'Abbaye. Tél. : 41-51-73-52.

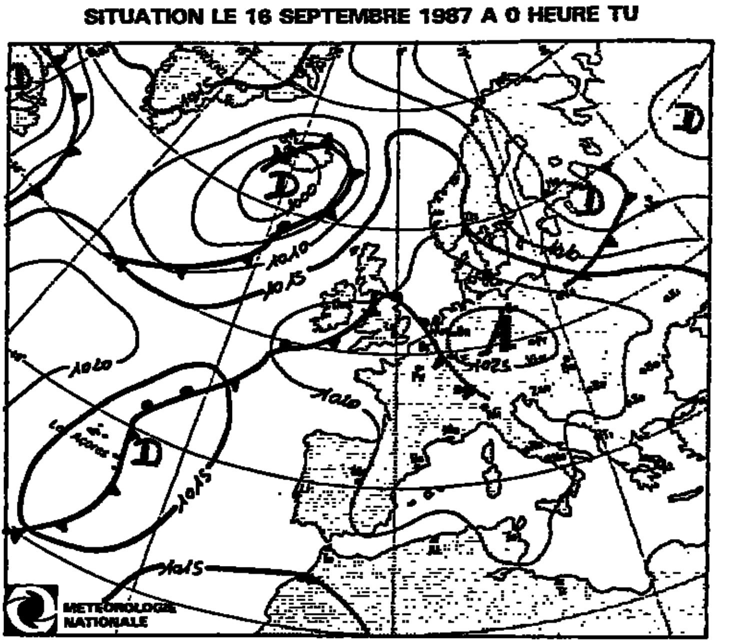
● **Formation continue.** – « Les mécanismes économiques fondamentaux : le cas de l'économie française ». Tel sera le thème des prochaines journées de formation de l'Institut d'études politiques de Paris qui auront lieu les 22, 23, 24 septembre, 20, 21 et 22 octobre 1987.

★ Renseignements et inscriptions : service de formation continue de l'IEP, 215, boulevard Saint-Germain. Tél. : 45-49-50-50.

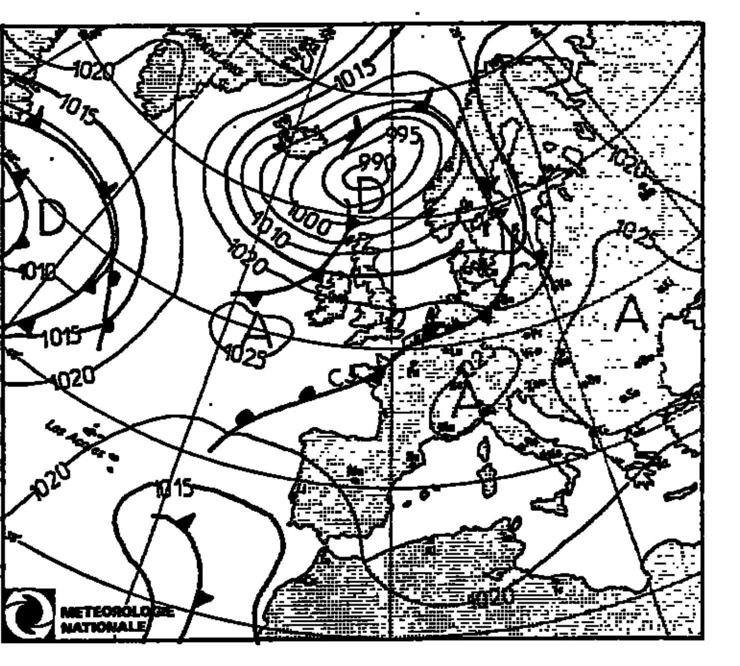
● **Millénaire capétien.** – Pour célébrer le millénaire de la dynastie capétienne, un grand spectacle audiovisuel gratuit aura lieu place de l'Hôtel-de-Ville à Paris, les 24, 25, 26 et 27 septembre, à 21 h 30 (21 h 30 et 22 h 30, le samedi 26).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 septembre à 0 h TU et le jeudi 17 septembre à 24 h TU.

Un nouvel épisode pluvio-instable affectera le nord-ouest du pays dans la journée. Il progressera lentement avant de s'évacuer vendredi vers l'Est. Le temps ensoleillé et chaud persistera sur la moitié sud de la France.

Jeudi : demain matin, les côtes de la Manche connaîtront un ciel très nuageux. Ces régions auront même quelques pluies et bruines en matinée. L'après-midi, le temps restera couvert et pluvieux par moments.

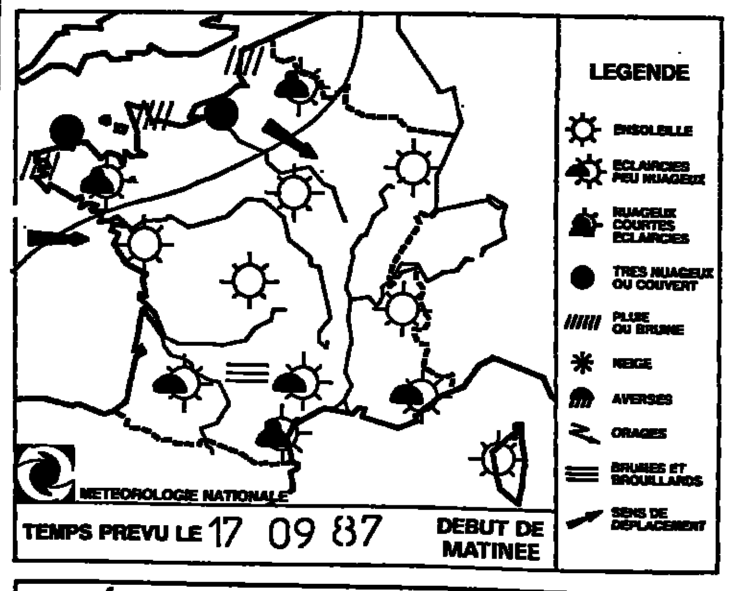
Cette zone pluvieuse ne progressera guère et le reste du pays sera dans l'ensemble préservé.

Sur le littoral méditerranéen, les nuages du matin se dissiperont généralement en cours de matinée.

Sur le reste du pays, la journée sera bien ensoleillée après dissipation des brumes matinales. Les nuages bas et blancs de brouillard seront un peu plus denses en Aquitaine et dans le golfe du Lion le matin. Des ondées éparses à caractère orageux pourront survenir en fin d'après-midi et en soirée des Pyrénées aux Charentes et au Limousin.

Au lever du jour, les températures seront de 13 à 15 degrés près des côtes de la Manche, de 12 à 14 degrés de la Bretagne et la Vendée aux Bassin parisien et à l'Alsace et la Lorraine (localement 10 degrés), de 15 à 17 degrés dans le Jura, de 17 à 19 degrés dans la vallée du Rhône, de 18 à 20 degrés sur le littoral méditerranéen, de 16 à 18 degrés dans le sud-ouest du pays (et même de 17 à 19 degrés près des côtes).

Les températures atteindront l'après-midi 17 à 19 degrés près des côtes de la Manche, de 20 à 22 degrés dans le Nord, de 23 à 28 degrés au nord-est du pays, de 24 à 26 degrés de la Vendée au Bassin parisien, de 28 à 30 degrés dans le Centre ainsi que dans le Sud-Est. Dans le Sud-Ouest les températures maximales seront de 30 à 35 degrés. Elles pourront dépasser localement les 35 degrés.



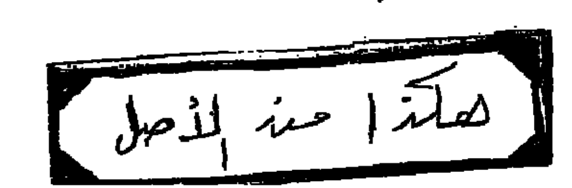
TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-9 à 6 heures TU et le 16-9-1987 à 6 heures TU — le 16-9-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	27	15	D
BIARRITZ	31	19	D
BORDEAUX	30	18	D
BOURGES	27	16	N
BREST	21	14	C
CAEN	20	12	N
CHERBOURG	18	14	C
CLERMONT-FERR.	30	17	D
DIJON	25	14	D
GRENOBLE St-M-H	31	15	D
LILLE	19	9	N
LIMOGES	28	18	D
LYON	28	16	B
MARSEILLE-MAR.	28	20	C
NANCY	22	10	D
NANTES	25	16	D
NICE	26	22	N
PARIS-MONTS.	22	14	D
PAU	35	17	D
PERPIGNAN	26	19	C
RENNES	26	13	N
ST-ÉTIENNE	32	17	D
STRASBOURG	22	11	D
TOURS	25	14	N
TOULOUSE	33	17	D
POINTE-A-P.	31	24	O

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	32	19	B
AMSTERDAM	18	11	C
ATHÈNES	36	26	D
BANGKOK	34	28	C
BARCELONE	28	18	B
BELGRADE	34	15	D
BERLIN	19	9	N
BRUXELLES	18	9	C
LE CAIRE	34	21	B
COPENHAGUE	17	7	D
DAKAR	31	28	D
DELHI	37	26	D
DJERBA	30	21	N
GENÈVE	28	15	D
HONGKONG	31	26	N
ISTANBUL	28	20	D
JÉRUSALEM	34	19	B
LISBONNE	34	22	D
LONDRES	20	13	P
LOS ANGELES	23	16	C
LUXEMBOURG	16	10	D
MADRID	36	14	D
MARRAKECH	39	25	D
MEXICO	28	14	P
MILAN	30	20	B
MONTRÉAL	21	10	D
MOSCOU	14	6	C
NAIROBI	28	16	N
NEW-YORK	26	16	A
OSLO	19	4	D
PALMA-DE-MAJ.	32	15	D
PÉKIN	25	15	D
RIO-DE-JANEIRO	32	22	D
ROME	29	17	D
SINGAPOUR	31	26	N
STOCKHOLM	16	7	P
SYDNEY	14	14	D
TOKYO	23	22	A
TUNIS	32	16	N
VARSOVIE	18	9	D
VENISE	27	19	B
VIENNE	25	16	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige



Communication

Les mesures d'audience de la télévision

Les publicitaires partent en guerre contre Médiamétrie, « juge et partie »

La polémique concernant les mesures d'audience de la télévision réalisées par l'institut de sondages Médiamétrie *se poursuit*. Après les accusations portées contre l'institut par TF 1 et la Cinq et les révélations du *Canard enchaîné* (*le Monde* du 4 septembre), c'est au tour de l'Association des agences conseils en publicité (AACP) de *faire entendre* sa voix. Son conseil d'administration, réuni le mardi 15 septembre, n'y va pas par quatre chemins : *« Un paysage audiovisuel moderne a besoin d'une mesure d'audience télévision indiscutable*, estime-t-il d'entrée de jeu, *chacun sait que ce n'est pas le cas en ce moment. »* Cette ultime flèche décochée contre Médiamétrie, l'AACP estime que c'est au Centre d'études des supports de publicité (CESP), organisme qui regroupe annonceurs, agences de publicité et médias, qu'il revient de *« mettre en place de façon exclusive cet instrument de mesure d'audience des télévisions »*. Mais cette profession de foi se double d'une mise en demeure.

Médiamétrie, en effet, lors de la réunion de son conseil d'administration, le 2 septembre, avait évoqué un possible rapprochement avec le CESP. Mais pour l'AACP, l'institut ne pourrait devenir *« le maître d'œuvre intermédiaire »* du CESP qu'à condition de cesser d'être « juge et partie », et de modifier radicalement son capital, actuellement détenu par TF 1, Antenne 2, FR 3, des radios, l'INA, l'Etat et la Régie française de publicité (RFP, juridiquement morte depuis plus d'un an). Sinon, estime l'AACP, le CESP devrait choisir un autre institut (après appel d'offres). Si ce n'était pas le cas l'AACP pourrait refuser de siéger au département « audiométrie » du CESP.

Les publicitaires de l'AACP, de concert avec les représentants d'Eurocom-Havas qui avaient pourtant quitté l'association au printemps dernier, sont même prêts à mettre au point *« l'instrument de mesure d'audience télévision indispensable à l'exercice responsable de leur métier »*. L'investissement n'excéderait pas 20 millions de francs.

Le CESP sera-t-il sensible à cette menace ? Le 24 septembre, il doit choisir parmi plusieurs candidats celui qui mettra au point le fameux « bouton-poussoir », système de mesure *individuelle de l'audience* des télévisions. La mise en demeure de l'AACP devrait le pousser à étudier avec précaution la participation de Médiamétrie à la construction de ce nouvel instrument.

YVES-MARIE LABÉ.

Les chanteurs français et la chaîne musicale

« De qui se moque-t-on ? »

Trente-cinq chanteurs et groupes français, parmi lesquels Jean-Jacques Goldman, Jacques Dutronc, France Gall, Alain Souchon, les groupes Indochine et Luna Parker, ont protesté, mardi 15 septembre, dans un texte commun contre la déclaration de M. Gabriel de Broglie, le 5 septembre. Le président de la CNCL s'était déclaré *« d'accord sur l'intérêt de disposer d'une chaîne musicale française sur le satellite et sur les réseaux câblés »*.

« De qui se moque-t-on ? », ont répondu les artistes français en soulignant qu'une chaîne musicale n'est pas viable sans fréquence hertzienne parisienne, le réseau câblé étant pratiquement inexistant et le satellite inopérant sans liaison avec un réseau hertzien (la fréquence 38 à Paris). Si la CNCL veut limiter au câble et au satellite la prochaine chaîne musicale, cela *« revient à la faire avorter avant qu'elle ne soit née »*, affirment les chanteurs français.

Pour célébrer son centenaire

L'« International Herald Tribune » publie un supplément de 160 pages

L'événement mondial le plus important de notre siècle ? Dans *l'ordre : l'assassinat du président* John Fitzgerald Kennedy, la Révolution bolchevique de 1917, les premiers pas de l'homme sur la Lune, Hiroshima, le lancement des V 2, le krach de Wall-Street, l'invention de la pilule contraceptive... C'est l'appréciation portée par un « jury d'honneur » composé de journalistes de différentes nationalités (parmi lesquels John Salinger d'ABC, Abdel Karim Aboulnasr d'*An Nahar*, Dimitri Panitza de *Selection du Reader's Digest*, etc.) mais où prédominent les journalistes américains.

Ce classement est dû au quotidien l'*International Herald Tribune* et figure dans son supplément couleurs de cent soixante pages, paru le mercredi 16 septembre et vendu avec le journal. Destiné à célébrer le centenaire de ce quotidien « mondial » édité à Paris depuis le 4 octobre 1887 mais diffusé depuis 1974 grâce au fac-similé et au satellite à la fois à Rome, La Haye, Londres, Singapour, etc., le supplément retrace toutes les facettes de ce siècle sous le titre « Our Century, Our World » (Notre siècle, notre monde). Histoire, *sciences*, technologies *et arts* ont été mis en scène grâce à la plume de nombreux journalistes et écrivains (d'Olivier Todd à Ward Just, de Carl Sagan à Arthur Schlesinger). N'y manquent ni les anecdotes *sur* la fondations de l'*International Herald Tribune* et sur son excentrique créateur, James Gordon Bennett Jr ni les articles de fond sur des sujets légers comme « Les bals masqués » ou « le Sexe et la voiture ».

Mais cette parution ne représente que le hors-d'œuvre de la célébration fastueuse du centenaire du quotidien. Le 4 octobre, en effet, aura lieu un dîner au château de Versailles, puis l'inauguration de la plaque commémorative de l'ancêtre du journal, *Paris Herald*. Sans oublier un rallye de voitures anciennes en Allemagne de l'Ouest et un match de polo à dos d'éléphant à Londres. Un véritable anniversaire mondial.

Y.-M. L.

● **« La Presse clandestine sous l'Occupation. »** — Le deuxième fascicule consacré à la presse clandestine sous l'Occupation vient de paraître. Edité par le Syndicat des journalistes de la presse périodique, il est disponible au siège de ce syndicat, 2, square du Vivarais, 75017 Paris, pour 70 F. Ce volume publie notamment la lettre que *Paul Rivet*, fondateur du Musée de l'homme, adressa dès le 14 juillet 1940 au maréchal Pétain pour lui dire : *« Le pays n'est pas avec vous, la France n'est plus avec vous. »* Le premier fascicule est également disponible (50 F).

La plainte pour corruption de la CNCL

Trois radios ont déjà fait l'objet d'une perquisition

Grave et pour le moins délicate à instruire, la plainte pour corruption de la CNCL forfaitaire ou trafic d'influence déposée par la radio parisienne Larsen FM à l'encontre d'une radio récemment autorisée — Radio-Courtoisie — provoque de réelles inquiétudes. A la CNCL, d'abord, où l'indifférence apparente du début a laissé place à de l'agacement puis à un mécontentement accru par l'évocation de l'affaire à l'émission « Droit de réponse » du samedi 12 septembre. Dans plusieurs cabinets ministériels où l'on *manifeste le souhait que cette* affaire « sans lendemain » soit rapidement et définitivement enterrée. Parmi quelques radios enfin, surprises par les développements récents et l'extension de l'enquête judiciaire à d'autres stations que Radio-Courtoisie. Avec l'autorisation du plaignant, le juge chargé de l'affaire a en effet le pouvoir d'étendre ses investigations à d'autres personnes ou secteurs susceptibles de se voir adresser les mêmes griefs ou pouvant aider à la recherche de la vérité.

C'est ainsi qu'après Radio-Courtoisie (*le Monde* du 25 août) deux autres radios ont fait l'objet coup sur coup d'une perquisition : mercredi 9 septembre, il s'agissait de Radio- AYP, la nouvelle radio arménienne autorisée au mois d'août par la CNCL ; le lundi 14, c'était au tour de Radio-Orient de recevoir la visite de la police.

Des visites sur lesquelles la discrétion reste évidemment totale — Mᵉ Bessis, l'avocat de Larsen FM se refuse à toute déclaration, — mais qui concernent deux radios thématiques et de nature commerciale. Radio AYP, autorisée sur une fréquence partagée avec une radio berbère, fait partie de la poignée des nouveaux projets retenus par la CNCL, laquelle l'a d'ailleurs préférée à l'autre dossier de radio arménienne — Ask — qui émettait, elle, depuis six années et a dû arrêter ses émissions.

Radio-Orient était, quant à elle, déjà très connue sur la bande FM parisienne, où, n'ayant pu bénéficier d'une autorisation en 1982, elle était néanmoins tolérée, son soutien officiel par la Ligue des Etats arabes et l'Arabie saoudite et ses relations dans les milieux les plus variés en faisant même un interlocuteur particulièrement considéré.

Les trois radios — Courtoisie, AYP, Orient — auraient-elles des liens jusqu'alors inconnus ? Ou bien les soupçonne-t-on simplement d'avoir sinon *« corrompu »* la CNCL, tout au moins bénéficié de ce que l'article 183 du code pénal qualifie de *« faveur »* ?

C'est en effet autour de cette dernière notion que tourne toute cette *affaire. Qu'est-ce au fond qu'une « faveur »* ? Si elle implique l'idée de privilège, donc d'inégalité, entraîne-t-elle également la notion d'« échange » ? Et que peut-on entendre sous ce terme ?

Il semble en tout cas que le magistrat chargé du dossier continue son enquête et qu'une commission rogatoire ait été délivrée à la direction centrale à la police judiciaire prescrivant l'audition des représentants des différentes radios *et ordonnant des investigations sur* le rôle et la situation financière de plusieurs chargés de mission de la CNCL.

ANNICK COJEAN.

EN BREF

● **M. Francis Morel est nommé président du secteur presse des Editions mondiales.** — M. Francis Morel, directeur général des Editions mondiales, a été nommé, le lundi 14 septembre, président du secteur presse des Editions mondiales. M. Antoine de Clermont-Tonnerre, qui assumait la présidence du groupe depuis octobre 1981, se consacre dorénavant exclusivement aux activités audiovisuelles. Il préside donc Revcom Film-Revcom Télévision et les films Ariane, filiale à 100 % de Cora-Révillon. Les Editions mondiales avaient décidé en juin de se *scinder en deux entités : l'une* rassemblant les activités de la presse magazine (*Télé-poche, Nous Deux*, etc. l'autre les activités audiovisuelles (*le Monde* du 24 juin 1987).

● **Robert Maxwell veut créer un quotidien japonais en anglais au Japon.** — M. Robert Maxwell, président du groupe Pergamon Press et de la société internationale British and Communication (BPCC), a proposé le dimanche 13 septembre au plus *important quotidien du Japon*, le *Yomiuri Shimbun*, de publier en commun un quotidien japonais de langue anglaise de diffusion mondiale. Le quotidien, baptisé *Japan Daily*, serait imprimé simultanément à New-York, San-Francisco, et à Londres. Le groupe de M. Maxwell, qui publie déjà à Londres depuis 1986 *le China Daily*, voudrait ainsi accroître sa présence sur la scène internationale des entreprises d'information et de communication.

● **Le Père Carron de La Carrière nommé responsable de la messe catholique sur France-Culture.** — Le Père Carron de La Carrière a été désigné par l'épiscopat et nommé par le PDG de Radio-France, M. Roland Faure, producteur de la messe catholique sur France-Culture. Ce Père dominicain de cinquante-cinq ans, qui succède au Père Aumont, a déjà l'expérience du monde audiovisuel puisqu'il a collaboré pendant plus de dix à l'émission « Le jour du Seigneur » sur TF 1, ainsi qu'à divers émissions catholiques au sein de FR 3, puis de RFO. La messe sera diffusée sur France-Culture chaque dimanche et jour de fête catholique de 10 heures à 11 heures.

Le Carnet du Monde

Décès

— La famille Benaboud a la douleur d'annoncer le décès de leur père

M. Hadj Mohata BENABOUD,

survenu le 8 septembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Il a été inhumé à Aïn-Beïda le 9 septembre.

Boulevard Khenisti,
Aïn-Beïda,
Wilaya Oum-El-Bouaghi (Algérie).

— Calais. Paris.

France Callier et Jacques Martin,
Paul Callier et Agnès Bouchardon,
Jean et François Callier,
Jean-Françoise, Jacques, Nicolas,
Daniel et Nicole Callier,
Stéphane, Nathalie, Christelle et Alexandre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ André CALLIER,
née Yvette de Thubert,

leur mère et grand-mère,

survenu à Calais le 15 septembre 1987, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 septembre, à 10 h 30, en *l'église Saint-Germain-de-Charonne*, 4, place Saint-Blaise, Paris-20ᵉ et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

155, résidence Rodin, D,
62100 Calais.

— Tabar. Constantine. Nîmes.

Sadek, Scarlett Guellal,
née Chambon
et leur fils Jamil,
Les familles Chambon, Pélat, Chambon-Perrier, Carrèda, Wolf-Vaissiere,
Parents et amis
font part avec tristesse du décès de

M. Georges CHAMBON,
agriculteur,
officier du Mérite agricole.

Les obsèques ont eu lieu à Nîmes, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, le mercredi 16 septembre 1987, à 10 h 30.

Famille Chambon :
135, rue de Brunswick,
30000 Nîmes.

— Mᵐᵉ Jean Long,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Jean-Paul Mayer
et leur fille,
M. et Mᵐᵉ Henri Roblin
et leurs filles,
ses enfants et petites-filles
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LONG,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,
ingénieur agronome (I.N.A.),
ingénieur général honoraire
du génie rural des eaux et des forêts,
membre de l'académie d'agriculture
de France,

survenu à Paris-14ᵉ, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 septembre 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15ᵉ.

L'inhumation aura lieu, le vendredi *18 septembre*, au cimetière *Saint-Pierre* d'Aix-en-Provence, à 11 heures.

15-17, rue des Frères-Morane,
75015 Paris.

— M. Jean Mouton,
son époux,
Mˡˡᵉ Claire Mouton,
M. et Mᵐᵉ Louis Mouton,
M. et Mᵐᵉ Grégoire Cottaris,
ses enfants,
Anne-Sophie, Isabelle, Jean-Baptiste, Marina, Alexandre et Irène,
ses petits-enfants,
Claude Duchemin,
sa nièce,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Jean MOUTON,
née Magdalen Vaison de Fontaube,
dite Madge,

survenu le 14 septembre 1987, à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7ᵉ, le vendredi 18 septembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Regnie-Durette (Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

76 *bis*, rue des Saints-Pères,
75007 Paris.

Remerciements

— Mᵐᵉ Philippe Margulies,
son épouse,
M. Gérard-Philippe Margulies,
son fils,
Et toute la famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leur message et envoi de fleurs se sont associées à leur peine lors du décès du

docteur Philippe MARGULIES,

survenu à son domicile le 21 juillet 1987.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux témoignages d'affection, d'amitié, d'estime ou de respect, ils tiennent à exprimer tout le réconfort qu'ils en ont reçu.

Avis de messes

— A la mémoire de

Maurice ALLAIN,
conseiller-maître honoraire
à la Cour des comptes,

décédé le 1ᵉʳ août 1987.

et de

Henriette GUINGAND,

son épouse,

décédée le 9 novembre 1950,

une messe sera célébrée le mercredi 23 septembre 1987, à 18 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7ᵉ.

Messes anniversaires

— Le 19 septembre 1986 disparaissait

Denise ESTEBAN.

Ses proches, ses amis
se joindront à
Claude Esteban,
récemment frappé par un autre deuil, *dans une pensée de lumière et d'harmonie.*

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Gervais le samedi 19 septembre, à 18 heures.

— Le 14 septembre 1986 disparaissait

Jacqueline
MALÉCOT LAGARDE.

Que tous ceux qui l'ont aimée ou connue aient une pensée à son intention.

Une messe du souvenir sera célébrée le 22 septembre 1987, à 18 h 45, en l'église Saint-Sulpice (chapelle de la Vierge).

Communications diverses

— En souvenir de Jacques BINGEN, compagnon de la Libération, délégué du général de Gaulle pour la France occupée, mort héroïquement à Clermont-Ferrand en mai 1944, une cérémonie d'inauguration du boulevard qui portera son nom aura lieu dans cette ville le 19 septembre 1987, à 11 h 30, sous la présidence de M. Roger Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand, et en présence de M. Marc Boutines, président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance.

Ses neveux, Jacqueline Citroën, Bernard Citroën, président de l'Association des forces aériennes françaises libres, et Maxime Citroën, demandent à ceux qui ont aimé et admiré Jacques BINGEN d'avoir une pensée fidèle à sa mémoire.

— Nane STERN présente les peintures de Jean René JOLY jusqu'au 3 octobre 1987, 25, avenue de Tourville, Paris-7ᵉ. Tél. : 47-05-08-46, de 15 heures à 20 heures, sauf dimanche et lundi.

Soutenances de thèses

— Université Paris-II, 12, place du Panthéon, Paris-5ᵉ, le lundi 21 septembre, à 9 h 30, salle des *Commissions*, M. Jean-Pierre Rist : « L'article 38 de la Constitution du 4 octobre 1958 et son utilisation ».

Rectificatif

— Une regrettable erreur s'est glissée dans l'avis de soutenance de thèse paru dans *le Monde* du 12 septembre. Il fallait lire :

— Université Paris-I, Mᵐᵉ Hourya Sinaceur présentera, le 14 septembre, sa thèse sur : « Algèbre et logique. Remarques sur la construction de l'algèbre réelle ».

PARIS EN VISITES

JEUDI 17 SEPTEMBRE

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (carte d'identité exigée) (D. Bouchard).

« *Le quartier de l'Horloge et le forum* des Halles », 14 h 30, portail central Saint-Eustache, place du Jour (PYGMA).

« Huit hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le musée Picasso dans l'hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue Thorigny (Paris Passion).

« La Sorbonne », 14 h 30, angle des rues de la Sorbonne et des Ecoles (ARS).

« *Découverte du nouveau quartier* Plaisance », 14 h 45, métro Plaisance (V. de Langlade).

« Le naturalisme au musée d'Orsay », 13 heures (Mᵐᵉ Caneri).

« Visite du chantier de la grande pyramide du Louvre, données architecturales et symboliques », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).

« Le musée d'Orsay, visite générale », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (M. Hager).

« Hôtels et église de l'Ile-Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« De Belleville au Pré-Saint-Gervais », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« Souvenirs révolutionnaires à la Maison des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard, métro *Saint-Placide* (Anne Ferrand).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale », 14 heures, 128, rue de l'Université, avec carte d'identité (Christine Merle).

« L'Ile Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au seizième siècle », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« L'exposition Antoine Bourdelle », 15 heures, devant entrée du musée, 16, rue Antoine-Bourdelle (Marion Ragueneau).

« Les ruelles du village de Passy, de l'hôtel de Lamballe à la maison de Balzac », 14 h 30, métro Passy (P.-Y. Jaslet).

« Une église-musée : Saint-Roch », 15 heures, devant le portail, 296, rue Saint-Honoré (Paris et son histoire).

« Promenade insolite autour de Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, portail de l'église (Paris et son histoire).

« Histoire et actualité du compagnonnage », 15 heures, Maison des compagnons, *place Saint-Gervais* (*Monuments historiques*).

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Directeur général

400.000 F + REGION OUEST

P.M.E. performante, secteur CARTON ONDULE, 170 M.F. de C.A.

Pour préparer l'avenir et poursuivre son développement, notre Président a décidé de s'adjoindre un "Directeur Général", futur partenaire, à terme, dans le capital de la Société.

Vous venez presque impérativement de notre secteur d'activité, avec une dominante commerciale et marketing.

Vous avez autour de 40 ans et vous faites partie de la classe des Managers dynamiques et rigoureux, le tempérament d'un créateur et le sens de la communication avec les partenaires internes et externes.

De formation supérieure type H.E.C. - ESSEC - ESCP - Centrale (A et M) ou équivalent, vous apportez la preuve antérieure de responsabilités importantes comparables, sinon, vous êtes déjà préparé à un poste de "Dirigeant d'Entreprise".

Vous aurez toutes les responsabilités liées à la fonction, y compris celles concernant la définition et la mise en place des stratégies opportunes à moyen et long terme, avec autorité sur l'ensemble des structures de l'Entreprise.

Rattaché au P.D.G., vous serez l'animateur et l'homme clé de la Société.

Merci d'adresser votre dossier complet sous réf. MO 872 à Monsieur M.H. VANDESMET MANAGEMENT OUEST - 9, rue des Remorqueurs - 44000 NANTES, qui vous assure de la plus grande confidentialité.

Organisation et Publicité



conseillers de direction

STRATEGIE - DEVELOPPEMENT - ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES

RHONE-ALPES
Directeur d'usine

Un grand groupe européen recherche le Directeur d'une de ses usines à taille humaine et en expansion, qui réalise des pièces en matières plastiques destinées à l'industrie automobile.

Le titulaire du poste assumera avec autonomie des responsabilités polyvalentes: achats, fabrication, études des investissements, gestion...

Ce poste conviendrait à un ingénieur AM, ENSI, INSA... ayant environ 15 ans d'expérience professionnelle et ayant déjà dirigé une unité de production. La connaissance de la transformation des matières plastiques serait un atout sans être indispensable. Le choix sera surtout dicté par les qualités personnelles du candidat: initiative, dynamisme, capacités d'animation et d'organisation, sens de la gestion. Connaissance de l'allemand ou de l'anglais indispensable.
Réelles possibilités d'évolution de carrière.

Ordre de grandeur de rémunération: **400.000 F +**

Écrire sous réf. 31 A720 - 7 MD
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Cette Société de distribution, filiale d'un Groupe français à vocation internationale, spécialisé dans la transformation et l'usinage de produits métallurgiques destinés au secteur du transport et du poids lourd, est implantée sur toute la France (10 succursales).
Son activité génère une progression de plus de 30 % par an. Ses projets de développement et d'augmentation du nombre d'implantations sont importants. Pour les conduire, elle recherche son

Directeur commercial développement

Rattaché à la Direction Générale du Groupe, il sera responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques : produit, hommes, expansion (recherche et mise en place de nouveaux centres de profits), des stratégies marketing et commerciale, de la communication externe et interne.
La fonction sera confiée à une personne trempée par l'exercice de responsabilités commerciales/développement dans un contexte en forte croissance, rodée à la construction et à la mise en place d'outils d'étude et d'analyse de marché, éprouvée à l'animation d'un réseau.
Formation supérieure (+ anglais et allemand courant), tempérament d'opérationnel, sens du terrain, instinct de croissance, grande disponibilité sont nécessaires.

Poste basé à LILLE.
Merci d'envoyer votre candidature, sous la réf. 7019/M, à Bruno BORTOLOTTI

CREED
LILLE - PARIS

5, RUE QUENTIN-BAUCHART - 75008 PARIS

MEDIA PA

Implantée depuis 10 ans sur la Rivièra-Côte d'azur, notre société (30 personnes) de ***"Conseil en performances d'entreprises"*** a créé depuis debut 87 une antenne sur Paris (4 personnes). Pour developper celle-ci, nous recherchons notre

Directeur du développement
(Paris) - 400.000 +

En rapport avec la Direction Commerciale (NICE), il aura pour mission :
- le développement de notre activité Paris, principalement auprès des nouveaux clients Privés et publics,
- autour des activités de conseil que nous traitons pour le moment depuis Nice : Management, Formation (Accueil, vente, techniques de communication, motivation...), recrutement et gestion de personnel, marketing, Communication interne et externe.

Pour ce poste, nous recherchons un professionnel de l'action commerciale à haut niveau. Par ailleurs, une expérience professionnelle de 5 ans environ dans le conseil nous semble indispensable.
Personnalité, expérience professionnelle, culture économique permettront de véritablement prendre en compte les objectifs de nos clients, et de formuler les propositions HERBLIN CONSEIL en termes de résultats.
Une formation de type Sciences Po, ESC ou equivalent est nécessaire. La connaissance de la langue anglaise sera un atout, compte tenu de nos développements sur l'étranger.
Toutes les Candidatures (lettre manuscrite, CV, photo) seront traitées confidentiellement par Philippe HERBLIN

HC Herblin Conseil

HERBLIN CONSEIL
11, place Ile de beauté - 06300 NICE.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Produits de grande consommation
CENTRE OUEST

Une Société Industrielle du secteur viande (35.000T –Effectif 400 personnes – chiffre d'affaires 700 millions de francs), implantée sur l'Ouest de la France, et dont le taux de progression est de 20% par an, recherche UN DIRECTEUR COMMERCIAL. Membre du Comité de Direction, il sera chargé de définir et mettre en œuvre la politique commerciale de la Société afin de promouvoir et développer les ventes de l'ensemble des lignes de produits (carcasse, muscle sous vide, steak haché...), tant en France qu'à l'exportation. Il définira une politique tarifaire dans le souci du maintien des marges et du développement de la rentabilité. Il animera les équipes commerciales dont il orientera constamment les actions en fonction des exigences de la distribution. Il mènera les négociations avec les principales centrales d'achat. Il se tiendra au courant de l'évolution du marché et de la concurrence. Ce poste conviendrait à un homme âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure et connaissant la grande distribution et la vente de produits de grande consommation à rotation rapide (produits frais, etc.).

Écrire sous référence 940/M à:

GRH Conseils

3, avenue de Ségur - 75007 PARIS -
Discrétion assurée.

Le Monde INTERNATIONAL

INGENIEUR EXPLOITATION GABON

Nous sommes une importante Société Commerciale, filiale d'un Groupe international de premier plan, et nous recherchons pour le GABON un INGENIEUR EXPLOITATION.

Le titulaire du poste sera responsable de la construction et de l'entretien des installations industrielles et des moyens de distribution.

De nationalité gabonaise, il sera diplômé d'une Ecole d'ingénieur, option électromécanique (INSA, ENSI) et aura de solides connaissances en mécanique générale et, si possible, en génie civil et une expérience réussie de 2 à 3 ans dans un poste similaire.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), s/réf. 4972/LM, à

MEDIA PA 71, av. Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

BANQUE IMPORTANTE EN GUYANE

recherche
pour remplacer à terme

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE COMPTABILITÉ

Jeune titulaire du DECS (ou niveau équivalent) avec 2 à 3 ans d'expérience en entreprise.

Sens des responsabilités et esprit d'initiative, indispensables, ainsi qu'aptitude à motiver et diriger une équipe.

Ecrire sous le n° 8 809 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Dynamique, agressif, avec grande initiative et dons d'organisateur, recherché par important groupe financier espagnol, pour créer et diriger le département commercial de sa filiale française. Expérience requise dans la commercialisation de valeurs et, si possible, diplômé en droit ou sciences économiques. Indispensable de savoir parler et écrire correctement la langue espagnole. Sa rémunération sera à base de commissions et différentiels.

Ecrire en joignant C.V., photo récente et téléphone de contact en indiquant sur l'enveloppe la réf. 6908 au
GUPPO PUBLICIDAD
Gran Via Corts Catalanes, 583 ent., 1a
08011 BARCELONA (España).

Urgent, fam. franco-allem., 2 enfants, rég. Francfort, ch. J.F. ou J.H. au pair, bonne rémunér. Tél. 19-49-2251-80270. Nous vous rappelions.

Australian Investment, Bank seeks individual fluent in French and English with economics background for institutional équity team. Please send resume in english ATTN. Mr. Coleman, Bain and Co., 115, Houndsditch, London EC3A, 7BU.

Ecole intern. Etat d'ingénieurs de l'équipement rural recherche pour septembre 1987 UN INGÉNIEUR QUALIFIÉ HYDRAULICIEN génie rural. Réponse manuscrite urgente avec c.v., publication récente à bureau formations rurales ministère coopération Paris et EIER B.P. 7023 Ouaga Burkina-Faso. Possibilité entrevue sur convocation 10 ou 11 sept.

URGENT
RECH. INSTITUTEUR
Logé – nourri
France et Etranger
Tél. : (16) 55-76-17-67.

Nous sommes une importante Société commerciale, filiale d'un Groupe International de premier plan, et nous recherchons pour le

GABON
ADJOINT CHEF COMPTABLE

Le titulaire de ce poste évolutif sera dans un premier temps l'adjoint au chef comptable, avant d'évoluer vers d'autres fonctions : trésorerie, budget, contrôle budgétaire etc.

Agé de 30 ans environ, le candidat devra avoir la nationalité gabonaise et être titulaire du DECS : une expérience réussie de 5 ans minimum dans un poste similaire est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prét.), s/réf. 4969/LM, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

THE BIGGEST WILL NEED THE BEST.
Challenging computer careers in Amadeus.

Based on a unique agreement between several of Europe's most important airlines, the Amadeus company has been formed to create the ultimate worldwide system for travel and travel-related services (airlines, hotels, rental cars, etc).

The Amadeus system will be based on state-of-the-art System One software from Texas Air and operate on the latest generation IBM mainframes.

Amadeus is a dynamic, independent organization with an international goal of becoming the leader in travel industry automation and the resources to ensure success.

We are going to experience a period of rapid growth which will generate exceptional career opportunities. If you have the following skills, we'd like to discuss these opportunities with you as soon as possible.

ACP/TPF PROGRAMMERS
Minimum 1 year applications, systems or communications experience in ACP/TPF.

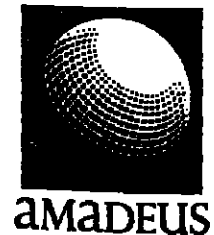
BASIC ASSEMBLER LANGUAGE PROGRAMMERS
University degree in Computer Science or equivalent and 1 year Basic Assembler language programming experience required. Selected candidates will be trained in ACP/TPF. The real time operating system developed by IBM for the airline industry.

PROGRAMMERS
Minimum 2 years experience in MVS or VM computer operations.

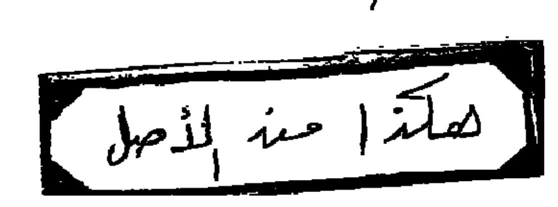
TELECOM PROFESSIONALS
Experienced Telecom professionals with extensive background in network design, traffic analysis, voice/data or communications.

For all positions the following is required:
Fluent spoken and written English. A second language would be appreciated (French, German, Spanish).
Immediate availability desirable.
Extensive training and education (6–12 months) will be provided in Europe and/or the USA before final integration in either our development company in Nice or our operations company in Munich.
You are very welcome to apply by sending a current resumé to:

AMADEUS
CASTELLANA 141, PLANTA 18
28046-MADRID
SPAIN



aMaDEUS
GLOBAL TRAVEL DISTRIBUTION



هكذا من الأصل





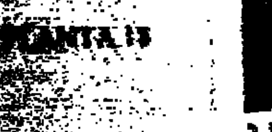













Economie

Le débat sur les dénationalisations

M. Balladur justifie le choix des « noyaux durs »

Les privatisations sont-elles l'occasion d'une mainmise du RPR sur les principaux leviers de l'économie française ? Appelés à intervenir mardi 15 septembre sur *« la privatisation et la participation »* lors d'un colloque organisé à Paris par *le Figaro*, M. Pierre Bérégovoy, l'ancien ministre socialiste de l'économie, et M. Edouard Balladur, l'actuel ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, ont consacré l'essentiel de leurs interventions à cette question.

Reconnaissant *« le succès obtenu par les premières privatisations »*, *« un hommage à ceux qui ont géré et nationalisé ces entreprises »*, M. Pierre Bérégovoy a néanmoins regretté la méthode choisie. *« Cela aurait pu être l'occasion d'accroître les fonds propres des entreprises »*, a-t-il affirmé. Contestant l'utilisation faite des fonds tirés de la privatisation, l'ancien ministre socialiste a ensuite vivement attaqué les choix du ministre d'Etat dans la constitution des « noyaux durs » d'actionnaires stables. *« Ces blocs de contrôle n'ont d'autre but que l'installation d'une caste de dirigeants cooptés. »* Les membres des « noyaux durs » des groupes privatisés n'ont, pour M. Bérégovoy, aucune légitimité. *« Ils sont le fait du prince »* et *« ont été soigneusement sélectionnés en fonction d'affinités... électives »*. L'opinion est choquée *« par ce véritable quadrillage de l'économie par une formation politique »*, estime l'ancien responsable de la Rue de Rivoli. Excluant pour l'avenir *« toute renationalisation systématique »*, mais envisageant de réexaminer *« la composition des « noyaux durs » sur le plan juridique et financier »*, M. Bérégovoy n'en estime pas moins nécessaire *« une pause dans le programme actuel de privatisation »*.

Intervenant quelques heures après, M. Edouard Balladur a exclu toute pause dans sa politique. Il a surtout tenu à justifier la nécessité des « noyaux durs » et les choix qu'il a été amené à faire. Rappelant qu'à ses yeux les groupes d'actionnaires stables au sein du capital des entreprises privatisées ne sont qu'un *« dispositif d'accompagnement »*, *« temporaire et transitoire »*, le ministre d'Etat a indiqué que ses choix avaient été guidés en fonction d'une *« double préoccupation : leur cohérence avec la stratégie de chaque entreprise privatisée, leur diversification »*. Les critères politiques ou partisans n'ont, selon lui, aucun rôle dans cette affaire. *« Nombre de groupes tenus pour faire partie des noyaux stables ont à leur tête des hommes choisis par l'ancien gouvernement »*. Le ministre de l'économie a estimé qu' *« en affublant, le plus souvent à tort et de façon qui prête à sourire, d'une étiquette partisane »* les dirigeants d'entreprises, il leur était causé un grand tort.

En tout état de cause, M. Balladur estime que *« le capitalisme français d'après les privatisations ne ressemblera pas à celui d'avant »*. La controverse actuelle sur les « noyaux durs » — et le mélange entre l'économie et la politique — est, à ses yeux, *« la meilleure démonstration de l'utilité des privatisations »*. Les entreprises ne vivront plus, à l'avenir, à l'heure de la politique.

Vente de la SCOR

M. Balladur a, par ailleurs, indiqué lors de cette même intervention qu'il avait signé les arrêtés autorisant les transferts de portefeuille des compagnies nationales d'assurances. Il annoncera, *« dans les deux prochaines semaines »* la compagnie qui sere privatisée la première. Il a indiqué qu'il avait autorisé la Caisse centrale de réassurance à céder 22 % de sa participation dans la Société commerciale de réassurance (la SCOR), ce qui entraînera la privatisation de cette dernière vers la fin de l'année.

Privatisations en circuit fermé

(Suite de la première page.)

« Je n'ai pas cinquante-deux amis » avait ironisé M. Balladur à Europe 1 fin août, en faisant référence aux cinquante-deux candidats retenus pour faire partie des « noyaux durs » de Paribas, de la BTP, de la BIMP, du CCF, d'Havas et de la Société générale. Un examen attentif des relations familiales, amicales ou politiques qui existent entre les « élus » et MM. Balladur et Chirac révèle pourtant une technostructure à dominante chiraquienne. Ce que M. Lang avait, avec quelque éclat, souligné cet été.

M. Balladur a beau s'offusquer des polémiques : les faits sont là. Les principales entreprises privatisées ou promises à la privatisation sont dirigées par des hommes sûrs, proches du pouvoir. Mieux, une fois passées au privé, leurs « noyaux durs » sont eux-mêmes composés de fidèles. Ce n'est pas causer un *« tort important »* à M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, présent dans le tour de table d'Havas, que de rappeler qu'il fut secrétaire général du RPR. Ni de constater les liens amicaux entre M. Chirac et M. Michel François-Poncet, président de Paribas, membre du « noyau dur » du même Havas, ou entre le premier ministre et M. Heilbronner, président du Groupe des assurances nationales (GAN), qui fait partie des « noyaux durs » de Paribas et de la Société générale. Les exemples peuvent être multipliés, avec la Compagnie générale d'électricité, la Société générale, l'Union des assurances de Paris (UAP) ou le Crédit commercial de France.

Signaler des amitiés ou un compagnonnage politique ne signifie pas qu'on mette en cause les compétences des dirigeants placés par le gouvernement à la tête des entreprises publiques. Mais on peut s'interroger sur le caractère systématique du phénomène. Nommés par l'Etat encore actionnaire, ces PDG se trouvent ensuite confortés par la privatisation organisée par ce même Etat. *« Il a fallu nommer soixante-cinq dirigeants, il y a un an*, a constaté M. Balladur au colloque du *Figaro*, *d'ores et déjà vingt-deux ne dépendent plus de l'Etat. »* Et il a ajouté : *« Une fois les privatisations opérées, aucun gouvernement, de droite ou de gauche, n'aura plus le pouvoir de placer à la tête de ces entreprises des hommes de sa mouvance. »* On ne pouvait mieux reconnaître la réalité des déviations étatiques...

Au-delà du procès politique qui peut ainsi être fait, la composition des « noyaux durs » recrée, quoi qu'en dise M. Balladur, les structures capitalistes françaises d'antan, avec tous leurs défauts.

Que constate-t-on ? La constitution d'un gigantesque autocontrôle à l'échelle de la nation fait de participations croisées, triangulaires ou en cascade, comme l'explique d'autre part l'économiste François Morin. Et ce, à partir d'un petit nombre de grosses sociétés privées ou prêtes à le devenir. Ainsi la Société générale détient-elle quelque 6 % dans la Compagnie générale d'électricité (CGE)... qui détient elle-même 2 % de la Société générale. Même chassé-croisé entre le Crédit commercial de France et la CGE, entre Saint-Gobain et la Générale des eaux (relation il est vrai ancienne). Et il ne serait pas étonnant de voir Saint-Gobain, qui a retrouvé un de ses actionnaires historiques avec la Compagnie financière de Suez, figurer au « noyau dur » dudit Suez, promis à la privatisation le 5 octobre.

Cet enchevêtrement d'intérêts communs se complique lorsque l'on observe les tours de table de certaines sociétés privées intervenant *dans les « noyaux durs »*. Qui trouve-t-on au capital de Schneider, membre du « noyau dur » de Paribas ? Le groupe d'assurances privé AXA et le groupe belge Bruxelles-Lambert, tous deux membres du noyau dur de ... Paribas. Même jeu d'ombres chinoises avec la société Frandev de M. Pierre Moussa, membre des « noyaux durs » de Paribas et de la Société générale, ou avec celle de M. Georges Pébereau, Marceau Investissements, elle aussi présente au capital de la Société générale.

Mainmise

Cette radioscopie conduit à trois constats. Le premier est que ce sont toujours les mêmes intervenants principaux que l'on retrouve dans les « noyaux durs » officiels, notamment dans les quatre plus grosses opérations — Paribas, CCF, Havas et Société générale. Si aucun candidat n'a été retenu plus de deux fois, une douzaine comptent quand même deux sélections, à savoir huit groupes d'assurances, publics ou privés, trois entreprises industrielles (CGE, Générale des eaux et Rhône-Poulenc) et une société financière (Frandev). Le deuxième constat est qu'en intégrant les autres participations de ces opérateurs, en particulier les portefeuilles des trois groupes publics d'assurances qui sont les trois premiers actionnaires de France, la mainmise sur la grande industrie et la finance nationales est quasi-complète. Le troisième, c'est que cette mainmise se fait à travers des apports de capitaux faibles : le principe des « noyaux durs » étant de donner à chacun des membres une participation minime.

La privatisation permet ainsi la restauration de ce que certains appelaient *« le capitalisme sans capitaux »*, typique d'un groupe comme Schneider. Tout en niant cette restauration, M. Balladur convient que les candidats prêts à mettre 100 milions de francs dans une privatisée ne sont pas légion. *« C'est le nombre limité de candidats qui pourrait me conduire, dans certains cas, à procéder à une troisième attribution. »* Un même groupe interviendrait donc dans trois « noyaux durs ». Reconnaître que l'on a affaire à un capitalisme étriqué et lui céder des entreprises publiques, redonner pouvoir à une oligarchie financière dont la gestion n'a pas toujours été brillante, accepter des investisseurs qui ne voient dans leur participation qu'un pur placement financier, est-ce vraiment bon pour l'industrie et l'économie françaises ? Telle est bien la question de fond. On ne peut dès lors que s'interroger sur la légitimité du désengagement complet de l'Etat s'il n'y avait pas de relève dans le privé.

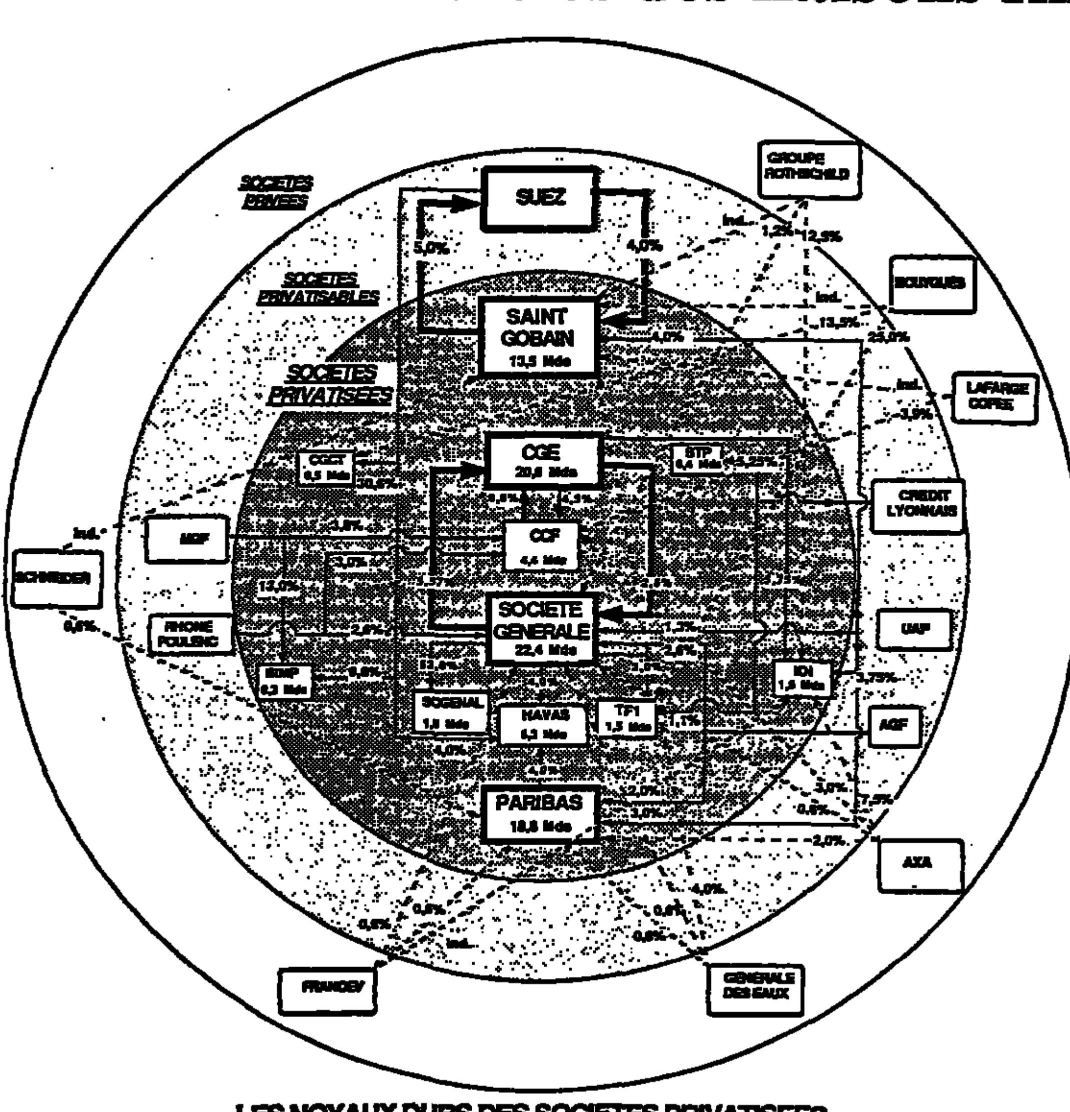
Le capitalisme français est-il définitivement pauvre en capitaux, attiré par l'auto-contrôle ou le copinage, bref archaïque ? Telle est en tout cas l'idée que l'on peut s'en faire au terme des dix mois de privatisations. Tout se passe en circuit fermé : les « deux cents familles » de naguère sont-elles devenues les « cinquante-deux amis » ?

Il y aurait donc de quoi désespérer, s'il n'était pas possible d'élargir, à l'inverse de M. Balladur, le champ de vision. Car il existe quand même de vrais capitalistes, en France, et M. Seydoux en investissant des centaines de millions dans le textile (Prouvost), en apporte la preuve. Ne pouvait-on compter sur ces conquérants et ne pas se limiter à l'establishment politico-financier ? La vraie rupture *« libérale »* n'est-elle pas là ?

CLAIRE BLANDIN.

Les trois cercles des liaisons financières

par François Morin
professeur à l'université de Toulouse-I



LES NOYAUX DURS DES SOCIETES PRIVATISEES

AU 1/09/87

Les liaisons financières figurant dans le premier cercle sont celles qui relient entre elles les sociétés privatisées par l'intermédiaire de leurs noyaux durs. Pour chaque société privatisée, il est indiqué la valeur retenue au moment de l'OPV (Offre Publique de Vente) en milliards de F.

Le second cercle retrace les liaisons financières des sociétés privatisables dans les sociétés déjà privatisées

Le troisième cercle présente les liaisons financières des sociétés privées dans les sociétés déjà privatisées

Près de dix mois se sont écoulés depuis la première privatisation (l'offre publique de vente de Saint-Gobain remonte au 24 novembre 1986). Si le processus engagé a révélé des aspects particulièrement attractifs et généreux, compte tenu des cours boursiers demeurés jusqu'à présent supérieurs aux cours d'offres initiaux, il est d'autres aspects moins spectaculaires qui méritent d'être mis au jour.

Il s'agit d'abord de la logique de pouvoir qui préside à la recomposition de l'espace stratégique des grands groupes français ; ensuite du coût qu'entraîne cette recomposition, dont l'économie française commence à payer le véritable prix collectif.

Un des traits les plus frappants du processus de privatisation est, l'enjeu de pouvoir qu'il représente. Les sociétés privatisées sont, à une exception près, des holdings financières détenant des portefeuilles de titres plus ou moins importants et donnant accès au contrôle d'autres sociétés. Paribas et CGE sont ainsi des sociétés dont le pouvoir s'étend, pour chacune d'elles, sur plusieurs centaines de sociétés.

Mais qui, dorénavant, détient le contrôle en amont des sociétés privatisées ? L'examen des « noyaux durs », c'est-à-dire de ceux des actionnaires qui entendent se partager une influence réelle grâce aux participations circulaires, aux pouvoirs en blanc mais aussi à leur quote-part en capital (une participation de 1 % dans le capital de la CGE par exemple représente 710 000 actions) apporte des informations éclairantes qui peuvent s'analyser selon trois cercles concentriques.

Le premier cercle d'actionnaires n'est autre que celui des sociétés déjà privatisées elles-mêmes : c'est en quelque sorte une privatisation qui se boucle et se referme sur soi ! Il existe ainsi neuf participations financières, sous forme circulaire (autocontrôle) ou unilatérale, qui relient entre elles les sociétés privatisées créant un réseau structuré et solidaire. En tenant compte du poids des sociétés privatisées, la hiérarchie du réseau fait apparaître à ce niveau trois grands pôles :

● *Le pôle CGE-Société générale.* Il est structuré par un double autocontrôle (CGE-Société générale, et CGE-CCF). Ce pôle est d'un poids considérable : 43 milliards de francs ; on peut aujourd'hui dire qu'il est le plus puissant regroupement financier privé français ;

● *Le pôle Paribas.* Avec ses 18,8 milliards de francs, il ne vient qu'au second rang. Notons qu'il partage avec le précédent regroupement une influence conjointe sur l'agence Havas ;

● *Le pôle Saint-Gobain.* Il est à vocation principalement industrielle et son poids (13,5 milliards de francs) est en réalité, comme on le verra, sensiblement plus important.

Avec ces regroupements (93 % de la valeur des sociétés actuellement privatisées) se dessinent les contours du nouveau capitalisme financier à la française : configuration tripolaire et émergence d'un nouveau grand (CGE-Société générale). La bipolarisation Suez-Paribas, qui s'était cristallisée au début des années 70, est aujourd'hui dépassée. Une nouvelle distribution des pouvoirs se met en place (1).

Le deuxième cercle de propriétaires est celui des sociétés privatisables. Nous ne retenons ici que celles des sociétés privatisables qui, directement ou indirectement, détiennent deux participations ou plus dans les noyaux durs des sociétés privatisées. Ce nouveau cercle inclut, dans ces conditions, le groupe Suez, une composante « assurance » importante (UAP, AGF, MGF), ainsi que le groupe Rhône-Poulenc. Ces six entités donnent lieu à quinze liaisons financières dans les noyaux des privatisées.

Ce nouveau réseau de liaisons se superpose au précédent tout en renforçant la cohérence tripolaire initiale : l'autocontrôle Suez-Saint-Gobain reconstitue le pôle financier et industriel que l'on connaissait autrefois (son poids actuel tourne autour de 35 milliards de francs) les compagnies d'assurances — et principalement l'UAP — ont une présence largement répartie dans les trois regroupements.

Dès lors une privatisation rapide de ces sociétés — en raison de leur présence remarquable dans le premier cercle — constitue d'ores et déjà un enjeu nécessaire et important de l'accomplissement du processus de privatisation. Le retour au privé de Suez est programmé à partir du début octobre ; les autres, et particulièrement celui des assurances, seront-ils arrêtés prochainement ? Tout porte à le croire car tel est sans doute un des enjeux logiques du processus engagé avant l'élection présidentielle.

Escarmouches préparatoires

Le troisième cercle est celui de l'actionnariat privé dans les noyaux durs. Le nombre des participations s'élève à vingt qu'il faut comparer aux vingt-quatre des deux cercles précédents. La tendance est donc à ce que le nombre des relations externes aux sociétés privatisées (actuelles ou futures) soit légèrement inférieur à celui des liaisons internes.

Autrement dit, la configuration actuelle des liaisons financières laisse suggérer la mise en place d'un capitalisme financier, à trois grands pôles, dont la cohérence interne repose sur une communauté d'intérêts à laquelle peu sont élus. Conséquences : les responsabilités patrimoniales ne sont pas clairement identifiées et les pouvoirs de gestion sont délégués à des technostructures inexpugnables. Cette logique se trouve d'autant plus marquée que, parmi les sept groupes privés qui appartiennent au dernier cercle d'actionnaires, trois au moins (Schneider, Générale des eaux, et Axa) font largement appel aussi aux mécanismes de la propriété autocontrôlée pour assurer leur propre gestion.

La renaissance d'un capitalisme financier à la française est donc largement entamée. Il est à prévoir que d'ici deux ans, moment critique où les actionnaires des noyaux durs seront libérés de toute obligation de conserver leurs actions, des escarmouches préparatoires se produiront sur le marché boursier avant les grandes batailles de stabilisation réelle de l'actionnariat. La prise de participation récente de 5 % du groupe Lazard dans le CCF est *symptomatique de la guerre de mouvement qui se prépare.*

Or les capitaux qu'il faut mobiliser pour ces opérations son considérables. Prendre 4 % du capital de la Société générale revient aujourd'hui à 1 milliard de francs. Globalement, le coût des privatisations s'est élevé jusqu'à *présent à 92 milliards de* francs dont pas un sou n'est allé directement à l'investissement productif (sauf à la CGE). Il s'agit là d'une ponction financière sur l'épargne longue qui ne fera que s'élargir avec les prochaines privatisations et les futures batailles boursières.

Déjà la collecte de ressources sur les marchés de capitaux et singulièrement sur le marché obligataire est devenue depuis quelques mois difficile. Il est à craindre que la poursuite du processus de privatisation n'avive encore plus les tensions actuellement observables, auquel cas le collectif à payer pour ces jeux de pouvoir risque vraiment d'être très lourd.

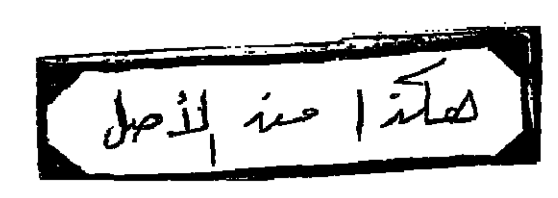
(1) Pour une rétrospective des rapports d'appropriation en France avant les privatisatins voir : « Propriété et pouvoir dans l'industrie », par le LEREP, Notes et Etudes Documentaires, 1987, nº 4832-4833.

Le comité d'entreprise d'Air France hostile à la privatisation de 15 % du capital

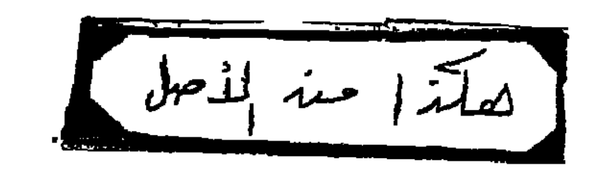
Le comité central d'entreprise (CCE) d'Air France s'est prononcé contre le projet d'offre publique de vente de la compagnie, qui aboutirait à mettre dans des mains privées 15 % des actions (*le Monde* du 23 juillet). Par 11 voix (7 FO, 1 SNPNC, 1 SNPL, 2 CFDT), contre 2 (la CGC et le président), le CCE a estimé que, dans un contexte où la direction cherche obstinément à diminuer le poids des charges salariales, *« l'ouverture du capital de la compagnie au secteur privé au nom d'impératifs financiers contribuera à faciliter l'application de ce type de mesures »*.

Selon le CCE, *« les capitaux privés qui vont s'investir ne pourront qu'encourager et développer des objectifs de rentabilité financière immédiate au détriment de la mission traditionnelle de service public de la compagnie nationale »*.









Economie

Cinquante-huit nouveaux projets enregistrés à Madrid

Le programme européen Eurêka continue d'avoir le vent en poupe

MADRID
de notre envoyé spécial

Les sceptiques, les méfiants, nombreux hier, en particulier à Bruxelles mais aussi à Bonn, ont eu tort. Eurêka, le programme européen de coopération technologique lancé en avril 1985 à l'initiative de M. François Mitterrand – et auquel participent vingt pays, – loin de s'essoufler, a, au contraire, le vent en poupe.

La démonstration de cette réussite a été faite à la cinquième Conférence ministérielle d'Eurêka qui s'est tenue, le mardi 15 septembre, à Madrid. Depuis le 1er septembre, c'est en effet l'Espagne qui, pour une période de neuf mois, assure la présidence. Ce sera, à compter du 1er octobre, au tour du Danemark.

La Conférence, ouverte par le roi Juan Carlos, a enregistré *cinquante-huit nouveaux projets* pour 4,9 milliards de francs, dont vingt-trois avec la participation d'entreprises françaises. C'est la tranche la plus importante, depuis qu'une première liste de dix projets a été rendue publique en novembre 1985, à Hanovre. Au total, cent soixante-cinq projets, dont quatre-vingt-cinq comportent une participation française, ont été lancés depuis le début de l'opération. Les cinquante-huit nouveaux projets représentent une masse d'investissement de 709 millions d'ECU (1 ECU = 6,90 francs environ). On évalue le *coût des cent soixante-cinq projets* à 4 milliards d'ECU.

Dans la très grande majorité des cas, contrairement à ce que redoutaient les détracteurs de l'exercice, il ne s'agit pas de « projets papiers » qui seraient conclus par des industriels cherchant un effet d'annonce pour être présents à toutes fins utiles dans une entreprise peut-être incertaine mais susceptible de donner lieu à des subventions.

Le déchet, dont on devine qu'il aurait été important si tel avait été l'état d'esprit des chefs d'entreprise, est très limité. *« Les échos qui nous viennent des pays, des institutions, des professionnels, nous montrent que les choses progressent, comme nous le souhaitons »*, a souligné M. Jacques Valade, ministre de la recherche, qui conduisait la délégation française avec MM. Alain Madelin, ministre de l'industrie, et Bernard Bosson, ministre des affaires européennes.

Le problème de financement

Sur les quatre-vingt-cinq projets qui ont été lancés depuis deux ans avec la participation d'entreprises françaises, trois seulement ont été abandonnés et un quatrième est en suspens. Un des rapports soumis à la conférence indique qu'en moyenne le financement public atteint 40 % du coût. Il varie bien sûr d'un pays à l'autre (ainsi la Suisse n'accorde pas de subvention à ses industriels), et d'un projet à l'autre. En France, la règle, définie au cours d'un comité interministériel qui s'est tenu en novembre sous la présidence de M. Jacques Chirac, est de limiter le concours public à 35 % avec éventuellement un coup de pouce *supplémentaire*, lorsqu'il s'agit desdites entreprises.

L'enveloppe globale affectée à Eurêka a alors été fixée à 900 millions de francs. Les crédits publics susceptibles d'être accordés à Eurêka étant en France, comme ailleurs, forcément limités, comment faire pour éviter que n'apparaissent des goulots d'étranglement, que des projets de recherche, forcément alléatoires, ne puissent voir le jour faute d'un soutien financier suffisant ? Paradoxalement, le succès d'Eurêka aggrave le problème. Il convient, comme le dit M. Madelin, de *« maîtriser l'explosion des financements publics »*. Le ministre français de l'industrie a soumis deux suggestions à ses collègues :

1) Chaque pays devrait appliquer au projet Eurêka son système fiscal le plus favorable. En France, celui des sociétés financières d'innovations (SFI) qui permettent un abattement fiscal de 75 % sur l'amortissement au cours de la première année.

Ce bénéfice du traitement SFI sera immédiatement de plein droit en France, pour les projets Eurêka, a précisé M. Madelin.

2) La mise en place d'un mécanisme d'assurance du risque technologique. Aujourd'hui, les compagnies ne couvrent pas un tel risque. Les états participants pourraient les inciter à le faire, en prenant en charge une partie de la prime qui serait réclamée aux industriels voulant s'engager dans un projet Eurêka.

Les systèmes nécessaires seraient prélevés sur les crédits affectés au financement public d'Eurêka. Ceux-ci se trouveraient de la sorte légèrement amputés (d'environ 5 %), mais le mécanisme d'assurance aurait un effet multiplicateur appréciable.

Les banques bénéficiant d'une garantie, les entreprises pourraient en effet lever bien davantage de capitaux auprès d'elles. En outre, les entreprises, surtout les PME – certaines en cas d'échec de se voir rembourser la moitié de leur investissement – seraient moins hésitantes à se lancer dans l'aventure technologique.

Le « suivi »

Les Vingt approfondiront cette question d'ici la prochaine session ministérielle, au printemps 1988.

Il en sera de même des problèmes que pose le « suivi » des projets : *« Une de nos principales préoccupations pour l'avenir est de savoir quels sont les résultats. Comment progressent les projets qui ont été lancés ? »*

« Au bout d'un certain temps, il convient que les enquêteurs présentent des rapports d'étapes, de telle manière que les pays concernés, que l'ensemble de la « Communauté Eurêka », sachent à quoi s'en tenir, et puissent, le cas échéant, réorienter un projet s'il n'a pas reçu un début d'exécution, ou si les circonstances extérieures l'exigent », a indiqué M. Valade.

Bref, les Vingt, qui, dans une première phase pour amorcer la pompe, avaient comme priorité de faire approuver des projets, ont maintenant comme premier souci d'en garantir le succès.

Les procédures de suivi qui vont être peu à peu adoptées permettront de vérifier que les industriels concernés ont mis en place une organisation internationale qui tient la route, que la coopération engagée sous les auspices d'Eurêka se déroule de façon régulière et satisfaisante. On n'exclut pas complètement une *« délabélisation »* pour sanctionner, si c'était nécessaire, ceux qui s'écarteraient de manière gênante des engagements pris.

PHILIPPE LEMAITRE.

Succès de CERISE

CERISE – pour Centre européen de recherches et d'images de synthèse – n'a pas quinze mois. Il a reçu en effet le label Eureka lors de la conférence ministérielle qui s'est tenue le 30 juin 1986 à Londres.

Initialement, c'était un projet franco-luxembourgeois présenté conjointement par, d'une part, le CESA, société française spécialisée dans les systèmes informatiques (Transpac, péage du métro), et, d'autre part, RTL-Productions. Les images de synthèse servent dans l'audiovisuel, mais aussi comme simulation pour évaluer et expérimenter les *nouveaux matériels*, ainsi que les logiciels de la CAO (conception assistée par ordinateur). Les deux sociétés se sont partagé la tâche. Le CESA est chargé de la mise au point des calculateurs, des logiciels, des stations de travaux ; RTL de l'expérimentation, de la production, de la formation.

CERISE, illustration sympathique du succès d'Eurêka, a vite mûri. Un nouveau centre de recherches a été installé sur le site de RTL-Productions, à Bertrange, au Grand-Duché.

Quinze personnes travaillent sur le projet à Luxembourg ; dix pour le CESA à Rennes. Le budget, *qui avait été initialement fixé* à 50 millions de francs pour un projet allant jusqu'à la fin 1990, va pouvoir être porté à 70 millions de francs avec l'arrivée très prochaine d'un nouvel associé, la société Telson de Madrid, qui entrera dans l'opération avec une mission très précise, la visualisation grâce à l'image de synthèse de projets d'architecture. CERISE *a encore quelques associés* potentiels en Europe, y compris en France, mais elle n'y a pas vraiment de concurrents. Ceux-ci sont aux Etats-Unis. Quant aux Japonais, ils sont, nous dit-on, en train d'arriver.

CERISE a bénéficié d'un financement public se situant entre 10 et 15 %.

Ph. L.

Les nouvelles priorités

Vingt et un des cinquante-huit projets approuvés à Madrid concernent la productique et la robotique. Leur coût atteint 242 *millions* d'ECU (1,640 milliard de francs), soit 34 % des 709 millions d'ECU (4,9 milliards de francs) qui sont au total investis dans les cinquante-huit projets. En seconde place, viennent six projets dont l'objet est de promouvoir la technologie du laser. Leur coût est évalué à 128 millions d'ECU (883 millions de francs), soit 18 % du total. *Les deux projets portant* sur l'environnement représentent un investissement de 105 millions d'ECU (724 millions de francs), soit 14,9 % du total.

- Neuf projets intéressent les technologies de l'information, avec un coût de 62 millions d'ECU (480 millions) ;
- Deux projets les télécommunications et l'audiovisuel (55 millions d'ECU, soit 379 mil*lions de francs*).
- Trois projets les transports, 53 millions d'ECU (360 millions de francs) ;
- Onze projets, les biotechnologies : 27 millions d'ECU (188 millions de francs) ;
- Trois projets l'énergie : 25 *millions d'ECU* (175 *millions* de francs) ;
- Deux projets les nouveaux matériaux : 10 millions d'ECU (soit 169 millions de francs).

Economie

CONJONCTURE

Avec le redressement du solde industriel

Le déficit commercial de la France ramené à 1,1 milliard de francs en août

Le déficit commercial de la France a été ramené, en août, à 1,1 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières, contre 3,1 milliards en juillet, *3,8 milliards en juin, 5,5 milliards en* mai. Ce redressement constitue pour le gouvernement un sujet de soulagement, tempéré par le caractère traditionnellement atypique des résultats du cœur de l'été. Parallèlement, le ministère de l'économie et des finances annonce, pour juillet, un retour au déficit de la balance des paiements courants. Selon des chiffres provisoires, ce déficit s'est élevé à 1,3 milliard de francs, alors que juin fait apparaître un excédent révisé en hausse et qui a finalement représenté 2,2 milliards. Le solde des sept premiers mois de l'année de la balance des paiements s'inscrit ainsi en rouge de 9,7 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières, contre un excédent de 14,1 milliards un an auparavant.

Nul ne peut affirmer, au vu des résultats commerciaux d'août que la dégradation du commerce extérieur français a enfin été stoppée. Certains éléments sont, certes, encourageants. L'aspect le plus inquiétant des échanges, la très rapide détérioration des échanges industriels, a été atténué par l'apparition d'un excédent de 1,2 milliard de francs, le premier depuis février 1987. Si l'on exclut la vente de cinq Airbus, totalisant près de 2 milliards de francs, les résultats sont moins brillants et chacun reconnaît qu'il faudra attendre plusieurs mois avant de pouvoir annoncer un retournement de tendance véritable.

L'évolution des autres postes ne fait pas apparaître, en effet, de changement majeur. Les échanges agro-alimentaires se tiennent toujours bien et ont été en excédent de 2,9 milliards de francs, contre 3,1 milliards en juillet. Quant à la facture énergétique, elle a été légèrement gonflée par la remontée des prix du baril de pétrole, pour atteindre 7,9 milliards de francs en août, contre 7,8 milliards un mois auparavant. Le ministère du commerce extérieur souligne toutefois un élément positif dans la répartition géographique des échanges. Le déficit avec la Communauté européenne a été ramené à 3,2 milliards de francs, son plus faible niveau depuis 1986. Plus satisfaisant si le mouvement se confirme à l'avenir, ce déficit a été ramené de 3,8 milliards en juillet, à 2,6 milliards en août avec la RFA, le moins mauvais résultat depuis janvier 1986.

● **Dépôt de bilan de Patrick SA.** — La société Patrick SA, l'un des principaux fabricants français de chaussures de sport, vient de déposer son bilan auprès du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon (Vendée). La société, qui emploie cinq cents personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 321 millions de francs en 1986. Cent salariés avaient déjà été licenciés il y a quelques mois. L'entreprise bénéficiera de la procédure du règlement judiciaire.

AGRICULTURE

Selon la FAO

Risque de pénurie en Ethiopie et baisse de la récolte mondiale de céréales

Dans un rapport publié le *15 septembre* à Rome, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit à nouveau une grave pénurie alimentaire en Ethiopie avant la fin de l'année si des mesures ne sont pas prises pour faire parvenir à temps des disponibilités supplémentaires.

« Les perspectives de récolte dans les zones affectées du nord du pays sont aussi mauvaises qu'au moment de la sécheresse en 1984 », souligne le document de la FAO, qui insiste sur les menaces d'infestations d'acridiens (criquets) et sur l'insuffisance des pluies de mousson. Outre l'Ethiopie, le Mozambique, l'Angola, ainsi que plusieurs pays sahéliens (Niger, nord du Tchad) devraient connaître une offre alimentaire précaire.

La FAO a, par ailleurs, révisé à la baisse ses prévisions de production céréalière mondiale pour 1987. Celle-ci devrait atteindre 1 800 millions de tonnes, en repli de 3 % sur la production de la campagne précédente. Cette diminution tient essentiellement aux conditions de culture défavorables en Asie et à la réduction des surfaces ensemencées en Amérique du Nord et dans plusieurs autres régions exportatrices.

Pour la première fois depuis 1983-1984, la campagne 1987-1988 connaîtra une consommation mondiale supérieure à la production. Les stocks devraient aussi diminuer de 9 % pour s'établir autour de 406 millions de tonnes.

P et T

La déréglementation des télécommunications

Un débat, à défaut d'une loi

La grève dans les P et T, le mardi 15 septembre, à l'appel de la CGT et de quelques sections CFDT, contre le *« projet de privatisation »* de cette administration, a été peu suivie (12,2 % du personnel selon le ministère) même si la mobilisation a été plus forte dans quelques régions comme Paris (28 %). L'entourage de M. Longuet s'en félicite : *« Cela prouve que notre avant-projet de loi, transformant le statut d'administration des P et T en celui d'une entreprise publique et introduisant la concurrence, ne provoque pas de blocage massif du personnel »*. Par ailleurs, la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), que M. Longuet avait consultée sur son texte, a rendu, le même jour, un avis plutôt favorable sur le fond.

M. Longuet avance donc à petits pas vers la libéralisation des P et T. La prochaine étape pourrait être de soumettre le texte, cette fois-ci, au Conseil économique et social, afin d'élargir le débat à l'ensemble des organisations professionnelles.

Convaincu de l'absolue nécessité d'une déréglementation des télécommunications françaises, à l'image de ce qui se passe dans les autres pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Japon et même RFA, où un texte réformant la Bundespost devrait être adopté dans les jours qui viennent), le ministre délégué essaie de pousser sa réforme en provoquant un débat national sur le sujet. Il s'agit de s'expliquer et de convaincre l'opinion et les syndicats que la France ne peut plus s'isoler du contexte mondial, sous peine de voir ses télécommunications, aujourd'hui en pointe, se racornir et perdre de leur compétitivité sous le régime dépassé du monopole.

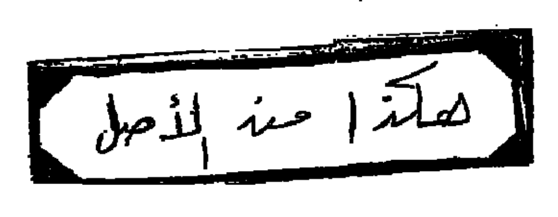
Mais, M. Longuet n'ignore pas que les obstacles sur sa route sont trop hauts pour aboutir avant l'élection présidentielle : M. Chirac a promis à M. Bergeron de ne pas toucher au statut, et le calendrier législatif est déjà très chargé. Le ministre semble s'être fait une raison : il est désormais très improbable que le projet de loi puisse être adopté avant 1988. Mais l'important est que l'idée du changement progresse. *« M. Longuet travaille pour son successeur »*, se flatte son entourage.

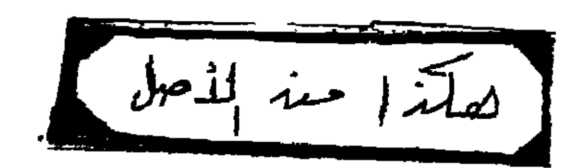
E. L. B.

EN BREF

● **Relèvement des consultations des médecins spécialistes.** — Depuis le mardi 15 septembre, le tarif de la consultation des médecins spécialistes a été porté à 125 F, celui de la consultation des psychiatres à 195 F. Ils avaient déjà été relevés de 110 F à 118 F et de 175 F à 185 F respectivement le 17 avril dernier. La consultation des généralistes est à 85 F depuis le 1er septembre. Elle avait été portée de 75 F à 80 F le 18 décembre 1986, mais l'application de la deuxième hausse, prévue le 1er juin, avait été retardée de trois mois par le gouvernement.

● **Grève des contrôleurs CGT à la SNCF.** — La CGT appelle les contrôleurs de la SNCF à une *« semaine d'explication, de sensibilisation et d'action »* du 15 au 20 septembre. Ce mouvement doit se traduire par des arrêts de travail du 17 septembre à 20 heures au 19 à 20 heures. La CGT dénonce le projet de la direction de supprimer *« au moins cinq cent cinquante agents dans les deux ans »*.





Economie

Selon la Société financière internationale

En boudant le tiers-monde, les investisseurs risquent de décourager les efforts de redressement

Ironie de l'histoire. Au moment où les pays en développement jouent la carte de l'efficacité, permettant d'*« escompter un redressement acceptable de l'investissement »*, les capitaux privés, qui affluaient du temps d'une gestion souvent chaotique, continuent à leur faire défaut. Ce constat se retrouve en filigrane dans l'ensemble du rapport annuel de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans la promotion du secteur privé.

La mise en œuvre de politiques libérales susceptibles de séduire les investisseurs des pays industriels s'est développée : politiques plus réalistes des parités monétaires, ouverture des frontières, réduction du contrôle des prix, privatisations des entreprises publiques – pour des raisons d'*« urgences budgétaires »* très souvent. Autant de mesures parfois politiquement explosives dont les gouvernements n'ont guère tiré bénéfice dans une conjoncture internationale défavorable.

Alors que la chute des produits de base annulait, pour nombre de pays du tiers-monde, les retombées positives de la baisse des taux d'intérêt sur les remboursements du service de la dette, les investissements continuaient de se raréfier. Leur hausse, de 10 milliards de dollars environ en 1986, recouvre un attrait accru pour l'Asie, alors que les flux ont à nouveau baissé vers l'Afrique. Une évolution qui risque de décourager les meilleurs volontés, selon les auteurs du rapport. Aussi bien la SFI tente-t-elle, par une diversification de ses opérations, de réalimenter, modestement, la pompe des capitaux.

Un certain nombre de priorités

Cet objectif n'est pas évident pour l'institution. Le programme quinquennal établi pour la période 1984-1989 a dû être révisé pour tenir compte des réticences des banques privées à intervenir dans des cofinancements, même lorsqu'elles bénéficient de la garantie de la SFI et, par là même, de la Banque mondiale. Pour ces cinq années, l'objectif de l'institution a été maintenu à 4,4 milliards de dollars d'interventions, mais les estimations de prêts syndiqués ont été réduites d'un peu moins de 1 milliard de dollars. Au total, les financements d'investissements risquent de ne représenter que 6,5 milliards de dollars d'ici à la fin de la décennie.

Les comptes même pour l'exercice terminé le 30 juin 1987 sont une illustration de cette tendance. Pour ce qui la concerne – car elle intervient également pour le compte d'autres investisseurs, – la SFI a augmenté de 45 % ses engagements, qui ont représenté 742 millions de dollars. Mais les fonds effectivement versés, autrement dit les *« décaissements »*, se sont stabilisés d'une année sur l'autre pour atteindre 328 millions de dollars.

Condamnés à subir eux aussi la conjoncture peu porteuse des mois à venir, les dirigeants de l'organisation se sont fixé un certain nombre de priorités.

La prudence l'emportera à l'avenir dans le secteur pétrolier, où la SFI avait un temps pensé intervenir largement. Par contre, pour les pays les moins démunis, un effort particulier sera réalisé en faveur de l'essor des marchés financiers. A l'autre bout de la chaîne, pour les pays les plus pauvres, généralement en Afrique sub-saharienne, les initiatives se multiplient *(voir encadré)* pour faciliter l'émergence d'un secteur privé et d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Dans tous les cas de nations surendettées, l'institution tente de faciliter et de rationaliser la conversion d'une part des dettes en prises de participation. Un système encore marginal : à eux cinq, l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique et les Philippines ont converti un peu moins de 2 % de l'encours total de leur dette, soit environ 4 milliards de dollars. Le système permet malgré tout de convertir une part des créances en investissements productifs qui font cruellement défaut au tiers-monde.

F.Cr.



Pour l'émergence de gestionnaires africains

« La SFI consacre plus de temps et d'effectifs à l'Afrique sub-saharienne qu'aux autres régions pour faciliter l'émergence d'un secteur privé », reconnaît le vice-président exécutif de la SFI, Sir William Ryrie. De fait, les initiatives, peu spectaculaires mais nombreuses, se sont succédé ces dernières années pour soutenir un secteur encore souvent en devenir.

Dernière née, l'AMSCo, selon son sigle anglo-saxon (African Management Services Company), ou compagnie de services de gestion pour les entreprises africaines, a un triple objectif : effectuer un « diagnostic » des besoins des entreprises africaines, mettre à leur disposition des cadres, former un encadrement national. Lancée avec le PNUD (programme de développement des Nations unies), un regroupement d'industriels qui lui est affilié, le Conseil industriel de développement (CID) et la Banque africaine de développement (BAD), l'AMSCo disposera de deux fonds distincts de 7 millions de dollars chacun, destinés l'un à la formation, l'autre au financement de prêts à moyen terme pour les sociétés ne disposant pas des moyens financiers suffisants pour payer les services de la nouvelle société.

Quatre types d'actionnaires ont d'ores et déjà été définis : des sociétés de développement type SFI ou Caisse centrale de coopération pour la France ; un expert, la firme britannique Coopers and Lybrand ; une cinquantaine de sociétés privées, parmi lesquelles une dizaine de françaises, chacune participant à hauteur de 50 000 dollars. Un projet dont le caractère est encore *« expérimental »*, selon Sir William, mais qui, à ses yeux, pourrait répondre aux besoins bien particuliers des sociétés africaines en mal de techniques de gestion.

ÉTRANGER

La présentation du budget

Léger assouplissement de l'austérité aux Pays-Bas

AMSTERDAM
de notre correspondant

Le gouvernement de centre-droit néerlandais a présenté au Parlement un budget doux-amer. De modestes allégements fiscaux se conjuguent à une série de restrictions au système de l'Etat providence d'antan, et, en 1988, le taux de chômage continuera de figurer parmi les plus élevés du monde industrialisé.

« Austérité » reste le mot-clé du budget présenté mardi 15 septembre à La Haye par le gouvernement de M. Ruud Lubbers, dirigeant de la coalition des chrétiens-démocrates et des libéraux-conservateurs.

Les dépenses publiques, de 168 milliards de florins, soit près de 499 milliards de francs (1), sont en baisse de 7 milliards de florins sur le budget précédent. Mais le déficit de l'Etat sera encore de l'ordre de 7,2 % du PNB, une contraction de 0,4 % seulement par rapport à cette année. Les effets des réductions se feront sentir, notamment, par des diminutions de nombreuses subventions perçues jusqu'ici comme des droits acquis. Dans des domaines comme la santé publique, le logement, l'enseignement et l'aide judiciaire, les citoyens devront désormais s'habituer à se passer des différentes formes d'assistance de l'Etat. Cela est conforme à la philosophie gouvernementale, selon laquelle l'Etat a été considéré pendant trop longtemps comme une source intarissable de largesses.

Mais les Néerlandais bénéficieront d'une réduction des impôts de 1 %, qui, doublée d'une modeste augmentation des salaires dans le secteur privé, entraînera une hausse de 1,5 % du pouvoir d'achat. Celui des fonctionnaires et des bénéficiaires d'allocations sociales sera, en revanche, stabilisé. Au total, le ministre des finances, M. Onno Rudig, l'a reconnu, le déficit budgétaire est encore loin de l'objectif fixé, pour 1990, à 5,25 % du PNB.

M. Lubbers aura pourtant du mal à gagner son pari selon lequel, en 1990, à la fin de son mandat, le nombre de chômeurs devrait être réduit à 500 000. En raison notamment de la faible croissance économique prévue (2,75 %) et de la quasi-stagnation de la consommation intérieure, le nombre des sans-emplois, en 1988, ne baissera que de 25 000 et atteindra 655 000, soit quelque 12 % de la population active. Et cela en dépit des mesures anti-chômage prévues en 1988 pour un montant global de 1 milliard de florins. Parmi les chômeurs officiellement inscrits, 72 500 sont des étrangers – 40 % des Turcs se trouvent sans travail et 38 % des Marocains. Le syndicat protestant CNV a proposé récemment de réactiver l'embauche des immigrés afin de ne pas les marginaliser davantage.

Le grand syndicat socialiste FNV prévoit *« une détérioration de la qualité de la société »* à la suite des projets gouvernementaux, qui ont provoqué une satisfaction modérée parmi les organisations patronales. La grogne est de rigueur également parmi les forces armées, qui n'échappent pas à la rigueur et dont les dépenses ne pourront s'accroître que d'un demi-point, tandis que la norme prônée par l'OTAN est de 3 % annuellement.

Cela n'empêche pas le gouvernement de souligner à qui veut l'entendre que les forces de l'ordre seront épargnées par la vague d'austérité. Dans son discours, la reine Beatrix avait mis l'accent sur la préoccupation grandissante des Néerlandais concernant leur sécurité.

RENÉ TER STEEGE.

(1) 1 florin = 2,97 F.

Economie

ÉTRANGER

La Chine refuse 165 locomotives d'Alsthom

La République populaire de Chine et la société française Alsthom sont en conflit sur l'exécution d'un contrat de livraison de trois cents locomotives (2,5 milliards de francs) que le constructeur doit achever le 15 octobre prochain. Arguant de défauts techniques, les Chinois ont retiré leurs contrôleurs de l'usine de Belfort où ils réceptionnaient les locomotives, commandées en 1985, à la cadence d'une par jour. Cent soixante-cinq locomotives sont bloquées sur les quais de Marseille, à La Rochelle ainsi que chez certains des constructeurs européens associés, Brown Boveri, AEC, Siemens et AEG.

Chez Alsthom, on déclare que les problèmes habituels de mise au point ont été résolus. On estime que l'attitude chinoise est destinée à pousser Alsthom au perfectionnisme, afin de lui infliger des pénalités de retard. On en veut pour preuve le refus des autorités chinoises de permettre aux techniciens français de se rendre en Chine pour corriger les défauts dont elles se plaignent. *« Ce sont d'habiles commerçants qui se trouvent à cours de devises »*, conclut-on chez Alsthom.

● **Grève chez Chrysler-Canada.** — Les dix mille ouvriers des quatre usines canadiennes de Chrysler sont en grève depuis le 15 septembre au matin, leur contrat précédent ayant expiré. Le syndicat des ouvriers de l'automobile demandait l'indexation des retraites sur l'inflation ; la direction de la firme n'acceptait qu'une indexation partielle et seulement pour les futurs retraités, à moins de réduire le relèvement des salaires. Elle jugeait la mesure, qu'elle évaluait à 37,5 millions de dollars par an, trop coûteuse. On estime qu'une semaine de grève représente un manque à gagner de 60 à 75 millions de dollars.

REPÈRES

Production industrielle

Ralentissement aux Etats-Unis en août

La production industrielle n'a progressé que de 0,3 % en août, en raison essentiellement de la contraction de 11 % sur un mois du secteur automobile. Ce sont pourtant les ventes d'automobiles à des prix exceptionnellement bas pour réduire les stocks, qui sont à l'origine de la progression de 1,3 % des ventes de détail durant ce même mois d'août. Au total, le niveau de l'indice de la production industrielle était, le mois dernier, inférieur de 4,5 % à celui d'août 1986.

Banques

La plus grande perte trimestrielle depuis 1934

Le secteur bancaire américain a enregistré une perte de 10,6 milliards de dollars (63,6 milliards de francs) durant le second trimestre 1987, pour la première fois depuis la grande dépression des années 30, a annoncé le Federal Deposit Insurance Corp (FDIC). Le président de cet organisme fédéral de garantie des dépôts bancaires, M. William Seidman, après avoir souligné qu'il s'agissait des plus mauvais résultats enregistrés depuis que le FDIC opère, soit depuis 1934, a attribué ce revers à l'accumulation de 21,2 milliards de dollars de réserves pour créances douteuses.

Pour l'ensemble du premier semestre, les pertes bancaires sont ramenées à 5,3 milliards de dollars grâce aux bénéfices records enregistrés durant les trois premiers mois de l'année, et représentant 5,3 milliards de dollars. Selon M. Seidman, les résultats des banques devraient s'améliorer au cours des mois à venir et permettre à la profession de faire apparaître un bénéfice de 4,5 à 6 milliards de dollars en année pleine.

TRANSPORTS

UTA n'ira pas à New-York

M. Chirac protège Air France

Le premier ministre a décidé de remettre à plus tard la décision d'autoriser la compagnie UTA à se poser à New-York. Air France reste donc le seul transporteur français à desservir régulièrement la mégalopole américaine.

Le libéralisme de M. Chirac n'est plus ce qu'il était. Il y a un an, la compagnie UTA était autorisée à poser ses appareils pour la première fois à San-Francisco, comme elle le réclamait à cor et à cri pour compenser la chute de son trafic dans le Pacifique et en Afrique, où la cantonnait un partage du monde avec Air France vieux d'un quart de siècle. En compensation, la compagnie nationale recevait le droit de desservir Tahiti où UTA opérait auparavant seule. Le ministre des transports, M. Jacques Douffiagues, expérimentait, une fois de plus, sa tactique du *« libéralisme pas à pas »*. Malgré les alarmes d'Air France, qui critiquait cette concurrence franco-française, le trafic des compagnies françaises vers la côte californienne a crû, en un an, de 33 %.

On s'attendait que ce succès soit suivi d'un nouveau pas, à savoir l'autorisation pour UTA d'atterrir sur l'aéroport new-yorkais de Newark, le Conseil supérieur de l'aviation marchande ayant donné son accord en juin. M. Chirac en a décidé autrement et renoué avec les réflexes protecteurs qui animent tous les gouvernements sans exception quand il s'agit d'Air France.

La première cause de ce revirement tient au président d'Air France. Nommé le 25 février à la tête de la compagnie, M. Jacques Friedmann, est un vieux compagnon du premier ministre qu'il a su convaincre de ce qu'il déclarait dans nos colonnes : *« L'arrivée d'UTA à New-York aggraverait la surcapacité sur l'Atlantique nord, nous affaiblirait face à nos grands concurrents américains et mordrait sur notre clientèle au départ de Paris »* (*le Monde* du 23 juillet).

La deuxième cause du dirigisme renaissant dans le domaine aérien tient à la solide inimitié qui oppose M. Chirac et M. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs, actionnaire principal d'UTA, depuis les péripéties de la cinquième chaîne de télévision.

Le premier ministre ayant choisi d'avantager un ami, il ne reste plus au bouillant PDG d'UTA, M. René Lapautre, qu'à sortir du long silence imposé par le ministre des transports et à exiger de pouvoir desservir le monde entier et d'abord l'Europe au nom du libéralisme prôné par le gouvernement. Le grand marché européen de 1992 oblige.

On suivra avec intérêt l'autre point de friction entre les deux compagnies internationales. Une bataille boursière feutrée autour des actions d'Air Inter oppose UTA (officiellement 14,69 % du capital d'Air Inter) et Air France (24,97 %). UTA serait en fait aujourd'hui à parité avec la compagnie nationale après de discrets rachats de titres. Le premier ministre volera-t-il, là encore, au secours d'Air France en obligeant le troisième gros actionnaire, la SNCF, à lui vendre la totalité des actions d'Air France qu'elle détient (24,97 %) ?

ALAIN FAUJAS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

PARIS, 16 septembre ↓

Effritement

Le mouvement de repli amorcé mardi s'est poursuivi le 16 septembre. L'indicateur de séance, après avoir ouvert à − 0,65 %, a continué de reculer pour terminer à − 0,81 %. Les jours se suivent et se ressemblent à moins d'une semaine de la liquidation. Les investisseurs préfèrent prendre quelques bénéfices sur leurs opérations du mois boursier de septembre. Cependant, le volume des échanges n'est pas considérable. *« Le marché ne demande qu'à repartir »*, soulignait un intervenant, en se basant sur les révisions à la hausse des prévisions de résultats pour 1988 des sociétés et sur l'amélioration de certains indicateurs économiques. Toutefois, le sévère repli de Wall Street lors de sa séance de mardi a pu peser sur les transactions à Paris. Les déclarations du ministre des finances, M. Edouard Balladur, affirmant qu'il n'apercevait pas dans l'immédiat des perspectives de baisse des taux d'intérêt, a déconcerté les investisseurs sur le MATIF. Les contrats ont encore enregistré des replis notables. Sur le marché des actions, la cotation de Prouvost a repris après quarante-huit heures de suspension. Près de 35 000 titres étaient échangés. Le groupe lainier figurait parmi les plus fortes hausses de la séance. On remarquait également les progressions du CGE participatif et du Roussel Uclaf. En revanche, parmi les replis sensibles s'inscrivaient la Géophysique, l'UCB, Crouzet et Siminco.

Sur le marché des options sur actions, le rodage se poursuit, et la cotation d'options sur l'indice CAC devrait débuter au début de l'année 1988. Par ailleurs, en janvier, la Compagnie des agents de change organisera les premières Rencontres internationales de la Bourse de Paris pour sensibiliser l'ensemble de la communauté financière, tant française qu'étrangère, à la modernisation du marché.

NEW-YORK, 15 sept. ↓

Rechute

Après la hausse sensible de lundi, la Bourse de New-York a de nouveau faibli mardi. L'indice Dow Jones a clôturé à 2 566,58, en baisse de 46,46 points, une des plus fortes de son histoire. Le volume des échanges a atteint 136,24 millions de titres, contre 154,38 millions à la séance précédente. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des hausses : 1 169 contre 419, et 401 titres ont été échangés.

Au cours des quatre séances précédentes, le Dow Jones avait progressé de 56 points. La chute brutale a été provoquée par une succession de nouvelles économiques décevantes, qui ont ébranlé la confiance du marché. Les investisseurs craignent une relance de l'inflation et un relèvement supplémentaire du taux d'escompte au regard de la hausse des taux d'intérêt obligataires provoquée par la chute du dollar.

IBM, une fois encore, a donné le ton, entraînant dans sa chute le reste de la cote. La valeur a cédé 4 3/4. Newmont Mining a bénéficié d'une surenchère grâce à l'offre d'achat par un groupe d'investisseurs, le cours de l'action est monté de 5 3/8 points.

Elle n'est pas seule. Parmi les autres valeurs les plus actives, on notait Foster Wheeler Corp (2,066 millions de transactions), Manufacturers Hanover (1,720 million), Santa Fe-South Pacific (1,396 million), Chemical New York (1,072 million).

VALEURS	Cours du 14 sept.	Cours du 15 sept.
Alcoa	60 1/4	59
Allegis (ex-UAL)	98 1/8	98 1/4
A.T.T.	32 7/8	32 1/8
Boeing	52 3/8	51 1/8
Chase Manhattan Bank	38 3/8	37 7/8
Du Pont de Nemours	117 5/8	114 1/4
Eastman Kodak	100 5/8	99 1/4
Exxon	94	46 3/4
Ford	108 3/4	104 3/8
General Electric	61 1/2	58 1/2
General Motors	88 3/4	87 1/2
Goodyear	72	71
I.B.M.	162 1/2	157 3/4
I.T.T.	63 1/8	62 1/8
Mobil Oil	48	47 1/2
Pfizer	70 1/2	69 3/8
Schlumberger	45 3/8	45
Texaco	40 1/4	39 3/4
Union Carbide	28 1/4	27 3/4
U.S.X.	35 1/8	34 5/8
Westinghouse	70	68 5/8
Xerox Corp.	79 1/4	78 1/2

CHANGES

Dollar : 6,0445 F ↓

Le dollar a fléchi mercredi après l'annonce d'un déficit record de la balance des paiements américaine. Le franc, en revanche, s'est raffermi par rapport au deutschemark, qui est revenu à 3,3350 F.

FRANCFORT	15 sept.	16 sept.
Dollar (en DM) ..	1,8070	1,8020

TOKYO	15 sept.	16 sept.
Dollar (en yens) ..	144	143,65

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (16 sept.)	7 3/8 %
New-York (15 sept.)	7 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	14 sept.	15 sept.
Valeurs françaises ..	107,4	106,8
Valeurs étrangères .	135	135,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	431,60	429,70

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	14 sept.	15 sept.
Industrielles	2613,04	2566,58

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	14 sept.	15 sept.
Industrielles	1 775,40	1 775,40
Mines d'or	449,50	445,80
Fonds d'Etat	85,47	85,45

TOKYO

	14 sept.	16 sept.
Nikkeï Dow Jones	24954	24967,73
Indice général ...	2065,47	2061,71

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 15 sept. 1987
Nombre de contrats : 87 672

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	98,35	97,65	97,35	98,10
Précédent	99,25	98,80	98,55	98,35

LA VIE DE LA COTE

ITT GARDE SA PARTICIPATION DANS ALCATEL NV. — ITT garde sa participation dans Alcatel NV. Les responsables d'ITT ont adressé, le mardi 15 septembre, à l'issue du conseil d'administration, un satisfecit à la CGE sous la forme du paiement en cash de 180 millions de dollars (1 milliard de francs). La somme permettra à ITT de conserver à hauteur de 37 % sa participation dans la filiale américaine de la CGE, Alcatel NV.

ROWNTREE MACKINTOSH. — Augmentation de 83 % du bénéfice imposable. La grande société alimentaire Rowntree Mackintosh a annoncé, la semaine dernière, une hausse de 83 % de son bénéfice au premier semestre, soit 38,1 millions de livres (380 millions de francs), contre 20,8 millions au semestre correspondant l'année précédente. Le résultat dépasse les prévisions des analystes boursiers.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

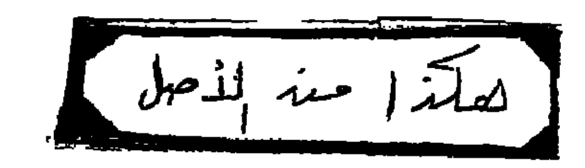
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,0420	6,0440	− 5	+ 10	+ 0	+ 25	+ 70	+ 150
$ can.	4,6050	4,6100	− 70	− 45	− 135	− 95	− 350	− 250
Yen (100)	4,2025	4,2075	+ 110	+ 140	+ 225	+ 275	+ 775	+ 875
DM	3,3340	3,3360	+ 95	+ 110	+ 195	+ 220	+ 615	+ 680
Florin	2,9645	2,9680	+ 50	+ 60	+ 110	+ 130	+ 380	+ 430
F.B. (100)	16,0675	16,0825	+ 120	+ 200	+ 250	+ 350	+ 1000	+ 1400
F.S.	4,0225	4,0275	+ 125	+ 150	+ 250	+ 300	+ 800	+ 875
L (1 000)	4,6225	4,6325	− 375	− 275	− 600	− 500	− 1300	− 1100
£	9,9300	9,9400	− 200	− 160	− 400	− 325	− 975	− 775

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/8	7 3/8	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 15/16	8 1/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 7/16	4 9/16
Florin	4 7/8	5 1/8	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6 1/4	6 5/8	6 3/8	6 3/4	6 3/4	7 1/8
F.S.	1 1/2	2	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	12	15	14 1/4	15 1/4	14 1/8	14 3/4	13 3/4	14 1/4
£	9 1/8	9 3/8	9 5/8	9 3/4	9 7/8	10	10 1/4	10 3/8
F. franç.	7	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل



nciers

YORK, 16 sept.

ICES BOURSIERS

NEW-YORK

LONDRES

TOKYO

A COTE

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 16 SEPTEMBRE

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1802	4,5 % 1973	1861 10	1865	1865	+ 0 21
4265	C.N.E. 3 %	4270	4270	4270	....
1187	B.N.P. T.P.	1216	1210	1210	- 0 40
1128	C.C.F. T.P.	1134	1134	1134	....
1249	Créd. Lyon. T.P.	1269	1271	1271	+ 0 16
....	C.G.E. T.P.	3210	3280	3280	+ 2 18
1920	Renault T.P.	1981	1959	1960	- 1 05
2185	Rhone-Poul. T.P.	2050	2060	2060	+ 0 49
1265	St-Gobain T.P.	1305	1330	1330	+ 1 92
1220	Thomson T.P.	1257	1259	1257	....
460	Accor	469	464	464	- 1 07
530	Agence Havas	539	542	544	+ 0 93
675	Air Liquide	675	674	674	- 0 15
2380	Alcatel	2370	2375	2380	+ 0 42
2020	Als. Superm.	2085	2150	2150	+ 3 12
460	A.L.S.P.I.	490	483 20	477	- 2 65
385	Alsthom ★	378	367	370 30	- 2 04
2590	Arjom. Prioux	2650	2631	2631	- 0 72
570	Aussedat-Rey	634	630	634	....
1270	Aux. Entrepr. ★	1401	1400	1385	- 1 14
1060	Avions Dassault	1040	1050	1038	- 0 19
545	BAFIP	595	583	583	- 2 02
385	Bail-Equipem. ★	388	392	388 20	+ 0 05
810	Bail Investiss.	815	811	811	- 0 49
535	B.N.P. C.I.	475 40	470 40	471	- 0 93
690	Cie Bancaire	748	734	734	- 1 87
490	Bazar H.-V.	526	517	515	- 2 09
500	Béghin-Say ★	535	530	530	- 0 93
865	Berger (Ma)	870	880	880	- 1 15
730	Bic ★	801	800	795	- 0 75
1360	B.I.S.	1390	1389	1390	....
2950	Bongrain S.A.	2950	2890	2900	- 1 69
1200	Bouygues	1200	1186	1194	- 0 50
95	B.P. France	101	100	100	- 0 99
4980	B.S.N.	5380	5360	5350	- 0 56
2450	Cap Gem. S. ★	2445	2444	2440	- 0 20
1250	Carnaud	1388	1392	1391	+ 0 22
3290	Carrefour ★	3450	3435	3386	- 1 86
169	Casino	174	173	173 90	- 0 06
136	Casino A.D.P.	140 30	142	140 50	+ 0 14
1270	C.C.M.C.	1400	1400	1400	....
850	Cetelem	900	893	895	- 0 56
790	Cerus	800	785	785	- 1 88
2050	C.F.A.O.	2085	2085	2085	....
335	C.G.E.	337	337	338	+ 0 30
1300	C.G.I.P. ★	1341	1350	1340	- 0 07
1340	Chargeurs S.A.	1317	1285	1285	- 2 43
72	Chiers-Châtill.	73 10	72 70	72 80	- 0 41
1010	Ciments franç. ★	1161	1155	1171	+ 0 86
660	Club Méditerr.	643	633	635	- 1 24
161	Codetel ★	166	165	165 50	- 0 30
340	Cofimeg	321	321	321	....
2160	Colas	2288	2255	2260	- 1 22
265	Compt. Entrepr.	273	268	268	- 1 83
745	Compt. Mod.	761	779	780	+ 2 50
1250	Créd. Foncier	1279	1275	1277	- 0 16
525	Crédit F. Imm.	513	515	515	+ 0 39
135	C.C.F.	135	132	133 20	- 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
770	Créd. Lyon. (CI)	762	760	761	- 0 13
1130	Crédit Nat. ★	1195	1178	1180	- 1 26
230	Crouzet ★	245 70	240 20	236 30	- 3 83
3040	Damart S.A.	3250	3160	3190	- 1 85
430	Darty ★	470	465	462	- 1 70
355	Darty (DP)	365 60	370	366	+ 0 14
2020	De Dietrich	2255	2245	2245	- 0 44
300	Dév. P.d.C. (Li)	314	316	316	+ 0 64
585	D.M.C.	588	582	585	- 0 51
465	Drouot Assur.	479	479	481 30	+ 0 48
2360	Docks France ★	2581	2581	2581	....
1080	Dumez ★	1186	1180	1174	- 1 01
1270	Eaux (Gén.)	1318	1303	1300	- 1 37
1210	Ecco ★	1371	1360	1360	- 0 80
1060	Electro-Finan.	1063	1050	1051	- 1 13
365	Elf-Aquitaine	363 90	360	363 50	- 0 10
315	— (certific.)	315	310	310	- 1 59
920	Epeda-B-Faure	947	930	942	- 0 53
3790	Essilor	3970	3940	3970	....
2770	Essilor Int. (DP)	2730	2700	2705	- 0 92
465	Esso S.A.F. ★	458	451	449	- 1 97
2180	Eurafrance	2395	2352	2355	- 1 67
1440	Eurocom ★	1452	1450	1450	- 0 14
4150	Euromarché	3970	3960	3980	+ 0 25
645	Europe n° 1 ★	625	620	620	- 0 80
1200	Exor	1275	1270	1270	- 0 39
715	Facom	757	770	759	+ 0 26
1121	Fichet-bauche	1265	1265	1265	....
200	Finextel ★	207 50	207 20	208	+ 0 24
143	Fives-Lille	157 70	157	158	+ 0 19
1250	Fromageries Bel	1325	1310	1315	- 0 75
1260	Gal. Lafayette ★	1390	1390	1387	- 0 22
450	Gascogne	433	430	430	- 0 69
2080	Gaz et Eaux	2140	2150	2150	+ 0 47
660	Géophysique ★	600	573	574	- 4 33
2380	Gerland	2680	2690	2690	....
680	GTM-Entrepose	704	688	715	+ 1 56
750	Guyenne-Gas. ★	741	743	740	- 0 13
2800	Hachette ★	2859	2850	2800	- 2 06
725	Hénin (La)	770	761	761	- 1 17
1420	Hutchinson	1474	1482	1482	+ 0 54
172	Imétal	187 90	188 50	188 50	+ 0 32
390	Imm. Plaine-M.	400	399	399	- 0 25
5140	Inst. Mérieux	5310	5220	5250	- 1 13
610	Interbail ★	515	510	518	+ 0 58
1450	Intertechnique	1470	1473	1473	+ 0 20
860	J. Lefebvre	839	835	825	- 1 67
1660	Lab. Bellon	1690	1690	1673	- 1 01
1660	Lafarge-Coppée	1707	1701	1698	- 0 52
1510	Lebon ★	1495	1500	1486	- 0 60
2780	Legrand	3245	3200	3220	- 0 77
2340	Legrand (DP)	2750	2770	2770	+ 0 73
795	Leroy-Somer ★	813	810	820	+ 0 86
2010	Lesieur	1940	1950	1950	+ 0 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
780	Locabail Immob.	730	736	737	+ 0 96
600	Locafrance ★	685	678	688	+ 0 44
880	Locindus	866	875	872	+ 0 69
1200	L. Vuitton S.A ★	1186	1186	1186	....
440	Luchaire	490	488	489	- 0 20
1470	Lyonn. Eaux ★	1452	1450	1440	- 0 83
68	Mais. Phénix	62 90	63 50	62 40	- 0 79
710	Majorette (Ly)	781	775	775	- 0 77
450	Mar. Wendel ★	456	455	448	- 1 75
1950	Martell	1885	1890	1890	+ 0 27
2100	Matra	2160	2130	2129	- 1 44
2460	Merlin-Gerin ★	2515	2540	2510	- 0 20
340	Michelin	341	339 90	339 90	- 0 32
1230	Midi (Cie)	1384	1352	1383	- 0 08
315	Midland Bk SA ★	319	316	315	- 1 25
1200	Min. Salsig. (Ma)	1210	1215	1215	+ 0 41
56	M.M. Penarroya	56 70	56	55 60	- 1 94
2960	Moët-Hennessy	2927	2910	2915	- 0 41
71	Moulinex	82 50	82 55	83	+ 0 61
985	Navig. Mixtes	1206	1193	1188	- 1 49
158	Nord-Est	159 90	159 40	159 40	- 0 31
430	Nordon (Ny)	464	460	460	- 0 86
545	Nouvelles Gal.	662	670	669	+ 1 06
1070	Occident. (Gén.)	1151	1138	1135	- 1 39
1620	Omn.F.Paris	1605	1581	1581	- 1 50
200	Olida-Caby	214 90	211	213	- 0 88
390	Opfi-Paribas	430	432	425	- 1 16
3860	Oréal (L')	3985	3985	3950	- 0 88
430	Paribas	436	436	434	- 0 45
610	Paris-Réesc. ★	664	658	665	+ 0 15
1230	Pechelbronn ★	1360	1360	1350	- 0 74
1310	Penhoet	1320	1321	1300	- 1 52
980	Pernod-Ricard	1008	995	995	- 1 29
1640	Peugeot S.A.	1635	1625	1625	- 0 60
14	Poclain	16 25	16 50	16 50	+ 1 54
2300	Poliet	2425	2410	2410	- 0 62
750	P.M. Labinal	738	733	733	- 0 68
3460	Presses Cité	3760	3710	3725	- 0 67
1150	Prétabail Sic.	1161	1151	1151	- 0 86
860	Primagaz	808	785	786	- 2 72
745	Printemps ★	735	732	732	- 0 41
2000	Promodès	2265	2250	2260	- 0 22
455	Prouvost S.A ★	618	619	660	+ 6 80
1640	Radiotechn.	1715	1700	1695	- 1 17
97	Raff. Dist. Total	103 20	102 60	104 80	+ 1 55
3080	Redoute (La) ★	3444	3400	3350	- 2 73
440	Rober financière	434	433	433	- 0 23
1480	Roussel-Uclaf	1501	1527	1527	+ 1 73
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5250	R. Impériale (Ly)	5480	5470	5470	- 0 36
220	Sade	230	227	227	- 1 30
1870	Sagem	1861	1850	1860	- 0 05
485	Saint-Gobain	505	507	509	+ 0 79
1270	St-Louis B.	1410	1367	1380	- 2 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1940	Salomon	1880	1895	1895	+ 0 80
1610	Salvepar	1690	1690	1690	....
740	Sanofi	776	769	770	- 0 77
770	S.A.T.	768	749	749	- 2 47
1370	Saupiquet (Na)	1460	1492	1492	+ 2 19
390	Schneider ★	454	450	450	- 0 88
116	S.C.O.A.	122 30	122 50	122 50	+ 0 16
715	S.C.R.E.G.	863	860	855	- 0 93
940	Seb ★	971	969	974	+ 0 31
430	Sefimeg	430	425 10	425 30	- 1 09
1400	S.F.I.M.	1480	1480	1442	- 2 57
63	S.G.E.	67	66	66 40	- 0 90
515	Sign. Ent. El. ★	560	551	550	- 1 79
930	Silic	990	992	992	+ 0 20
575	Simco-U.P.H. ★	580	575	573	- 1 21
405	Sinnor (Li)	380	380	380	....
1170	Skis Rossignol	1206	1220	1201	- 0 41
595	Sliminco	650	631	639	- 1 69
425	Société Générale	424	423	423	- 0 24
216	Sodexco	221 50	220	220	- 0 68
245	Sodero (Na)	236	235	235	- 0 42
2830	Sodexho	2800	2780	2780	- 0 71
131	Sogenal (Ny)	145	142	142	- 2 07
460	Sogerap	434	425	425	- 2 07
2530	Somm-Allib. ★	3055	3030	3038	- 0 56
850	Source Perrier	876	862	863	- 1 48
910	Sovac ★	1113	1112	1104	- 0 81
535	Spie-Batignol.	585	584	584	- 0 17
580	Strafor	614	610	610	- 0 65
325	Synthélabo ★	370	364	360	- 2 70
620	Talcs Luzenac	628	635	640	+ 1 91
3300	Tél. Elect.	3487	3478	3460	- 0 77
1220	Thomson-C.S.F.	1350	1335	1340	- 0 73
440	Total (CFP) ★	426	425	426	....
96	— (certific.)	98 20	99	97 05	- 1 17
1980	T.R.T.	2285	2225	2225	- 2 63
640	U.F.B.	615	600	601	- 2 28
1110	U.I.C.	1200	1175	1174	- 2 17
600	U.I.F.	600	600	600	....
800	U.I.S.	850	845	845	- 0 59
310	U.C.B. ★	309	308	299 90	- 2 94
695	Unibail	686	681	681	- 0 73
645	Valéo	688	684	684	- 0 58
56	Vallourec	66	63 60	63 60	- 3 64
470	Via Banque	471	468	468	- 0 64
1000	Elf-Gabon	985	972	972	- 1 32
162	Amax Inc.	160	158	158 10	- 1 19
235	Amer. Express	228	222	222	- 2 63
215	Amer. Teleph.	200 90	195 50	195 50	- 2 69
155	Anglo Amer. C.	162 30	159 60	160	- 1 42
735	Angold	727	727	727	....
1130	BASF (Akt)	1144	1135	1135	- 0 79
1200	Bayer	1198	1185	1185	- 1 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
134	Buffelsfont.	135 10	132 60	132 60	- 1 85
260	Chase Manh.	231	231	231	....
90	De Beers	94 80	94 80	94 80	....
2330	Deutsche Bank	2303	2293	2300	- 0 13
1200	Dresdner Bank	1190	1194	1194	+ 0 34
155	Driefontein Ctd	166 10	161	163	- 1 87
775	Du Pont-Nem.	720	697	698	- 3 06
620	Eastman Kodak	611	606	606	- 0 82
83	East Rand	81 40	81 40	81	- 0 49
295	Electrolux	309 50	307 50	307 50	- 0 65
250	Ericsson	223 40	218 20	218 20	- 2 33
610	Exxon Corp.	574	560	556	- 3 14
665	Ford Motors	648	626	626	- 3 40
99	Freegold	106	102 10	102 20	- 3 58
117	Gencor	130	132 10	131	+ 0 77
400	Gén. Electr.	370	362	362	- 2 16
625	Gén. Belgique	618	610	610	- 1 29
580	Gen. Motors	535	524	524	- 2 06
129	Goldfields	154	151 60	151 60	- 1 56
52	Gd Metropolitain	54 20	55 30	55 30	+ 2 03
94	Harmony	98 10	97 10	97	- 1 12
51	Hitachi	55 20	55 65	55 65	+ 0 82
1100	Hoechst Akt.	1090	1075	1090	....
151	Imp. Chemical	157 80	156 50	156 50	- 0 82
1060	IBM	872	860	860	- 1 23
395	ITT	387 50	380 50	380 50	- 1 81
175	Ito-Yokado	163	161	161 50	- 0 92
101	Matsushita	108 50	108 10	108 10	- 0 37
1260	Merck	1289	1284	1281	- 0 62
495	Minnesota M.	474	468 80	468 80	- 1 10
316	Mobil Corp.	287 60	290 50	290 50	+ 1 01
315	Morgan J.P.	297	292	292	- 1 68
42260	Nestlé	44300	43900	43900	- 0 90
220	Norsk Hydro	228	226 60	226 60	- 0 61
235	Ofsil	249	247	247	- 0 80
2240	Petrofina	2128	2055	2075	- 2 49
625	Philip Morris	697	688	688	- 1 29
168	Philips	155 10	153	154	- 0 71
....	Placer Dome	123	123	123	....
555	Quilmès	519	516	516	- 0 58
800	Randfontein	798	798	795	- 0 38
825	Royal Dutch	780	760	760	- 2 56
126	Rio Tinto Zinc	132	136 50	136 30	+ 3 26
105	St Helena Co	115	109 40	109 60	- 4 70
285	Schlumberger	276	276	276	....
135	Shell transp.	133	131 80	131 80	- 0 90
2230	Siemens A.G.	2218	2175	2175	- 1 94
215	Sony	214 20	212	211 50	- 1 26
205	T.D.K.	214	214 90	215	+ 0 47
27	Toshiba Corp.	29 25	30 85	30 70	+ 4 96
425	Unilever	432 50	417	417	- 3 58
355	Unit. Techn.	340	331 50	331 50	- 2 50
865	Vaal Reefs	853	835	836	- 2 11
345	Volvo	379	391	391	+ 3 17
370	West Deep	394	384	382	- 3 05
505	Xerox Corp.	482	480 50	480 50	- 0 31
2 88	Zambia Corp.	2 68	2 61	2 60	- 2 26

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9000	..
Emp. 8,80 % 77	125 80	2 813
8,80 % 78/93	100	1 794
10,80 % 79/94	102 50	0 384
13,25 % 80/90	105 55	3 837
13,80 % 80/87	....	12 704
13,80 % 81/99	106 16	9 283
16,20 % 82/90	114	10 963
16 % juin 82	115 70	4 372
14,60 % fév. 83	114 10	8 320
13,40 % déc. 83	113 50	9 912
12,20 % oct. 84	106 30	11 498
11 % fév. 85	104 50	6 288
10,26 % mars 86	99	5 298
ORT 12,75 % 83	1789	..
OAT 10 % 2000	95 90	3 087
OAT 9,90 % 1997	100 55	7 540
OAT 9,80 % 1996	96 90	6 175
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 10	1 863
CNB Paribas	102 05	1 863
CNB Suez	102 01	1 863
CNI janv. 82	102 05	1 863
PTT 11,20 % 85	101 80	8 174
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	104 90	2 998
CNT 9 % 86	90 30	3 607
CRH 10,90 % déc. 85	99 30	7 015
Métrologie I. 8 % 8/7	71 50	7 170

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1200	1200
Agache (Sté Fin.)	2570	2555
A.G.F. (St Cent.)	800	801
Applic. Hydraul.	840	880
Arbel	420	424
Astorg	375	375
Avenir Publicité	730	700 c
Bain C. Monaco	351	351
Banque Hypoth. Eur.	451	451
Béghin-Say (C.I.)	372 50	366
B.G.I.	645	640
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	700	700
B.N.P. Intercontin.	315	317 80
Bénédictine	5300	5430 d
Bon-Marché	1040	980
B.T.P.	145	145
Cdif	860	792 o
Cambodge	850	830
C.A.M.E.	411	411
Campenon Bern.	440	387 o
Carbone-Lorraine	736	736
C.E.G.Frig.	710	710
Centen. Blanzy	2546	....
Centrest (Ny)	239	....
Cerabati	110	114 40 d
Chambourcy (M.)	951	960

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	154 80	....
C.I.C. (Franc. de)	322	320
C.I. Maritime	665	665
Ciments-Shiers	540	460 c
Citram (B)	598	585 o
Clause	625	614
Cofradel (Ly)	1845	1875
Cogifi	416	416
Comiphos	612	625
Cie Industrielle	3801	3800
Comp. Lyon-Alem.	711	680
Concorde (La)	965	958
C.M.P.	38 50	36
Créd. Gén. Ind.	650	650
Cr. Universel (Cie)	739	730
Créditel	142	141 50
Darblay S.A.	556	....
Delalande S.A.	1165	1179
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1485	1500
Didot-Bottin	908	907
Eaux Bass. Vichy	1327	1340
Eaux Vittel	2728	2727
Economats Centre	619	600
Electro-Banque	375	380
Elf-Antargaz	686	....
E.L.M. Leblanc	915	916
Enafi-Bretagne	280	280
Entrepôts Paris	614	614
Epargne (B)	3480	3480
Europ. Accumul.	75	75
Eternit	2800	2650
Finalens	253	251
FIPP	418	420
Fnac	860	816 o
Foncière (Cie)	585	565
Fonc. Lyonnaise	5080	5100
Foncina	510	507
Forinter	1130	1120
Fougerolle	395	390
France I.A.R.D.	365	345
France (La)	7220	7210
From. Paul Renard	517	540
GAN	1100	1144
Gaumont	560	568
Gévelot	846	808 c
Gr. Fin. Constr.	465	482
Gds Moul. Paris	375	375
Groupe Victoire	3650	3650
G. Transp. Ind.	600	620
H.E.F.	140	144
Immindo S.A.	442	442
Immivest	304	304
Immobail	400	400
Immobanque	700	681
Immob. Marseille	9690	9550
Immofice	514	514
Invest. (Sté Cent.)	3510	3500
Jaeger	242	245
Lafitte-Bail	460	460
Lambert Frères	280	287
Lille-Bonnières	1290	....
Loca-Expansion	275	276
Locafinancière	358 10	353
Locatel	735	735
Louvre (Sté)	1700	1700

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	46	46
Magasins Uniprix	250	265
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	386	392
Métal Déployé	430	424
Mors	155	154
Navig. (Nat. de)	76 50	77
OPB Paribas	325	322
Optorg	232	232
Oréal (L') C.I.	2500	2350
Origny-Desvroise	1200	1180
Palais Nouveauté	910	880
Paribas-CIP	427	424
Paris France	300	300
Paris-Orléans	345	345
Partenbon	820	828
Patern. Risq. Div.	1440	....
Pathé-Cinéma	755	780
Pechiney (cert. inv.)	327 50	335
Piles Wonder	980	990
Piper-Heidsieck	860	854
P.L.M.	169	179
Porcher	600	635
Promodès	1395	1395
Providence S.A.	1850	1800
Publicis	2770	2755
Raff. Souf. R.	154	140 40 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	460	461
Ricqlès-Zan	300	300
Rochefortaise S.A.	502	505
Rochette-Cenpa	75	73
Rosario (Fin.)	1135	1180
Rougier	228	215
Rougier et Fils	98 80	93 o
Sacer	497	....
SAFAA	390	387
Safic-Alcan	940	920
SAFT	1920	1920
Saga	311	302
St-Gobain C.I.	440	460
Salins du Midi	526	525
Sanofi	....	....
Santa-Fé	175	174
Saunn	160	165
Soulever	57	56 10
Savoisienne (M)	276	276
SCAC	700	700
Smalle Maubeuge	580	580
S.E.P. (M)	203	....
Serv. Equip. Véh.	109 80	107
Sici	275	280
Sicotel	313	313
Sinvim	252	252
Siph (Plant. Hévéas)	410	394
Sté Générale-CIP	409	409
Soleil financière	1955	1880
Soffo	395	423 d
Soficomi	781	....
S.O.F.I.P. (M)	150	150
Sofragi	1212	1204
Soudure Autog.	500	500
Souchal	702	702
S.P.I.	735	730
Suez (Fin. de)-CIP	1620	....
Stemi	1189	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	1900	1900
Testut-Aequitas	616	616
Tour Eiffel	525	525
Ufiner S.M.D.	730	730
U.A.P.	3110	3220
U.T.A.	1550	1550
Veuve Clicquot	3850	3850
Vicat	1500	1500
Vinipix	2130	2051
Virax	176	176
Waterman S.A.	660	670
Brass. du Maroc	125	130 d
Étrangères		
A.E.G.	1165	....
Akzo	475	508
Alcan Alum	240	215
Algemeine Bank	146	144
American Brands	326	320
Am. Petrofina	425	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	194	....
Bco Pop Espanol	487	491
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2600	....
B. Régl. Internat.	59060	57500
Br. Lambert	640	644
Canadian-Pacific	125	126
CIR	29 90	....
Commerzbank	980	980
Dart. and Kraft	384	341
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	604	605
Gén. Belgique	618	610
Gevaert	1230	....
Glaxo	170	169
Goodyear	422 50	440
Grace and Co	396 40	406
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	529	506
I. C. Industries	202	201
Johannesburg	1420	....
Kubota	24	....
Latonia	270	270
Midland Bank Plc	50 25	50 30
Mineral-Ressourc.	101	101
Nestlé	2815	2780
Noranda	162 60	154 80
Olivetti	33 10	33 30
Pakhoed Holding	254	255
Pfizer Inc.	436 50	429
Procter Gamble	595	585
Ricoh Cy Ltd	50	50
Rolinco	314	316 30
Robeco	334	330
Rodamco	430	435 80
Saipem	18 30	18 05
Shell fr. (port.)	130	....
S.K.F. Aktiebolag	318	316
Steel Cy of Can.	124	....
Tenneco	358	319
Thorn EMI	67 50	67 90
Toray indust. inc	36 90	36 60
Vieille Montagne	957	....
Wagons-Lits	892	900
West Rand	26 50	26 10

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1170	1200
Alain Manoukian	600	576
Anystel	619	610
B.A.C.	480	480
B. Demachy & Assoc.	780	800
B.I.C.M.	1000	988
B.I.P.	598	581
Boiloré Technologies	1132	1111
Boisset	820	801
Cables de Lyon	1277	1235
Calberson	1035	1030
Cardif	2250	2250
C.D.M.E.	1020	1000
C. Equip. Elect.	317	318
C.E.G.I.D.	1488	1480
C.E.G.E.P.	225	223
C.E.P.-Communication	1410	1410
C.G.I. Informatique	810	780
Ciments d'Origny	689	684
C.N.I.M.	409 40	395
Concept	230	225
Conforama	....	....
Dafsa	292 50	298

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	3250	3210
Deveanlay	2400	2435
Devillé	930	921
Drouot-Obl. convert.	....	....
Éditions Belfond	250	280 d
Elect. S. Dassault	696	705
Elysées Investiss.	38 95	40
Expand	825	825
Filipacchi	881	850
Guintoli	1070	1065
Guy Degrenne	940	980
I.C.C.	280	280
IDIA	227	227
I.G.F.	200	199
IM2	296	290
Int. Métal Serv. (IMS)	214	211
La Commande Electro.	700	689
Le gd livre du mois	363	361
Loca-Investissement	290	290
Locamic	370	380
Marsitan	407	408
Merlin Immobilier	298	298 50
Métallurg. Minière	146	150

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métrologie Internat.	402	400
Metroservice	219	226
M.M.B.	680	672
Molex	302	287
Navale-Delmas	745	750
Olivetti-Logabax	411	425
Om. Gest. Fin.	472	472
Petit Boston	247	238
Petrofigaz	472	500
Pier Import	372	372
Rasel	1410	1400
St-Gobain Emballage	1479	1500
St-Honoré Matignon	210	210
S.C.G.P.M.	208	334 50 d
Sarre-Matra	790	786
S.E.P.	1699	1767 d
S.E.P.R.	1719	1725
Sligos	1543	1544
S.M.T. Goupil	356	357
Sodinforg	1210	1200
Sofibus	352	362
Supra	1080	1086
TF 1	197	191
Valeurs de France	372	372

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 80	1 o
Calciphos	364	360
C.E.M.	....	....
Cochery	182 30	....
Cogenhor	81 50	88 d
C. Occid. Forestière	185	....
Copirex	435	435
Dubois Inv. (Certn.)	1035	1015
Gachot	223	223
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	72 50	86 70
Nicolas	1070	1060
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	390	....
Rorento N.V.	151 30	151 30
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	550	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	136	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 15/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	852 91	832 11
Actions France	498 41	478 47
Action Invest.	397 67	379 64
Actions sélectives	631 38	608 54
Aedificandi	640 88	617 72
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1288 74	1257 31
A.G.F. 5000	631 14	616 76
A.G.F. ECU	1088 30	1057 72
A.G.F. Interfonds	450 50	439 51
A.G.F. Invest	106 59	103 99
A.G.F. OBLIG.	1079 81	1074 44
A.G.F. Sécurité	10235 86	10235 86
Agimo	674 97	658 51
Altefi	212 39	204 71
A.L.T.O.	184 37	177 71
Amari-Gan	5974 67	5703 74
America-Valor	794 89	758 94
Amplitude	581 67	564 73
Arbitrages court terme	5490 73	5469 78 ◆
Argonautes	431 17	417 60
Associa Première	24640 99	24640 99
Associc	1160 90	1160 90
Aurecic	1410 06	1388 99
Axa Europe	117 35	112 03
Axa Investissements	128 39	122 57
Bourse-Investiss.	486 41	463 40
Bred Associations	2680 40	2652 44
Bred International	101 19	99 21
Capital Plus	1685 03	1685 03
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	403 64	388 02
Cortal court terme	1261 02	1261 02
Cortal Intérêt trim.	1048 57	1028 51 ◆
Cortexa	965 82	922 12
Credinter	521 12	505 94
Croissance France	289 37	276 91
Croissance Immobilière	682 15	651 22
Croissance Marchés	2598 53	2522 84
Croissance Prestige	398 50	380 43
Drouot-France	730 82	697 68
Drouot-Investiss.	1196 09	1141 85
Drouot-Sécurité	260 38	248 58
Drouot-Sélection	136 67	130 47
Ecucic	1179 11	1181 68
Ecureuil Privatisations	309 62	300 60
Elicoop Sicav	11235 44	11235 44
Elf-Valeurs	9725 17	9487 97
Energie	291 17	277 97
Eparcic	2789 86	2784 29
Eparcourt Sicav	4066 09	4056 95
Epargne Associations	24371 23	24334 73
Epargne-Capital	7836 97	7769 38
Epargne-Croiss.	1690 36	1645 12
Epargne-Industr.	821 96	784 69
Epargne-Inter	723 05	703 70
Epargne J	53141 75	53141 75
Epargne-Long-Terme	1756 23	1709 23
Epargne-Oblig.	186 95	181 95
Epargne-Ouest	1009 09	1009 09
Epargne-Unie	1370 61	1308 36
Epargne-Valeur	449 42	437 39
Eparoblig	1261 34	1258 82
Epsilon	1016 33	1006 27
Euracic	9848 15	9702 61
Euro-Croissance	601 30	583 79
Eurodyn	1160 12	1121 97
Euro-Gan	5247 30	5009 38
Extrême Orient Sicav	592 05	574 81
Finord Placement	60457 43	60276 60
Finord Valorisation	13314 43	13053 36
Fonsicav (div. par 10)	10800 74	10800 74
Foncival	276 60	264 05
France-Gan	6521 59	6225 86
France-Garantie	274 78	274 23
France-Investiss.	513 19	489 92
France-Net	120 41	119 22
France-Obligations	434 44	430 14
Francic	424 92	412 54
Francic Pierre	100 45	97 52
Francic Régions	1148 91	1113 50
Fructi-Associations	1337 45	1337 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicapi	304 05	298 58
Fructicourt	105578 91	105578 91
Fructidor	248 03	244 36
Fructifrance	863 46	842 40
Fructimmo	252 59	252 59
Fructivalor	583 86	550 10
Fructiver	82264 01	82058 86
Fructi ECU	557 76	549 51
Fructi-Première	11019 53	10856 68
Futuroblig	1027 38	1026 35
Gestilion	56984 68	56822 62 ◆
Gestion Amérique	382 39	365 05
Gest. France Europe	108 27	101 45
Gestion Orient	194 32	185 51
Gestion Sécuricourt	10610 62	10505 56
Gestion Sicavimmo	760 63	726 14
Gestion Uni-Japon	1531 82	1462 36
Gestion Associations	162 89	159 31
Gestion Mobilière	780 32	744 94 ◆
Gest. Rendement	472 02	460 62
Gest. Sél. France	759 15	724 73
Haussmann Associat.	1185 49	1185 49
Haussmann court terme	1198 82	1198 82
Haussmann Epargne	1356 29	1356 29
Haussmann Europe	2362 89	2277 48
Haussmann France	1093 44	1053 92
Haussmann Oblicrois.	1278 03	1278 03
Haussmann Obligation	1495 65	1431 95
Horizon	1192 58	1157 85
I.M.S.I.	607 92	580 36
Indo-Suez Valeurs	790 77	754 91
Interoblig.	11792 76	11339 19
Intersélect France	489 52	467 32
Intervaleurs Indust.	707 18	675 11
Invest. net	14310 35	14281 79
Invest. Obligataire	17739 56	17704 15
Japacic	187 40	181 94
Jeune épargne	241 44	237 87
Laffitte-Amérique	284 97	272 05
Laffitte-crt-terme	58393 16	58393 16
Laffitte-Expansion	899 06	858 29
Laffitte-France	352 81	336 81
Laffitte-Immobilier	259 60	247 83
Laffitte-Japon	360 64	344 29
Laffitte-Oblig.	145 06	138 50
Laffitte-Placements	63860 13	63860 13
Laffitte-Rend.	215 08	205 33
Laffitte-Tokyo	1367 03	1305 04
Lion-Associations	11349 63	11349 63
Lion court terme	114769 90	114769 90
Lion-Institutionnels	22709 31	22652 88
Lionplus	70260 75	69565 10
Livret portefeuille	694 21	673 99
Médiéranée	192 14	183 43
Minimax	25637 11	25637 11
Mondiale Investissem.	486 61	474 09
Monecic	5625 20	5625 20
Monedem	51194 75	51194 75
Moné J.	54870 17	54870 17
Monelaffitte	267465 39	267465 39
Monevalor	62525 97	62525 97
Multi-Obligations	428 60	409 07
Mutuelle Unie Sél.	165 44	157 94
Natio.-Assoc.	6561 12	6548 02
Natio.-Epargne	13487 08	13353 54
Natio.-Immobilier	1034 82	1007 12
Natio.-Inter.	1143 83	1113 22
Natio.-Obligations	538 88	524 46
Natio.-Patrimoine	1534 39	1493 32
Natio.-Placements	84365 12	84365 12
Natio.-Revenus	1016 93	1006 86
Natio.-Sécurité	58395 94	58395 94 c
Natio.-Valeurs	760 24	739 89
Nippon-Gan	5585 49	5332 21
Nord-Sud Développ.	1189 56	1187 19 ◆
Normat F	13469 20	13205 10
Oblicic Régions	1018 15	1003 10
Oblicoop Sicav	1377 03	1350 03
Obligations Convert.	457 91	437 15
Oblilion	1077 48	1066 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Optimavalor	688 93	657 69
Paraméique	608 57	580 97
Parisurope	879 15	839 28
Paribas Epargne	15506 93	15475 98
Paribas France	112 77	109 49
Paribas Opportunités	115 66	112 29
Paribas Patrimoine	572 65	549 30
Paribas Revenu	93 90	92 97
Parnasse-Valor	1084 22	1083 14
Patrimoine-Retraite	1624 36	1592 51
Phenix Placements	249 37	247 13
Pierre Investiss.	769 76	734 65
Placement A	1089 06	1089 06
Placement crt-terme	70783 28	70783 28
Placement J	55274 49	55274 49
Placement Premier	52405 35	52405 35
Placements Rendement	11625 83	11625 83 ◆
Placements Sécurité	105160 29	105160 29 ◆
Plénitar	1059 30	1033 46
Première Obligations	10511 83	10490 85
Priv'Association	21628 93	21628 93
Province Investiss.	576 08	549 96
Quartz	118 04	115 13
Rentacic	163 28	160 65
Revenus Trimestriels	5476 09	5421 87
Revenu Vert	1129 85	1128 72
Rivoli Plus	1064 99	1016 70
St-Honoré Assoc.	14081 94	14011 89
St-Honoré Bio-aliment.	906 86	865 74
St-Honoré Pacifique	610 93	583 23
St-Honoré P.M.E.	497 97	475 39
St-Honoré Real	11386 09	11340 73
St-Honoré Rendement	11354 29	11297 80
St-Honoré Services	531 69	511 22
St-Honoré Technol.	824 67	787 27
St-Honoré Valor	12162 28	12066 75
Sécuricic	10970 27	10959 31
Sécur. Mobilière	402 81	384 54
Sécuri Taux	10525 74	10525 74
Sélection Croissance	569 85	552 28
Sécadan (Caution BP)	734 64	723 78
Sicav-Associations	1405 30	1403 20
S.F.I. fr. et étr.	674 69	655 04
Sicav 5000	374 72	364 69
Sinofrance	607 58	591 32
Sivam	456 32	444 11
Sivarente	209 67	207 59
Sivinter	455 81	443 61
S.N.I.	1357 81	1327 97
Sogepargne	382 18	368 37
Sogeprimière	62969 95	61038 79
Sogerac	49812 03	48167 02
Sogevalor	77588 69	76743 57
Sogenar	1182 26	1128 65
Soginter	1404 66	1340 87
Soleil Investiss.	504 81	481 92
Stratégie Actions	1046 46	1008 21
Stratégie Dével.	1040 12	1007 38
Technocic	1187 30	1152 72
Techno-Gan	6496 58	6201 99
Talion	5085 51	5035 16
U.A.P. Investiss.	443 10	427 08
Uni-Associations	111 69	111 69
Unifrance	509 54	486 43
Unifoncier	1313 09	1253 56
Uni-Garantie	1285 57	1280 34
Unigestion	975 65	931 60
Uni-Régions	3252 93	3105 42
Univeam	2115 42	2045 86
Univer	180 33	180 33
Univers-Actions	1092 21	1056 30
Univers-Obligations	1546 81	1495 95
Valorem	567 14	553 31
Valeblig	60090 54	59495 68
Valorg	1524 04	1522 52
Valrail	80018 27	79878 28

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 066	6 044	5 800	6 300
ECU	6 926	6 921	....	....
Allemagne (100 DM)	333 850	333 500	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 080	16 077	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	296 700	296 460	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	86 610	86 610	83	90
Norvège (100 k)	91 110	90 970	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 962	9 942	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 367	4 389	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 626	4 621	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 520	402 350	390	410
Suède (100 krs)	94 800	94 820	91 500	97 500
Autriche (100 sch)	47 446	47 378	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 977	4 973	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 238	4 232	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 600	4 585	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 211	4 203	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/9
Or fin (kilo en barre)	89500	89000
Or fin (en lingot)	89850	89600
Pièce française (20 fr)	522	521
Pièce française (10 fr)	340	.....
Pièce suisse (20 fr)	595	600
Pièce latine (20 fr)	515	515
Souverain	646	648
Pièce de 20 dollars	2935	2935
Pièce de 10 dollars	1490	1465
Pièce de 5 dollars	877 50	.....
Pièce de 50 pesos	3390	3350
Pièce de 10 florins	533	537
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

Le Monde

Première conséquence du rapport contre le tabagisme

Mme Barzach annonce l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires

Le professeur Albert Hirsch (hôpital Saint-Louis, Paris) a officiellement remis le mardi 15 septembre à Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, le rapport sur le tabagisme dont nous avions donné les grandes lignes dans *le Monde* du 8 septembre. Commentant ce rapport, mercredi sur Europe 1, Mme Barzach a annoncé l'interdiction prochaine de la consommation de tabac dans les établissements scolaires. Cette interdiction concernera à la fois les enseignants et les élèves, indique-t-on au ministère de la santé.

Tout en insistant sur la nécessité absolue d'*« agir maintenant contre le tabagisme »*, Mme Barzach s'est prononcée en faveur d'une *« action progressive vers des mesures strictes »*. Une concertation sera organisée entre le ministère de la santé et les syndicats afin de réglementer la consommation de tabac sur les lieux de travail. Mme Barzach s'est refusée à préciser *« quand et comment »* le prix du tabac pourrait être augmenté.

Sur ce chapitre, le rapport demande *« une majoration importante et prolongée des prix de vente au détail du tabac »*. *« L'Etat ne doit plus percevoir les taxes provenant du commerce du tabac*, écrivent les auteurs, *l'opinion ne comprendrait pas que l'Etat ait une politique incohérente à cet égard, dénonçant d'une part les effets du tabac pour la santé publique, et continuant à percevoir dans le même temps des ressources tirées de la vente de ce produit. »*

Les auteurs du rapport demandent que les bénéfices provenant de la majoration des prix de vente soient versés à un organisme public de redistribution ainsi qu'aux caisses primaires d'assurance-maladie. Une reconversion de la SEITA dans le secteur agro-alimentaire (cultures de substitution) doit être engagée.

Le rapport officiel consacre par ailleurs une large place à la réglementation de la publicité. *« La publicité est une des armes les plus fortes de l'industrie pour promouvoir la consommation de tabac. Cette publicité conquérante, notamment vis-à-vis des jeunes, associe au tabac le message du succès, du plaisir, du sport, de la liberté, de la beauté et de la sexualité. Elle décourage les éditeurs de journaux et des magazines qui en tirent des revenus substantiels à publier des données objectives sur les conséquences de l'usage du tabac sur la santé. En d'autres termes, le tabac a besoin de médias, les médias ont besoin du tabac. »*

Rappelant que les dépenses publicitaires de la SEITA en France sont passées de 104 millions de francs en 1980 à 231 millions en 1984, les auteurs exigent l'application de la loi Veil et son extension. *« Les dispositions de la loi seront étendues par l'interdiction de la publicité dans l'ensemble de la presse écrite et l'interdiction du parrainage de manifestations sportives. »* Mme Barzach n'a toutefois annoncé aucune mesure dans ce domaine.

JEAN-YVES NAU.

● **Une cigarette sans cendres, sans odeur, sans fumée...** – La firme R. J. Reynolds Tobacco Co vient de mettre au point une cigarette ne produisant pas de cendres, pas d'odeur et pratiquement pas de fumée. Selon le PDG de cette société, il s'agit *« de la cigarette la plus propre du monde »*. Le fumeur inhale simplement de l'air chaud imprégné de tabac et de parfum. L'Association américaine du poumon a toutefois précisé, après la conférence de presse des responsables de la société Reynolds, que tout produit qui se consume et qui est inhalé est dangereux pour la société.

Au conseil des ministres

M. Mitterrand s'inquiète de l'inflation et du déficit extérieur

A l'issue du conseil des ministres du mercredi 16 septembre, au cours duquel M. Balladur a présenté le projet de budget pour 1988, Mme Michèle Gendreau-Massaloux, porte-parole de l'Elysée, a fait la déclaration suivante :

« Le président de la République a fait observer qu'il était de tradition pour un gouvernement de porter de sévères critiques sur la gestion de ses prédécesseurs. Tel avait été notamment le cas lorsque M. Barre avait eu à juger la politique économique et financière du gouvernement précédent (1) *ou lorsque M. Delors avait dû apprécier la politique de M. Barre et que, dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner de l'opinion exprimée par le ministre d'Etat sur sa propre gestion comparée à celle des autres.*

» Le chef de l'Etat s'est inquiété du taux d'inflation prévisible pour 1987, et du grave déficit du commerce extérieur. Il a fait observer que, selon l'OCDE, la dette intérieure publique du pays était en 1986 la plus faible des grands pays industrialisés par rapport au PIB et qu'entre 1981 et 1986 cette dette intérieure avait moins augmenté en France que chez nos principaux concurrents. Il a rappelé enfin que la conclusion de ce débat appartenait aux Français eux-mêmes qui seraient fort bien distinguer où se trouve la réalité. »

(1) NDLR. – Il s'agissait du gouvernement de M. Chirac.

Nominations de préfets

Le conseil des ministres du mercredi 16 septembre a adopté le mouvement préfectoral suivant :

– *M. Jean Keller*, préfet du Vaucluse, est nommé préfet hors cadre et remplacé par *M. Léon Saint-Prix*, jusqu'alors préfet de la Corrèze.

– *M. Paul Masseron*, administrateur civil hors classe, est nommé préfet de la Corrèze.

– *M. Gérard Bélorgey*, préfet en service détaché, est nommé hors cadre.

– *M. André Chadeau*, préfet en disponibilité, est intégré pour ordre dans le corps préfectoral et admis à la retraite à compter du 1er octobre.

– *M. Jean Rigotard*, préfet en service détaché, est admis au bénéfice du congé spécial.

● **M. Mitterrand au prochain Forum de *l'Expansion*.** – Le président de la République sera l'invité du prochain Forum de *l'Expansion*, le 22 octobre au Palais des Congrès. Quelque six cents patrons sont attendus à ce Forum.

Le 5 octobre

Les cendres de René Cassin seront transférées au Panthéon

M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des droits de l'homme, a annoncé, le mercredi 16 septembre, que les cendres de René Cassin, l'inspirateur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, seront transférées au Panthéon, le 5 octobre.

URSS

« Les Nouvelles de Moscou » relate une grève des transports à Tchekhov

Moscou *(AFP)*. – Une grève d'une demi-journée a récemment eu lieu à Tchekhov, à 70 km au sud de la capitale soviétique, à la suite de l'introduction de la réforme des salaires adoptée dans le cadre de la réorganisation de l'économie, a révélé mercredi l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*.

Sous le titre « Incident », ce journal – qui n'utilise pas le mot « grève » – rapporte en détail les causes et les conséquences de l'arrêt de travail sauvage des conducteurs d'autobus qui a paralysé totalement pendant toute une matinée les transports en commun de cette ville.

C'est la première fois en Union soviétique qu'est ainsi fait ouvertement état d'un mouvement social débouchant sur un arrêt de travail.

« Ce matin-là, dans les rues de la ville de Tchekhov, les habitants n'ont pas vu un seul autobus (...), *pas de transport. Ils ont connu la vérité à midi : les chauffeurs du parc d'autobus avaient refusé de sortir du dépôt »*, écrit dans son édition en langue russe cet hebdomadaire destiné essentiellement à des lecteurs étrangers.

Les Nouvelles de Moscou reconstitue les faits par le jeu d'une série d'interviews. Par le chef de l'entreprise des transports, M. Viktor Trofimov, on apprend que le conflit a éclaté à la suite de l'application de la nouvelle grille des salaires qui résulte, de la loi sur l'entreprise d'Etat entrée en vigueur au 1er juillet et qui vise notamment à introduire des éléments d'incitation au travail par le jeu d'une répartition de primes.

L'application de cette réforme se heurte dans la pratique à de sérieuses difficultés.

« Tous les autobus sont là et c'est le grand silence. Que se passe-t-il ? Je comprends tout de suite, car les chauffeurs me montrent les nouvelles feuilles de paie », relate M. Trofimov en se remémorant son arrivée au dépôt à l'aube de ce qu'il décrit comme *« un lundi noir »*. L'auteur de l'article rapporte qu'à la mairie de Tchekhov on évalue à 10 roubles la baisse moyenne de salaire des conducteurs, en application de la nouvelle grille, une perte chiffrée à 20 roubles dans le dépôt d'autobus, les chauffeurs parlant, eux de 50 roubles.

Un chef d'équipe affirme que le système aboutit à un nouveau nivellement des salaires par le bas : comment être productif et gagner de l'argent avec des autobus qui *« ressemblent à des tanks après le combat »* et tombent toujours en panne, explique-t-il. *« La question des salaires a été l'allumette qui a mis le feu aux poudres »*, dit-il.

Un responsable des transports à la mairie, Viktor Voronine, relève qu'*« il y a trois ans* (avant Gorbatchev) *on aurait crié au sabotage »*. *« On a lâché la bride au peuple avec la démocratie »*, constate-t-il, avec quelque amertume. *« C'est scandaleux »*, renchérit le chef des transports de la municipalité, qui souligne que *« la situation se normalise actuellement »*.

La réaction des autorités a été très rapide. Une heure trente après le début du conflit, la direction régionale était sur place, et dans les trois jours l'affaire était examinée par le bureau du Parti communiste de la ville.

M. Trofimov s'insurge contre le fait que *« personne n'a cherché à comprendre ce qui s'est réellement passé »*. Un chauffeur témoigne toutefois qu'un *« conseil des collectifs de travailleurs »* de l'entreprise a été créé depuis cet « incident ». Il va devoir *« résoudre les problèmes brûlants sur les temps de repos et l'attribution de logements »*, note-t-il.

Des informations sur des mouvements de grève ces dernières années dans les pays Baltes n'ont jamais pu être vérifiées. De même, en 1980, un long arrêt de travail aurait eu lieu dans les usines d'automobiles de Togliatti. Cette grève avait alors été officiellement démentie.

Le numéro du « Monde » daté 16 septembre 1987 a été tiré à 488 137 exemplaires

Sur le vif

Clocheurope

Faut que je vous fasse un aveu, là, aujourd'hui. Moi, les étrangers, je supporte pas, je supporte plus. Ras le bol. Je vous parle pas des Noirs et des Arabes, bon, ça... Je vous parle des voisins, tous des salauds, tous ligués contre nous. Et ça date pas d'hier, rappelez-vous ce pauvre Napoléon. Et pas seulement le premier. L'autre, Napoléon III, pareil. Et 14-18. Et le reste.

Eh ben, ça recommence. Ils veulent nous repiquer l'Alsace et la Lorraine. Non, sérieux ! Strasbourg, ça leur plaît pas, à ces messieurs-dames les parlementaires du Marché commun. Ils font la fine gueule : c'est minable. C'est difficile d'accès. Le député qui arrive de Bonn, Copenhague ou Madrid, vous croyez quand même pas qu'il va coucher à Strasbourg. Il veut pouvoir faire l'aller-retour dans la journée. L'Europe, il a pas que ça à s'occuper. Il a d'autres chats à fouetter.

En plus, c'est hors de prix. Sur ses quatre à cinq mille balles de frais de mission par semaine, qu'est-ce qu'il peut se mettre dans la poche ? A peine la moitié. Et encore, ça c'est rien. C'est pas confortable, ça manque de sièges, de cabines de traduction, de téléphones, de pied-à-terre.

Et puis, quoi, soyons francs, c'est le trou ! Personne n'y va. Question couverture par les médias, zéro. Pas un micro, pas une caméra, pas même un stylo. Déjà qu'on parle pour ne rien dire en ne s'adressant à personne, devant un hémicycle désert, si c'est pas immédiatement répercuté dans le monde entier par satellite, à quoi ça sert, hein ?

Ils en discutaient ferme, l'autre jour, à la radio. Pour un peu, ils en seraient venus aux mains, le partisan de Strasbourg et celui de Bruxelles. Lui, franchement, il manque pas d'air. C'est déjà une capitale, Bruxelles, non ? Pourquoi elle aurait tout, la Belgique et par-dessus le marché l'Europe. Aucune raison. Et Paris, alors ? Qu'est-ce qu'ils ont contre Paris, ces British, ces Macaronis et ces Teutons ? C'est pas chouette, Paris ? Là au moins, on n'est pas obligé de changer à Roissy. Pour le Palais des congrès – ils y seraient très bien – il y a la navette. Et question garçonnières, excusez-moi, on craint personne.

CLAUDE SARRAUTE.

Un jeune Palestinien tué lors d'affrontements avec les forces israéliennes en Cisjordanie

Un enfant palestinien âgé de douze ans a été tué par balles mardi 15 septembre dans le camp de réfugiés de Balata près de Naplouse, en Cisjordanie occupée, au cours d'un affrontement avec des militaires israéliens, a-t-on appris de source palestinienne.

La nouvelle de sa mort a provoqué une importante manifestation de colère. Scandant des slogans pro-OLP, plusieurs centaines de résidents palestiniens de ce camp se sont heurtés aux forces de l'ordre israéliennes, qui ont ouvert le feu, blessant à la jambe un autre enfant de douze ans ainsi qu'un jeune âgé de vingt-trois ans.

Selon la même source, les forces de l'ordre israéliennes ont ouvert le feu vers 9 h 30, heure locale, contre des jeunes Palestiniens qui manifestaient à l'occasion du cinquième anniversiare des massacres de Sabra et de Chatila tuant Hussein Mohammed Shteiweth.

Un porte-parole militaire israélien a confirmé la mort de l'adolescent. Il a indiqué qu'une *« enquête était en cours pour déterminer si la victime avait été abattue par des militaires israéliens »*. Selon ce porte-parole, *« un véhicule militaire, qui s'était trompé de route, a été encerclé par des résidents du camp de Balata et attaqué à coups de pierre »*. Il a précisé que l'enquête devrait déterminer *« si la victime a été abattue par le conducteur de la voiture qui avait ouvert le feu, après avoir lui-même été blessé à la tête »*. – *(AFP.)*

Trois militaires israéliens tués au Liban

Trois militaires israéliens, dont deux officiers, ont été tués et quatre autres blessés, mardi 15 septembre, lors d'un accrochage avec des combattants chiites libanais sur le versant occidental du mont Hermon, à une dizaine de kilomètres de la frontière nord d'Israël, a annoncé, mercredi, un porte-parole militaire israélien. – *(AFP.)*

Le port de Papeete bloqué par une grève

PAPEETE
de notre correspondant

Le ton s'est notablement durci sur les quais de Papeete, où la grève générale entamée par les gens de mer a été suivie, le mardi 15 septembre, par une grève de soutien des dockers. Tout le port est à l'heure actuelle bloqué, à l'exception d'une petite unité familiale qui couvre la desserte de Moorea.

Lancée le week-end dernier à la suite de l'échec des négociations salariales entre armateurs et marins, la grève des gens de mer s'est envenimée lorsque le propriétaire d'un ferry-boat assurant la navette Papeete-Moorea a voulu faire naviguer son navire sans capitaine ni chef mécanicien.

Lundi, le Syndicat des gens de mer a appelé a un rassemblement pour empêcher le *Tamarii Moorea VIII* de repartir. Les dockers avaient déposé un préavis de grève pour mercredi.

Ils ont avancé leur action, et fermé l'accès à la zone sous douane, à la suite d'une intervention de M. Jacques Teuira, président du gouvernement territorial auprès de la marine nationale, qui devait faire entrer en rade de Papeete le *Silver Sorrel* transportant 9 500 tonnes de ciment, alors que les quatorze marins chargés des remorqueurs du port autonome s'étaient mis en grève par solidarité.

M. Y.

A B C D E F G



